

LIBRES COURS
POLITIQUE

Que pensent les penseurs ?

LES OPINIONS DES UNIVERSITAIRES
ET SCIENTIFIQUES FRANÇAIS

A. François, R. Magni-Berton



Que pensent les penseurs ?



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Mise en pages : SoftOffice

Création de couverture : Corinne Tourrasse

© Presses universitaires de Grenoble, octobre 2015
5, place Robert-Schuman
BP 1549 – 38025 Grenoble cedex 1
pug@pug.fr / www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-2427-3

Abel François
Raul Magni-Berton

Que pensent les penseurs ?

Les opinions des universitaires
et scientifiques français

Presses universitaires de Grenoble

DANS LA MÊME COLLECTION

Sciences politiques

- Y. Deloye, O. Ihl, A. Joignant (dir.), *Gouverner par la science : perspectives comparées*, 2013
G. Gourgues, *Les politiques de démocratie participative*, 2013
M. Hollard, G. Saez (dir.), *Politique, science et action publique. La référence à Pierre Mendès France et les débats actuels*, 2010
C. Bidégaray, S. Cadiou et C. Pina, *L'élu local aujourd'hui*, 2009
M. Chauchat, *Vers un développement citoyen. Perspectives d'émancipation pour la Nouvelle-Calédonie*, 2006
J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, 2005

Remerciements

Ce travail a bénéficié d'aides précieuses lors de la constitution du questionnaire ou à la relecture du manuscrit. C'est pourquoi nous tenons à remercier Cal Le Gall (Université de Salzbourg) pour son aide logistique précieuse dans la diffusion de l'enquête, et Kevin Soulas pour son appui technique sur le site internet de l'enquête. Nous voulons également remercier Pierre Bréchon (IEP Grenoble), Nicolas Eber (Université de Strasbourg) et Nicolas Sauger (IEP Paris) pour leur relecture et leurs conseils à propos du questionnaire.

Nos remerciements vont également aux personnes, institutions et associations qui ont accepté de relayer l'information sur l'existence de notre enquête en ligne, ce qui nous a permis de collecter autant de réponses. De même, que les participants à l'étude qui ont consacré du temps pour y répondre soient remerciés.

Enfin, nous remercions aussi Pierre Bréchon (IEP Grenoble) et Nathalie Dompnier (Université Lyon 2) qui ont lu attentivement notre manuscrit et ont permis par leurs remarques pertinentes de grandement l'améliorer.

Cet ouvrage est dédié à tous les universitaires et chercheurs français qui s'efforcent de faire avancer la connaissance malgré ou grâce à leurs opinions ou valeurs, en espérant que ce livre y contribue également.

Introduction

Le poète satirique romain Juvénal dans un moment de lucidité se posait la question « *sed quis custodiet ipsos custodes?* », ce que l'on pourrait traduire par « qui garde les gardiens? ». On peut se poser la même question concernant les universitaires et scientifiques¹. Leur métier consiste à penser le monde, à le comprendre, et en particulier pour les sciences sociales à étudier les valeurs, les opinions et les croyances portées par les individus, notamment à partir du groupe social auxquels ils appartiennent. Ainsi, il existe une pléthore d'études portant sur les opinions des jeunes, des femmes, des ouvriers ou encore des paysans, etc.

Mais qui étudie les opinions, les valeurs et les croyances des scientifiques, et plus généralement les intellectuels, si ce n'est les scientifiques eux-mêmes? Bien que ces études soient nombreuses et diverses, la question de l'objectivité de ceux qui les mènent se pose toujours. Bien sûr, ce livre n'échappe pas à cette règle puisqu'il propose d'analyser les opinions d'un groupe auquel appartiennent les auteurs. De plus, beaucoup de ses lecteurs seront également membres de ce groupe ou, du moins, futurs ou anciens membres. Autrement dit, aussi bien ses auteurs qu'une partie de ses lecteurs ne pourront prétendre à une objectivité du fait de leur manque de détachement sur l'objet étudié.

Cependant, en guise de justification introductive, nous voudrions faire remarquer qu'il est assez courant qu'un scientifique s'intéresse à un sujet qui le touche personnellement, et heureusement d'ailleurs. La science n'est pas une activité neutre produite par des individus désintéressés, dans le sens où les chercheurs ne se penchent pas sur des sujets qu'ils estiment être sans intérêt. Dès lors, ils ont toujours des opinions et des valeurs préalables qui, souvent, constituent le moteur de leur intérêt pour telle ou telle question.

1. Dans la suite du livre, nous utilisons indifféremment les termes de scientifiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, académiques, universitaires, pour nommer les enseignants-chercheurs et chercheurs en poste dans des établissements français.

La qualité de leur travail n'est pas à évaluer par rapport à leur manque de distance sur le sujet qu'ils étudient, mais dans leur capacité à fournir des résultats qui puissent être convaincants ou, du moins, intéressants pour ceux qui n'ont pas les mêmes valeurs ni les mêmes opinions qu'eux.

C'est cet objectif que le présent livre poursuit, en proposant une analyse des opinions et des valeurs des universitaires et chercheurs en poste en France. Il s'agit de savoir ce que pensent les penseurs sur différents domaines généraux. Pour mener cette étude, nous nous appuyons sur une enquête en ligne menée en 2011 à laquelle environ 2 000 personnes ont accepté de répondre. Le questionnaire nous a permis de récolter des informations sur les croyances, opinions et valeurs concernant différentes thématiques, telles que la science et sa pratique, la religion, la politique, l'économie ou encore la morale ; et ce, en plus d'une série de données sur la carrière et la situation sociodémographique des répondants². En outre, nous avons veillé, dans un souci de comparaison, à utiliser le plus possible des questions d'autres enquêtes, en particulier les enquêtes sur les valeurs menées au niveau européen³. C'est l'exploitation des réponses données et leurs croisements qui nous permettent alors, premièrement, de décrire les valeurs et opinions des universitaires français, et deuxièmement, de proposer différentes explications à ces opinions.

8
—

Il ressort de notre étude plusieurs tendances fortes, qui distinguent les scientifiques de l'ensemble de la population. Les universitaires sont avant tout hostiles à la religion, orientés politiquement à gauche et très méfiants à l'égard de l'économie de marché. Bien entendu, leurs opinions sur la science varient fortement selon leur domaine de recherche mais, quelle que soit leur discipline, ils gardent des attitudes religieuses, politiques et économiques spécifiques. Ce sont ces spécificités que ce livre vise à décrire et à expliquer.

Cette question des valeurs et des opinions des universitaires et chercheurs dépasse le cadre du milieu académique et a des répercussions pour l'ensemble de la société pour plusieurs raisons. En premier lieu, le lien entre recherche, innovation et croissance a été mis en évidence depuis longtemps. Or l'activité de recherche est nécessairement influencée par les opinions et valeurs de ses propagandistes. Mieux les connaître c'est donc mieux connaître les

2. Tous les détails concernant le questionnaire, sa passation et les réponses à plat, sont disponibles sur le site web : <https://academicsopinions.wordpress.com/>

3. En particulier l'enquête « *European Value Study* » de 2008, <http://www.european-valuesstudy.eu/>, dont la partie française est présentée sur <http://www.valeurs-france.fr/>.

ressorts, les motivations des acteurs de la recherche, ainsi que les mérites et les limites de leur capacité à juger des innovations et transformations sociales. Ensuite, les universitaires et une grande partie des chercheurs ont une activité de formation dans le supérieur, quel que soit le lieu de cette formation au sein des universités ou des écoles. Au-delà de la neutralité scientifique, les valeurs et opinions des enseignants du supérieur peuvent intervenir dans leurs enseignements et dans les décisions au sein des organes de direction des établissements. Enfin, en tant qu'experts, les universitaires et les chercheurs sont régulièrement invités à participer au débat public, soit par des apparitions médiatiques avec une parole publique soit par la production d'expertises pour l'administration, des associations ou des entreprises. Au final, une meilleure connaissance des valeurs, croyances et opinions des universitaires, nous aide à mieux comprendre indirectement leur activité de recherche, tant sa forme et son volume que ses contenus, ainsi qu'à mieux appréhender les choix d'enseignements et d'organisation de l'enseignement et de la recherche, mais aussi à mieux étudier les prises de position publique de ces experts.

Bien que l'ensemble des chapitres forme un ensemble cohérent et progressif et qu'il y ait des relations entre eux, chaque chapitre peut être abordé de manière autonome car il traite une thématique spécifique, à l'exception des deux premiers.

Dans le premier chapitre, nous proposons une revue des études sur les valeurs et opinions des intellectuels. En effet, les travaux sociologiques les plus proches de notre étude s'intéressent aux intellectuels au sens large et non spécifiquement aux académiques. Cette présentation nous permet de mettre en évidence les différentes définitions classiques de l'intellectuel, qui reposent sur le développement de la pratique scientifique, le rapport à la religion ou la participation au débat public par la prise de parole de ce qui est appelé l'intellectuel engagé. Les limites de ces différentes définitions nous conduisent à nous concentrer sur ces intellectuels qui travaillent dans les universités ou dans des centres de recherche. Nous synthétisons ensuite trois grandes théories explicatives des valeurs des intellectuels. La première repose sur l'idée que les intellectuels et par extension les universitaires forment une classe sociale homogène et distincte des autres classes sociales. Cela signifie qu'ils constituent un groupe à part, influencé par des facteurs spécifiques et par des intérêts communs. Une deuxième théorie estime à la fois que les intellectuels ne forment pas une classe sociale spécifique et qu'on ne peut comprendre leurs opinions qu'à partir des éléments de la classe sociale plus globale à laquelle ils appartiennent. Leurs opinions

et valeurs seraient donc explicables par des influences générales en rien spécifiques. Enfin, le dernier ensemble de théories correspond à l'idée que les intellectuels ne font partie d'aucune classe sociale et ne seraient marqués par aucun déterminisme social du fait de leur niveau d'instruction. Nous proposons ensuite d'appliquer ces explications à la catégorie plus spécifique des universitaires en formulant une question centrale : pourquoi les universitaires ont-ils des attitudes d'apparence si différentes de la population générale ?

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de l'enquête et des informations récoltées. Après un rapide panorama du système français d'enseignement supérieur et de recherche, nous détaillons le déroulement de l'enquête et décrivons notre échantillon de répondants. En particulier, nous montrons sa diversité tant en termes de statut, de discipline, de répartition géographique ou d'organismes de rattachement entre les établissements de recherche (CNRS et autres), les universités et les écoles d'enseignement du supérieur. Notre échantillon est ensuite comparé à partir de plusieurs caractéristiques à la population mère des universitaires et des chercheurs du CNRS. Ces éléments permettent d'établir la qualité de l'enquête et des données collectées.

10

Il nous est ensuite apparu évident que les premières opinions devant être étudiées étaient celles portant sur la science (chapitre 3). Le chapitre est consacré à mieux comprendre les relations des scientifiques à la pratique scientifique, leur épistémologie, ou encore leurs divergences sur la conception de la science. Nous avons distingué deux positions : d'une part le naturalisme (ou scientisme) qui consiste à croire que la science est la seule source de connaissance valable, et d'autre part le postmodernisme (ou relativisme) qui soutient au contraire que la science n'est qu'une approche valable, parmi d'autres également valables. La deuxième dimension scientifique étudiée est celle du rapport aux grands auteurs classiques des différentes disciplines représentées dans notre échantillon. L'idée était d'analyser les visions de la science en fonction des auteurs classiques cités par les répondants au sein des différentes disciplines. Enfin, la dernière dimension scientifique est celle de l'incidence de la science sur le réel, notamment sur les questions environnementales.

Après la science, nous traitons des opinions des chercheurs et universitaires dans le domaine économique dans le quatrième chapitre. Nous comparons ces opinions avec ceux de la population française à propos de plusieurs éléments constitutifs de l'économie de marché. Il en ressort une défiance très marquée vis-à-vis de cette forme d'organisation sociale fondée sur

l'économie de marché. Le chapitre analyse les formes que cette défiance prend, en explore les raisons et les conséquences et analyse au profit de quelle autre forme d'organisation sociale cette défiance se développe.

Le cinquième chapitre porte sur la politique. Le principal constat est que les universitaires se positionnent beaucoup plus à gauche que l'ensemble de la population. Ce trait est loin d'être propre aux universitaires français, puisqu'il est également observé dans la plupart des pays occidentaux. Le chapitre teste plusieurs théories avancées par le passé et offre des analyses sur ce qu'être de gauche signifie pour un universitaire.

Le chapitre suivant traite de la religion et de la morale. L'athéisme important des universitaires a une longue tradition et est largement confirmé dans notre enquête. L'explication la plus classique réside dans l'existence d'un conflit entre science et religion, c'est-à-dire l'idée que les deux sont en concurrence pour proposer une connaissance et une compréhension du monde. La pertinence de cette explication est le principal objet du chapitre. À titre secondaire, nous délaissions la religion pour étudier les formes de morale les plus présentes parmi notre échantillon. Nous mettons notamment en lumière un paradoxe : bien que massivement athées, les universitaires ont une façon de penser les principes moraux qui les rapprochent bien plus des Français religieux, que des athées.

Enfin, le dernier chapitre, le septième, correspond à une forme de mise en pratique des éléments précédents, puisqu'il s'agit d'étudier les perceptions des universitaires face aux réformes du système français d'enseignement supérieur et de recherche mises en place depuis le milieu des années 2000. Nous cherchons alors à connaître, d'une part la position des enquêtés sur les principaux éléments des réformes comme le développement du financement de la recherche sur projet, et d'autre part les facteurs qui peuvent expliquer le soutien ou le rejet de ces réformes. Pour ce faire, nous reprenons les principales caractéristiques des universitaires mises en évidence dans les chapitres précédents afin de savoir si ces caractéristiques peuvent expliquer leur position sur les réformes.

Enfin, le lecteur trouvera dans la conclusion un rappel des principaux résultats de cet ouvrage, ainsi qu'une discussion sur la façon dont on peut appréhender les valeurs et les opinions des scientifiques aujourd'hui. En particulier, nous proposons une mise en perspective de nos résultats avec certains invariants des comportements.

De la sociologie des intellectuels à l'étude des opinions des universitaires

Le terme « intellectuel », entendu comme substantif, a été inventé en 1898, en France, pendant l'affaire Dreyfus. Clémenceau, qui était dans l'équipe de rédaction de l'*Aurore*, après avoir appuyé la publication du célèbre article « J'accuse » d'Émile Zola, et la pétition qui a suivi demandant la révision du procès, qualifie cette pétition de « manifeste des intellectuels » (Winock, 1997)⁴. Ce terme, « intellectuel » allait immédiatement être repris par les antidreyfusards, avec un sens péjoratif (Duclert, 1997 ; Winock, 1997). Mais que ce soit positif ou négatif, le sens général de l'étiquette était le même : les « intellectuels », par leur statut d'hommes ou femmes connus ou reconnus par leurs œuvres de l'esprit, ont (ou prétendent avoir) des opinions qui valent plus que celles des autres. Aussi bien dans l'éloge de Clémenceau (« N'est-ce pas un signe, tous ces intellectuels, venus de tous les coins de l'horizon, qui se groupent sur une idée et s'y tiennent inébranlables ? ») que dans l'attaque virulente de Maurice Barrès (« Tous ces aristocrates de la pensée tiennent à affirmer qu'ils ne pensent pas comme la vile foule »), on retrouve la même idée : écrivains, scientifiques, philosophes, historiens, différents dans leur domaine de compétences, ont néanmoins quelque chose en commun : une pratique régulière des « choses de l'esprit ». Qu'ils soient méprisés ou admirés, ils ont été unanimement considérés comme un groupe, avec des propriétés communes, notamment une propension à une

4. En fait, Julliard et Winock (1996) notent que le mot, bien que non employé, avait déjà été utilisé par Saint-Simon dès 1821. D'autres occurrences dispersées au cours du XIX^e siècle, font de Clémenceau non pas l'inventeur du mot, mais celui qui a diffusé son usage.

autorité en matière d'opinion⁵. Et ce, non seulement dans leur domaine de compétence, mais plus généralement, pour toutes les questions d'ordre politique, économique ou social.

Le néologisme semblait tellement bien indiquer une catégorie de la population qu'il a été rapidement repris dans toute l'Europe. En Allemagne, le manifeste des 93, publié en 1914, défendait « la voix de la vérité » par les « représentants de la science et l'art allemand ». Si le mot *Intellektueller* fut utilisé surtout dans un sens péjoratif – notamment par la propagande nationale-socialiste – il a acquis, en 1929, une acception noble, mais aussi sociologique sous la plume de Karl Mannheim. Au Royaume-Uni, l'écrivain et essayiste engagé John Middleton Murry publie en 1920 *The Evolution of an Intellectual*, où le néologisme fait son apparition en anglais. En Italie, après l'arrivée au pouvoir de Mussolini, le philosophe Giovanni Gentile publie en 1924 le « manifeste des intellectuels fascistes » en appui au nouveau mouvement, suivi l'année d'après par le « manifeste des intellectuels antifascistes » écrit par son collègue Benedetto Croce. Et enfin, il y avait la Russie. Celle-ci avait déjà un terme, développé bien avant l'affaire Dreyfus : celui, d'origine latine, d'*intelligentsia*. Après les réformes de Pierre le Grand, une élite intellectuelle et administrative généralement proche du pouvoir (mais pas toujours, comme le philosophe anarchiste Mikhaïl Bakounine) pousse le pays vers des idées progressistes, « occidentalisées » et tournées vers la justice sociale. Cette particularité de la Russie, où les intellectuels se sont constitués rapidement comme une catégorie, a contribué à la diffusion des idées révolutionnaires et socialistes (Charle, 1996 ; Tchoudinov, 2007).

La diffusion des termes « intellectuel » ou « intelligentsia » porte rapidement les premiers sociologues européens à s'y intéresser. C'est donc dans les années 1920 que les intellectuels ont commencé à s'étudier eux-mêmes (Leclerc, 2003). Mais malgré le succès du terme et de la sociologie qui s'y rapportait, il y eut rapidement une difficulté à définir scientifiquement ce qu'est un intellectuel. Si intuitivement le mot faisait facilement sens, quand il s'agissait de l'appréhender analytiquement, il devenait vague. Ce problème n'est pas résolu aujourd'hui. Il n'y a pas un livre ou un article de sociologie des intellectuels qui ne commence par une tentative de définition et celui-ci ne déroge pas à la règle. Les définitions sont tellement nombreuses, que les

5. Champagne (1990) souligne que jusqu'à la fin du xviii^e siècle, l'« opinion éclairée » était également considérée comme représentative de l'opinion de la société civile. Avec les mouvements de masse, l'opinion des intellectuels n'a plus été conçue comme représentative, mais plutôt comme une opinion minoritaire, mais qualitativement supérieure.

sérier serait fastidieux. En revanche, il est intéressant de lister les différentes origines historiques non pas du mot, mais de la catégorie des intellectuels. Celles-ci permettent de saisir les traits des intellectuels contemporains et d'en voir la stabilité à travers le temps. Ce sera le premier objet de ce chapitre. Le second consistera à étudier les grandes catégories d'explications des traits des intellectuels, et comment elles se sont transformées depuis presque 100 ans d'études.

Les intellectuels : quelles définitions ?

Trois tournants historiques peuvent marquer la naissance des intellectuels modernes, comme catégorie distincte de celle ancienne de penseurs. Le premier tournant – qui apparaît avec la naissance des universités dans le haut moyen âge – consiste dans l'appropriation, de la part des savants, de la notion de vérité à travers la méthode scientifique. De ce point de vue, l'intellectuel s'impose par la maîtrise de standards de vérité. Le second tournant apparaît avec les lumières, lorsque les savants vont constituer un contre-pouvoir au pouvoir spirituel de l'église ou, plus généralement, de la religion. La laïcité, voire l'athéisme, devient alors l'un des traits centraux de cette population. Enfin, le troisième tournant, au début du XIX^e siècle, est celui de l'autonomie vis-à-vis du pouvoir politique ou, encore, un contre-pouvoir à celui-ci. La catégorie d'intellectuel se définirait alors avant tout comme un espace idéologique actif et, le plus souvent, contestataire du régime en place.

Ces trois tournants ne sont pas incompatibles ni sans lien entre eux. Néanmoins, ce sont des conceptions différentes dont les contours ne se superposent pas. Cependant, comme nous le verrons, elles forment les trois traits des intellectuels observés dans beaucoup de pays et à de nombreuses époques : ils se caractérisent par leur foi en la vérité scientifique, leur aversion pour la religion et leur contestation de la société telle qu'elle est.

Les intellectuels et la science

La pratique de la science est, depuis toujours, ce qui identifie le savant. Max Weber dans la vocation de savant (Weber, 1919) y voyait même le seul trait pertinent. D'après lui, l'éthique du scientifique consistait précisément à être neutre du point de vue des valeurs morales. Cela impliquait notamment de renoncer à tout engagement politique. Paradoxalement, comme le signalera Parsons (1969), c'est cet engagement dans la neutralité

scientifique qui rend crédible l'intervention des intellectuels sur la place publique. Ceux-ci, par leur rôle neutre et savant, ont une position de juge, et non de partie. L'intellectuel par excellence, d'après Parsons, travaille à l'université. Celle-ci est le garant de son autonomie, de sa neutralité et de sa scientificité. Cette idée, qui avait d'ailleurs été développée quelques années auparavant par Hofstadter (1963), repose sur l'équilibre entre l'engagement et le détachement ; un équilibre délicat où c'est le détachement qui donne la force particulière à l'engagement des intellectuels.

Le Goff (1956) voit la naissance de l'intellectuel comme savant au ^{xii}e siècle, quand l'urbanisation permet le regroupement et la confrontation entre personnes avides de connaissance, jadis isolées dans des monastères. Cette confrontation – qui donna lieu à la naissance des universités – peut être vue comme l'origine de la science moderne. C'est à cette période que Roger Bacon et Robert Grosseteste jetèrent les bases de la science expérimentale. Néanmoins, l'université n'a pas toujours été le lieu d'exercice de la science et ce rôle lui a été souvent contesté. La science, entendue comme pratique indépendante de l'éthique, la théologie ou la politique et visant uniquement la vérité dans ce monde peut être globalement datée au début du ^{xvi}e siècle, quand Nicolas Copernic, dans le domaine de l'astronomie, Nicolas Machiavel dans les sciences humaines, ou encore Léonard de Vinci dans l'ingénierie naturelle, contribuèrent à la naissance de cette science empirique, sans jamais enseigner à l'université et parfois, comme dans le dernier cas, sans jamais y avoir étudié. Par la suite, les défenseurs de la « science nouvelle », tels que Francis Bacon, René Descartes ou encore Galilée furent à l'origine de l'entrée de celle-ci dans les universités. Le ^{xvii}e siècle est caractérisé par une opposition entre la figure qui excellait dans la nouvelle science – souvent à l'écart du monde universitaire – et le savant traditionnel qui trônait dans les universités. Cette tension entre l'engagement intellectuel du non-universitaire et le dogmatisme développé dans les universités s'est estompée avec l'entrée de la science expérimentale dans les cénacles universitaires. Mais l'idée d'une université encore trop dominée par la pouvoir politique, donc pas assez libre, reste présente (voir par exemple Foucault, 1969) comme si l'indépendance de pensée devait attendre son apogée en se débarrassant de ses dernières chaînes institutionnelles.

L'université est donc un label social, qui est à la fois garant de la qualité de l'intellectuel et trompeur, dans la mesure où l'« intellectualité » est avant tout une attitude et non un titre. Il reste que la définition de l'intellectuel comme figure distante des événements et baignant dans la connaissance, peut être située au moment où la « science nouvelle » faisait son entrée dans l'université.

Les intellectuels et la religion

Une façon également d'identifier la naissance de l'intellectuel moderne, consiste à chercher le moment où la pensée est devenue indépendante de la religion. D'après Kojève (1962) par exemple, la figure de l'intellectuel est née au moment de la révolution française, où il y a une laïcisation de l'« idée chrétienne ». La compétence dans le domaine spirituel est alors revendiquée par des penseurs qui n'appartiennent pas au monde religieux et qui n'y font pas référence, tels que D'Alembert ou Condorcet. Cet individualisme de l'intellectuel, entendu comme libre pensée indépendante de la communauté religieuse est, d'après Kojève, un « christianisme athée » (p. 109).

Il faut néanmoins dire que les rapports tendus entre (certains) savants et la religion ne datent pas de la révolution française. L'un des plus anciens philosophes connus, Xénophane, ridiculisait déjà la religion de l'époque. Et depuis, les accusations d'athéisme ont touché des philosophes parmi les plus célèbres, de Socrate à Descartes.

Cependant, le tournant s'opère lorsque les élites de l'esprit s'affranchissent collectivement de l'influence religieuse, jusqu'à devenir une catégorie laïque. La première étape de ce processus peut être vue à l'intérieur du débat religieux, avec la Réforme de Martin Luther et des autres réformateurs. Ceux-ci se caractérisaient par le rejet de nombreux dogmes et une interprétation plus rationnelle des Écritures. L'une des figures de cette réforme, le prêtre Münzer, écrit à ce propos : « Les savants ne savent pas pourquoi les Saintes Écritures doivent être acceptées ou rejetées, mais seulement qu'elles viennent du passé lointain... Les Juifs, les Turcs et tous les autres peuples invoquent aussi ces façons d'imiter, de singer, comme fondement de leurs croyances » (cité par Mannheim 1929). L'opposition assez amusante entre le « singe », qui se borne à reproduire ce qu'on lui a appris, et le « savant », caractérisé par son scepticisme à l'égard des Écritures, constitue une première rupture avec les traditions religieuses.

Si au XVIII^e siècle le savant n'a plus de lien avec le religieux, c'est à partir du XIX^e siècle, et particulièrement dans le pays de la réforme, que les philosophes prétendent enterrer la religion et se substituer aux prêtres. De Stirner, à Marx, à Feuerbach, à Nietzsche ou encore à Heidegger, la philosophie allemande a appelé à se libérer des restes du christianisme. En France, Saint-Simon fonde le « Nouveau Christianisme » et Auguste Comte la « religion de l'humanité », religions sans Dieu où le pouvoir spirituel appartient aux scientifiques. Avant eux, reste célèbre la réponse de Laplace à Napoléon, qui ne voyait aucune allusion à Dieu dans son

livre : « Citoyen premier Consul, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. ». Au Royaume-Uni, où le conflit entre intellectuels et religion a été moins ouvert, on peut mentionner l'invention du mot « agnosticisme » par Thomas Henry Huxley (1889) qui, sans affirmer la non-existence de Dieu, affirme néanmoins un scepticisme quant à son existence. Reste également célèbre l'argument de Bertrand Russell (1952) qui rappelait aux religieux que c'est à eux qu'incombe la charge de la preuve et non pas aux athées. Enfin, aux États-Unis, la théorie du conflit entre science et religion est développée par Draper (1874) et par White (1896). Plus récemment, le biologiste Dawkins (2006) revendique son militantisme athée, après avoir été avec Daniel Dennett le fondateur du mouvement des *Brights*, dont le premier objectif est de promouvoir le savoir scientifique au détriment de toute croyance surnaturelle ou mystique.

La rupture des intellectuels avec la religion peut être également vue comme une conquête de la fonction, jadis remplie par les prêtres et les autres représentants religieux. L'intellectuel prendrait alors son autorité du fait qu'il est le représentant du « nouveau » domaine spirituel, qui remplace l'ancien. C'est ce pouvoir spirituel, s'opposant au pouvoir temporel, que Julien Benda (1927) voyait comme propre aux intellectuels. D'autres auteurs, comme Dawkins (2006), considèrent plutôt que cette opposition à la religion serait simplement une conséquence logique d'une pratique régulière de la science, plutôt qu'un trait spécifique de l'intellectuel moderne.

18

Les intellectuels et l'engagement politique

La troisième interprétation de la naissance de l'intellectuel moderne réside dans la progressive autonomie des métiers de la pensée vis-à-vis du pouvoir politique. Cette autonomie fait disparaître l'incitation à rester du côté de la conservation. De plus, dans la mesure où l'autonomie signifie également une marginalisation politique, le camp des intellectuels devient alors la dissidence. Dissidence contre les pouvoirs politiques, mais aussi économiques.

Si la révolution française peut être comprise comme le début du tournant, inspirée par des intellectuels tels que Rousseau et Voltaire, c'est au XIX^e siècle que l'intellectuel dissident, et engagé se dessine (Charle, 1990). En Allemagne, les hégéliens stigmatisent le « conservatisme réactionnaire » ; aux États-Unis, Henry David Thoreau (1849) théorise la désobéissance civile, en France Pierre-Joseph Proudhon et Charles Fourier, parmi d'autres, développent des doctrines anarchistes et socialistes. L'intelligentsia russe et des intellectuels de toute l'Europe défendent des doctrines progressistes ou révolutionnaires

et contestent la société traditionnelle. En fait, était surtout visée l'économie capitaliste et de marché, même si, politiquement, des valeurs libérales progressistes et opposées aux privilèges se développaient.

Néanmoins, au tournant du xx^e siècle, si les manifestes politiques et l'engagement des intellectuels sont omniprésents, la veine progressiste et contestataire n'est pas un trait universel. Le manifeste des 23, en Allemagne, était une mobilisation des intellectuels pour défendre la politique du Kaiser Guillaume II et la conduite de l'armée allemande. En Italie, également, le manifeste des intellectuels fascistes va dans le sens d'un appui au pouvoir en place. Si donc l'engagement intellectuel se développe, son contenu progressiste, même s'il est majoritaire, n'est pas toujours présent. En revanche, comme le remarquent Rios et Magni-Berton (2003), les attitudes contre le modèle économique fondé sur le capital et le marché sont toujours présentes, même si parfois, c'est sous une forme que l'on pourrait rattacher aujourd'hui à l'extrême droite.

Même si l'engagement politique est souvent vu comme le trait central de l'intellectuel moderne (Reiffel, 1993 ; Sirinelli, 1996 ; Matonti et Sapiro, 2009), celui-ci peut également être considéré comme un trait dérivé et s'expliquer, à la manière de Durkheim (1898), par leur pratique de la science, qui les rendrait plus critiques. Dans ce cas, l'engagement politique, comme la religion, serait ramené simplement à la première caractérisation que nous avons proposée.

Quelle définition de l'intellectuel retenir ?

Au terme de cette présentation des différentes conceptions de l'origine des intellectuels et de leurs caractéristiques propres, il reste à préciser ce que signifie « étudier les intellectuels ». Selon que l'on se situe dans l'une ou l'autre des traditions, on restreint les contours de ce qu'est un intellectuel. Si l'on considère, par exemple, que l'intellectuel proprement dit se définit avant tout par son engagement politique, il faut restreindre l'analyse à tous les individus qui ont un « métier de l'esprit » et sont politiquement engagés en dehors des structures partisans. C'est ce que propose Rieffel (1993) par exemple, qui a travaillé sur les personnes qui ont participé aux 488 manifestes et pétitions recensés en France entre 1958 et 1969, et les a identifiés comme la population des intellectuels, dont Jean-Paul Sartre était le plus représentatif. Cela suppose alors que l'intellectuel soit par définition engagé politiquement. Aujourd'hui, en France, la tendance est d'étudier les parcours des intellectuels médiatiques – des intellectuels ou des mouvements

intellectuels trouvant un écho médiatique – à travers des études de cas et une méthodologie historique – afin de comprendre la place de l'intellectuel notamment en ce qui concerne sa relation à la politique (Mongin, 1994 ; Hourmant et Leclerc, 1012, voir aussi le numéro spécial « engagements intellectuels » dans les *Actes de la recherche en science sociale*, 2009).

Ce livre se situe dans une perspective des intellectuels définis fondamentalement par leur pratique professionnelle de la science au sein des universités et des établissements de recherche. Comme nous l'avons vu, ce choix est central, puisque la population étudiée est alors restreinte aux enseignants-chercheurs et chercheurs français. Les « scientifiques » ne sont pas forcément des intellectuels dans le sens courant de ce terme, et sont loin de représenter l'ensemble des intellectuels vivant en France. Cependant, ils ont plusieurs traits intéressants. Avant tout, contrairement aux intellectuels engagés ou médiatiques, les scientifiques sont en général moins connus et ils exercent leur métier et leur pensée, pour ainsi dire, plus ou moins dans l'ombre. Il y a tout un monde intellectuel peu connu et éloigné des « intellectuels médiatiques » qui admire l'œuvre d'auteurs dont la plupart des personnes n'ont probablement jamais entendu parler. Ainsi, comme nous le verrons au chapitre 3, des auteurs comme Erving Goffman ou Pierre-Gilles de Gennes ont une influence de premier plan sur la production intellectuelle française contemporaine, alors que l'« intellectuel total » dont la figure emblématique est Jean-Paul Sartre, semble être totalement oublié.

De plus, restreindre l'étude aux universitaires permet de mieux atteindre l'un des objectifs de cet ouvrage qui est d'analyser l'influence de la vision scientifique du monde sur les attitudes politiques, économiques et religieuses. L'idée générale est que l'autorité dont bénéficient les opinions politiques et sociales des intellectuels trouve, *in fine*, sa source dans leurs capacités d'expertise. Cette dernière n'est pas acquise par l'engagement politique ou l'aura médiatique, mais bien par leur spécialisation dans un domaine de la connaissance.

Nous nous intéressons, par conséquent, à ces intellectuels qui interviennent dans le débat public au nom de la légitimité qu'ils tirent de leurs activités de recherche. Le critère de légitimité peut être discuté puisque, par exemple, les intellectuels médiatiques ne sont pas nécessairement les scientifiques les plus reconnus, et la spécialisation dans la prise de parole publique peut éloigner des joutes académiques. Mais, définir la population intellectuelle par leur visibilité médiatique ou politique conduit à introduire un biais important dans ses caractéristiques. L'un des exemples est le débat sur les « nouveaux réactionnaires » (Lindenberg, 2002), qui influenceraient la

pensée française. Or, après une analyse plus systématique, nous trouvons que les intellectuels français d'aujourd'hui sont loin d'être réactionnaires, et les penseurs médiatiques visés par Lindenberg n'ont quasiment aucune influence sur le développement scientifique français.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît judicieux de retenir comme critère opérationnel de l'intellectuel son origine universitaire et académique, cela nous évite de ne prendre en compte que leurs participations médiatiques et d'avoir une population d'étude biaisée ; et ce, sans pour autant contredire les définitions habituelles de cette population. Il apparaît dès lors logique que pour étudier finement les attitudes et opinions des intellectuels français, il convient d'étudier les académiques, c'est-à-dire les universitaires et membres des organismes de recherche (CNRS et autres).

S'agissant d'étudier leurs attitudes, de nombreuses théories existent. Elles feront l'objet de chaque chapitre. Mais dans ce chapitre, nous voudrions encore présenter les grandes catégories d'explications dont nous disposons.

Comment expliquer les attitudes et opinions des intellectuels ?

Une ancienne tradition historique, seule, n'explique pas la persistance d'attitudes au sein d'une population. Encore que, si nous parlions de groupes héréditaires, comme les corporations au Moyen Âge, ou même l'appartenance à une région ou à une nation, l'explication par la tradition pourrait être plausible, dans la mesure où l'éducation familiale ou l'environnement serait le mécanisme par lequel cette tradition perdure. Mais concernant les intellectuels, l'explication par la tradition ne va pas du tout de soi. D'une part, il ne s'agit pas d'une caste : la plupart d'entre eux sont issus de familles ou de milieux qui n'exercent pas eux-mêmes des métiers intellectuels. Il suffit de rechercher la biographie des savants du passé pour s'apercevoir que cette faible héritabilité des métiers intellectuels est relativement ancienne. En somme, contrairement aux arts, à l'artisanat ou aux carrières politiques, les métiers intellectuels ont un faible caractère héréditaire. Par ailleurs, le travail de recherche scientifique (ou littéraire) consiste à produire quelque chose de nouveau par rapport au passé, et non pas à reproduire avec minutie et talent les techniques apprises. C'est donc un métier qui récompense un certain rejet de la tradition, quand bien même la science aurait une vocation cumulative.

Si donc depuis longtemps, et dans de nombreux pays, les hommes et femmes de lettres et de science tendent à cumuler les trois traits associés à leurs

différentes origines historiques – s’engager dans la recherche d’une vérité, critiquer la religion et contester l’ordre établi – il doit y avoir des raisons qui résident dans la carrière intellectuelle elle-même.

Charles Kurzman et Lynn Owens (2002) ont construit une typologie des grandes explications des attitudes des intellectuels qui a le mérite de couvrir toutes les théories qui ont vu le jour des années 1920 à aujourd’hui sur les intellectuels. Nous allons donc la reprendre. D’après Kurzman et Owens, il y a trois grands courants en sociologie des intellectuels : ceux qui considèrent les intellectuels comme une *classe*, ceux qui les considèrent comme une *sous-classe*, et ceux qui les voient comme *sans-classe*. Chaque ensemble est hétérogène et regroupe des explications très différentes. Néanmoins, ils résument bien les trois perspectives auxquelles il faut se confronter lorsqu’on analyse cette population. Comme nous le verrons cependant, le langage sociologique des années 1920 et celui d’aujourd’hui ne sont pas toujours les mêmes. Il faudra donc procéder à des traductions modernes de théories qui, si l’on ne se fie qu’aux termes employés, paraissent désuètes. En particulier, le terme de « classe » lui-même, issu du marxisme, est défini comme un ensemble d’individus qui ont des conditions matérielles d’existence communes, ce qui entraîne des intérêts, des opinions et attitudes communes. Cependant, il est probable que les intellectuels en général, et les scientifiques en particulier, partagent à la fois des caractéristiques communes spécifiques, des caractéristiques plus larges qu’ils partagent avec d’autres classes, et, enfin, sur d’autres aspects encore, ils se révèlent une population hétérogène et sans traits communs. Les catégorisations de classe, sous-classe et sans classe se réfèrent alors simplement aux trois grands types de causalités qui peuvent jouer dans l’explication des attitudes des scientifiques français.

Les intellectuels comme une classe

Cette tradition est représentée par les dreyfusards, incarnées dans le livre de Julien Benda (1927), par les théoriciens de la nouvelle classe ou encore par des auteurs aux idées très différentes comme Pierre Bourdieu (1984) ou Robert Nozick (1997). La thèse générale est que les intellectuels sont un groupe à part, influencé par des facteurs qui leur sont spécifiques et avec des intérêts partagés. Ils sont donc pleinement une classe. Pour comprendre leurs attitudes, il faut donc analyser leurs conditions de vie communes qui font d’eux des intellectuels. De même, il faut vérifier que ceux d’entre eux qui constituent des exceptions à la règle diffèrent aussi des autres quant à leur exposition à ces conditions spécifiques.

Dans sa première version dreyfusarde, la classe intellectuelle se définissait avant tout par un trait commun qui consiste à ne pas avoir un intérêt de classe commun, mais bien plutôt, un désintéret de classe. L'intellectuel est avant tout désintéressé. Dans les termes marxistes de l'époque, les intellectuels se caractérisaient par une absence de lien avec les moyens de production, ce qui ne leur permettait pas d'avoir un « intérêt » au sens étroit. Ils étaient avant tout des producteurs de « bien symbolique », à la marge d'une société qui se résumait à des conflits pour l'accès aux « bien économiques ». C'est bien le sens du manifeste des dreyfusards, et des autres qui ont suivi : l'opinion des intellectuels est supposée faire autorité, parce que ce sont des gens informés et qui n'ont pas d'intérêts directs dans les affaires sociales. Si James (1912, p. 319) résumait cette spécificité par l'expression française : « noblesse oblige », c'est Julien Benda (1927) qui offre la version la plus systématique de cette approche. D'après lui, il existe une classe (les clercs) « dont l'activité, par essence, ne poursuit pas de fins pratiques, mais qui, demandant leur joie à l'exercice de l'art ou de la science ou de la spéculation métaphysique, bref à la possession d'un bien non temporel, disent en quelque manière : "Mon royaume n'est pas de ce monde" » (pp. 125-126). En somme, pas d'intérêt de race, pas d'intérêts nationaux, pas d'intérêt de classe, qui auraient pu discréditer, respectivement, les manifestes des intellectuels français (1898), allemands (1914) et italiens (1924 et 1925).

Cette vision de l'intellectuel sans intérêts matériels a été, il faut dire, peu reprise. Et quand elle l'a été, comme dans le cas de Lewis Coser (1965), c'est dans une perspective beaucoup moins romantique. Coser se penche sur les conditions institutionnelles favorables à la mobilisation des intellectuels ; par exemple, les salons, les associations et revues scientifiques, qui produisent une déontologie collective, des codes communs et, donc, une solidarité de classe. Mais il souligne également les effets pervers de leur volonté de réaliser le règne de l'intelligence scientifique, toujours aristocrate, despotique et arrogant, comme le montrent les cas historiques du jacobinisme et du bolchevisme. En dépit de cette approche plus critique, néanmoins, la thèse reste la même : les intellectuels sont une classe réunie autour de « l'intérêt de la connaissance ». Plus récemment, cette thèse a encore été développée par Nozick (1997), Pels (2000) ou, en France, par Rios et Magni-Berton (2003).

Dans la période d'après-guerre, pourtant, l'approche dominante des intellectuels comme classe identifie bien des intérêts matériels parmi cette catégorie de la population. La première approche de ce type est celle dite de la « nouvelle classe ». Il s'agit à l'origine d'un terme péjoratif né dans les pays communistes pour désigner la classe bureaucratique du parti, mais qui a

été réutilisé par Gouldner (1979) dans ses analyses sur les démocraties libérales. En France, c'est Touraine (1969) qui, sans utiliser le même terme, a développé ce concept. Cette classe, composée d'intellectuels critiques ou techniques, émerge dans la société des trente glorieuses où les producteurs ont besoin des personnes instruites et qualifiées, pour remplacer l'ouvrier manuel de la première moitié du siècle. Cette nouvelle classe d'intellectuels se retrouve antagoniste de la classe capitaliste, mais avec, à la différence de la classe ouvrière traditionnelle, le capital culturel comme arme de contestation. Cette analyse, à la fois marxiste et basée sur l'observation des mouvements étudiants des années 1960 et 1970, n'a pas eu beaucoup d'avenir en tant que telle. En revanche, l'idée générale d'une nouvelle classe, à la fois instruite et éloignée du pouvoir politique, garde une réelle actualité.

Une autre approche célèbre est celle de Bourdieu (1984). Selon lui, le monde intellectuel est clos, avec ses hiérarchies, ses conflits et ses codes. En ce sens, les intellectuels sont une classe : ils jouent le même jeu. Et si ce jeu se fait entre les élites en capital culturel – qui sont par ailleurs marginalisées en termes de capital économique ou politique – c'est bien également plus de pouvoir et d'argent que ceux-ci recherchent. Bourdieu reprend à son compte l'idée que la marginalisation politique et économique explique la solidarité avec les autres dominés. Ainsi, malgré la compétition interne, les intellectuels se retrouvent alliés aux classes dominées à cause de leur condition de « fraction dominée parmi les dominants ».

Les intellectuels comme une sous-classe

Le terme « sous-classe » fait référence à deux idées : la première est que les intellectuels ne sont pas une classe, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas des traits et des attitudes qui leur sont propres. La deuxième est que les opinions et attitudes des intellectuels peuvent se comprendre à partir d'une classe qui les englobe. Cette classe de référence peut-être différente selon les intellectuels, par exemple leur groupe d'origine, comme dans la version originelle d'Antonio Gramsci (1932). Ou alors elle peut être la même pour tous. Par exemple, l'instruction est généralement un facteur d'athéisme ou d'engagement politique, et les intellectuels sont simplement des personnes très instruites. Ou encore, les fonctionnaires votent généralement à gauche et, comme les universitaires sont fonctionnaires, leurs attitudes politiques peuvent ainsi s'expliquer par l'appartenance à cette catégories. Ils sont également généralement plus âgés que la moyenne de la population, encore majoritairement masculins, mieux payés que la moyenne, etc. En fait,

le concept de sous-classe signifie qu'une fois que nous avons pris en compte les facteurs sociaux qui influencent les attitudes et les opinions en général, il n'y aura plus rien à expliquer. Les intellectuels, en somme, ne subiraient pas des influences spécifiques, mais seulement des influences génériques.

Comme cela a été mentionné, le fondateur de cette thèse est Gramsci (1932). Dans ses cahiers, il critique explicitement l'idéal dreyfusard développé par Benda, ainsi que l'idée que les intellectuels puissent être un groupe à part. Au contraire, il développe la théorie de l'« intellectuel organique ». Celle-ci se caractérise par deux aspects. Premièrement, l'intellectuel se définit par sa fonction qui est celle de produire un discours explicite sur l'identité d'une classe, incluant les valeurs, les outils de pouvoir et la conscience d'être une classe. Naturellement, les intellectuels ne sont pas toujours conscients de remplir ce rôle, mais dès lors qu'ils s'expriment, ils expriment en même temps la pensée, les préoccupations, et les valeurs des personnes qui leur ressemblent, à des degrés de raffinement divers. Deuxièmement, tous les intellectuels sont les intellectuels de leur classe sociale, entendant par là qu'il y a des intellectuels bourgeois, des intellectuels prolétaires, ou encore d'autres groupes sociaux qui prennent une part à l'organisation économique de la société. Par conséquent, lorsqu'on impose une vision de l'intellectuel neutre et désintéressé, cela signifie qu'une classe sociale l'a emporté sur les autres.

Ce type d'approche a eu un relatif succès dans l'après-guerre, et a été repris par de nombreux auteurs, pourtant très différents entre eux, tels que Charles Wright Mills (1944), Noam Chomsky (1978) ou Michel Foucault (1969). D'après ce dernier, la connaissance étant l'expression d'un pouvoir, celui qui produit de la connaissance (l'intellectuel, donc), est le rouage d'un pouvoir spécifique de la société. L'approche gramscienne a été également exploitée dans l'épistémologie féministe ou plus généralement de la domination, où l'expression de la pensée reste l'expression de groupes particuliers, traditionnellement les hommes blancs (Dorlin, 2009). Cette idée se retrouve également aujourd'hui dans les études sur les *think tanks*, organismes de recherche privés qui représentent des intérêts particuliers ou des groupes sociaux (Smith, 1991 ; Medvetz, 2009, voir aussi pour une étude de cas en français, Caré, 2010).

L'idée des intellectuels comme sous-classe, néanmoins, ne se résume pas à l'approche proposée par Gramsci. Les intellectuels – définis cette fois-ci non pas par le rôle social qu'ils jouent, mais par leur niveau d'instruction élevé – peuvent tendanciellement appartenir à un même groupe social, sans l'épuiser. Une des théories plus connues est celle de la « prolétarianisation des intellectuels » défendue, entre autres, par Bettina Aptheker (1966) et Robert

Brym (1980), et récemment transformée en « précarisation des intellectuels » par Rambach et Rambach (2001, 2009) et Moureau (2007). D'après eux, avec la démocratisation de l'instruction, nous avons également assisté à un appauvrissement des élites culturelles, aussi bien dans un sens économique, qu'en termes de ressources et d'influence sur la société. Ce phénomène aurait incité progressivement les intellectuels à s'identifier aux classes populaires auxquelles ils appartenaient de plus en plus. Cette idée, comme bien d'autres encore, insiste sur l'appartenance des intellectuels à d'autres classes, qui les engloberaient, mais auxquelles ils ne se résumeraient pas.

Au final, toutes les approches des intellectuels comme sous-classe insistent sur l'absence de spécificités des attitudes des intellectuels. Ces derniers se comporteraient exactement comme les autres membres de la classe plus large à laquelle ils appartiennent.

Les intellectuels comme des sans-classe

L'hypothèse des intellectuels comme sans-classe consiste à penser que le propre de l'instruction est de libérer les individus des influences sociales. Globalement, il s'agit d'une idée à la fois naïve et séduisante qui peut se résumer par cette formule de Nehru : « la culture est l'ouverture de l'âme et de l'esprit ». D'ailleurs, si nous sommes tous favorables à l'instruction et au développement du savoir, c'est bien parce que celui-ci nous libère des influences que la société (et la nature) exerce sur nous. Lorsque cette logique est portée jusqu'au bout, on aboutit à l'idée que les personnes les plus instruites et savantes – les intellectuels – sont aussi les moins soumises aux déterminismes sociaux. Comment cela pourrait-il empiriquement s'observer ? Premièrement, par le fait qu'on ne trouverait aucun lien entre les conditions sociales et les opinions qu'ont les intellectuels. Leurs opinions, autrement dit, ne subiraient pas l'influence des conditions de vie concrètes. Deuxièmement, on devrait observer une plus grande diversité d'opinions parmi les intellectuels – par rapport aux autres groupes sociaux. Et quand ces opinions ne sont pas différentes, c'est qu'elles sont exactes. Autrement dit, il n'y a que la vérité qui peut mettre d'accord des individus qui ne sont pas influencés par des biais ou des inclinaisons particulières provenant de leurs caractéristiques sociales ou physiologiques.

C'est Karl Mannheim (1929) qui fût le premier défenseur systématique de cette idée. Son idée de l'intellectuel comme *freischwebend*, c'est-à-dire libre de toute influence sociale, a été critiquée, parfois même ridiculisée, par plusieurs auteurs. Il faut dire que la critique est facile, vu que Mannheim

étant lui-même un intellectuel, il aurait pu être tenté par cette thèse par vanité. Il reste que l'influence de la connaissance sur la liberté individuelle est une thèse qui reste relativement plausible. Même des auteurs comme Bourdieu (1984), qui critique la « naïveté » de la thèse de Mannheim, finit néanmoins par soutenir que la connaissance de nos propres déterminations sociales nous libère (Bourdieu, 1997). En fin de compte, on retrouve donc indirectement chez Bourdieu l'idée de Mannheim tant critiquée.

Parmi les défenseurs de l'approche des intellectuels sans-classe, l'un des plus directement impliqué est le sociologue américain Edward Shils (1958). D'après lui, l'activité intellectuelle porte à s'éloigner des préoccupations partagées de la société, ce qui produirait une forme d'aliénation des intellectuels. Ces derniers ne sont pas « contestataires », mais simplement « décalés » par rapport aux problèmes partagés de la société. Cette idée se retrouve déjà, en moins développée, chez d'autres auteurs. Durkheim (1898) note que l'instruction pour tous conduit à l'anomie sociale, car elle affaiblit les influences de la société et rend les individus plus différents les uns des autres. L'originalité de sa position est que cette relative libération des déterminismes sociaux n'a pas que des conséquences positives. L'idée d'une relative indépendance des intellectuels par rapport aux enjeux économiques et politiques est reprise par de nombreux auteurs, notamment Parsons (1969), Lipset (1959) et Dahrendorf (1953) ou Merton (1945). De même, le concept de « neutralité axiologique » qui éloigne le savant des intérêts et valeurs mondains est développé par Weber (1919) et plus encore par l'un de ses disciples Ahmad Sadri (1992), à partir de l'hypothèse d'une relative autonomie des intellectuels vis-à-vis du contexte social. Pour finir, Randall Collins (1998), dans sa théorie des grands changements intellectuels, conclut à une relative autonomie des professionnels de la pensée, même s'ils restent influencés par les événements et les débats intellectuels de leur époque.

Le cas des universitaires : les faits et les explications

En fin de compte, la catégorie des intellectuels est-elle une classe, une sous-classe ou une sans-classe ? Ce livre, qui restreint cette question aux universitaires, répond à partir de deux questions. Premièrement, pourquoi les universitaires ont des attitudes à l'apparence très différentes de celles des Français en général concernant la politique, l'économie et la religion ? Et deuxièmement, le fait qu'ils sont investis dans la recherche scientifique y est-il pour quelque chose ?

Avant de répondre à ces questions, il faut d'abord établir si ces attitudes sont bien différentes de celles de la population en général.

Le point de départ de notre ouvrage est un constat : les universitaires français, conformément à leur tradition historique, sont très attachés à la démarche scientifique, contestataires face à l'ordre économique et politique et fondamentalement athées. Le tableau 1.1 présente les opinions des universitaires français dans ces domaines, comparées à celles de la population française générale. Hormis les attitudes à l'égard de la science, où nous ne disposons pas d'un point de comparaison avec les Français en général, les autres dimensions – positionnement à gauche, anticapitalisme et athéisme – sont clairement surreprésentées chez les universitaires.

Tableau 1.1. Comparaisons des attitudes des universitaires et de la population française.

% des répondants	Attachement à la science	Hostilité au marché	Positionnement à gauche	Athéisme
Universitaires français	66	51	73	50
Population française	-	30	36	19

Les données sur les universitaires sont issues de notre enquête Opinions des académiques (2011) décrite au chapitre 2. Pour la population française, il s'agit de l'enquête Valeur menée en 2008 (EVS).

Conformément à l'idée de l'intellectuel « sans classe », nous envisageons tout simplement qu'il soit impossible de trouver des régularités, c'est-à-dire de liens statistiques entre les opinions des universitaires et leurs caractéristiques socio-économiques, telles que le revenu, l'âge, le sexe, et d'autres aspects plus spécifiques liés à leur métier. En ce sens, les opinions des universitaires seraient relativement indépendantes de leurs caractéristiques démographiques ou professionnelles. La seule régularité que l'on peut trouver, dans cette optique, est conceptuelle : le rapport à la science des universitaires pourrait influencer à la fois leur rapport à l'économie, à la politique et à la religion. La pratique de la science – l'instruction perpétuelle – remplacerait alors l'influence du contexte matériel dans lequel les universitaires évoluent. En un mot, ce serait l'accès à la « vérité scientifique » qui favoriserait le rejet de la droite, de l'économie de marché et de la religion.

Deuxièmement, en suivant l'idée des universitaires comme sous-classe, nous fournissons un modèle d'explication des opinions des intellectuels à

partir des caractéristiques qu'ils partagent avec d'autres groupes sociaux. Les universitaires sont principalement fonctionnaires ou salariés d'établissements publics, avec un revenu en général supérieur à la moyenne, fortement instruits, plus âgés que la moyenne et majoritairement de sexe masculin. Ces caractéristiques sont susceptibles d'expliquer leurs opinions. Pour cela, nous travaillons en parallèle avec des échantillons représentatifs de la population française et un échantillon d'environ 2 000 universitaires, afin de déterminer si les opinions de ces derniers ne se réduisent pas, au fond, à leur appartenance à des groupes sociaux particuliers.

Enfin, ce qui n'est pas expliqué par les deux thèses précédentes, constitue la spécificité des universitaires, c'est-à-dire ce qu'il reste à expliquer par leurs caractéristiques intrinsèques. Cela signifie qu'ils sont traités comme une « classe ».

Ces trois groupes d'explications constituent le fil conducteur des chapitres qui vont suivre. En effet, nous appliquons ce questionnement à différentes caractéristiques des universitaires. Par exemple, dans le chapitre 5 qui traite des opinions politiques chez les universitaires, nous nous demandons, premièrement, si les universitaires se distinguent politiquement notamment par des attitudes plus marquées à gauche, et deuxièmement, si ces attitudes peuvent s'expliquer à l'aune des trois perspectives décrites : le parcours propre aux universitaires (classe), des caractéristiques d'appartenance à une classe plus large (sous-classe), ou des spécificités idiosyncrasiques (sans-classe).

Mais avant de présenter les différentes dimensions des valeurs et opinions des universitaires, il est nécessaire de d'abord détailler notre enquête ainsi que les principales caractéristiques de nos observations.

Présentation de l'enquête

Ce chapitre s'attache à présenter notre enquête, à savoir son déroulement, la structure du questionnaire, les caractéristiques des répondants et sa comparaison avec la population des enseignants-chercheurs français. L'objectif est de s'assurer de la qualité de notre démarche et de notre échantillon de répondants afin d'être sûr que les enseignements retirés de l'analyse des réponses données permettent une montée en généralité à l'ensemble des universitaires français. Notre enquête est détaillée après un rappel sur la structuration du système français d'enseignement supérieur et de recherche.

Un bref panorama du système français d'enseignement supérieur et de recherche

Le système français d'enseignement supérieur et de recherche se caractérise par une triple dualité qui fait son originalité par rapport aux autres pays développés.

La première dualité concerne l'enseignement supérieur. Il existe en France deux grands types d'établissement d'enseignement supérieur. D'une part, les universités, y compris les instituts universitaires technologiques (IUT) accueillent la majeure partie des étudiants français. Le principe de base des universités est l'absence de sélection à son entrée, même s'il existe des dérogations plus ou moins utilisées. Ces établissements dépendent du Ministère de l'enseignement supérieur. D'autre part, certains établissements d'enseignement supérieur ont d'autres modalités de fonctionnement et en particulier de recrutement de leurs étudiants.

On trouve dans cette catégorie toutes les écoles spécifiques qui sont rattachées à différents ministères, par exemple les Écoles Normales Supérieures

(ENS) ou les Instituts d'Études Politiques (IEP) dépendent du ministère de l'enseignement supérieur quand beaucoup d'écoles d'ingénieur ou supérieures dépendent du ministère de l'industrie, de l'agriculture ou de la culture. Il y a également les écoles de commerces (les anciennes Écoles Supérieures de Commerce, ESC) qui, elles, dépendent généralement des Chambres de Commerce et d'industrie (CCI). On peut y rajouter les écoles privées rattachées à des groupes économiques spécialisés dans la formation initiale. Par contre, il faut exclure les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les lycées offrant des formations en Brevet Technique Supérieur (BTS) qui n'ont pas d'activité de recherche et qui ne sont donc pas des établissements d'enseignement et de recherche.

Chacune de ces différentes institutions mène sa propre politique en matière d'enseignement dans le cadre du contrôle par l'administration centrale pour pouvoir délivrer des diplômes nationaux, et sa propre politique en matière de recrutement et de gestion des enseignants-chercheurs. Par exemple, beaucoup d'enseignants-chercheurs des écoles d'ingénieur du ministère de l'industrie ne sont pas fonctionnaires et ont des contrats de travail relevant du droit privé.

La seconde dualité porte sur la recherche. D'un côté, il y a les enseignants-chercheurs qui sont censés avoir une activité d'enseignement et une activité de recherche. Ces activités se font au sein des universités ou de tout autre établissement d'enseignement supérieur tel que nous venons de les présenter. Il s'agit des maîtres de conférences et des professeurs. De l'autre côté, il y a les chercheurs qui sont censés se consacrer exclusivement à la recherche au sein des établissements de recherche. Dans les faits, beaucoup de chercheurs ont également une activité d'enseignement, même si elle est nettement moins importante en termes de temps que pour les enseignants-chercheurs. Il y a deux types d'établissement de recherche en France. Premièrement, les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) sont au nombre de huit : le centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), l'institut national d'études démographiques (INED), l'institut national de recherche agronomique (INRA), l'institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'institut de recherche pour le développement (IRD), l'institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ISTEA). Le second type d'établissement correspond aux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) à vocation scientifique, qui ont des activités de recherche comme notamment le bureau de recherche géologique et minière (BRGM), le commissariat à l'énergie atomique (CEA) ou le centre national d'études spatiales (CNES).

Bien évidemment, les laboratoires où s'effectue la recherche scientifique peuvent être liés exclusivement à un établissement d'enseignement ou à un établissement de recherche, mais ils peuvent également être communs aux deux types de structure. Dans ces unités mixtes de recherche (UMR), on retrouve donc à la fois des enseignants-chercheurs et des chercheurs aux statuts différents.

Enfin, la dernière dualité concerne le statut des enseignants-chercheurs et chercheurs. Il existe en effet dans chaque catégorie deux statuts hiérarchisés. Le statut inférieur est celui de maître de conférences dans les établissements d'enseignement et de chargé de recherche dans les établissements de recherche. Le statut supérieur est celui de professeur des universités (ou professeur) et de directeur de recherche⁶. Même si, en ce qui concerne les éléments constitutifs de la profession, ils font exactement la même chose, à savoir enseigner le même nombre d'heures, faire le même type de recherche et participer de la même manière à la gestion des établissements⁷, la hiérarchie se manifeste en termes de salaire, mais aussi et surtout dans les modalités de gestion des carrières. Si les professeurs et directeurs de recherche siègent dans les commissions de recrutement et d'avancement concernant les maîtres de conférences, l'inverse n'est pas vrai puisque seuls peuvent être partie prenante dans les décisions sur les professeurs et directeurs de recherche des personnes de statut équivalent. Cela se traduit notamment par le fait qu'au sein des universités les deux statuts forment deux corps électoraux distincts.

33

Par ailleurs, la dualité existe également dans la gestion des carrières des enseignants-chercheurs universitaires qui dépend du niveau local, par l'université de rattachement, et du niveau national, par le rattachement à une discipline représentée par une section au conseil national des universités (CNU).

En plus de ces deux statuts standards des enseignants-chercheurs et chercheurs, il y a des personnels de recherche contractuels comme les post-doctorants par exemple, il y a également des statuts publics spécifiques comme les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ou les lecteurs et les

-
6. En règle générale, c'est une fraction des maîtres de conférences qui devient par la suite professeur des universités et une fraction des chargés de recherche qui devient directeur. Les passages entre les deux existent et les matières universitaires héritées du droit, à savoir le droit privé, le droit public, l'histoire du droit, la science politique, la science économique et les sciences de gestion, ont un concours national d'agrégation pour obtenir le titre de professeur des universités qui est ouvert à tout docteur et n'est pas réservé aux maîtres de conférences.
 7. L'encadrement de thèse est également possible pour des maîtres de conférences sous la condition qu'ils aient une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

maîtres de langues étrangères au sein des universités⁸. Par ailleurs, les statuts varient fortement selon les établissements, entre établissements de recherche et ceux d'enseignement, et entre les différents établissements. Enfin, il y a également des fonctions de support à la recherche, principalement au sein des établissements des EPST comme les ingénieurs de recherche, qui peuvent être titulaires d'un doctorat et avoir une activité de publication scientifique.

Le déroulement de l'enquête

L'enquête a été menée sur Internet entre février et juillet 2011 auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs en poste en France. Plus précisément, le site Internet enregistrant les réponses des participants est resté disponible de février à juillet 2011. Sur l'ensemble de la période, nous avons contacté des associations scientifiques et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin d'assurer la plus large diffusion possible de l'enquête.

Ainsi au final, nous avons sollicité 10 établissements de recherche, du type du CNRS, les établissements publics commerciaux à vocation scientifique, toutes les universités françaises, 51 associations professionnelles et 189 établissements d'enseignement supérieur⁹, leur demandant de diffuser par e-mail l'annonce du questionnaire auprès de leurs membres ou employés¹⁰. Nous avons également contacté les 54 présidents des CNU. N'étaient informés

-
8. Dans les universités, il y a également des PRAG et des PRCE qui sont des enseignants du secondaire, respectivement agrégés et certifiés, qui sont détachés et enseignent à l'université. Leur statut ne comprend pas d'activité de recherche.
 9. La liste exhaustive des associations et des établissements et université contactés est disponible sur le site <http://academicopinions.wordpress.com/category/terrain/>
 10. Le mail de sollicitation était le suivant : « Cher(e) collègue, Dans le cadre de travaux sur les opinions, l'Institut d'Études Politiques (IEP) de l'Université de Grenoble organise une enquête nationale auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs en poste en France. Ce questionnaire en ligne, totalement anonyme, permet de collecter des informations dans un but exclusivement scientifique, et cherche à mieux connaître les opinions de cette population centrale pour la production intellectuelle d'un pays. De telles enquêtes existent dans d'autres pays (États-Unis, Canada, Allemagne). Aussi, des spécificités françaises comme la réaction aux réformes de la recherche et de l'enseignement supérieur ont été insérées dans ce questionnaire. Cela vous prendra environ 15 minutes. Le succès de cette enquête et sa fiabilité dépendent entièrement de votre coopération. Nous vous remercions de votre participation : <http://www.academic-opinions.org>. Les organisateurs. Pour tout commentaire ou question, vous pouvez contacter les responsables à l'adresse : academic.opinions@sciencespo-grenoble.fr Merci de faire circuler cet appel dans vos réseaux et toutes nos excuses pour les envois multiples. »

de l'existence du site, et donc de l'enquête, que les personnes appartenant aux réseaux des établissements de recherche, d'enseignement supérieur ou des sociétés savantes. Il est à noter que notre questionnaire est conçu pour l'ensemble des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'exception des filières médicales (médecine, odontologie et pharmacie) car les chercheurs y ont des spécificités statutaires et organisationnelles telles qu'il était impossible de les intégrer dans le questionnaire commun.

Le questionnaire auto-administré au travers du site Internet comportait sept grandes sections, collectant des informations sur le parcours scolaire et universitaire, sur des opinions variées, sur des simulations de choix, sur les opinions concernant les grandes réformes récentes du système d'enseignement supérieur et de recherche français, sur les orientations politiques, sur la situation actuelle et quelques éléments de carrière et d'expériences personnelles, et enfin sur les caractéristiques sociodémographiques du répondant¹¹. Le choix et l'intitulé des questions s'expliquent par les éléments que nous voulions connaître, nos présupposés théoriques, mais également une volonté de comparaison avec d'autres enquêtes sur des populations plus larges de manière à rendre possible la comparaison avec nos populations d'étude. C'est ainsi que nous avons repris un certain nombre de questions de la vague française de 2008 de l'*European Values Survey* (voir, pour une présentation de l'enquête, Bréchon et Galland, 2010).

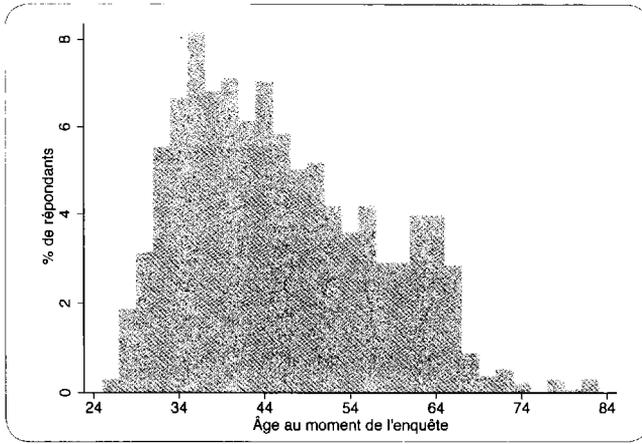
Au final, le questionnaire contient 71 questions et peut apparaître comme relativement long pour un questionnaire volontaire administré sur Internet. Cela peut expliquer la déperdition que nous avons connue. Si 1974 personnes ont commencé à remplir le questionnaire, environ 400 ne sont pas allées jusqu'au bout. Ces derniers n'ont pas été inclus dans les analyses qui vont suivre.

Description de l'échantillon

Parmi les répondants, 65 % sont des hommes. L'âge moyen s'établit à 45 ans et demi avec une amplitude de 25 à 86 ans (figure 2.1), l'âge médian s'établit à 44 ans.

11. Le questionnaire complet peut être téléchargé à l'adresse <http://academicsopinions.wordpress.com/questionnaire-pdf/>

Figure 2.1. Distribution des répondants à l'enquête « Opinions des académiques » par classe d'âge de 2 ans.

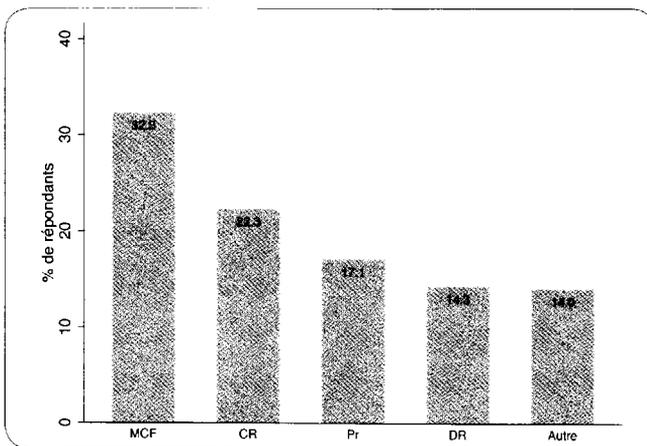


Source: *Opinions des académiques (2011)*.

Parmi les répondants, un petit tiers a le statut de maître de conférences (figure 2.2) qui est le plus fréquent. Ensuite, le statut de chargé de recherche correspond à plus de 20 % des répondants. Les professeurs représentent 17 % et les directeurs de recherche 14 %. Dans la catégorie « autre » on peut trouver les contractuels et vacataires exerçant dans les établissements d'enseignement, les ATER ou les maîtres de langues à l'université, ou encore les ingénieurs de recherche dans les établissements de recherche. Pour autant, une écrasante proportion de notre échantillon, 97 % pour être exact, détient un doctorat.

36

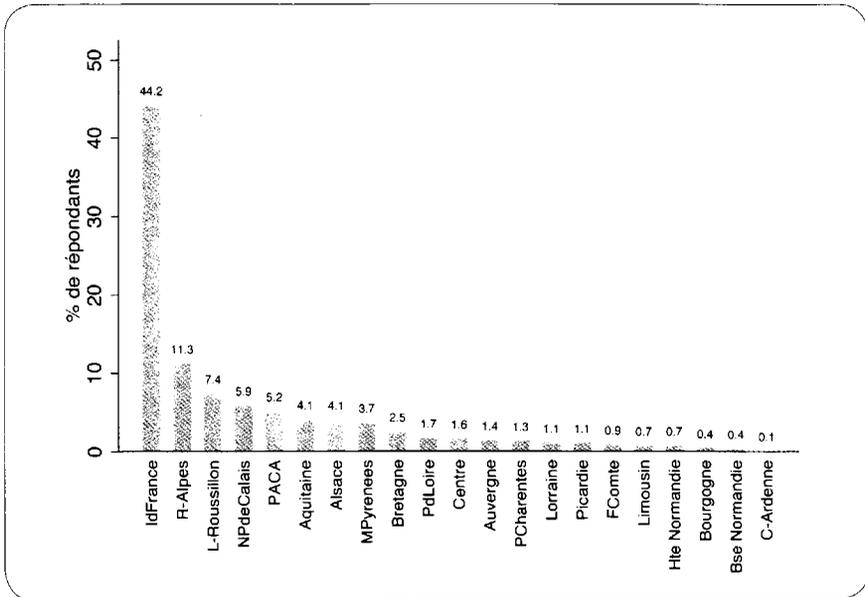
Figure 2.2. Statut professionnel des répondants à l'enquête « Opinions des académiques ».



Source: *Opinions des académiques (2011)*.

De plus, le lieu de résidence des répondants est relativement concentré (figure 2.3). Il s'agit non pas du lieu d'exercice de la profession, car cela aurait pu réduire le degré d'anonymat des déclarations, mais du département de résidence. Dit autrement, une personne peut habiter dans une région mais travailler dans une autre, comme c'est le cas des « turbos enseignants » suite à une nomination dans une autre université ou région que leur région d'origine.

Figure 2.3. Lieu de résidence des répondants à l'enquête « Opinions des académiques ».



Le lieu de résidence est défini par le département de résidence et non le lieu d'exercice de la profession.

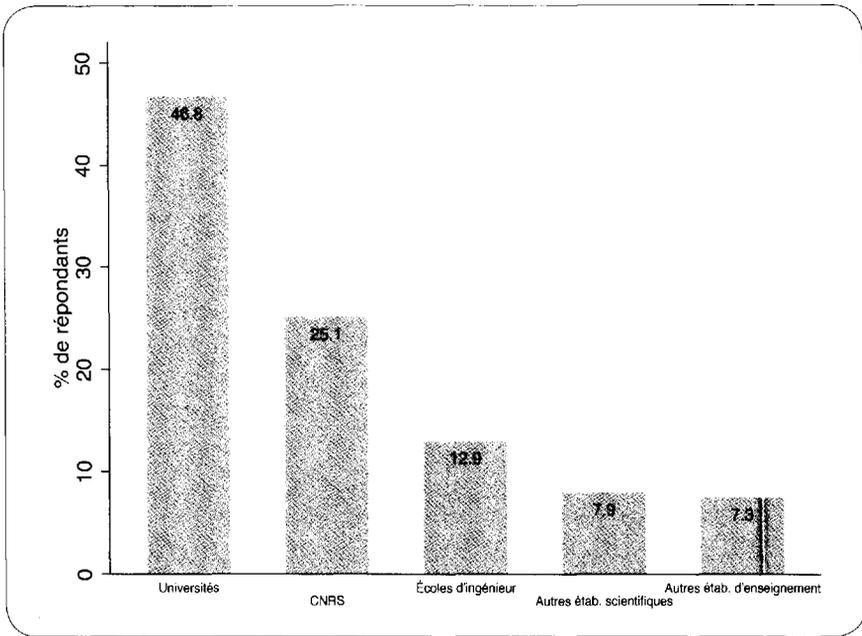
Source : Opinions des académiques (2011).

On observe que plus de 40 % des répondants résident en région parisienne et qu'ensuite ce sont les grandes régions universitaires que l'on retrouve plus fréquemment, par exemple Rhône-Alpes qui regroupe pas moins de sept universités et de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. À l'inverse, les régions avec peu d'établissements sont nettement moins représentées.

Concernant l'établissement de rattachement des répondants (figure 2.4), 47 % des répondants sont des enseignants-chercheurs de l'université, 13 % enseignent dans des écoles d'ingénieur et 7 % dans d'autres établissements comme les écoles de commerce ou les écoles nationales supérieures.

25 % des enquêtés sont des chercheurs CNRS et 8 % des chercheurs d'autres établissements de recherche comme l'INSERM (1,5 %) ou l'INRA (0,5 %). Il faut noter que tous les établissements publics scientifiques et techniques sont représentés puisque nous avons un répondant du Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES), un autre de l'ISTEA, un autre de l'IFSTTAR et trois répondants de l'INED.

Figure 2.4. Établissement d'exercice des répondants à l'enquête « Opinions des académiques ».

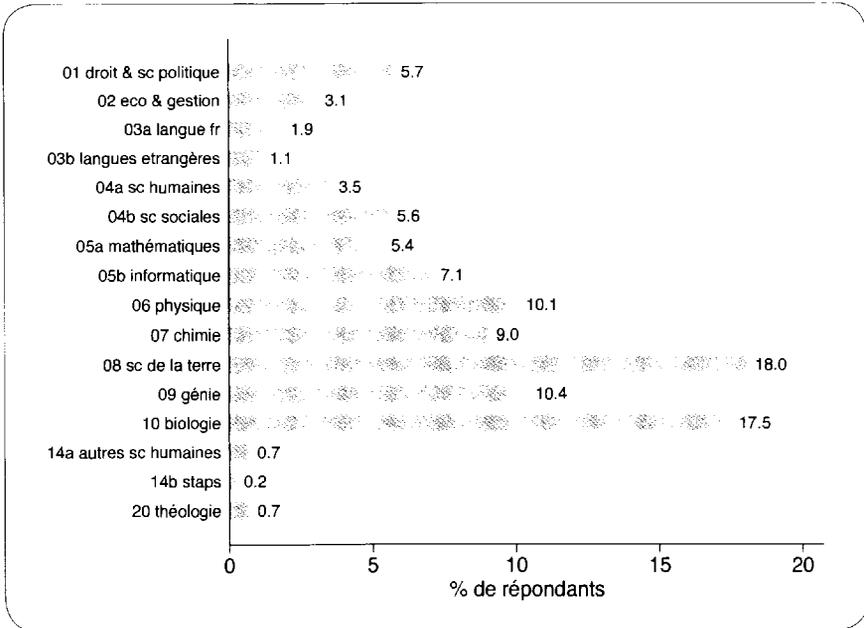


Source: *Opinions des académiques (2011)*.

Enfin, par domaine de recherche, nous pouvons distinguer deux distributions des répondants à partir de la définition des CNU¹². La première distribution est la plus agrégée et correspond aux groupes CNU (figure 2.5).

12. Nous avons choisi les CNU universitaires comme catégories de recherche car il s'agit des plus détaillées, notamment par rapport aux sections du CNRS et car elles sont largement connues parmi les enseignants-chercheurs français.

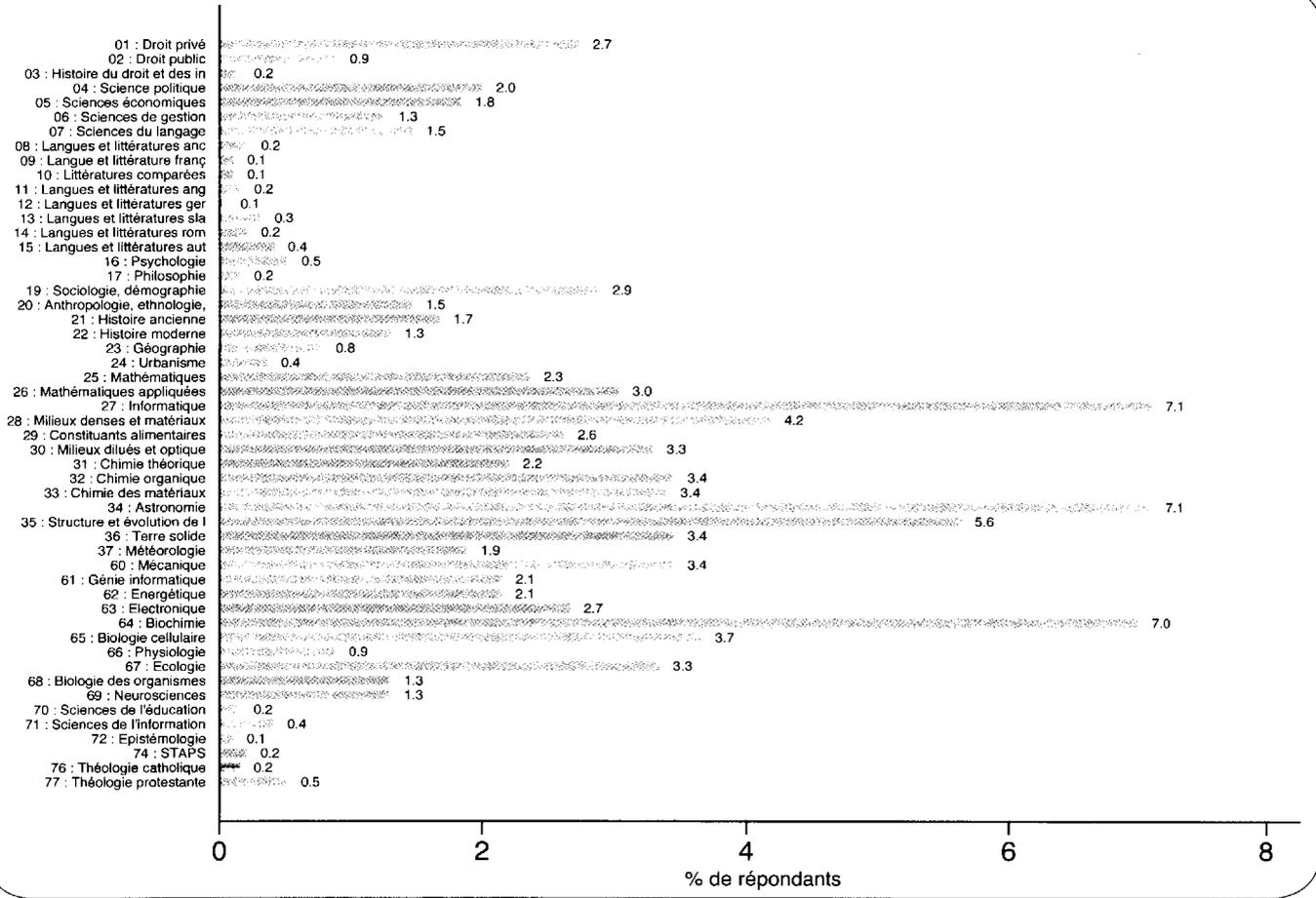
Figure 2.5. Distribution des répondants à l'enquête « Opinions des académiques » par groupes de discipline CNU.



Source: *Opinions des académiques* (2011).

Les sciences de la terre sont très présentes dans notre sous-population, ainsi que la biologie. Lorsqu'on détaille la distribution par section CNU (figure 2.6), nous observons que les domaines de recherche les plus présents sont l'informatique, l'astronomie et la biochimie, et qu'à l'inverse certains domaines sont peu présents comme certaines langues ou la philosophie. Cette difficulté de représentation disciplinaire n'est pas seulement due au nombre inégal des personnes concernées par discipline et à leur bonne volonté, mais aussi à une coopération inégale des associations professionnelles et des universités. Certaines associations ont diffusé avec zèle notre enquête, d'autres se sont limitées à un e-mail, d'autres encore n'ont pas répercuté notre information. Au final, sans surprise, les institutions, associations et établissements qui ont été les plus sensibles à ce type d'études nous ont permis d'avoir un grand nombre de répondants. Nous les en remercions encore une fois.

Figure 2.6. Distribution des répondants à l'enquête « Opinions des académiques » par domaine de recherche (CNU).



Comparaisons de notre échantillon avec quelques données sur les enseignants-chercheurs français

Compte tenu du mode de passation de notre questionnaire, il apparaît important de comparer les caractéristiques de notre échantillon de répondants de manière à savoir si cette sous-population s'éloigne ou non de la population générale des enseignants-chercheurs français. La limite principale de l'exercice tient au fait qu'on connaît peu de chose des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement et de recherche en dehors de l'université et du CNRS¹³. C'est pourquoi, plutôt que de chercher à obtenir une comparaison globale reposant sur des données peu fiables, nous proposons de comparer d'une part les universitaires ayant répondu à notre enquête avec les données disponibles portant sur les enseignants-chercheurs et, d'autre part, les membres du CNRS.

Comparaisons des universitaires

Nous nous intéressons uniquement aux universitaires de notre enquête et nous comparons leur répartition selon quatre caractéristiques : leur sexe, leur âge, leur statut et leur groupe CNU¹⁴. Le tableau 2.1 indique ainsi la proportion de femmes par statut parmi les universitaires de notre enquête et parmi les universitaires français pour les trois grands groupes disciplinaires. Les groupes disciplinaires présentés, à savoir « Droit, économie, gestion », « Lettres et sciences humaines » et « Sciences » correspondent à la catégorisation fournie par le ministère de l'éducation nationale à laquelle nous nous conformons.

-
13. En effet, il n'existe pas de données consolidées sur l'ensemble de la population mère du fait de la diversité des statuts. Par exemple, les informations sur les enseignants-chercheurs qui ne dépendent pas du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas détaillées et font l'objet d'estimations. Ainsi, l'« État des lieux de l'emploi scientifique » publié par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche donne des indications très agrégées reposant sur beaucoup d'évaluations *ad hoc*.
 14. Les informations sur les universitaires viennent de Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, « Note d'information enseignement supérieur et recherche » note 12.08, juillet 2012 et portent sur l'année universitaire 2010-2011 ; note téléchargeable sur le site internet du ministère.

Tableau 2.1. Proportion de femmes parmi les universitaires de l'enquête « Opinions des académiques » et parmi les universitaires français.

% de femmes	Maîtres de Conférences		Professeurs des Universités	
	Enquête	Population totale	Enquête	Population totale
Disciplines				
Droit, économie, gestion	61,9 %	43,0 %	23,5 %	21,4 %
Lettres et sciences humaines	59,2 %	53,6 %	40,0 %	33,4 %
Sciences	37,1 %	32,3 %	17,0 %	15,0 %
Ensemble	42,2 %	41,7 %	20,3 %	22,2 %

Sources : *Opinions des académiques (2011) pour l'enquête et MESR note 12.08 (2012) pour la population totale.*

Nous constatons que, pour toutes les catégories et les groupes disciplinaires retenus, la proportion de femmes est plus importante parmi nos enquêtés que parmi la population totale. Néanmoins, les différences entre les deux restent assez légères, sauf en ce qui concerne les maîtres de conférences en droit, économie et gestion, pour lesquelles notre enquête surreprésente considérablement le contingent féminin. Nous n'avons pas d'explication au fait que les femmes ont plus répondu à notre questionnaire que les hommes. Mais il faut savoir aussi que, comme nous les verrons au cours de cet ouvrage, les différences liées au sexe sont faibles, voire absentes, pour la plupart des attitudes.

Concernant l'âge, les maîtres de conférences ayant répondu à l'enquête sont plus jeunes que dans la population totale, et ce, pour les trois domaines. Pour les professeurs, il n'y a pas de différences pour le premier groupe disciplinaire, en revanche ils sont un peu plus âgés dans les deux dernières disciplines. Dans l'ensemble, il y a une légère surreprésentation des individus qui sont au début ou en fin de carrière.

**Tableau 2.2. Âge moyen parmi les universitaires de l'enquête
« Opinions des académiques » et les universitaires français.**

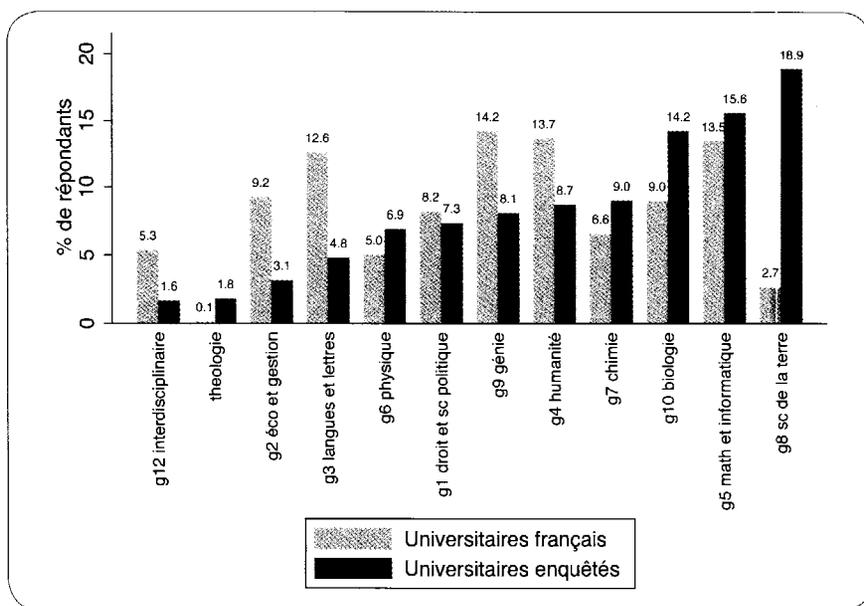
Discipline	Maîtres de Conférences		Professeurs des Universités	
	Enquête	Population totale	Enquête	Population totale
Droit, économie, gestion	40 ans et 2 mois	44 ans et 10 mois	50 ans et 10 mois	50 ans et 7 mois
Lettres et sciences humaines	44 ans et 11 mois	46 ans et 4 mois	59 ans	55 ans et 1 mois
Sciences	39 ans et 7 mois	42 ans et 2 mois	54 ans et 3 mois	50 ans et 9 mois
Ensemble	40 ans et 5 mois	43 ans et 10 mois	54 ans et 6 mois	52 ans et 1 mois

Sources: *Opinions des académiques (2011) pour l'enquête* et *MESR note 12.08 (2012) pour la population totale.*

La répartition par discipline (figure 2.7) indique plusieurs éléments. Le plus important est la surreprésentation des sciences de la terre dans notre sous-population des universitaires. Plus généralement, il y a une proportion plus forte des disciplines des sciences dures dans notre échantillon que dans la population générale, à l'exception du génie (groupe 9) mais dans des proportions qui restent limitées. À l'inverse, les sciences humaines et sociales sont sous-représentées dans notre échantillon.

Cette différence était prévisible. En dépit de la coopération des associations professionnelles des sciences sociales, nous pensons que ce sont principalement les universitaires et chercheurs dans les sciences naturelles qui ont été plus coopératifs, comparativement à ceux des sciences humaines et sociales. Ces derniers, plus habitués à étudier les gens, sont paradoxalement moins enclins à être un objet d'étude. Ceci est d'autant plus vrai que de nombreux spécialistes de sciences sociales sont plus méfiants à l'égard des enquêtes quantitatives. Fondamentalement, alors que dans les sciences naturelles, les chercheurs pouvaient avoir tendance à nous considérer comme « scientifiquement neutres », dans les sciences sociales les chercheurs connaissent davantage les clivages ou les courants, et, pour cette raison, se méfient aussi davantage. Cet aspect peut s'observer par le fait que les chercheurs en sciences sociales sont largement surreprésentés dans les e-mails que nous avons reçus pour contester certaines questions, ou pour se renseigner sur les objectifs de l'enquête. Cette attitude de méfiance explique probablement un taux de réponse relativement plus faible.

Figure 2.7. Répondants universitaires à l'enquête « Opinions des académiques » et universitaires français par domaine de recherche (groupes CNU).

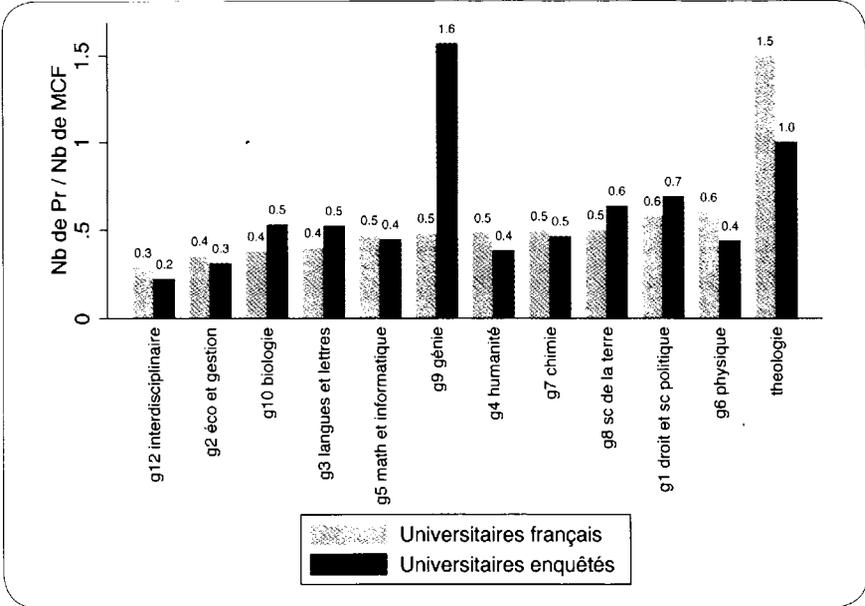


Source: *Opinions des académiques (2011) et MESR (note 12.08).*

Enfin dernier élément, la répartition entre les maîtres de conférences et les professeurs par discipline scientifique (figure 2.8). Le ratio entre nombre de professeurs et nombre de maîtres de conférences par discipline scientifique est donné pour notre échantillon et pour la population des universitaires français. À l'exception de la théologie, où les effectifs sont faibles, et du groupe 9 « génie et mécanique », les rapports sont à peu près similaires dans les deux populations.

À l'aune de ces comparaisons, il apparaît donc qu'au moins pour sa partie universitaire, notre échantillon ne souffre pas de biais systématique vis-à-vis de sa population de référence, et que l'on peut simplement constater une plus grande présence des sciences naturelles ou mathématiques comparativement aux sciences sociales et humaines et aux langues.

Figure 2.8. Ratios professeurs / maîtres de conférences pour les universitaires de l'enquête « Opinions des académiques » et les universitaires français par domaine de recherche (groupes CNU).



Lecture de la figure : en droit et sciences politiques, il y a 6 professeurs pour 10 maîtres de conférences universitaires, alors qu'il y en a 7 sur 10 dans notre enquête.

Source : Opinions des académiques (2011) et MESR (note 12.08).

Comparaisons des membres du CNRS

Pour la catégorie des chercheurs du CNRS, nous disposons de moins d'informations¹⁵. Nous allons comparer notre échantillon avec la population totale sur trois caractéristiques : le statut professionnel, le sexe et l'âge moyen.

Le tableau 2.3 détaille ces informations entre les deux populations. Concernant le statut, on observe que les directeurs de recherches sont un peu moins présents dans notre sous-population à l'inverse des chargés de recherche, plus présents. Mais l'écart n'est pas très important (de l'ordre de cinq points de pourcentage).

15. Les informations sur le personnel du CNRS proviennent de CNRS, « Bilan social 2011 », 2012; document téléchargeable sur le site internet du CNRS.

Tableau 2.3. Comparaisons des chercheurs CNRS de l'enquête « Opinions des académiques » et population totale.

Statuts	Répartition		Part des femmes		Âge moyen	
	Enquête	Population totale	Enquête	Population totale	Enquête	Population totale
Directeurs de recherches	36,5 %	41,7 %	33,9 %	26,0 %	54 ans et 2 mois	53 ans et 2 mois
Chargés de recherches	63,4 %	58,3 %	40,9 %	37,1 %	42 ans et 2 mois	42 ans et 7 mois
Ensemble	100 %	100 %	38,4 %	32,5 %	46 ans et 8 mois	47 ans

Sources : *Opinions des académiques (2011) pour l'enquête et CNRS « bilan social 2011 » pour la population totale.*

Concernant le genre, nous avons les mêmes résultats que chez les universitaires. Plus de femmes ont répondu au questionnaire comparativement à la population de référence, qu'il s'agisse de directrices de recherches ou de chargées de recherche.

Enfin, les écarts d'âge moyen sont très réduits : d'un an plus vieux parmi les directeurs de recherches de notre échantillon, cinq mois plus jeunes pour les chargés de recherche et quatre mois pour l'ensemble.

Au terme de cette présentation méthodologique de notre enquête, il apparaît donc que notre échantillon d'enseignants-chercheurs français ne souffre pas de biais très importants qui viendrait limiter la portée des conclusions que nous pouvons tirer de nos analyses. Il faut néanmoins noter que les sciences naturelles sont surreprésentées par rapport aux sciences sociales et que les femmes sont plus présentes dans notre enquête, par rapport à leur effectif réel dans l'université et la recherche. Si nous avons expliqué les raisons du premier biais, concernant la féminisation de notre échantillon nous n'avons pas d'explication particulière, d'autant que ce biais n'est pas présent dans les enquêtes en général¹⁶.

16. Plus précisément, cela dépend des enquêtes. Dans les enquêtes auto-administrées, les biais de représentations en fonction du sexe sont souvent assez importants et dépendent du sujet de l'enquête (Bréchon et Salomon, 2012). Il n'est pas exclu que notre enquête sur la profession intéresse davantage les femmes.

Pourquoi cette enquête ?

L'enquête que nous avons menée est le premier sondage de grande ampleur (1 500 répondants environ au final) qui a été mené en France concernant les valeurs des universitaires et scientifiques. À l'opposé, nous disposons de plusieurs enquêtes au sein d'une discipline particulière, mais elles portent généralement sur les conditions de travail ou sur les pratiques professionnelles (voir par exemple, Cuisinier *et al.*, 2006 pour les psychologues, ou Grossman, 2010 pour les politistes) et non sur les valeurs en général. En revanche, les études sur les valeurs scientifiques, politiques, économiques ou religieuses des universitaires existent, mais en général s'appuient sur des petits échantillons dans le cadre d'enquête qualitative ou sur des trajectoires exemplaires (Leymarie, 2001 ; Leclerc, 2003).

L'intérêt de produire une enquête de grande taille est de fournir un tableau général des grandes tendances de l'opinion au sein de cette population très spécifique. La comparaison entre les universitaires, qui de par leur métier se situent à la frontière de la connaissance scientifique, et les réponses que les Français en général ont fournies dans les enquêtes d'opinion récentes, permet de comprendre en quoi l'activité scientifique influence les opinions et valeurs.

Naturellement, l'outil méthodologique que nous utilisons, à savoir le questionnaire fermé sur un grand échantillon, a des avantages, mais aussi des inconvénients. Les questions posées ont été choisies afin de tester un certain nombre de théories, présentées dans cet ouvrage, et sont par conséquent nécessairement orientées vers cet objectif. Nous n'avons donc ni accès à un matériel plus élaboré de justification ou d'organisation de ces valeurs, ni d'informations précises sur nos répondants, hormis un ensemble de questions factuelles et descriptives dont une partie a été présentée dans ce chapitre. Un certain nombre d'informations sur leur parcours ou sur le milieu d'appartenance sont également absentes ; et ce, essentiellement pour des raisons d'administration et de longueur du questionnaire. L'essentiel de ce que nous pouvons fournir au lecteur, de par le matériel empirique dont nous disposons, réside dans des comparaisons avec l'opinion française ainsi que des associations entre différentes attitudes présentes chez les universitaires. Nous pouvons ainsi exploiter les liens statistiques entre les réponses à des questions différentes pour étudier les croyances ou les attitudes parmi la population étudiée.

Néanmoins, une difficulté majeure découle de l'établissement des causalités. S'agissant d'un sondage sur les valeurs, il est impossible de déterminer empiriquement si, par exemple, l'activité scientifique influence les valeurs

ou ce sont ces derniers qui inclinent les individus à embrasser une carrière scientifique. Ou encore, si d'autres valeurs, politiques par exemple, influencent à la fois l'une et l'autre. Ces problèmes, statistiquement qualifiés d'endogénéité, sont caractéristiques d'une enquête comme la nôtre. Au final, ce que nous pouvons offrir sont des informations sur la compatibilité entre, d'une part, différentes théories sur les attitudes des universitaires, et d'autre part, les relations statistiques que nous observons. Nous pourrions montrer ainsi que certaines théories sont fausses, mais nous ne pourrions pas prouver définitivement celles qui s'avéreront être cohérentes avec les observations, même si elles se trouvent être, par ce fait même, confirmées.

Au final et à partir des informations collectées dans notre enquête, nous montrerons dans les chapitres qui suivent comment les universitaires se positionnent sur des enjeux scientifiques, politiques, économiques et religieux et nous essayerons de comprendre les raisons de ces positionnements. Le chapitre suivant porte en particulier sur la relation des universitaires à la science.

Les universitaires et la science

Ce qui peut définir en tout premier lieu les universitaires, c'est leur attachement à la méthode scientifique. La « science » est aujourd'hui un terme communément utilisé pour indiquer un ensemble de disciplines qui créent de la connaissance à travers des méthodes spécifiques. Par exemple, l'astrologie n'est pas scientifique, alors que l'astronomie l'est. La différence entre les deux réside dans la façon dont les affirmations sont justifiées. Les justifications des énoncés scientifiques respectent une méthode particulière. Définir cette méthode consiste à se poser le problème appelé autrefois « de la démarcation », c'est-à-dire de la séparation entre science et non science. La définition de ce qu'est précisément la méthode scientifique reste encore l'objet de débats et un critère consensuel de démarcation n'a pas été établi. De nombreuses théories, principalement dans les sciences humaines, oscillent entre science et non science, selon le critère de démarcation retenu. Néanmoins, on peut identifier un certain nombre d'éléments sur lesquels la connaissance scientifique actuelle se base.

Il y a par exemple l'importance de l'« hypothèse nulle » à savoir l'hypothèse selon laquelle ce qui est observé se produit par hasard. Toute hypothèse scientifique doit être validée contre l'hypothèse nulle (Fischer, 1935). L'efficacité d'un médicament, d'une prière ou d'une thérapie, par exemple, doit être établie par rapport à un groupe témoin, c'est-à-dire un groupe à qui ce médicament, cette prière ou cette thérapie n'ont pas été administrés. L'hypothèse nulle est le fondement du test empirique, qui est un dispositif pour vérifier si une hypothèse est vraie ou fausse. De manière générale, une théorie a une dimension scientifique si elle se soumet à des tests empiriques et si elle fait dépendre sa véracité de ces tests.

Ce dispositif est, dans ses grandes lignes, ce qu'on appelle la méthode scientifique. Lorsqu'on affirme que les scientifiques croient à la science, cela

signifie qu'ils croient qu'on ne peut formuler des affirmations réellement fiables sur le monde qui nous entoure que si celles-ci ont passé le filtre de la méthode scientifique.

Il faut noter que toutes les disciplines universitaires ne sont pas « scientifiques » : une partie du droit, de la philosophie, des lettres, des langues et des mathématiques ne le sont pas, puisqu'elles ne se fondent pas sur une démarche empirique. Mais ces disciplines, notamment les mathématiques, fournissent souvent des outils que les sciences utilisent amplement.

Il est rare, aujourd'hui, qu'on ne croit pas du tout à la science. Mais pour au moins une partie de la population la science n'est pas l'unique voie pour connaître les vérités empiriques, voire elle n'est qu'une voie parmi tant d'autres. Cette position prend des formes plus ou moins sophistiquées. La version la plus naïve, et probablement peu assumée dans la sphère universitaire, consiste tout simplement à croire à des théories, indépendamment de leur véracité ou crédibilité scientifique. On peut croire à l'astronomie et à l'astrologie en même temps ou on peut garder des porte-bonheur parce qu'on a entendu dire qu'ils fonctionnent même si on n'y croit pas. Une version plus sophistiquée du scepticisme relatif vis-à-vis de la science est connue sous le nom de postmodernisme. Mais elle peut prendre plusieurs formes, comme le constructivisme (De Fornel et Lemieux, 2007), le relativisme (Boudon, 2008) ou le culturalisme (Rastier et Bouquet, 2002). Cette position consiste à rappeler que la méthode scientifique est une construction de l'esprit située à une certaine époque et dans certaines cultures, et que toute prétention hégémonique de celle-ci reviendrait à une forme d'impérialisme ethnocentrique (ou, selon l'épistémologie du point de vue, à une domination de classe ou de genre, voire Harding, 2004). Donner le monopole de la vérité à la science signifierait donner le pouvoir à ceux qui la représentent. Le postmodernisme s'oppose donc au naturalisme (ou, de façon plus péjorative, au scientisme) qui considère que la connaissance doit se développer sur le modèle des sciences de la nature.

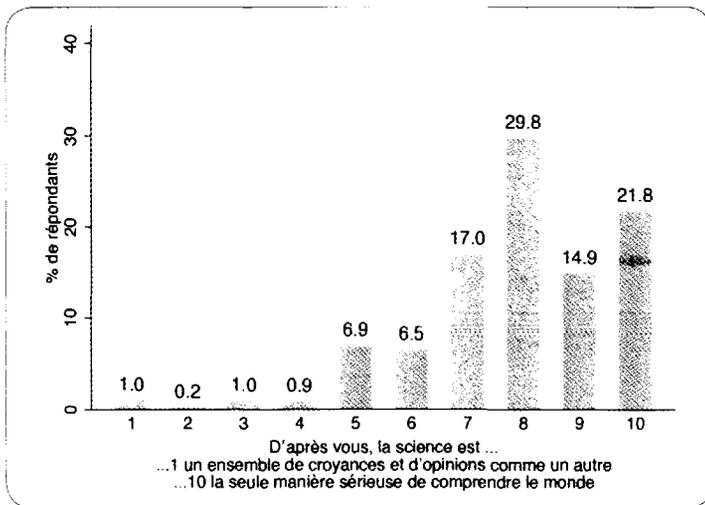
Ce chapitre analyse la relation des universitaires français à la science. Il ne nous sera pas possible de dire s'ils croient plus ou moins à la science que les non universitaires, car, à regret, aucune question suffisamment précise sur l'opposition naturalisme/postmodernisme n'a été posée à un échantillon représentatif de la population française. En France, des enquêtes d'opinion sur le rapport à la science des Français ont bien été menées de 1972 à 2001, à l'initiative du CEVIPOF. Les questions posées, cependant, sont plus centrées sur les conséquences sociales de la science que sur le rapport à la vérité scientifique. Pour autant, elles nous informent que la confiance des Français

dans la science était, en 2001, de 88 %¹⁷. La science jouit donc d'une certaine estime dans l'opinion, peut-être pas moindre que chez les universitaires. Mais ce qui caractérise ces derniers est leur contact avec la pratique scientifique et, probablement, des opinions plus élaborées sur la vérité scientifique. Ce chapitre est centré sur ce rapport des universitaires à la science, selon les disciplines exercées et d'autres aspects de l'activité universitaire.

Naturalisme *versus* postmodernisme

Pour mesurer la confiance en la science des universitaires, nous leur avons demandé de se situer sur une échelle en 10 points, dans laquelle 1 signifiait « la science est un ensemble de croyances et d'opinions comme un autre » et 10 signifiait « la science est la seule manière sérieuse de comprendre le monde ». Par convention, nous allons appeler « naturalisme » la position 10 et « postmodernisme » la position qui correspond à 1. La distribution des réponses représentée dans la figure 3.1 est, sans surprise, asymétrique vers la position la plus naturaliste (droite du graphique).

Figure 3.1. Naturalistes et postmodernes parmi les universitaires.



Plus le répondant se rapproche de 1, plus nous considérons la réponse comme postmoderne et plus le répondant se rapproche de 10, plus nous la considérons comme naturaliste.

Source : Opinions des académiques (2011).

17. La question était « Avez-vous confiance ou pas confiance dans la science ». Les répondants avaient quatre catégories de réponses allant de « très confiance » à « pas confiance du tout ». 88 % des Français avaient confiance ou très confiance en la science.

Néanmoins, tous les répondants ne partagent pas cette position. Le tableau 3.1 nous renseigne sur les différences concernant le débat naturalisme/postmodernisme entre les disciplines.

Tableau 3.1. Attitudes à l'égard de la science par discipline.

Disciplines	Moyenne des réponses*	Écart-type des réponses*	Part de postmodernes**	Nb d'observations
Astronomie	8,39	0,12	5 %	130
Physique	8,37	0,11	5 %	183
Biochimie	8,35	0,13	6 %	127
Biologie	8,13	0,11	5 %	190
Sciences de la terre	8,12	0,11	7 %	190
Chimie	8,07	0,12	8 %	166
Mathématiques	8,04	0,19	13 %	93
Informatique	7,93	0,15	8 %	123
Ensemble	7,91	0,04	10 %	1762
Mécanique et génie	7,78	0,12	9 %	181
Science politique	7,61	0,38	18 %	33
Anthropologie & ethnographie	7,46	0,56	33 %	24
Langues & littérature	7,40	0,32	23 %	30
Droit	7,26	0,30	20 %	54
Histoire	7,25	0,26	17 %	53
Géographie & urbanisme	7,14	0,33	14 %	21
Économie & gestion	7,00	0,31	19 %	54
Sociologie & démographie	6,80	0,29	24 %	45
Autres sciences humaines	6,59	0,29	23 %	39
Sciences du langage	6,58	0,48	23 %	26

*La moyenne et l'écart-type obtenus à partir de la question « D'après vous, la science est 1 un ensemble de croyances et d'opinions comme un autre ; 10 la seule manière sérieuse de comprendre le monde. Donnez votre opinion sur une échelle de 1 à 10, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement. »

**Les postmodernes sont ceux qui ont répondu de 1 à 5 à la question, alors que de 6 à 10 ils sont considérés comme naturalistes.

Source: *Opinions des académiques (2011)*.

La première colonne du tableau, qui présente les moyennes par discipline, permet de distinguer assez clairement les sciences de la nature et les sciences humaines. Dans toutes les sciences de la nature, la moyenne des réponses se situe au-dessus de 8. Un peu plus bas, les mathématiciens, les informaticiens et les ingénieurs restent autour de la moyenne générale des universitaires français qui est à 7,9. À l'intérieur des sciences de la nature, il y a également une différence entre les sciences de la vie (chimie, biologie et sciences de la terre) et les sciences de la nature traditionnelles (physique et astronomie). C'est dans ces deux dernières que la moyenne de naturalisme est la plus élevée.

Les sciences humaines sont, en revanche, toutes en dessous de la moyenne. Parmi elles, ce ne sont pas les disciplines non empiriques qui sont le plus postmodernes, puisque les disciplines littéraires et le droit sont parmi les plus acquises à la méthode scientifique. Au contraire, le rejet du naturalisme est surtout présent dans les sciences du langage et la sociologie¹⁸.

Le classement à partir des écart-types est également intéressant, dans la mesure où il indique la diversité des réponses données à l'intérieur des disciplines. Plus l'écart type est grand, et plus les réponses sont hétérogènes. Encore une fois, dans les sciences de la nature il y a un certain consensus, alors que dans les sciences humaines les divergences d'opinion sont beaucoup plus grandes. Les différences les plus importantes se trouvent en anthropologie et dans les sciences du langage. Cela est peu surprenant, dans la mesure où les deux disciplines incluent des recherches à la fois très proches des sciences de la nature (notamment l'approche évolutionniste en anthropologie et la linguistique chomskyenne), et une approche beaucoup plus postmoderne (tels que le culturalisme en anthropologie, et le structuralisme dans les sciences du langage). À la troisième place, la science politique apparaît aussi emplies de désaccords sur les conceptions scientifiques.

Enfin, le pourcentage de postmodernes regroupe la proportion des répondants qui se sont placés entre 1 et 5 dans chaque discipline. Il y en a plus en mathématiques que dans les sciences de la nature, mais surtout il y en a beaucoup dans les sciences humaines, en particulier en anthropologie, ou un universitaire sur trois est postmoderne, et en sociologie (environ un sur quatre).

18. La catégorie des « autres sciences humaines » regroupe les disciplines où l'on a eu le moins de réponses (philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et de l'information, STAPS et théologie). On ne peut donc pas réellement interpréter la moyenne, étant donné la diversité des disciplines. Par exemple, les 10 psychologues de l'échantillon ont une moyenne de 7,1, alors que, sans surprise, les 13 théologiens croient fort peu à la science (moyenne de 5,4).

Il semble donc que la perception de la science varie fortement d'une discipline à l'autre. Si ces différences se structurent avant tout sur l'opposition générale entre sciences de la nature et sciences de l'homme, on observe également des différences assez fortes à l'intérieur de ces deux catégories.

Au-delà des disciplines, nous n'observons pas de différences notables selon le sexe, le lieu de naissance (en France ou à l'étranger) ou l'âge, hormis le fait que l'âge moyen est particulièrement élevé parmi les répondants qui ont choisi les options les plus postmodernes (réponses 1 et 2), puisque la moyenne est de 54 ans, dans un échantillon qui a 46 ans en moyenne. Néanmoins, cela ne concerne que 14 répondants et il est impossible d'en faire une règle. Une différence est remarquable entre les statuts de chercheurs (CNRS et autres établissements de recherche) et d'enseignants-chercheurs (universités et autres établissements supérieurs), les premiers étant plus naturalistes (8,2 contre 7,8). On pourrait penser que cette différence découle du fait que la proportion de chercheurs est beaucoup plus grande dans les sciences naturelles que dans les sciences de l'homme. Mais, en fait, les chercheurs sont plus naturalistes aussi bien dans les sciences sociales (8,1 contre 7,7) que dans les sciences naturelles (8,2 contre 7,8). De la même façon, ceux qui ont les revenus les plus faibles ainsi que ceux qui refusent d'indiquer leur revenu sont moins naturalistes, avec des moyennes de 7,7. Cela se recoupe avec le fait que les non titulaires, qui constituent 8 % de notre échantillon, sont plus postmodernes que les titulaires (7,5 contre 8).

Les maîtres à penser

Pour avoir des idées plus précises sur l'orientation scientifique des universitaires, nous avons posé la question suivante : « Pouvez-vous citer un auteur classique de votre discipline qui a eu une influence intellectuelle déterminante sur vos recherches ? ¹⁹ » Deux enseignements principaux émergent. Premièrement, il y a très peu d'homogénéité dans les réponses. La situation est plus proche de celle où chaque répondant aurait son propre maître, que de celle où tous, du moins à l'intérieur de chaque discipline, auraient un même maître. En tout, parmi les 1 273 universitaires ayant répondu à la question, quasiment 1 000 maîtres à penser différents ont été cités.

19. Cette question a connu un nombre très élevé de non-réponses (environ 36%). Cela suggère que beaucoup d'universitaires n'ont pas un auteur de référence. Soit parce qu'ils en ont plusieurs, soit parce qu'ils n'en ont aucun.

Deuxièmement, les « auteurs classiques » cités sont, la plupart du temps, des auteurs méconnus du grand public, même s'ils sont généralement très importants pour leur discipline.

Tableau 3.2. Dispersion des nominations des maîtres à penser.

Disciplines	Dispersion*	Nombre de réponses	Auteur le plus cité dans la discipline (Nb de citations)
Sociologie & démographie	61 %	46	E. Goffman (8)
Physique	64 %	120	C. Cohen-Tannoudji (11)
Anthropologie ethnographie	65 %	26	A. Leroi-Gourhan (6)
Science politique	68 %	31	M. Weber (5)
Biologie	77 %	146	C. Darwin (14)
Sciences du langage	77 %	26	N. Chomsky (3)
Histoire	77 %	48	F. Braudel (4)
Astronomie	80 %	85	H. Reeves (5)
Chimie	84 %	106	P.-G. de Gennes (6)
Biochimie	84 %	89	J. Monod (6)
Sciences de la terre	84 %	140	A. Wegener (4)
Mathématiques	85 %	68	A. Grothendieck (5)
Informatique	87 %	92	<i>Pas d'auteur cité prioritairement</i>
Économie & gestion	89 %	46	<i>Pas d'auteur cité prioritairement</i>
Mécanique et génie	93 %	128	<i>Pas d'auteur cité prioritairement</i>
Droit	94 %	32	<i>Pas d'auteur cité prioritairement</i>
Géographie & urbanisme	95 %	20	<i>Pas d'auteur cité prioritairement</i>
Langues & littérature	100 %	24	<i>Pas d'auteur cité prioritairement</i>

La dispersion par discipline est définie comme le nombre d'auteurs différents cités, divisé par le nombre de répondants, multiplié par 100. Plus l'indicateur est proche de 100, plus chaque répondant de la discipline a cité un auteur différent. Plus il est proche de 0, plus la discipline est concentrée autour d'un petit nombre d'auteurs. La réponse est obtenue avec la question : « Pouvez-vous citer un auteur classique de votre discipline qui a eu une influence intellectuelle déterminante sur vos recherches ? »

Source : Opinions des académiques (2011).

Nous avons classé les disciplines (tableau 3.2) en fonction de la dispersion des réponses autour des auteurs²⁰. Lorsque l'indicateur est proche de 100 cela signifie que chaque répondant a cité un auteur différent. Plus il est proche de 1, plus la discipline est concentrée autour d'un petit nombre

20. La dispersion par discipline est définie comme le nombre d'auteurs différents cités, divisé par le nombre de réponses, multiplié par 100.

d'auteurs. Le classement met en évidence la forte hétérogénéité des réponses (la dispersion va de 61 % à 100 %), mais souligne également des différences selon les disciplines. Les disciplines les plus concentrées sont la sociologie, l'anthropologie, la science politique et la physique. À l'inverse, les plus dispersées sont la littérature, la géographie, le droit et la mécanique et le génie. Le tableau montre qu'on ne peut pas différencier les disciplines entre sciences de la nature ou de l'homme. Le fait que ce sont plutôt des sciences humaines qui se trouvent aux extrêmes est probablement dû à leurs effectifs plus faibles, qui augmentent les chances d'avoir des distributions plus extrêmes. En revanche, les disciplines non empiriques (lettres, droit, mathématiques) ou plus appliquées (génie et informatique), tendent à être plus dispersées que les autres.

Le tableau offre également une indication des auteurs les plus cités par discipline. Il s'agit, bien sûr, d'une information à prendre avec précaution, étant donné la faiblesse du nombre de personnes qui ont répondu par discipline. Il faut noter que dans les disciplines où il y a la plus grande dispersion, aucun auteur ne se dégage : aucun maître à penser n'a reçu plus de deux suffrages.

En sociologie (et démographie), le plus choisi est Erving Goffman, sociologue américain du milieu du xx^e siècle. Il est considéré parfois comme appartenant au courant de l'interactionnisme symbolique. Mais surtout, il est connu pour sa microsociologie et son étude des relations entre individus dans des situations courantes de la vie. À noter que les sociologues français les plus connus, tels Durkheim ou Bourdieu, sont également cités, mais dans une proportion moindre. La physique est un cas intéressant. Elle est relativement concentrée, et le plus cité est le prix Nobel Claude Cohen-Tannoudji. Spécialiste de physique quantique et atomique, il a une carrière extrêmement titrée : ancien normalien, agrégé de sciences physiques, il a enseigné trente ans au Collège de France. Il est même, depuis peu, grand officier de la légion d'honneur. Ce type de profil, qui se caractérise par un ancrage notabiliaire en France, et un écho intellectuel international, est très prisé par les physiciens. Parmi les six « maîtres » les plus cités en physique, quatre partagent ces deux caractéristiques. Ce qui montre que, bien que la physique soit une discipline sans nationalité, les frontières nationales jouent tout de même un rôle dans les vocations et les intérêts que ces grands auteurs peuvent éveiller. En anthropologie et ethnographie, le plus populaire est l'ethnologue et archéologue français du xx^e siècle André Leroi-Gourhan, spécialiste des cultures techniques des sociétés, en particulier de la préhistoire. Comme précédemment, cet auteur a un parcours très lié au contexte français, avec l'entrée au Collège

de France et des reconnaissances également pour son activité de résistant pendant la guerre, tout en ayant une influence qui outrepassa largement les frontières du pays. En science politique, c'est Max Weber, sociologue, historien et économiste allemand du début du ^{xx}^e siècle, qui est le plus cité. Curieusement, il ne s'agit pas d'un politiste. Mais cela est probablement dû au caractère relativement récent de la science politique. Weber peut être largement considéré comme un précurseur, à cause notamment de sa théorie de l'État et de la légitimité politique. Plus surprenant, par contre, a été de trouver en second un autre sociologue, Pierre Bourdieu. La science politique est, relativement à d'autres disciplines, plutôt concentrée, mais souvent sur des auteurs issus d'autres disciplines. Cela renvoie aux problèmes que connaît la science politique française d'autonomisation institutionnelle par rapport aux autres disciplines, en particulier la sociologie, l'histoire et le droit. Les biologistes, sans surprise et loin devant tout autre auteur, ont choisi Charles Darwin, père de la théorie de l'évolution. Cela confirme la place de plus en plus importante de cette théorie dans la biologie contemporaine. En science du langage, c'est Noam Chomsky qui l'emporte. C'est l'un des rares intellectuels engagés cité dans notre échantillon. Néanmoins, puisque son engagement n'était en rien lié à sa théorie de la langue et qu'il n'est cité que par des linguistes, il est probable qu'il a été choisi pour sa théorie de la langue, et non pour son engagement politique. Il faut noter que le choix des linguistes est particulièrement difficile à déterminer du fait de leur petit nombre. En histoire, le plus cité est Fernand Braudel, ce qui traduit le poids de l'école des Annales dans les sciences historiques françaises. Parmi les astronomes émerge Hubert Reeves, astrophysicien québécois mais établi en France, dont la particularité est d'avoir eu une grande activité de vulgarisation et de diffusion de l'astronomie auprès du grand public au travers de nombreux livres et participations médiatiques. D'ailleurs, quasiment l'intégralité des personnes qui le citent a obtenu leur doctorat après 1990, quand ses livres étaient déjà bien connus. Les chimistes, eux, ont choisi le physicien et prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes, qui est également cité parmi les physiciens. Cette duplicité s'explique par le fait que ses travaux sont à la frontière entre la physique et la chimie. Par opposition, les biochimistes font un choix plus classique avec Jacques Monod, prix Nobel français dans les années 1960 pour ses travaux dans la génétique. Largement couvert d'honneurs, il écrit également un livre de vulgarisation, *le hasard et la nécessité*, qui a eu un succès important. Dans les sciences de la terre, c'est Alfred Wegener, climatologue allemand du début du ^{xx}^e siècle et auteur d'une célèbre théorie sur la dérive des continents, qui a été le plus cité. Enfin, le mathématicien le plus choisi est la médaille

Fields 1966, Alexandre Grothendieck. Pour l'anecdote, ce personnage, engagé dans des mouvements contestataires, fit un passage éclair au Collège de France, et choisit, à la surprise générale, de donner un cours intitulé « Faut-il continuer la recherche scientifique ? » en soulignant les effets pervers de la science, en particulier concernant l'écologie. Ces effets négatifs sont « inhérents à la science telle qu'elle est définie par la pratique des derniers siècles, telle qu'elle s'est développée depuis le début des sciences exactes. Je pense qu'elle est inhérente à la méthode même de ces sciences ». Voici donc le cas d'un mathématicien qui a une mauvaise opinion de la science. Naturellement, s'agissant d'un seul cas, cela ne permet de rien conclure sur le lien entre mathématiques et critiques de la science, même si force est de constater que les mathématiques elles-mêmes ne sont pas visées directement par la critique de Grothendieck.

Ce tour d'horizon met en évidence les caractéristiques des auteurs classiques de la recherche scientifique en France. Il s'agit le plus souvent d'un universitaire ayant une influence internationale, mais qui a construit l'essentiel de sa carrière en France. L'influence que les grands scientifiques peuvent exercer sur les générations futures correspond largement à une logique nationale. Ceci n'est probablement pas dû à des questions linguistiques, puisque ce profil est surtout présent dans les disciplines où la langue est largement moins importante que le « chiffre », comme la physique, l'astronomie, les mathématiques, la chimie ou la biochimie. En revanche, ces auteurs ont tous une forte renommée internationale, souvent, quand la discipline le permet, accompagnée d'importantes distinctions, comme le prix Nobel ou la médaille Fields. Il s'agit donc du « champion qui représente la France ». Il faut remarquer que les auteurs classiques étrangers les plus cités, à l'exception de Chomsky et Goffman, sont souvent des auteurs anciens, et nés au XIX^e siècle.

Toutes disciplines confondues, la liste des auteurs classiques les plus cités est indiquée ci-dessous (tableau 3.3). Les effectifs étant plus grands dans les sciences naturelles, c'est dans celles-ci qu'il y a le plus de représentants. De la même manière, les auteurs qui sont nommés dans plusieurs disciplines comme K. Marx ou M. Foucault apparaissent dans le classement.

L'un des intérêts principaux de la question sur les auteurs classiques est de vérifier s'il y a concordance entre la question qui mesure le naturalisme et le postmodernisme, d'une part, et les auteurs qui ont été choisis, d'autre part. Bien entendu, l'exercice à ses limites, compte tenu du faible nombre de réponses par auteur. Néanmoins, à titre indicatif, il permet de voir si le positionnement sur naturalisme et postmodernisme est bien associé à des

auteurs naturalistes ou postmodernes. La figure 3.2 indique la moyenne des réponses à la question sur la science opposant naturalisme et postmodernisme pour chacun des principaux auteurs cités. L'écart-type permet de saisir l'homogénéité de ses réponses associées à chaque auteur.

Tableau 3.3. Les auteurs classiques les plus cités.

Auteur	Disciplines de recherche où il est cité	Nb de citations
Charles Darwin	Biologie, Sciences de la terre	16
Albert Einstein	Physique, Astronomie, Génie	13
Pierre-Gilles de Gennes	Physique, Chimie, Biochimie	13
Claude Cohen-Tannoudji	Physique	11
Pierre Bourdieu	Sociologie, Science Politique, Anthropologie, STAPS	11
Jacques Monod	Biologie, Biochimie	10
Erving Goffman	Sociologie, Science Politique	9
Richard Feynman	Physique, Astronomie, Génie	9
François Jacob	Biologie, Biochimie	8
Émile Durkheim	Sociologie, Science Politique, Histoire	7
Max Weber	Sociologie, Science Politique	7
Michel Foucault	Sociologie, Science Politique, Économie, Linguistique, Littérature, STAPS	7
Fernand Braudel	Histoire, Littérature	6
Henri Poincaré	Mathématiques, Physique, Astronomie, Génie	6
Hubert Reeves	Astronomie	6
Karl Marx	Sociologie, Science Politique, Droit, Anthropologie, Histoire	6
Louis Pasteur	Biologie, Biochimie	6
Marie Curie	Physique, Chimie, Biologie	6
A. Leroi-Gourhan	Anthropologie	6

La réponse est obtenue avec la question : « Pouvez-vous citer un auteur classique de votre discipline qui a eu une influence intellectuelle déterminante sur vos recherches ? ». Seuls les auteurs cités plus de 5 fois ont été retenus.

Source : Opinions des académiques (2011).

Sans surprise, les auteurs issus des sciences de la nature correspondent aux moyennes les plus élevées, alors que ceux issus des sciences humaines représentent des répondants plus sceptiques vis-à-vis de la science. En outre, il est intéressant de détailler les différences parmi les auteurs des sciences humaines. Celui dont les admirateurs sont le plus naturalistes est Émile

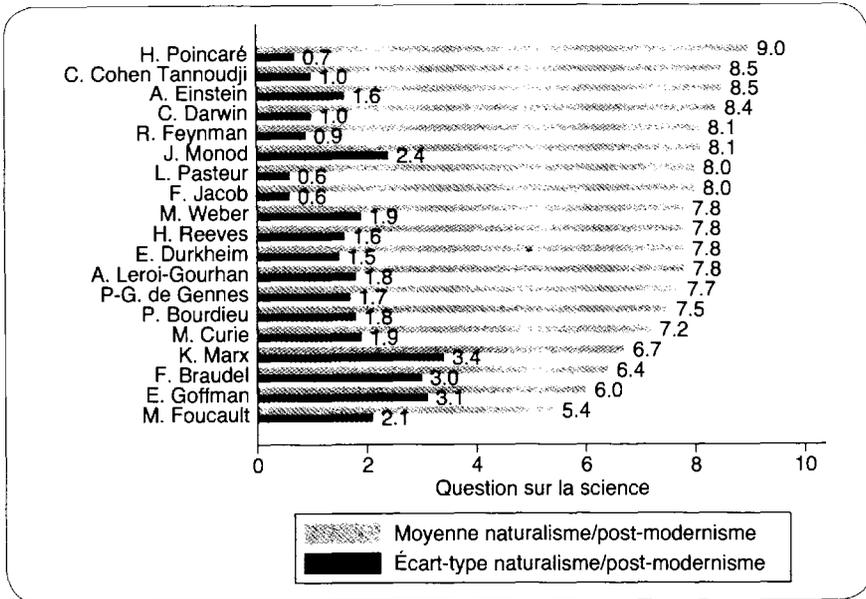
Durkheim, qui était un sociologue positiviste dont l'ambition était de faire de la sociologie une véritable science, à l'instar des sciences de la nature. Ses élèves, donc, semblent bien en cohérence avec cette ambition. Leroi-Gourhan, issu de l'école durkheimienne, affiche la même moyenne. À l'inverse, Michel Foucault qui a théorisé l'idée selon laquelle toute forme de savoir était le résultat d'une lutte de pouvoir entre l'institution et l'individu, est l'auteur qui a les fans les plus postmodernes. Ici encore, Foucault peut être conçu comme l'un des plus illustres penseurs postmodernes. De la même manière, les scores plus élevés pour Bourdieu et Marx que pour Goffman ne surprendront pas les lecteurs de ces auteurs. La question sur la science mesure donc plutôt bien l'opposition entre naturalisme et postmodernisme au sein des sciences sociales et humaines.

Un deuxième lien peut être proposé entre les auteurs classiques et le rapport à la science. Il s'agit de la clarté du message de l'auteur à propos du statut de la science. Il est indiqué par la dispersion des réponses sur la question sur la science mesurée par l'écart-type. Lorsque l'écart-type est élevé, cela signifie que les répondants qui ont cité un même auteur ont donné des réponses plus différentes à cette question. En revanche lorsqu'il est faible, il y a un assez grand consensus parmi les répondants citant cet auteur.

60

Encore une fois, le consensus sur la science est relativement fort parmi ceux qui nomment des auteurs classiques issus des sciences de la nature. Parmi les sciences humaines, les auteurs dont les positions sont les plus marquées à l'égard de la science, Durkheim et Foucault cités ci-dessus, ont des écarts-types relativement faibles, ce qui signifie que leurs positions scientifiques font consensus parmi ceux qui les citent. En revanche, d'autres auteurs, en particulier Karl Marx, ne semblent pas délivrer de messages très clairs à propos de l'attitude vis-à-vis de la science. Il faut dire qu'en bon hégélien, il considérait sa dialectique comme une science, voire la science par excellence, même si elle ne se conformait pas du tout à la méthode scientifique standard. Il y a donc, chez Marx, une ambiguïté sur ce que l'on entend par « science » et il n'est pas étonnant que les marxistes n'aient pas une position claire et unifiée sur cette question.

Figure 3.2. Tendance et dispersion autour de l'opposition naturalisme/postmodernisme par auteur cité.



Moyennes et écart-type des réponses à la question « D'après vous, la science est 1 un ensemble de croyances et d'opinions comme un autre (réponse postmoderne); 10 la seule manière sérieuse de comprendre le monde (réponse naturaliste). Donnez votre opinion sur une échelle de 1 à 10, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement. », et ce, par auteur cité.

Source : *Opinions des académiques* (2011).

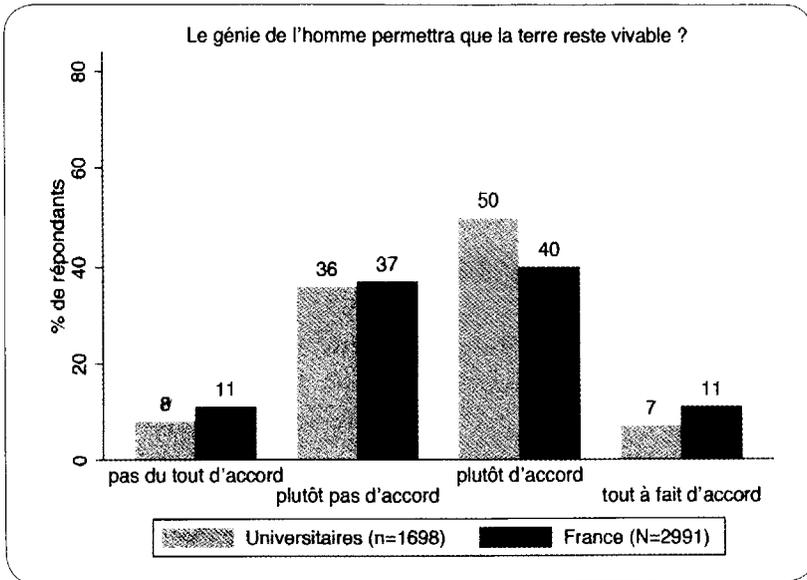
La science rend-elle optimiste sur les capacités de l'homme ?

Jusqu'à présent il a été question des qualités de la méthode scientifique pour produire de la connaissance. Mais puisque la science a également des conséquences pratiques, écologiques, économiques ou techniques sur le monde, nous avons également cherché à savoir si les universitaires, du fait de leurs rapports à la science, sont plus ou moins optimistes en ce qui concerne l'impact de l'activité humaine sur le monde. Nous avons vu, par exemple, que la critique de la science d'Alexandre Grothendieck ne portait pas tant sur les mérites de la science pour connaître la vérité, mais plutôt sur ses nuisances collectives. Grothendieck, comme bien d'autres, associait l'activité humaine au progrès scientifique dans la mesure où la connaissance des lois naturelles ou sociales permet de maîtriser le monde dans lequel nous vivons. Cette idée est parfaitement exprimée dans la formule de Francis Bacon, l'un des inventeurs des méthodes expérimentales, selon

lequel on ne commande la nature qu'en lui obéissant²¹. Il faut se soumettre à la nature, la connaître, pour pouvoir la maîtriser. Le lien entre science et maîtrise de l'environnement est donc central. L'objet de cette section est par conséquent d'explorer l'« optimisme anthropocentré » des scientifiques, qui se définit par la croyance que l'être humain parviendra à contrôler son environnement dans son intérêt.

Pour appréhender cet optimisme anthropocentré des universitaires, nous leur avons demandé s'ils étaient tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec l'affirmation suivante : « Le génie de l'homme permettra que la terre reste vivable ». Cette question figure également dans la vague de 2008 de l'enquête européenne sur les valeurs (Bréchon et Tchernia, 2009). La figure 3.3 compare la distribution des réponses pour les universitaires français et pour les Français en général. 56 % des universitaires sont d'accord avec l'affirmation, contre 51 % de la population française interrogée²². Globalement, il y a peu de différences entre les deux échantillons, même si les universitaires semblent globalement un peu plus confiants.

Figure 3.3. Optimisme anthropocentré chez les universitaires et les Français



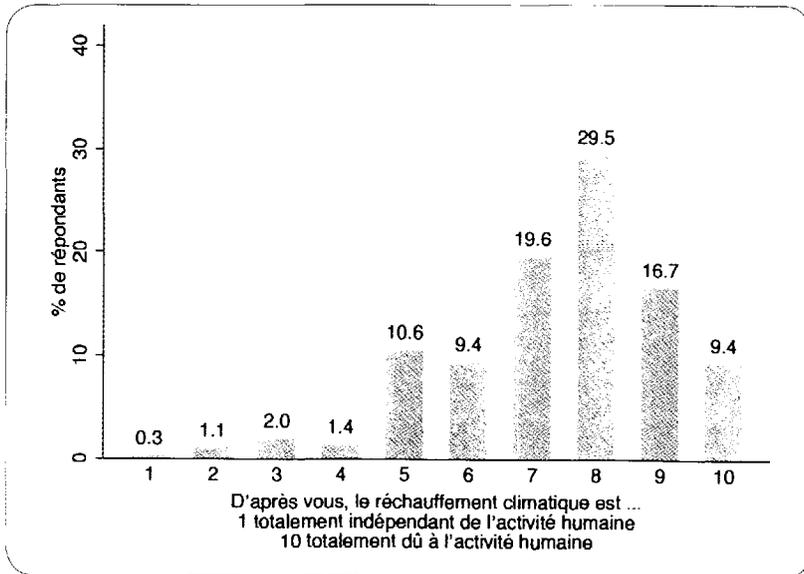
Sources : *Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS (2008) pour la population française.*

21. La formule se retrouve dans le *Novum Organum*, I (aphorismes 3 et 66).

22. Dans Bréchon et Tchernia (2009) le chiffre affiché est 48 %, mais inclut les non réponses et un redressement. Nous fournissons ici le chiffre brut.

Si cette question mesure l'optimisme futur, on peut également s'interroger sur le passé : les effets de l'activité humaine ont-ils été plutôt positifs ou négatifs ? Nous avons gardé le même thème, l'écologie, et nous nous sommes centrés sur la responsabilité passée de l'homme. Il s'agit d'une question avec une échelle de réponse de 1 à 10 où le répondant doit situer son opinion. La formulation est la suivante : « D'après vous, le réchauffement climatique que l'on peut observer actuellement est (1) totalement indépendant de l'activité humaine ou (10) totalement dû à l'activité humaine ». Cette question n'a pas été posée dans des enquêtes sur la population générale française et nous ne pouvons donc pas comparer les résultats. À titre d'indication, cependant, l'enquête eurobaromètre de 2002 (eurobaromètre thématique 58) notait que 42 % des Français étaient d'accord avec l'affirmation : « L'activité humaine peut conduire à endommager définitivement l'environnement ». Plus récemment, l'eurobaromètre standard 72, en 2009, montre que 60 % de Français trouvent que la situation de l'environnement est mauvaise. La figure 3.4 montre que les universitaires ne sont pas plus optimistes, puisque la moyenne de leurs réponses se situe à 7,4, donc plutôt proche de l'idée que l'activité humaine est la principale responsable du réchauffement climatique.

Figure 3.4. Responsabilité humaine dans le réchauffement climatique.



Source : *Opinions des académiques (2011)*.

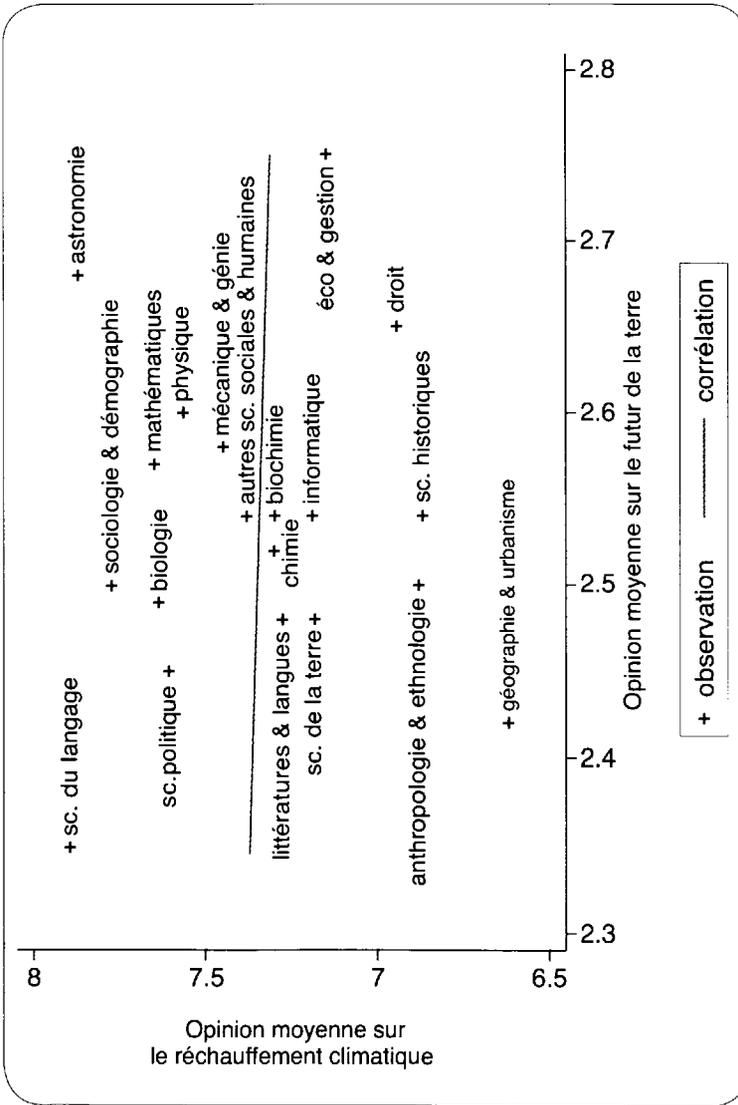
Dans l'ensemble, l'optimisme anthropocentré ne semble pas beaucoup plus développé chez les universitaires que chez les personnes hors du champ académique. De plus, bien que les réponses aux deux questions soient corrélées négativement au niveau individuel (à $-0,11$)²³, c'est-à-dire que les répondants qui pensent que le génie de l'homme permettra que la terre reste vivable ont plus tendance à croire que le réchauffement climatique n'est pas dépendant de l'activité humaine, au niveau disciplinaire, en revanche, cette corrélation disparaît (figure 3.5). Ainsi par exemple, les disciplines dans lesquelles on pense le plus que les hommes sont responsables du réchauffement climatique, l'astronomie et les sciences du langage, sont très différentes entre elles et ne partagent pas du tout la foi dans le génie de l'homme, très élevée chez les astronomes et faible chez les linguistes. De manière générale, la discipline ne semble pas avoir un impact sur l'optimisme scientifique ou sur la perception de l'utilité de la science.

La relation entre ces dernières questions traitant de l'optimisme anthropocentré et la question sur l'importance de la science comme forme de connaissance reste faible²⁴, même si elle est significative. Lorsqu'on croit à la science, c'est-à-dire lorsqu'on adopte une position naturaliste, on a plus de chances de penser que l'homme est responsable du réchauffement, mais aussi qu'il s'en sortira grâce à son génie. Le fait de croire que la science est le seul moyen de connaître le monde conduit les répondants à croire que, dans le bien comme dans le mal, l'homme est responsable. En d'autres termes, la position naturaliste ne nous rend pas particulièrement optimistes, mais nous rend moins fatalistes.

23. Il s'agit du coefficient de corrélation de Spearman entre les deux variables. Il va de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation négative parfaite). Quand il n'y a pas de corrélation, le coefficient est de 0. Le coefficient $-0,11$ est significatif au seuil de 1 %.

24. Les corrélations de Spearman sont positives et significatives au seuil de 1 %. Mais elles affichent un faible coefficient (0,08 pour les deux).

Figure 3.5. Corrélation entre les deux opinions vis-à-vis de l'impact de l'homme sur son environnement.



L'opinion sur le réchauffement climatique correspond à la question « D'après vous, le réchauffement climatique que l'on peut observer actuellement est (1) totalement indépendant de l'activité humaine ou (10) totalement dû à l'activité humaine » et l'opinion sur le futur de la terre à partir de la question « Le génie de l'homme permettra que la terre reste vivable? Pas du tout d'accord (1); plutôt pas d'accord (2); plutôt d'accord (3) et Tout à fait d'accord (4) ».

Source: *Opinions des académiques* (2011).

Cet effet s'observe mieux à travers les réponses données par les chercheurs en science de la terre. Cette discipline est intéressante à étudier puisqu'elle regroupe les chercheurs les plus compétents pour juger des questions sur le réchauffement climatique et le futur de la terre. L'analyse de leurs réponses permet d'évaluer l'impact de cette compétence spécifique sur les réponses à ces deux questions. Concernant le futur de la terre, les chercheurs en science de la terre sont plus pessimistes que les scientifiques en général (la réponse moyenne est à 2,48, pour une moyenne générale de 2,55) et sont les plus pessimistes parmi les chercheurs dans les sciences de la nature. En outre, l'écart type des réponses au sein des sciences de la terre est le plus faible, toute discipline confondue (0,05). Ceci signifie qu'il y a un assez fort consensus sur cette question à l'intérieur de la discipline, ce qui est compatible avec l'idée qu'ils sont les plus compétents. Si on suppose, alors, que les chercheurs en science de la terre fournissent la réponse la plus proche de celle qui serait la « réponse correcte », un paradoxe apparaît. La moyenne des réponses des Français en général (2,49) est très similaire à celle affichée par les spécialistes des sciences de la terre (2,48), alors que les autres scientifiques sont beaucoup plus optimistes (2,55). Cela signifie que les spécialistes ont une opinion semblable aux profanes, alors que les scientifiques non spécialistes sont plus confiants dans le génie de l'homme. Ce paradoxe suggère que la pratique de la science, loin d'offrir une vision plus réaliste des problèmes, tend plutôt à fournir un biais de « toute-puissance ». La démarche scientifique peut porter à surestimer le pouvoir que l'homme peut avoir sur la nature, sauf bien sûr lorsque ses connaissances portent spécifiquement sur le problème qu'il s'agit d'analyser. Ce biais de toute-puissance se retrouve surtout dans les sciences naturelles (2,56), même si dans les sciences humaines et sociales le biais existe également (2,53). Dans ce cas, comme les réponses des scientifiques de la terre le montrent, l'expertise remplace le biais de toute-puissance scientifique.

La même analyse ne peut être reproduite avec la question sur le réchauffement climatique, puisque nous ne disposons pas de réponses pour la population française générale. Néanmoins, là encore, la perception de l'impact de l'homme sur l'évolution climatique est plus élevée dans les autres sciences naturelles (moyenne de 7,54 sur 10) que dans les sciences de la terre (7,18) qui restent la science de la nature qui attribue la plus faible responsabilité à l'homme. Les sciences sociales, qui devraient produire un biais de « toute-puissance » moins marqué, affichent une moyenne de 7,27, plus proche de celle des sciences de la terre, mais néanmoins plus élevée. Il ressort donc que la capacité de l'homme d'agir sur son environnement (que ce soit en

bien ou en mal) semble surévaluée par les scientifiques – et en particulier ceux qui pratiquent les sciences de la nature. Et, encore une fois, ce biais disparaît lorsque les scientifiques traitent des choses dont ils sont spécialistes.

Peut-on expliquer la position vis-à-vis de la science ?

À partir de ces éléments et en essayant de prendre en compte d'autres facteurs explicatifs, nous avons mené une analyse multivariée de la position vis-à-vis de la science, c'est-à-dire de l'opposition entre postmodernisme et naturalisme²⁵. L'analyse prend en compte simultanément les facteurs suivants : le sexe, l'âge, le revenu, le statut (enseignant-chercheur ou chercheur, senior ou junior, titulaire ou non), le fait d'être né en France, la religiosité et le type d'établissement de formation et d'exercice (grande école, université, etc.).

De manière générale, la discipline exercée est l'un des rares facteurs dont l'influence est statistiquement significative. Les sciences de la nature sont associées à une attitude naturaliste sensiblement supérieure aux sciences de l'homme. Pour le reste, ni l'âge, ni le sexe, ni le type de recherche effectuée, ni l'établissement de rattachement, ni le statut professionnel, ni le revenu, ni le type de formation reçue ne sont significativement associés au clivage naturalisme/postmodernisme. À noter cependant que l'athéisme est positivement et significativement associé à l'attitude naturaliste, c'est-à-dire que les athées sont plus naturalistes que les personnes se déclarant religieuses. Les raisons de cette association sont étudiées au chapitre 6.

Le même type d'analyse multivariée, avec les mêmes variables indépendantes, a été conduit pour prédire les réponses aux deux questions sur l'impact de l'homme sur son environnement.

Concernant l'optimisme anthropocentré, plusieurs variables ont un coefficient significatif. Premièrement, plus les universitaires sont âgés et plus ils sont confiants dans la capacité des hommes à rendre la terre viable. Deuxièmement, les universitaires religieux tendent davantage à être confiants dans le génie de l'homme. Ces deux relations confirment que, sur cette question, il n'y a aucune spécificité des universitaires par rapport aux autres groupes sociaux, puisque, après avoir répliqué l'analyse sur l'échantillon français, nous confirmons cet effet important de l'âge et de la religiosité (voir aussi,

25. Il s'agit de régressions logistiques polynomiales ordonnées. Plus précisément, on estime l'effet des différents facteurs explicatifs sur la probabilité que le répondant se déplace vers une position de plus en plus naturaliste.

Bozonnet, 2014). Le troisième résultat est celui du type de l'activité de recherche pratiquée, quelle que soit la discipline. Par rapport à ceux qui font de la recherche appliquée, ceux qui déclarent faire de la recherche fondamentale sont significativement moins optimistes sur la capacité de l'homme à assurer son avenir, et moins réticents également à imputer la responsabilité du réchauffement climatique aux hommes. Ce résultat peut être interprété de la même manière que ce nous avons proposé jusqu'ici : la pratique de la science crée un biais de toute-puissance humaine. Il est probable que ce biais soit accru lorsque la recherche est appliquée et que le chercheur a l'habitude de modifier la réalité. Enfin, le fait d'être né en France rend plus confiant, ce qui ne s'observe pas dans l'échantillon des Français.

Pour finir, analysons les résultats du modèle utilisé jusqu'ici appliqué à la question sur l'attribution de la responsabilité à l'homme du réchauffement climatique. Ces résultats confirment que certaines caractéristiques, comme faire de la recherche appliquée et être né en France, inclinent à faire confiance dans le génie de l'homme, mais aussi à lui imputer la responsabilité du réchauffement climatique. On retrouve encore le biais de toute-puissance. En revanche, plus les répondants sont âgés et plus ils pensent que l'homme a un impact positif sur le monde (son génie le sauvera) mais qu'il n'est pas responsable du réchauffement. L'âge ne rend donc pas tout-puissant, mais simplement optimiste. Si la religiosité n'est pas associée au diagnostic sur le réchauffement, l'établissement où le répondant a fait ses études l'est : par rapport aux répondants qui ont été formés dans les universités, ceux issus des grandes écoles ou des écoles d'ingénieurs pensent davantage que le réchauffement de la planète est dû à l'activité humaine. Nous n'avons pas d'explication pour cette association.

Pour résumer, ce chapitre offre un panorama sur les positions vis-à-vis de la science des universitaires français. Concernant les opinions sur la valeur intrinsèque de la science comme source de connaissance, nous avons distingué la position naturaliste et la position postmoderne. Seule la discipline d'appartenance est fortement associée à cette question, alors que les caractéristiques individuelles ou sociales des répondants n'ont aucun lien avec elle. Il est possible que les choix de positionnement scientifique échappent, comme l'espérait Mannheim (1929), aux déterminismes sociaux. En cohérence avec cette idée, les universitaires sont influencés par leur formation intellectuelle, mais non pas par leur origine sociale. Au moins en ce qui concerne l'attitude à l'égard de la science, nos résultats lui donnent raison.

Nous avons également analysé l'« optimisme anthropocentré » et son lien avec la pratique scientifique. Cet optimisme est influencé par des facteurs

sociaux qui jouent également pour la population française générale, mais nous trouvons également un effet de la pratique scientifique. Nous avons nommé cet effet le « biais de toute-puissance » qui consiste à surestimer, quand on pratique de la science, surtout appliquée, la capacité de l'homme à influencer et maîtriser son environnement.

Enfin, l'intérêt principal de connaître ces positionnements scientifiques, dans le cadre de cet ouvrage, est de pouvoir déterminer si la pratique et la confiance dans la science, qui caractérise le monde académique, joue un rôle pour expliquer les trois traits des universitaires si différents de la population dans son ensemble : leur opposition au marché, leurs attitudes politiques à gauche et leur athéisme revendiqué. Ces analyses sont l'objet des prochains chapitres.

Les universitaires et l'économie de marché

L'université et le système d'enseignement supérieur et de recherche français sont régulièrement critiqués pour leur manque d'ouverture sur le monde de l'entreprise. Alors même que l'ensemble de la population française fait également preuve d'une appréhension négative vis-à-vis de l'économie de marché (François, 2013), il est intéressant de s'interroger sur les perceptions de l'économie par les universitaires. Les attitudes des universitaires vis-à-vis de l'économie de marché ont été peu documentées et étudiées, même si une littérature abondante a été développée sur une question proche qui est celle de leur positionnement politique²⁶. En effet, comparée à d'autres catégories socioprofessionnelles, il a été montré que cette population affiche traditionnellement des attitudes politiques et sociales dont le centre de gravité se situe plus à gauche au sein de l'espace politique. Cette tendance au sein de la population universitaire a été largement traitée (Lazarsfeld et Thielens, 1958; Li, 2010), et quelques travaux spécifiquement centrés sur les attitudes vis-à-vis du marché ont vu le jour, notamment en France (Caute, 1964; Rios et Magni-Berton, 2003; Boudon, 2004).

Néanmoins, le lien de causalité entre hostilité à l'économie de marché et attitudes de gauche n'est pas clair. Autrement dit, il n'est pas évident de savoir si c'est l'orientation à gauche des universitaires qui produit leur rejet de l'économie de marché ou si c'est leur méfiance à l'égard du marché qui produit leur fréquente orientation à gauche, puisqu'aucune étude n'a comparé l'évolution de ces attitudes dans le temps. Cependant, historiquement, l'hostilité à l'économie de marché apparaît plus stable que l'orientation

26. Cette question est l'objet du prochain chapitre.

politique puisque, dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, l'université était composée d'un nombre significatif d'universitaires d'extrême droite et défiants à l'égard de l'économie de marché (Leymarie et Sirinelli, 2003). Si la gauche, notamment dans l'Allemagne des années 1920, ne caractérisait pas le milieu universitaire, l'hostilité à l'économie de marché reste très présente à l'université quelle que soit l'époque ou le pays considéré. Pour cette raison, nous traitons des attitudes économiques des universitaires en premier.

L'une des principales explications de l'attitude des universitaires par rapport à l'économie a été proposée par R. Nozick (1997). Le point de départ de son explication réside dans l'observation selon laquelle les universitaires connaissent une plus grande réussite dans le système scolaire que dans l'économie de marché. Cette expérience les amène alors à valoriser un système distributif de type « scolaire » – centré sur le savoir et une autorité impartiale – puisque celui-ci serait « plus juste » que le système distributif dérivé du marché. Cette hypothèse a trouvé quelques éléments de confirmation en France (Rios et Magni-Berton, 2003), mais sur un petit échantillon d'environ 200 universitaires.

72

Cependant, il est important de noter que la carrière des universitaires français n'est pas entièrement dépendante, en opposition avec un grand nombre de pays, d'un « marché académique » sur lequel se rencontre une offre (des chercheurs) et une demande (des universités ou des laboratoires) pour le travail d'enseignement supérieur et de recherche (Musselin, 2005). Le système français se caractérise par une centralisation des modalités de recrutement pour les universités et les établissements de recherche comme le CNRS²⁷, et par l'absence de flexibilité des salaires qui l'éloigne des critères d'un marché du travail standard. Par conséquent, si les académiques français connaissent bien le système scolaire, ceci n'est pas forcément le cas du système économique.

Partant de ce constat, Boudon (2004) offre une deuxième explication des attitudes économiques caractéristiques des universitaires. Il suggère que, contrairement à ce que Nozick avance, les académiques français n'ont pas l'expérience suffisante pour comparer leur réussite économique sur le « marché universitaire » avec leur réussite scolaire. Il avance alors que leur

27. Ainsi les postes ouverts dans les établissements de recherche et, en partie, dans les universités doivent être approuvés par la tutelle nationale. Le choix des candidats fait toujours intervenir un organe central national, que ce soit le CNU (Comité National Universitaire) ou le jury d'agrégation.

hostilité à l'économie de marché ne se situe pas dans la comparaison entre système scolaire et marché, mais plutôt dans la méconnaissance, ou le manque d'expérience des universitaires de ce qu'est un « marché ».

Au-delà de ces deux explications, on peut également avancer l'idée que, conformément à la thèse de la prolétarianisation des intellectuels (Aptheker, 1966), les universitaires sont exclus par le marché et, par conséquent, ils s'y opposent. Une thèse voisine, pas développée dans la littérature, consiste à avancer l'idée que l'activité de recherche ressemble beaucoup à une production de bien collectif, dont tous peuvent bénéficier gratuitement, sans que le producteur du savoir en tire un avantage. Témoins professionnels du « problème des biens collectifs », les universitaires pourraient pour cette raison, se méfier du marché. Enfin, il faut également prendre en compte la possibilité que les universitaires considèrent le marché comme inefficace et source de pauvreté.

Le chapitre s'organise en trois temps. Premièrement, nous proposons une description des attitudes vis-à-vis de l'économie au travers de plusieurs questions utilisées dans notre enquête, questions qui portent tant sur les principes de l'économie de marché que sur ses conséquences. Ces questions, pour une grande partie d'entre elles, nous permettent de comparer les opinions des universitaires avec celles de la population française générale, ce qui conduit au constat d'une grande défiance à l'égard de l'économie de marché parmi les académiques. Nous formulons ensuite les hypothèses explicatives de cette défiance, qui sont présentées et testées empiriquement. Enfin dans un troisième temps, nous envisageons les conséquences de cette défiance.

Une défiance marquée vis-à-vis de l'économie de marché

Afin d'étudier les opinions des universitaires par rapport à l'économie de marché, nous distinguons deux éléments. Le premier regroupe les perceptions de quatre principes fondamentaux de l'économie de marché. Le second traite d'une forme prise par l'économie de marché, à savoir la mondialisation.

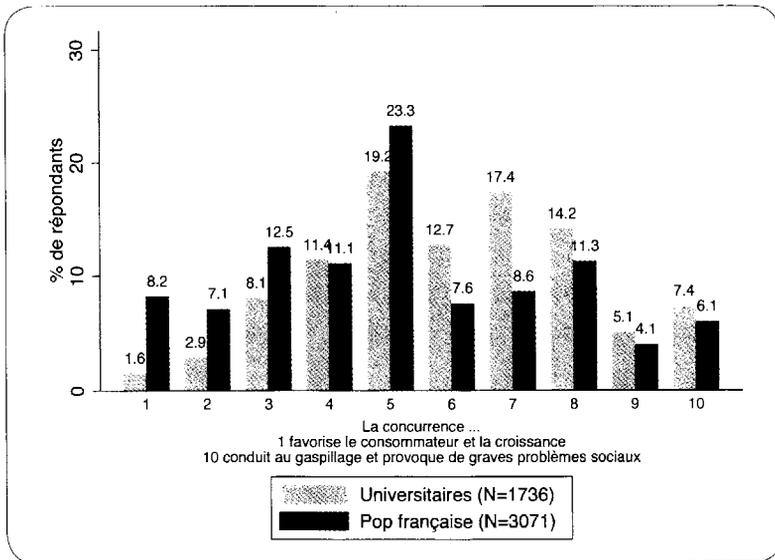
Perceptions des principes de l'économie de marché

Pour appréhender les opinions sur les principes fondamentaux d'une économie de marché, nous avons utilisé cinq questions correspondant à quatre principes fondamentaux d'un système économique décentralisé de marché : la concurrence, la propriété des moyens de production, la liberté d'entreprendre

et le profit²⁸. Comme les cinq questions ont également été posées en 2008 pour la population française dans son ensemble au travers de l'enquête EVS, nous pouvons comparer notre population des universitaires avec la population générale.

Les deux premières questions traitent de la concurrence et se distinguent l'une de l'autre par le niveau d'évaluation de son incidence. La première porte sur l'évaluation sociale des effets de la concurrence dans une perspective collective. Il s'agit pour le répondant de détailler sa perception sur une échelle allant de 1 à 10 à partir de la question : « À votre avis, la concurrence 1) favorise le consommateur et la croissance économique et 10) conduit au gaspillage et provoque de graves problèmes sociaux ». La figure 4.1 détaille la distribution des réponses parmi les académiques de notre enquête ainsi que pour la population française.

Figure 4.1. Perception des effets collectifs de la concurrence.



Sources : opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS 2008 pour la population française.

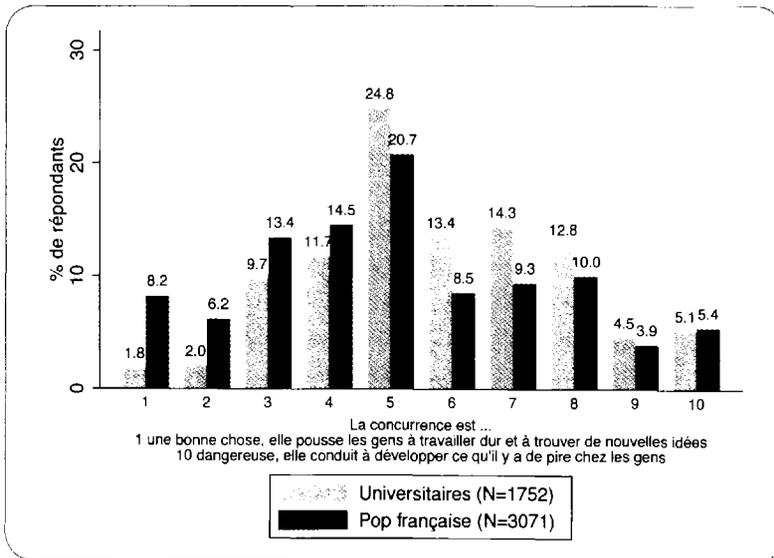
Nous pouvons remarquer que si la catégorie centrale « 5 » est la classe modale des deux distributions – c'est-à-dire celle qui obtient le plus de réponses (19,2% pour les universitaires et 23,3% pour la population en général),

28. Il manque un élément important de l'économie de marché : les prix en tant que mécanisme incitatif et vecteur d'informations. Mais la perception de cette caractéristique technique est difficile à appréhender à travers un questionnaire.

la répartition en deçà et au-dessus diffère grandement. En effet, 24 % des enseignants-chercheurs interrogés ont choisi une position inférieure à 5, exprimant ainsi une perception positive des effets collectifs de la concurrence (« favorise le consommateur et la croissance économique »), alors que cette proportion est de 39 % parmi la population française, soit un écart de 15 points de pourcentage. Qui plus est, la différence se fait principalement sur les valeurs les plus faibles (donc les positions les plus positives) « 1 » et « 2 ». Inversement, la part des académiques se situant au-delà de « 5 » et se rapprochant ainsi de la perception négative des effets de la concurrence (« conduit au gaspillage et provoque de graves problèmes sociaux ») est nettement plus importante, de l'ordre de 57 %, contre 38 % pour la population totale, soit presque 20 points d'écart. Il apparaît donc que la perception des effets collectifs de la concurrence est différente dans les deux populations, et que cette évaluation se révèle bien plus négative dans le cas des universitaires.

La seconde question portant sur la concurrence adopte un point de vue plus microéconomique quant à l'évaluation de ses conséquences. Avec le même mécanisme d'autoplacement sur une échelle de 1 à 10, l'intitulé est « À votre avis, la concurrence est 1) une bonne chose, elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées et 10) dangereuse, elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens ». La distribution des réponses (figure 4.2) montre une forme similaire à la distribution pour la question précédente.

Figure 4.2. Perception des effets individuels de la concurrence.



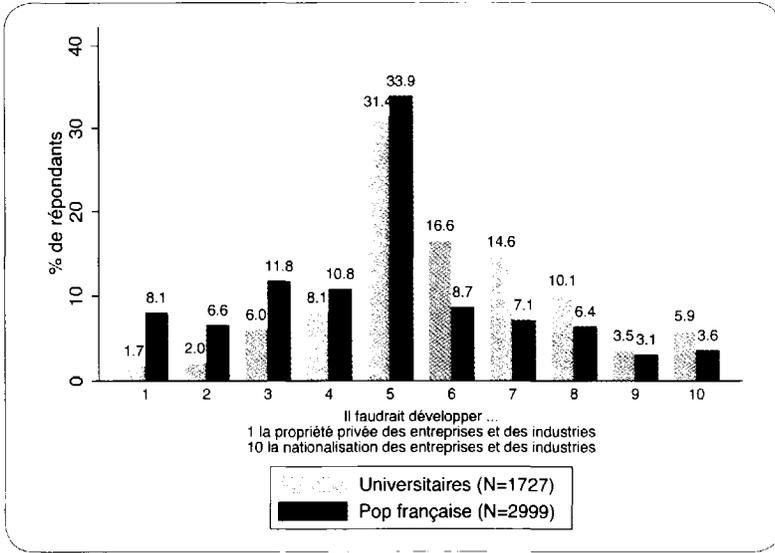
Sources : opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS 2008 pour la population française.

La proportion de réponses sur la catégorie centrale (« 5 ») est la classe modale ; elle est proche même si elle est un peu plus élevée parmi les académiques avec 25 % des répondants contre 21 % dans la population totale. De même, 25 % des académiques se situent sur des réponses en deçà (de « 1 » à « 4 ») contre 42 % pour la population française. Aussi, la moitié des académiques se situent au-delà de « 5 », et expriment ainsi une perception négative de la concurrence (« dangereuse, elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens ») alors que pour la population de référence cela représente 37 %, soit 13 points de pourcentage de moins. Comme dans le cas précédent, le constat identique d'une spécificité de la population académique par rapport à la population générale peut donc être avancé, encore caractérisée par une perception plus négative de la concurrence. Ce résultat sur la concurrence d'un point de vue individuel peut paraître plus étonnant que le précédent dans le cas des universitaires car le processus de recherche se caractérise par une concurrence importante entre les équipes et les chercheurs eux-mêmes.

La troisième question porte sur la propriété des moyens de production. Elle fonctionne de la même manière que les deux précédentes avec un autoplacement sur une échelle de 1 à 10 avec l'intitulé suivant : « À votre avis, il faudrait développer 1) la propriété privée des entreprises et des industries et 10) la nationalisation des entreprises et des industries ». L'axe de réponse distingue donc entre propriété privée des moyens de production et propriété étatique ou publique. Les résultats, présentés dans la figure 4.3, montrent encore une fois une spécificité des universitaires français vis-à-vis de la population française.

En effet, une proportion plus importante d'universitaires se situe au-dessus de la catégorie centrale, tandis qu'une proportion plus faible se positionne en deçà de ce point. 31 % des enseignants-chercheurs se situent sur la catégorie centrale « 5 », alors que 34 % de la population française en fait de même. Aussi, il est à noter que 18 % des académiques se trouvent en deçà contre 37 % parmi la population générale, soit un écart de presque 20 points de pourcentage. Enfin, de nouveau la moitié de la population des académiques a choisi une réponse au-delà de « 5 » et se rapproche ainsi de l'idée d'une « nationalisation des entreprises et des industries » contre 29 % dans le cas de l'autre population. Avec cette troisième question, on peut penser que l'opposition à l'économie de marché des universitaires est liée à leur attente d'une intervention forte de l'État dans l'économie au moyen d'une nationalisation, d'une socialisation des moyens de production.

Figure 4.3. Propriété des moyens de production.

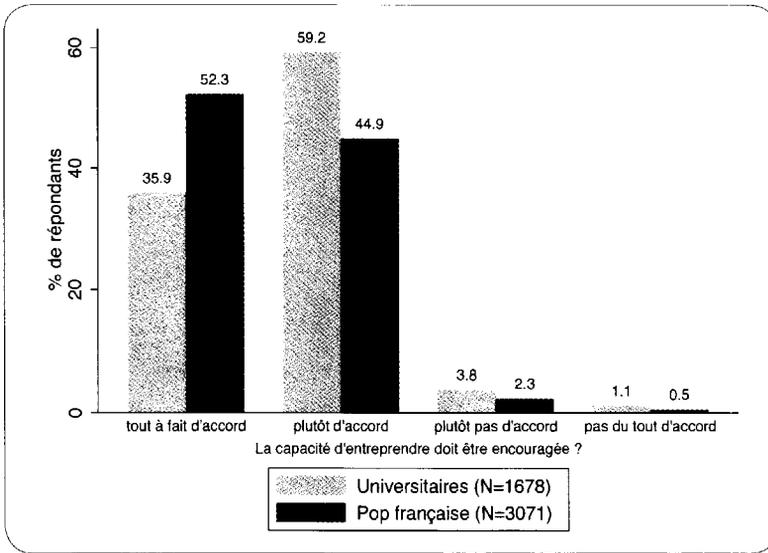


Sources: *opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS 2008 pour la population française.*

Les deux questions suivantes sont construites différemment, puisqu'elles sont fondées sur le degré d'acceptation des répondants à l'égard d'assertions concernant l'esprit d'entreprise et l'importance des profits. Dans cette perspective, l'acceptation est mesurée au travers de quatre items de réponse possible: « pas du tout d'accord », « plutôt pas d'accord », « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord ». La première assertion concerne la liberté d'entreprendre: « la capacité d'entreprendre doit être encouragée ». Sur cette question, la différence entre les académiques et la population française se fait sur la répartition entre les répondants « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » (Figure 4.4).

En effet, moins de 5 % des répondants ont choisi de s'opposer à la proposition (contre 3 % au sein de la population de référence), mais 60 % sont « plutôt d'accord » (45 % au sein de la population française) et 36 % « tout à fait d'accord » (52 % dans la population de référence). On observe donc un écart de 16 points sur ce dernier item de réponse. La différence entre la population des enseignants-chercheurs et celle de référence est donc moins importante que précédemment et porte bien plus sur l'intensité de l'accord que sur le soutien à la capacité d'entreprendre qui, lui, fait plutôt consensus.

Figure 4.4. Perception de la liberté d'entreprendre.



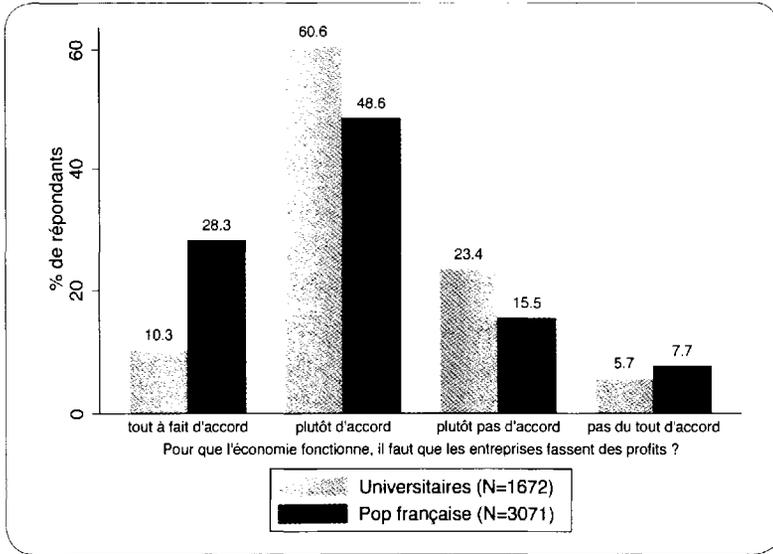
Sources : opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS 2008 pour la population française.

78 Enfin, nous retrouvons un schéma similaire pour ce qui est de l'importance des profits pour une entreprise et plus globalement pour le fonctionnement d'une économie de marché. Ainsi, 71 % des enseignants-chercheurs sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'assertion « Pour que l'économie fonctionne, il faut que les entreprises fassent des profits », soit une proportion un peu plus faible que celle de la population totale qui est de 77 % (figure 4.5).

La différence porte à nouveau sur l'intensité puisque 61 % des académiques sont « plutôt d'accord » et seulement 10 % « tout à fait d'accord », alors qu'ils sont respectivement 49 et 28 % parmi les répondants du volet français de l'EVS.

Ainsi, une simple comparaison entre les résultats de notre enquête avec ceux de l'EVS, nous montre clairement que les universitaires français se distinguent nettement du reste de la population française quant à leurs perceptions des éléments fondamentaux de l'économie de marché, dans la mesure où cette population tend à exprimer des perceptions nettement plus négatives que la population générale. Il y a bien une logique globale de défiance vis-à-vis de l'économie de marché, en général et principielle, et ce constat n'est pas associé à la formulation de la question posée ou aux modalités de réponses.

Figure 4.5. Perception du rôle du profit.



Sources: *opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS 2008 pour la population française.*

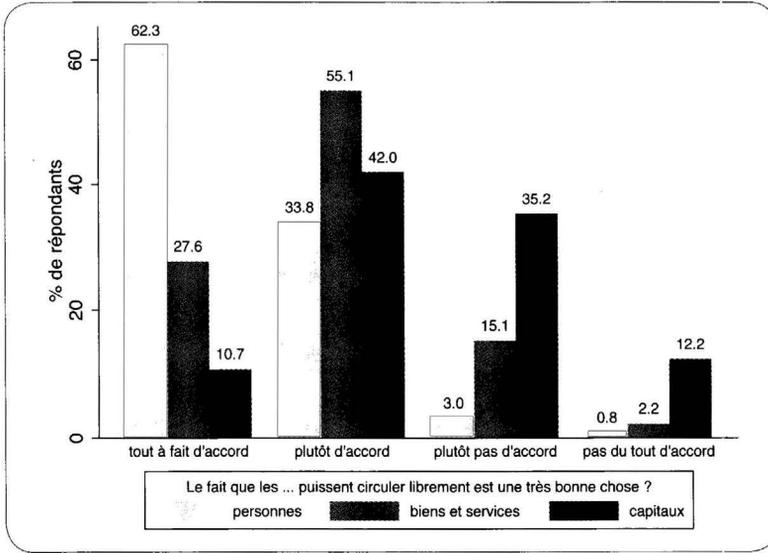
Perceptions d'une conséquence de l'économie de marché : la mondialisation

79

Pour accompagner cette description des perceptions sur les fondements de l'économie de marché, nous avons également posé une série de questions sur une des modalités les plus prégnantes du développement de l'économie de marché : la mondialisation, c'est-à-dire le développement des échanges et des interdépendances des économies nationales. Malheureusement, elles sont propres à notre enquête et ne permettent donc pas une comparaison avec la population française. Dans notre étude, la mondialisation est abordée au travers de ses trois composantes : la circulation des personnes, la circulation des biens et services et la circulation des capitaux. Pour chaque composante, nous posons une question formulée de manière identique²⁹ avec les mêmes quatre items de réponse que précédemment (figure 4.6).

29. La question est « le fait que [les personnes / les biens et les services / l'argent et les capitaux] puissent circuler librement est une très bonne chose? ».

Figure 4.6. Perception de la mondialisation.



Sources : opinions des académiques (2011).

L'élément le plus notable parmi les réponses réside dans le différentiel de perception entre les différentes composantes de la mondialisation. La libre circulation des personnes est très valorisée puisque plus de 96 % des répondants sont tout à fait d'accord (62 %) ou plutôt d'accord (34 %) avec le fait qu'il s'agit d'une très bonne chose.

Dans le même temps, l'adhésion est nettement plus faible en ce qui concerne les biens et des services. En effet, 83 % des répondants évaluent la circulation des biens et services comme une bonne chose, soit une diminution de 13 points par rapport aux individus favorables à la circulation des personnes. En outre, la répartition entre les répondants « tout à fait d'accord » et ceux « plutôt d'accord » est très différente puisque 28 % se situent dans l'item le plus positif, soit une baisse de 34 points de pourcentage, et 55 % se situent dans l'item suivant (plutôt d'accord).

Cette diminution est encore plus importante en ce qui concerne la circulation des capitaux. En effet, une baisse de 30 points de pourcentage par rapport à la mobilité des marchandises et de 43 points par rapport à celle des personnes est à noter. Seulement une courte majorité (53 %) juge positivement la mobilité des capitaux.

Il apparaît donc que les répondants différencient clairement entre les trois composantes de la mondialisation. Bien que globalement positifs à l'égard

des trois principes de libre circulation, ils favorisent nettement le mouvement des personnes et sont bien plus mesurés en ce qui concerne les mouvements des capitaux. Les universitaires semblent donc avoir une éthique internationaliste³⁰ mais à géométrie variable puisqu'ils soutiennent avant tout un internationalisme des personnes, alors qu'ils restent plutôt méfiants à l'égard de l'internationalisme des capitaux. C'est donc moins dans le terme « circulation » que dans le terme « capitaux » que se situent les opinions négatives. La difficulté de la différenciation est que, s'il est possible d'avoir une circulation de capitaux ou de bien sans circulation des personnes, l'inverse est plus difficile (à moins d'imaginer que les individus puissent circuler sans leurs biens ou leur patrimoine). Par conséquent, on peut supposer que le relatif rejet de la libre circulation des capitaux ne porte que sur le mouvement des capitaux qui ne sont pas associés en même temps à des mouvements de personnes. Il y a donc bien une préférence pour l'internationalisation, chez les universitaires, mais restreinte lorsque l'internationalisation concerne des capitaux.

D'un point de vue descriptif, les universitaires interrogés font preuve d'une défiance importante envers l'économie de marché; ce qui les distingue considérablement de la population française dans son ensemble dont la perception de l'économie de marché n'est pourtant pas très positive (François, 2013). De plus, cette défiance porte autant sur les principes de fonctionnement de l'économie de marché que sur la mondialisation.

Tout d'abord, il est possible que la défiance constatée pour les universitaires français ne soit pas une spécificité mais s'explique par les caractéristiques propres de cette population. En particulier, un élément peut influencer fortement les perceptions de l'économie de marché: l'appartenance à la fonction publique, tant le fait de travailler pour une administration que le statut particulier de fonctionnaire, influe négativement sur ces perceptions. Pour autant, deux éléments viennent limiter ce lien. D'une part, tous les enseignants-chercheurs français ne sont pas fonctionnaires, et d'autre part, cela n'est pas suffisant pour expliquer l'écart si important entre les deux populations. C'est pourquoi d'autres éléments, qui ne portent pas sur les caractéristiques socioprofessionnelles de la population des universitaires, doivent être recherchés pour expliquer l'aversion à l'économie de marché.

30. Cette question est abordée plus finement dans le chapitre suivant.

Expliquer cette défiance des universitaires à l'encontre de l'économie de marché

Afin d'étudier les différentes explications possibles de la défiance des universitaires vis-à-vis de l'économie de marché, nous proposons de construire un indice synthétique de défiance. Cet indice reprend les cinq premières questions présentées précédemment et portant sur la concurrence, la propriété des moyens de production, l'esprit d'entreprise et le rôle du profit. L'objectif de l'indicateur synthétique est d'avoir une mesure moins dépendante de la compréhension d'une seule question. La cohérence des réponses d'une question à l'autre est garantie par un alpha de Cronbach de 0,82 qui est largement satisfaisant. Nous avons simplement situé les réponses possibles sur une échelle de 0 à 1 puis fait une moyenne non pondérée sur les cinq questions³¹. L'indice est croissant avec la défiance par rapport à l'économie de marché : plus on se rapproche de 0 et plus la personne est confiante, plus elle se rapproche de 1 et plus elle est défiante. Sur les 1 645 répondants pour lesquels on peut construire l'indice, la moyenne est de 0,55, le répondant le plus confiant s'établissant à 0,16 et 13 répondants sont les plus défiants à 1. À noter que l'écart-type de l'indice est de 0,14 et que ce dernier suit une distribution normale, à savoir que sa représentation graphique forme une courbe qui est parfaitement symétrique, unimodale et en forme de cloche.

82

Pour expliquer cette variance dans la défiance à l'égard de l'économie de marché, nous proposons cinq explications qui sont complémentaires et reposent sur des éléments individuels ou collectifs, matériels ou perçus. Ces différentes explications sont ensuite testées simultanément à l'aide d'une analyse multivariée.

Les effets de la connaissance théorique et pratique de l'économie

La première explication que l'on peut donner à la défiance vis-à-vis de l'économie de marché est celle de l'ignorance de ses mécanismes (Boudon, 2004). Il est possible que les universitaires n'apprécient pas l'économie de marché parce qu'ils connaissent peu son fonctionnement, qu'il s'agisse de son fonctionnement réel ou théorique, et ses effets. C'est-à-dire qu'il existerait un lien entre le degré de connaissance du marché et l'hostilité à son endroit.

31. Nous avons inversé l'ordre des réponses pour les deux dernières questions (entreprise et profit) de manière à ce que les réponses soient croissantes avec la défiance.

Tableau 4.1. Perceptions des principes fondamentaux de l'économie de marché par discipline scientifique.

Disciplines (nb obs.)	Indice de défiance (moyenne)	Moyennes des réponses				
		Concurrence collective (de 1 à 10)	Concurrence individuelle (de 1 à 10)	Propriété moyens de production (de 1 à 10)	Esprit d'entreprendre (de 1 à 4)	Rôle du profit (de 1 à 4)
Économie et gestion (48)	0,46	4,96	4,91	4,94	1,53	1,82
Droit (49)	0,51	4,98	5,48	5,36	1,67	2,12
Chimie (158)	0,52	5,55	5,52	5,36	1,65	2,19
Mécanique et génie (178)	0,52	5,84	5,44	5,42	1,59	2,22
Biochimie (122)	0,54	5,81	5,64	5,82	1,60	2,23
Science politique (28)	0,54	6,00	5,85	5,28	1,80	2,03
Langues & littérature (25)	0,54	6,00	6,04	6,00	1,62	2,23
Mathématiques (83)	0,55	5,97	5,87	6,06	1,78	2,07
Ensemble (1 645)	0,55	6,15	5,90	5,90	1,74	2,23
Autres sciences humaines (37)	0,55	6,53	5,64	5,51	1,78	2,24
Sciences de la terre (175)	0,56	6,18	5,77	6,01	1,66	2,30
Informatique (116)	0,56	6,03	5,93	6,13	1,70	2,39
Géographie & urbanisme (16)	0,57	6,65	6,38	5,85	1,76	2,00
Astronomie (121)	0,57	6,22	5,73	6,02	1,74	2,35
Physique (168)	0,57	6,25	5,91	6,21	1,76	2,31
Biologie (184)	0,57	6,36	6,17	6,05	1,72	2,27
Histoire (51)	0,58	6,60	6,17	6,28	1,80	2,18
Sociologie & démographie (41)	0,59	6,33	5,89	6,18	2,00	2,37
Anthropologie & ethnographie (21)	0,62	7,21	7,08	6,48	1,91	2,39
Sciences du langage (24)	0,65	7,42	6,73	7,12	1,88	2,58
Population française	0,48	5,15	5,07	4,86	1,51	2,02

L'indice est obtenu par la moyenne des 5 questions sur les principes fondamentaux de l'économie de marché ramenées de 0 à 1. Les deux dernières questions ont été inversées de manière à ce que pour tous les items une moyenne qui augmente signifie une plus grande défiance vis-à-vis de l'économie de marché. Une augmentation de la moyenne traduit une plus grande défiance à l'égard du principe économique contenu dans la question. Pour le détail des cinq questions, se reporter au texte.

Les disciplines sont classées des moins défiantes vis-à-vis de l'économie de marché aux plus défiantes vis-à-vis de l'économie de marché.

Source: Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS (2008) pour la population française.

Dans ce cas, les disciplines de l'économie et de la gestion, ainsi que les disciplines proches quant à leur objet d'étude devraient avoir une défiance plus faible. En d'autres termes, plus l'objet de recherche et d'enseignement est proche de l'économie, et plus on peut s'attendre à une opinion favorable quant à l'économie de marché. C'est ce que montre partiellement le tableau 4.1.

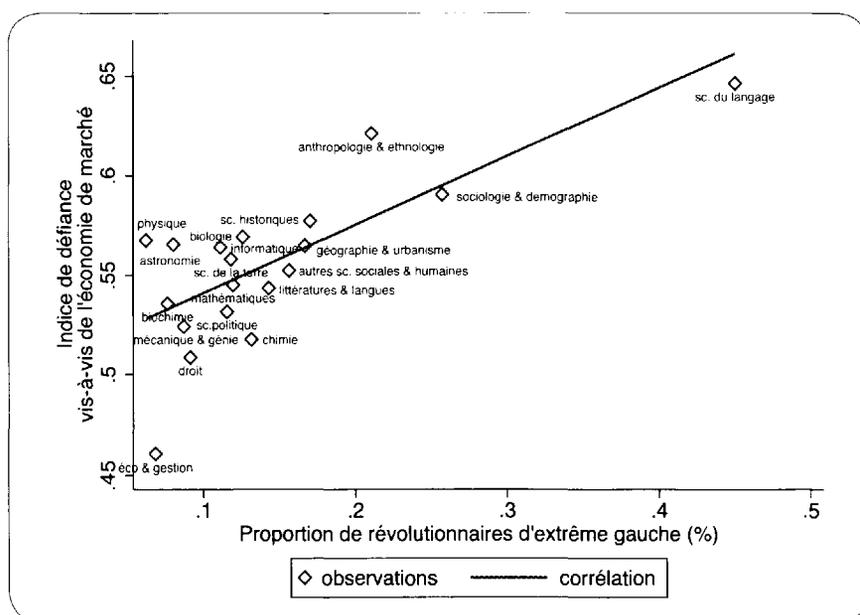
Quelle que soit la question, les universitaires du domaine économie et gestion sont ceux dont la défiance est la plus faible. L'indice moyen de cette discipline est inférieur de plus de dix centièmes à la moyenne (0,47 contre 0,58). Le droit et la science politique, qui sont relativement proches en termes d'objet de recherche de l'économie ont également une défiance nettement plus faible à l'égard de l'économie de marché. En revanche, d'autres disciplines pourtant proches, comme l'histoire ou la sociologie, se caractérisent par une grande défiance. Inversement des matières lointaines de l'économie, la chimie par exemple, se caractérise par une défiance plus faible.

Si l'explication par la distance et la connaissance est en partie pertinente, la question disciplinaire peut recouvrir d'autres éléments. En effet, certaines disciplines, principalement en sciences humaines et sociales mais pas seulement, se sont davantage construites autour d'auteurs hostiles au marché – notamment l'influence marxiste – et d'autres autour d'auteurs plutôt favorables.

Pour mesurer l'importance de l'héritage marxiste dans la critique de l'économie de marché dans les différentes disciplines, nous utilisons une mesure indirecte qui est la proportion de révolutionnaires d'extrême gauche parmi les répondants. En effet, nous avons demandé aux enquêtés de choisir entre les trois positions suivantes : « il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire », « il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes » et « il faut défendre courageusement notre société actuelle contre tous les changements ». En distinguant la proportion

de personnes ayant choisi la première proposition et se positionnant sur une échelle gauche-droite en 1 ou 2, nous pouvons associer chaque discipline avec une intensité révolutionnaire marxiste. Cette mesure est une approximation, imparfaite, mais c'est la meilleure que nous possédons de l'imprégnation marxiste dans la discipline³². Nous croisons cette variable avec notre indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché (figure 4.7).

Figure 4.7. Défiance moyenne vis-à-vis de l'économie de marché et prégnance marxiste dans les disciplines.



L'indice de défiance est construit à partir des réponses données sur 5 questions portant sur les fondements de l'économie de marché (se référer au texte pour le détail). La prégnance marxiste au sein des disciplines est mesurée par la proportion de répondant au sein du groupe disciplinaire se positionnant à l'extrême gauche (position 1 et 2 sur l'échelle de 1 à 10) et se déclarant comme révolutionnaire (répondant choisissant la réponse « il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire »).

Sources : opinions des académiques (2011).

La figure montre clairement une relation positive entre la proportion de révolutionnaires d'extrême-gauche et la défiance moyenne vis-à-vis de l'économie de marché. Mais le plus intéressant est que les disciplines en

32. Il faut néanmoins noter que les effectifs sont faibles, surtout dans les sciences sociales. Il faut donc prendre les résultats avec précaution.

sciences humaines et sociales les plus révolutionnaires sont également celles où la défiance envers l'économie de marché est la plus prégnante. Ainsi, la perspective critique à l'égard de l'économie de marché dans les sciences humaines et sociales, qui trouve son origine au moins en partie, dans la tradition marxiste, explique pourquoi ces disciplines pourtant proches, quant à leur objet, de l'économie s'éloignent d'elle en termes de défiance vis-à-vis de l'économie marchande. En revanche, pour les autres disciplines hors des sciences sociales et humaines, la question de l'ignorance et de la tradition critique ne peut être mobilisée pour expliquer les positions par rapport à l'économie de marché.

En outre, la connaissance de l'économie de marché peut être plus appliquée, plus pratique et une deuxième explication peut résider dans un facteur plus individuel du rapport à l'économie de marché au travers de l'expérience acquise. Il ne s'agit plus dans ce cas de connaissance théorique de l'économie de marché mais de connaissance pratique et tacite du fonctionnement de ce système économique. Cette hypothèse – l'ignorance pratique conduit à l'hostilité – n'est, en soi, pas nouvelle. En effet, la théorie du « contact » de Allport (1954) prédit que le contact avec des catégories d'individus (étrangers, homosexuels, opposants politiques), comme avec des institutions (religions, modèles de productions) produit plus d'acceptation. L'attitude de rejet vis-à-vis de ce que nous ne connaissons pas est un biais connu dans les sciences psychologiques, mais aussi dans la vie courante. L'effet attendu est alors que les universitaires ayant une expérience professionnelle hors de l'université devraient être moins défiant vis-à-vis de l'économie de marché. Cette expérience est mesurée par deux questions qui nous renseignent sur le fait que le répondant a eu, ou a actuellement, d'une part des activités économiques rémunérées régulières en dehors de ses activités académiques et d'autre part des activités salariées dans le secteur privé. Le tableau 4.2. nous indique les indices moyens de défiance selon ces expériences.

Les indices sont plus faibles lorsque le répondant a une expérience économique hors de l'université, mais la différence est très faible. La connaissance pratique ne semble donc pas avoir beaucoup d'impact sur les attitudes économiques.

Tableau 4.2. Expérience économique hors de l'université et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Expérience économique : le répondant...	Moyenne de l'indice de défiance (nb obs.)	
	oui	non
a eu des activités économiques rémunérées régulières ?	0,52 (155)	0,55 (1 306)
a eu une activité salariée dans une entreprise privée ?	0,54 (246)	0,55 (1 214)
a eu l'une ou l'autre des expériences précédentes ?	0,54 (321)	0,55 (1 324)

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source : Opinions des académiques (2011).

L'impact observé des connaissances théoriques – le fait d'être chercheur en économie – mais peu confirmé sur les connaissances pratiques ne permet pas de rendre compte du fait que les universitaires sont beaucoup plus défiant à l'égard de l'économie de marché que la population dans son ensemble (tableau 4.1). En fait, ce que l'on observe est que l'opinion publique française concernant l'économie de marché ressemble beaucoup plus à celle des économistes qu'à celle des autres disciplines : les indices respectifs sont de 0,48 et 0,46 (tableau 4.1). Cela rappelle un des résultats du chapitre précédent concernant les opinions sur le réchauffement climatique : l'opinion des Français est plus semblable à celle des « spécialistes » qu'à celle des universitaires non spécialistes. Nous avons évoqué l'existence d'un biais de « toute-puissance » des universitaires qui les pousse à considérer de façon excessive que l'homme peut maîtriser son environnement. Dans le cas de l'économie de marché, il n'est pas exclu que ce biais – plutôt que l'ignorance – pousse les universitaires non spécialistes de l'économie de marché à considérer qu'une économie beaucoup plus maîtrisée serait préférable. La moindre hostilité des économistes et gestionnaires à l'égard du marché – associée à une hostilité marquée des non-spécialistes – est cohérente avec ce biais de toute-puissance.

L'incidence de la difficile valorisation par le marché des activités scientifiques

Une deuxième explication, à notre connaissance pas encore explorée dans la littérature, réside dans la valorisation par le marché des caractéristiques et compétences des universitaires. En effet, le travail de recherche est un travail qui a des caractéristiques de bien public, c'est-à-dire que le marché a

du mal, voire est incapable de produire ce type de service³³. En particulier, la recherche fondamentale produit de la connaissance exploitable gratuitement par tous : la théorie de la relativité, par exemple, a porté à Einstein de la notoriété, mais son utilisation massive ne lui a pas apporté des avantages économiques de la même manière où l'utilisation de Microsoft en a apporté à Bill Gates. Si la recherche appliquée peut bénéficier de revenus liés aux brevets, les travaux plus théoriques – qui portant rendent possibles les inventions plus concrètes – restent largement non monnayables.

Du fait de cette incapacité de l'économie de marché de valoriser le travail de recherche fondamentale, qui fait l'essence de l'activité des universitaires, ils peuvent être amenés à avoir une perception négative du marché. Il est difficile de mesurer l'adhésion à cette idée dans une enquête quantitative et donc son influence sur notre indice de défiance. Pour autant, nous pouvons tenter de l'appréhender à partir de l'évaluation du type de recherche qui est mené par le répondant. Nous avons demandé si leur recherche correspondait plutôt de la recherche appliquée, plutôt à de la recherche fondamentale ou les deux à la fois. Comme la recherche fondamentale a plus les caractéristiques d'un bien collectif que la recherche appliquée, et si notre hypothèse est vérifiée, on doit constater que la défiance à l'égard de l'économie de marché est plus importante pour les universitaires qui pratiquent une recherche fondamentale qui est moins valorisée sur le marché qu'une recherche plus appliquée.

88

Tableau 4.3. Type de recherche et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Type de recherche :	% des répondants (nb obs)	Moyenne de l'indice de défiance
Plutôt appliquée	20,4 % (335)	0,53
Plutôt fondamentale	48,8 % (800)	0,56
Les deux à la fois	30,8 % (504)	0,54

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source : Opinions des académiques (2011).

33. Nous ne discutons pas ici de la question de savoir si la recherche est un bien collectif et de la question de la production des biens collectifs. Nous formons juste l'hypothèse que la recherche scientifique et l'enseignement peuvent être perçus comme un bien collectif par les universitaires qui peuvent considérer le marché comme incapable de produire ce type de service.

Les indices moyens selon le type de recherche menée (tableau 4.3) semblent aller dans le sens de notre explication, même si les écarts sont faibles. La défiance est légèrement plus grande lorsque la recherche menée est plutôt fondamentale, donc moins valorisée sur le marché, et la défiance est moins grande parmi les universitaires ayant une recherche plutôt appliquée. Ceux pratiquant les deux types de recherche se situant entre les deux en termes d'indice moyen. On retrouve donc bien une hiérarchie dans les indices de défiance qui correspond aux modalités de la recherche menée, mais la faiblesse des écarts ne permet de confirmer clairement l'hypothèse.

Un autre élément de valorisation par le marché des activités de recherche peut être proposé mais il s'agit d'une mesure plus directe et surtout plus personnelle. Nous avons questionné les répondants pour savoir s'ils tiraient des revenus complémentaires de leur activité de recherche. Nous avons distingué une rémunération directe au travers, par exemple, des brevets des redevances et des droits d'auteur, d'une part, et indirecte par l'intermédiaire de la réalisation d'études, d'évaluations, et plus globalement d'activité de consulting, d'autre part. L'idée est qu'un universitaire qui parvient à valoriser d'un point de vue marchand sa production scientifique devrait être moins défiant vis-à-vis de l'économie de marché³⁴.

Tableau 4.4. Valorisation des activités de recherche et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Le répondant perçoit une rémunération supplémentaire découlant...	Moyenne de l'indice de défiance (nb obs.)	
	oui	non
directement des activités de recherche (brevets, redevances, droits d'auteur, etc.)?	0,51 (176)	0,56 (1 287)
indirectement des activités de recherche (consulting, évaluations, expertises, études, etc.)?	0,52 (308)	0,56 (1 152)

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source : Opinions des académiques (2011).

34. Il est à noter que les rémunérations directes et indirectes de la recherche ne sont pas liées au type de recherche qui est menée. Parmi les 180 répondants qui tirent une rémunération directe de leur activité de recherche, 22 % font de la recherche appliquée, 39 % de la recherche fondamentale et 39 % les deux. De même, parmi les 311 universitaires qui obtiennent une rémunération indirecte de leur activité, 25 % font de la recherche appliquée, 35 % de la recherche fondamentale et 40 % les deux types de recherche.

Il apparaît (tableau 4.4.) qu'une faible proportion de répondants (12 %) perçoit une rémunération supplémentaire directe du fait de leur recherche, mais que ces universitaires se caractérisent par une défiance vis-à-vis de l'économie de marché significativement plus faible. La proportion d'universitaires indirectement rémunérés grâce à leur recherche est plus importante, de l'ordre de 21 %, et que pour cette population également nous observons une défiance moindre vis-à-vis de l'économie de marché.

Par conséquent, tirer des revenus de la recherche réduit la défiance à l'égard du marché. Ce résultat est parfaitement compatible avec l'idée que la perception du savoir comme un bien public produit hostilité à l'égard du marché.

Les situations économiques personnelles et la prolétarianisation des universitaires ?

Une autre explication possible, toujours en lien avec la valorisation des activités d'enseignement et de recherche par le système économique, est le fait que les universitaires peuvent considérer que leur rémunération, leur situation professionnelle, sont la conséquence du fonctionnement de l'économie de marché. On retrouve ici l'hypothèse de la prolétarianisation des intellectuels (Brym, 1980), selon laquelle les intellectuels en général et les universitaires en particulier, connaissent une dégradation relative de leurs conditions matérielles dans les sociétés modernes. Dans ce cas, la perception de leur situation individuelle dégradée devrait expliquer leur perception négative de l'économie de marché. Dans ce cas, il y aurait une évaluation égotropique, c'est-à-dire fondée sur des éléments personnels de l'économie de marché. Inversement, si nous n'établissons pas de lien entre les deux, il est possible d'en conclure que pour les universitaires leur situation professionnelle, en termes de revenu et de statut, n'est pas liée à l'économie de marché. Plusieurs questions de notre enquête permettent d'éclairer ce point. Elles sont présentées dans le tableau 4.5.

Trois composantes de la situation personnelle sont présentées : le niveau de revenu du ménage, la satisfaction vis-à-vis de sa rémunération et la comparaison par rapport à la situation socioprofessionnelle des parents ; qui correspondent à différentes composantes de la situation personnelle : la situation objective de rémunération, l'évaluation de cette rémunération, et l'évaluation comparative de la situation professionnelle. Hormis la situation objective qui semble associée aux attitudes économiques, il ne semble pas y avoir de lien univoque entre l'évaluation de la situation personnelle en termes économiques et l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de

marché. En d'autres termes, les universitaires interrogés ne semblent pas lier leur situation professionnelle avec leurs perceptions du fonctionnement de l'économie de marché.

Tableau 4.5. Situation personnelle et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Situations personnelles	% des répondants (nb obs)	Moyenne de l'indice de défiance
Catégories de revenu du ménage :		
Moins de 2000 €	7,4 % (121)	0,57
Entre 2000 et 3000 €	16,5 % (272)	0,56
Entre 3000 et 4000 €	19,1 % (314)	0,58
Entre 4000 et 5000 €	19,5 % (321)	0,53
Entre 5000 et 6000 €	11,8 % (195)	0,53
Plus de 6000 €	13,5 % (222)	0,52
Refus/ne sait pas	12,2 % (200)	0,54
Satisfaction vis-à-vis de sa rémunération :		
Très insatisfait	14,8 % (217)	0,56
Plutôt insatisfait	37,0 % (541)	0,55
Plutôt satisfait	39,3 % (574)	0,55
Très satisfait	8,9 % (130)	0,55
Comparaison du statut socioprofessionnel avec celui des parents :		
Moins bon	20,7 % (304)	0,55
Identique	25,7 % (377)	0,55
Meilleur	53,6 % (786)	0,55

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source : Opinions des académiques (2011).

Le marché contre l'école : une opposition de valeurs

La population des universitaires se caractérise par un niveau de diplôme le plus élevé qui soit. De plus, les diplômes représentent l'une des principales concrétisations de l'activité d'enseignement. Le diplôme est donc pour les universitaires à la fois ce qui les rend semblables et ce qui leur donne leur

valeur³⁵. Il y aurait donc une opposition, mise en évidence par R. Nozick (1997) entre leur forte réussite à l'école et la difficile valorisation de leurs compétences par le marché. D'un point de vue global, ils peuvent reprocher à l'économie de marché de ne pas suffisamment valoriser les diplômes, mais pas d'un point de vue personnel, égotropique, puisque nous avons vu que leur situation personnelle n'influence pas leur perception de l'économie de marché. En somme, les universitaires devraient être plus favorables au marché lorsqu'ils pensent qu'il existe une continuité entre performance à l'école et performance dans le marché. Lorsqu'ils perçoivent, en revanche, que l'économie de marché est relativement insensible au mérite scolaire, ils vont rejeter l'économie de marché.

Nous pouvons tester cette hypothèse explicative au travers de la question suivante : « Dans la société actuelle, la réussite dans les études est un déterminant important des revenus des individus ? » à laquelle quatre réponses étaient proposées (« pas du tout d'accord », « plutôt pas d'accord », « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord »). Nous croisons les réponses à cette question avec notre indice de défiance, les résultats sont présentés dans la figure 4.8.

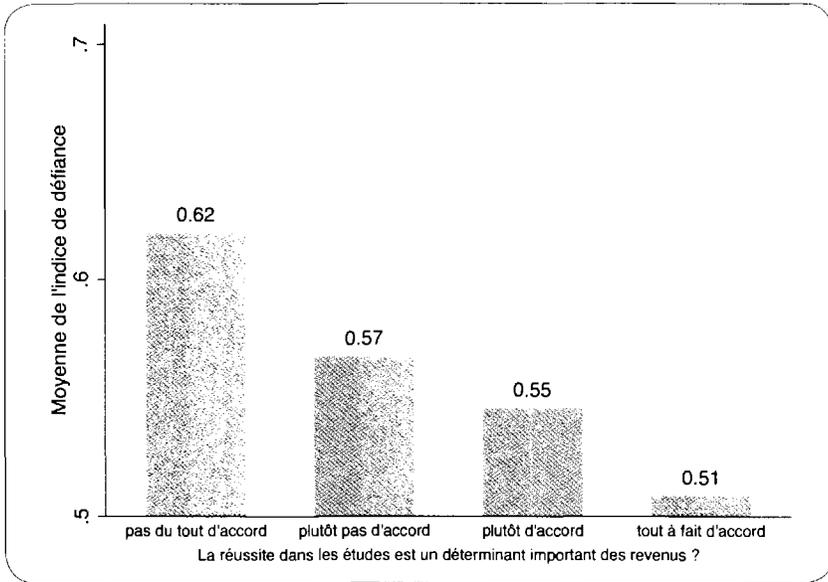
Il apparaît clairement un lien entre l'hostilité à l'économie de marché et la perception de l'influence des diplômes sur le revenu. Plus les universitaires pensent que la réussite scolaire a une influence sur les revenus dans l'économie actuelle, moins ils sont défiant à l'égard de l'économie de marché. Inversement, le fait de penser que la réussite scolaire n'a pas d'incidence sur les revenus, sur la valorisation par le marché de ces compétences scolaires est associé avec un indice plus élevé de défiance. Il est en particulier notable que l'indice est strictement décroissant avec le degré d'accord et de désaccord.

Alors que dans leur situation personnelle, qui échappe aux règles de l'économie de marché, les diplômes sont valorisés, les universitaires reprochent donc aux mécanismes de marché de ne pas suffisamment valoriser les diplômes qui les définissent et qui concrétisent leur activité d'enseignement.

Cette valorisation du diplôme par les universitaires n'étant pas liée à leur situation personnelle, il s'agit bien d'une évaluation sociotropique. Cela signifie que les universitaires ne jugent pas le marché à partir de leur propre situation, mais à partir de la condition des diplômés *en général*. Ce sont les universitaires qui subissent les effets du marché après avoir pourtant montré, par leurs longues études, un mérite qui, d'après eux, devrait être reconnu.

35. Plus précisément, l'enquête révèle que moins de 2 % des répondants ont un doctorat dans la population française dans son ensemble, alors que dans notre échantillon d'universitaires 97 % ont obtenu ce diplôme.

Figure 4.8. Défiance vis-à-vis de l'économie de marché et influence des diplômes sur le revenu.



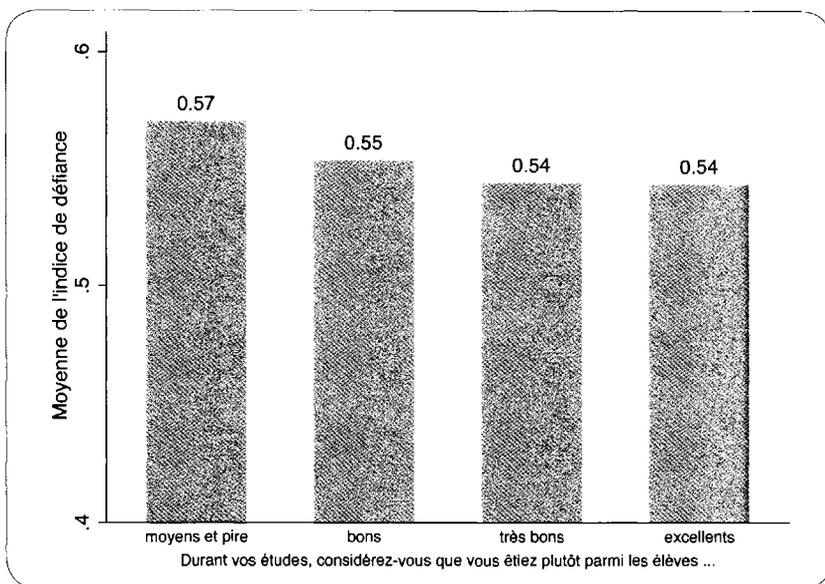
Sources : *opinions des académiques (2011)*.

S'il s'agissait d'une évaluation égotropique avec un raisonnement comme « je suis haut diplômé, le marché ne valorise pas suffisamment mes compétences, donc je suis hostile à l'économie de marché », la défiance à l'égard du système économique devrait croître avec la réussite scolaire. Or comme le montre la figure 4.9, ce n'est pas du tout le cas, c'est même l'inverse. La perception de l'économie de marché reste assez stable selon la réussite scolaire des répondants, et elle est même légèrement plus positive chez les universitaires qui estiment avoir été de très bons étudiants³⁶.

En d'autres termes, les universitaires ne semblent pas juger l'économie de marché en fonction de leur propre parcours scolaire. L'hostilité à son encontre est en revanche plutôt liée à une évaluation sociotropique des relations entre le marché et les diplômés.

36. Nous avons également testé une mesure relative de la réussite scolaire, en comparant l'évaluation du niveau scolaire avec le niveau de revenu. Nous n'obtenons pas de différence logique dans les moyennes des indices de défiance en fonction de l'écart entre le niveau scolaire et le niveau de revenu.

Figure 4.9. Défiance vis-à-vis de l'économie de marché et autoévaluation du niveau scolaire.



Sources : *opinions des académiques* (2011).

L'évaluation des effets sociétaux de l'économie de marché : une source de pauvreté ?

La dernière explication que l'on peut avancer de la défiance à l'égard de l'économie de marché concerne également une perception sociotropique du système économique, c'est-à-dire reposant sur une évaluation pour la société des avantages et inconvénients de l'économie de marché. Nous avons mesuré cette évaluation à l'aide d'une question expliquant les causes de la pauvreté. Elle était formulé de la manière suivante : « Pourquoi y a-t-il en France des gens qui vivent dans le besoin ? » ; avec quatre réponses proposées : 1) « c'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance », 2) « c'est par paresse ou mauvaise volonté », 3) « c'est parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans notre société » et 4) « c'est inévitable avec l'évolution du monde moderne ». L'explication de la pauvreté par le marché correspond à la réponse 3) et, peut-être, la 4). Puisqu'il s'agit d'une question de l'enquête valeurs, nous pouvons comparer les réponses des universitaires avec celles de la population française (tableau 4.6).

Tableau 4.6. Explications de la pauvreté et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Explications de la pauvreté	Universitaires		Population française
	% des répondants (nb obs.)	moyenne de l'indice	% des répondants
C'est parce qu'il y a beaucoup d'injustices dans notre société	76,6 % (1 194)	0,58	44,1 %
C'est inévitable avec l'évolution du monde moderne	12,4 % (194)	0,48	24,2 %
C'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance	8,3 % (129)	0,47	14,3 %
C'est par paresse ou mauvaise volonté	2,7 % (42)	0,38	17,1 %

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source: Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS France (2008) pour la population française.

L'explication la plus choisie par les universitaires est liée au fait que la société produit de l'injustice, à plus de 76 % des répondants, alors qu'elle est choisie par 44 % des répondants de l'enquête française. Inversement, les Français invoquent plus la chance, la responsabilité personnelle et le caractère inexorable pour expliquer la pauvreté. En particulier, on peut remarquer l'écart important de proportion de répondants expliquant la pauvreté par la responsabilité individuelle (paresse ou mauvaise volonté) entre les deux populations (+14 points de pourcentage).

L'indice de défiance moyen pour chaque réponse indique que l'explication par l'injustice est associée au rejet de l'économie de marché, alors que l'explication par la paresse est associée au niveau le plus faible du rejet du marché. Ceci permet de conclure que, premièrement, les répondants perçoivent bien la France comme un pays avec une économie de marché et, deuxièmement, que lorsque les répondants sont plutôt favorables au marché ils tendent à donner aux individus la responsabilité de leur pauvreté, alors que lorsqu'ils sont plus hostiles au marché, ils perçoivent que c'est celui-ci qui produit de la pauvreté.

Une analyse multivariée des facteurs de la défiance à l'égard de l'économie de marché

Au final, nous avons donc proposé six explications principales de la défiance à l'égard de l'économie de marché qui sont les suivantes :

- la connaissance théorique des mécanismes de marché ;
- la connaissance pratique de l'économie de marché ;
- les valorisations marchandes obtenues par l'universitaire de son activité de recherche ;
- la situation économique personnelle ;
- l'insuffisante valorisation par le marché des diplômés ;
- les conséquences sociales de l'économie de marché.

Afin de connaître les effets propres de chaque explication, il est nécessaire de mener une analyse multivariée de l'indice de défiance. Cela permet de s'assurer que les différentes explications proposées sont bien validées, mais surtout il est nécessaire de valider les effets, toutes choses égales par ailleurs. Par exemple, nous avons vu que le fait d'avoir une rémunération indirecte de sa recherche réduit la moyenne de l'indice de défiance. Comme ces activités de consulting sont fréquentes en science économique et en gestion, nous ne savons pas si au final c'est bien la valorisation qui réduit l'indice ou si c'est l'appartenance au domaine de l'économie et de la gestion. Une analyse multivariée permet de lever ce doute.

96

Nous proposons donc une régression de l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché à partir de plusieurs variables. Les variables correspondant à nos explications sont celles présentées précédemment. Nous avons ajouté cinq variables de contrôle : le sexe du répondant, son âge, le fait qu'il soit né à l'étranger, le type d'établissement dans lequel il est en poste et son statut³⁷. La principale difficulté concerne le double effet possible du domaine de recherche. Nous avons expliqué que ce domaine nous indique d'une part la proximité thématique avec l'économie et la gestion, qui doit avoir un effet négatif sur l'indice de défiance, et d'autre part, le contenu normatif critique de la discipline vis-à-vis de l'économie de marché, qui doit avoir un effet positif sur l'indice. Il n'est pas possible d'avoir simultanément

37. Pour le détail se reporter aux tableaux 4.7 et 4.8. Il faut par ailleurs noter que nous avons également testé un modèle empirique incluant l'autopositionnement politique gauche-droite du répondant. L'ajout de cette variable significative ne modifie en rien la significativité des variables d'intérêt de notre modèle. Le détail peut être obtenu auprès des auteurs. Du fait de l'endogénéité possible de la variable nous préférons ne pas la conserver dans les estimations.

une mesure des deux effets du domaine, c'est pourquoi nous avons fait deux estimations: le modèle 1 contient un ensemble de variables muettes indiquant le domaine de recherche, l'économie et la gestion étant la référence, le modèle 2 contient une seule variable correspondant à la proportion de révolutionnaire dans le domaine de recherche du répondant. Les résultats sont présentés dans les tableaux 4.7 et 4.8.

Tableau 4.7. Analyse multivariée de l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Estimation MCO de l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché (N = 1 271)	modèle 1 coefficient	modèle 2 coefficient
<i>Connaissance théorique de l'économie</i>		
domaine de recherche	oui (voir tab. 4.8)	non
% de révolutionnaires dans le domaine	-	0,27***
<i>Connaissance pratique de l'économie</i>		
activité économique hors université (1 si oui)	-0,029*	-0,027*
salarié du privé (1 si oui)	-0,0081	-0,007
<i>Valorisation de la recherche par le marché</i>		
type de recherche:		
plutôt appliquée	-0,00074	-0,0027
plutôt fondamentale	0,0019	0,0056
les deux	référence	référence
rémunération directe de la recherche (1 si oui)	-0,026	-0,029**
rémunération indirecte de la recherche (1 si oui)	-0,022**	-0,022**
<i>Situation économique personnelle</i>		
revenu du ménage:		
Moins de 2000 €	référence	référence
Entre 2000 et 3000 €	0,018	0,021
Entre 3000 et 4000 €	0,03	0,035
Entre 4000 et 5000 €	-0,012	-0,0061
Entre 5000 et 6000 €	0,021	0,023
Plus de 6000 €	-0,024	-0,019
Refus/ne sait pas	-0,049	-0,038
comparaison du statut socioprofessionnel des parents:		
moins bon	-0,0014	-0,0041
identique	référence	référence
meilleur	0,0021	0,00018
<i>Valorisation des diplômes par le marché</i>		
La réussite dans les études est un déterminant important des revenus?		
pas du tout d'accord	référence	référence

Estimation MCO de l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché (N = 1271)	modèle 1 coefficient	modèle 2 coefficient
plutôt pas d'accord	-0,075***	-0,075***
plutôt d'accord	-0,086***	-0,086***
tout à fait d'accord	-0,11***	-0,11***
<i>Conséquence sociale de l'économie</i>		
La pauvreté s'explique par...		
le manque de chance	référence	référence
la paresse	-0,089***	-0,089***
l'injustice	0,11***	0,11***
le destin	0,013	0,011
<i>Caractéristiques du répondant</i>		
sexe (1 si femme)	0,0033	0,0014
âge	0,00013	0,00008
né à l'étranger (1 si oui)	-0,028**	-0,026**
type d'établissement :		
étab. De recherche uniquement	référence	référence
étab. De recherche & d'enseignement	-0,014	-0,019**
université	-0,0085	-0,013
statut :		
MCF et CR	référence	référence
PR et DR	-0,0062	-0,0061
autres	0,0063	0,009
Constante	0,52***	0,55***
	R ² 0,24	0,22

*Il s'agit des résultats de l'estimation linéaire multivariée de l'indice individuel de défiance à l'égard de l'économie de marché par la méthode des moindres carrés ordinaires. Les coefficients, lorsqu'ils sont significatifs, indiquent l'effet marginal de la variable sur l'indice toute chose égale par ailleurs. Par exemple dans le modèle 1, le fait d'avoir une activité économique réduit l'indice de défiance de 0,03. Les coefficients sont statistiquement différents de zéro à 1 % (***) , 5% (**) ou 10 % (*). Les erreurs-types des coefficients sont corrigées par la méthode des clusters associés aux domaines de recherche. Pour le détail de la signification et de la construction des variables se reporter au texte. Les effets détaillés des domaines de recherche sont donnés par le tableau 4.8.*

Nos différentes hypothèses explicatives sont plus ou moins validées. L'incidence de la connaissance théorique, celle de la connaissance pratique, l'effet de la valorisation marchande des activités de recherche, la question de la valorisation par le marché des diplômes et les conséquences sociales de l'économie sont validées. À l'opposé, une seule explication est invalidée totalement, il s'agit de celle reposant sur la situation personnelle, c'est-à-dire l'évaluation de l'économie de marché à partir des éléments économiques égotropiques. Les deux variables que nous utilisons, le niveau de revenu du ménage et l'évaluation du statut socioprofessionnel comparativement à celui

de ses parents, n'ont pas de coefficients significatifs. En d'autres termes, les universitaires ne tiennent pas compte de leur propre situation économique pour formuler leur opinion concernant l'économie de marché.

Concernant la connaissance théorique, nous constatons que si le domaine de recherche a un fort effet sur l'indice, en revanche, le contenu normatif critique du domaine d'appartenance vis-à-vis de l'économie de marché a moins d'influence, puisque le coefficient de sa variable n'est pas statistiquement significatif. Les effets par domaine d'étude sont détaillés dans le tableau 4.8.

Tableau 4.8. Effets détaillés des domaines de recherche (toutes choses égales par ailleurs) sur l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Disciplines	Effet du domaine (coefficient)
Économie & gestion	référence
Droit	0,03
Géographie & urbanisme	0,04
Biochimie	0,04
Sciences de la terre	0,04
Mathématiques	0,05
Chimie	0,05
Mécanique et génie	0,05
Langues & littérature	0,07
Histoire	0,07
Autres sciences humaines	0,07
Astronomie	0,07
Biologie	0,08
Physique	0,08
Informatique	0,09
Science politique	0,10
Anthropologie & ethnographie	0,11
Sociologie & démographie	0,12
Sciences du langage	0,16

Lecture: par rapport à un chercheur en économie et gestion, le fait d'être un chercheur en droit augmente l'indice de défiance de 0,03 toute chose égale par ailleurs. Les effets sont obtenus à partir de l'estimation du modèle 1 présenté au tableau 4.7. Tous les coefficients sont significatifs au moins au seuil de 0,1 %. Pour les autres variables explicatives de l'estimation, se reporter au texte et au tableau 4.7.

Par rapport aux universitaires dont le domaine de recherche est l'économie et la gestion, on constate que le fait de mener sa recherche dans tout autre domaine accroît l'indice de défiance. Les matières les moins défiantes à

l'égard de l'économie de marché et par rapport à l'économie sont relativement proches en termes de thématique puisqu'il s'agit de la géographie et du droit. Mais on retrouve comme domaines les plus défiantes les domaines non pas les plus éloignés de l'économie mais les plus critiques, à savoir la sociologie, l'anthropologie et les sciences du langage. Donc on a bien simultanément les deux effets associés au domaine de recherche : un effet de connaissance et un effet critique. De plus, l'influence du domaine peut être très importante. Par exemple, l'indice de défiance à l'égard de l'économie de marché augmente de 0,16 pour un chercheur en science du langage, avec un indice moyen de 0,55 qui s'échelonne de 0 à 1. Et le caractère révolutionnaire de gauche présent dans la discipline induit une augmentation de 0,27 de l'indice.

De la même manière, la pratique d'une activité économique a aussi un effet sur l'indice. Mais parmi nos deux mesures, c'est le fait d'avoir une activité économique parallèle à la recherche et à l'enseignement qui a une incidence, et non une expérience préalable dans une entreprise privée. La réduction de l'indice s'élève, toute chose égale par ailleurs, à 0,03 dans le premier cas.

Notre troisième explication, reposant sur le fait qu'une valorisation de sa recherche par les mécanismes marchands peut améliorer la perception des universitaires de l'économie de marché, est également vérifiée. Ce n'est pas l'idée générale de cette valorisation qui est validée. En effet, l'incidence du type de recherche menée n'est pas significative. Il ne suffit pas de mener des recherches moins appliquées, donc plus difficiles à valoriser d'un point de vue économique pour modifier son opinion sur l'économie de marché. En revanche, le fait de tirer une rémunération de ses activités de recherche, qu'elle soit directe ou indirecte, c'est-à-dire la mise en œuvre pratique de cette valorisation, réduit la défiance à l'égard de l'économie de marché. Cette réduction est de l'ordre de 0,03.

Les deux dernières explications, qui sont d'ordre sociotropiques, sont également vérifiées. Ainsi, plus les universitaires pensent que le marché valorise les diplômés et moins ils sont défiant vis-à-vis de l'économie de marché. L'effet est strictement croissant avec l'intensité de cette opinion. Par rapport à un universitaire qui n'est pas du tout d'accord avec l'idée que les diplômés sont un déterminant des revenus, celui qui n'est plutôt pas d'accord verra son indice de défiance se réduire de 0,08, celui qui est plutôt d'accord avec cette idée verra son indice réduit de 0,09 et enfin celui qui est tout à fait d'accord aura un indice diminué de 0,11. En d'autres termes, l'hostilité à l'économie de marché s'explique de manière importante, toute chose égale

par ailleurs, par l'idée que les mécanismes marchands ne valorisent pas suffisamment les diplômes, c'est-à-dire ce qui, notamment, caractérise les universitaires et leur travail d'enseignement.

Autre élément sociotropique, les explications de la pauvreté jouent également un rôle dans la défiance à l'égard de l'économie de marché. Par rapport aux répondants qui expliquent la pauvreté par la chance des personnes, ceux qui l'expliquent par la paresse ont un indice de défiance plus faible, avec une diminution de 0,09, alors que ceux qui l'expliquent par les injustices ont une défiance supérieure de 0,11. Cela signifie que les conséquences perçues de l'économie de marché, en termes de pauvreté, ont une influence importante sur l'accroissement de la défiance à l'égard du système économique.

Au-delà des variables correspondant à nos hypothèses, les caractéristiques des répondants influencent très peu l'indice de défiance. Un seul élément a un coefficient statistiquement significatif: le fait d'être né à l'étranger réduit l'indice de défiance de 0,03. On peut y voir un effet de la spécificité (culturelle?) de la population française quant à ses opinions sur l'économie (François, 2013).

On voit donc bien qu'à partir des différentes explications proposées nous pouvons conclure que plusieurs facteurs contribuent à expliquer l'hostilité des universitaires à l'encontre de l'économie de marché: premièrement, lorsqu'ils sont spécialistes du marché ils sont moins hostiles, mais aussi quand ils retirent une rémunération d'une activité privée. Deuxièmement, lorsqu'ils ne parviennent pas à valoriser leur recherche d'un point de vue marchand, du fait qu'ils trouvent que les mécanismes de marché ne valorisent pas suffisamment les diplômes. Enfin, lorsqu'ils associent la pauvreté au fonctionnement injuste de l'économie. En revanche, les caractéristiques personnelles mais surtout la situation économique personnelle ne pèsent pas sur la perception qu'ont les universitaires de l'économie de marché.

Les conséquences de la défiance vis-à-vis de l'économie de marché

Cette défiance des universitaires français à l'encontre de l'économie de marché, que nous venons de détailler et expliquer, a des conséquences importantes. Nous pouvons en distinguer trois. La première concerne les opinions associées à la gestion de la rareté et à la répartition des ressources. La deuxième conséquence qui ressort de nos observations, c'est une forte demande en faveur d'une intervention de l'État dans l'économie. Troisièmement, cette

intervention de l'État doit s'appuyer sur l'école qui permet de déterminer les compétences et l'utilité sociale des personnes, bases de la hiérarchie des revenus pour les universitaires.

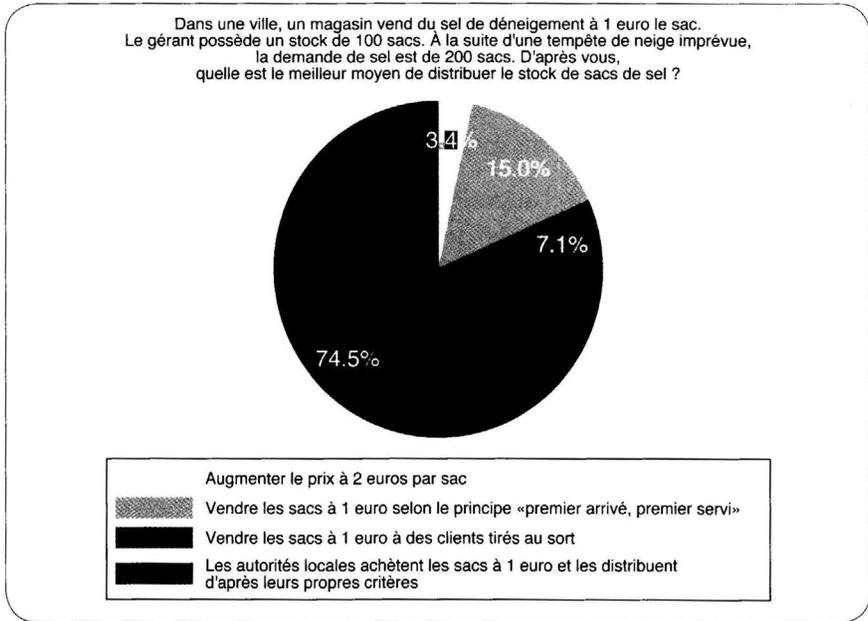
Quelle méthode pour allouer les ressources rares ?

Ce rejet de l'économie de marché se traduit en particulier dans les choix pour gérer les ressources rares. La question de l'allocation des ressources rares est à la base de la réflexion économique, il s'agit de savoir comment est décidé l'usage des ressources dont les quantités sont limitées (biens, temps, travail, capitaux, etc.). L'économie de marché repose sur une décision décentralisée de l'allocation des ressources du fait de leur propriété privée. On peut opposer à l'économie de marché, l'économie centralisée à propriété collective où un organisme central décide de l'affectation des ressources. Dans ce cadre, l'aversion pour l'économie de marché peut se manifester par une préférence pour d'autres modalités d'allocation des ressources rares.

Pour affiner les perceptions de l'économie de marché, nous avons donc utilisé une « simulation sur table » portant sur l'allocation d'une ressource rare. Cette question est une variante de celle utilisée par Kahneman *et al.*, (1986) et Frey et Pommerehne (1993) portant sur l'évaluation de différents mécanismes d'allocation d'un bien pour lequel on observe une pénurie temporaire. Plus exactement, nous reprenons la formulation proposée par Goossens et Méon (2015) dont l'énoncé porte sur un bien fongible, ce qui en interdit un usage répété.

L'intitulé exact est le suivant : « Dans une ville, un magasin vend du sel de déneigement à 1 euro le sac. Le gérant possède un stock de 100 sacs. À la suite d'une tempête de neige imprévue, la demande de sel est de 200 sacs. D'après vous, quel est le meilleur moyen de distribuer le stock de sac de sel ? ». Quatre réponses sont proposées : 1) Augmenter le prix à 2 euros par sac ; 2) Vendre les sacs à 1 euro selon le principe premier arrivé, premier servi ; 3) Vendre les sacs à 1 euro à des clients tirés au sort ; et 4) Les autorités locales achètent les sacs à un euro et les distribuent d'après leurs propres critères. L'objectif de la question et des quatre réponses proposées est de connaître les préférences des répondants concernant la méthode d'allocation d'une ressource rare (dans notre jeu le sel de déneigement) pour laquelle la demande excède l'offre. Quatre méthodes sont proposées, dans l'ordre : par le marché, par la « file d'attente » qui mélange mécanisme de marché et hasard, par un hasard complet, et, enfin, par une solution que l'on peut qualifier d'administrative ou étatique.

Figure 4.10. Allocation d'une ressource rare.



Sources : *opinions des académiques (2011)*.

La figure 4.10 présente les choix des répondants. Nous remarquons immédiatement qu'une très faible proportion, environ 3 % des répondants, choisit la solution marchande pour allouer la ressource rare. Inversement, une écrasante majorité (plus de 74 %) est favorable à la solution administrative. Enfin, la solution hasardeuse (tirage au sort) est deux fois plus choisie (7 %) que la solution marchande, tandis que le mécanisme de file d'attente est cinq fois plus choisi (15 %). Ainsi, selon ce test simple, les universitaires interrogées ne valorisent pas l'allocation marchande de la ressource rare et semblent préférer une allocation administrative.

De plus, il est intéressant de noter que ce sont les universitaires des disciplines « économie et gestion » et des disciplines les plus proches, le droit et la science politique, qui choisissent le plus souvent la solution par le marché. Nous retrouvons ici un résultat classique de la littérature comparant les rapports entre la formation économique et les préférences à l'égard des mécanismes de marché (Frey et Pommerehne, 1993). En revanche, ce sont les universitaires de la science politique et des mathématiques qui favorisent le moins la solution étatique, les premiers favorisant le plus la solution par le tirage au sort et les seconds par la file d'attente.

Enfin, les choix de la méthode d'allocation de la ressource rare sont liés avec l'indice de défiance envers le marché. Celui-ci est le plus faible pour les personnes ayant choisi la solution marchande (0,40). Il augmente avec la solution aléatoire imparfaite de la queue (0,51), et il est à son maximum pour les deux dernières solutions de tirage au sort et de distribution administrative de la ressource (0,60 dans les deux cas).

La défiance par rapport à l'économie de marché se traduit donc bien par un refus de l'allocation par le marché des ressources rares à laquelle les universitaires préfèrent des solutions liées au hasard ou surtout à une intervention publique. En particulier, cette analyse montre que les attitudes anti-marché semblent se traduire avant tout par un soutien à une intervention forte de l'État.

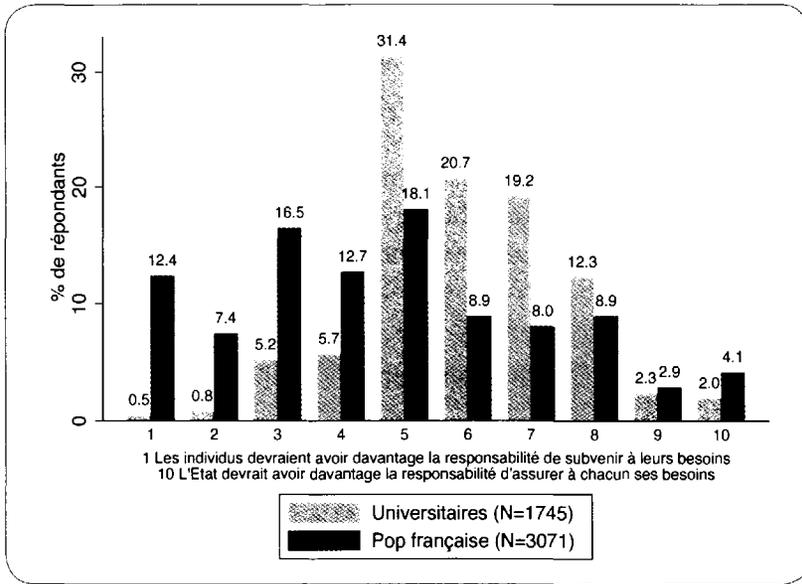
Une aspiration à une intervention forte de l'État

L'hostilité à l'égard de l'économie de marché est-elle associée à une demande importante pour une intervention publique ? Pour mesurer cette demande, nous utilisons une question commune à notre enquête et à celle de l'EVS 2008. Il s'agit pour les répondants de se situer sur une échelle de 1 à 10 entre deux opinions opposées : 1) « Les individus devraient avoir davantage la responsabilité de subvenir à leurs besoins » et 10) « L'État devrait avoir davantage la responsabilité d'assurer à chacun ses besoins ». Comme le terme de besoin n'est pas spécifié, la question laisse le répondant interpréter le terme à sa guise. La comparaison entre les universitaires et la population française est donnée par la figure 4.11.

Alors que 50 % des répondants de l'échantillon français se situent de 1 à 4 sur l'échelle, un dixième seulement des universitaires se situe sur cette portion. Inversement, 84 % des universitaires se positionnent entre 5 et 8, contre 44 % des répondants de l'échantillon sur la population générale. Il apparaît donc une différenciation importante entre les deux populations : les universitaires étant nettement plus favorables à une intervention de l'État que la population dans son ensemble.

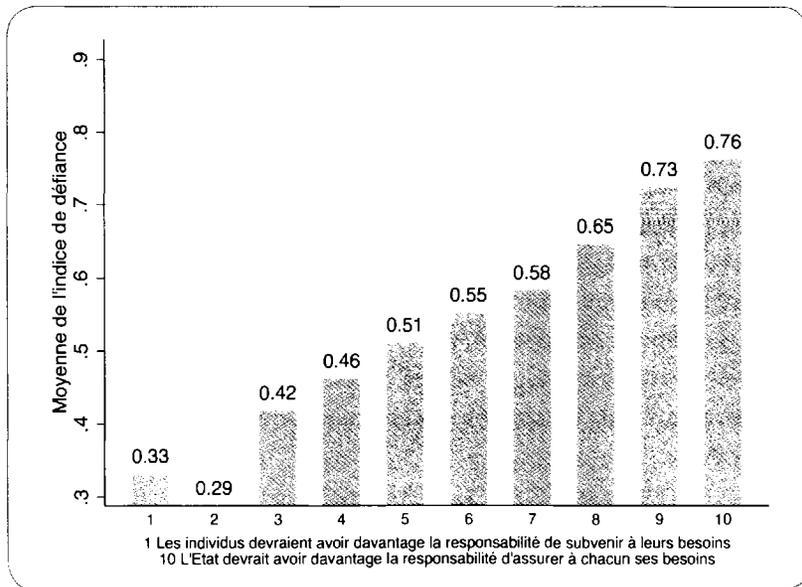
Or cette demande d'intervention chez les universitaires va de pair avec une plus grande défiance vis-à-vis de l'économie de marché (figure 4.12).

Figure 4.11. Responsabilité vis-à-vis des besoins des personnes.



Sources : opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS 2008 pour la population française.

Figure 4.12. Responsabilité vis-à-vis des besoins des personnes et indice de défiance.



Sources : opinions des académiques (2011).

En effet, l'indice de défiance est strictement croissant, à l'exception de la position 2, avec le déplacement le long de l'échelle vers un accroissement du rôle de l'État dans la satisfaction des besoins des personnes. L'indice s'échelonne ainsi de 0,3 pour les personnes les moins demandeuses d'une intervention de l'État à 0,8 pour celles qui souhaitent une augmentation de l'intervention de l'État. Il y a donc bien une demande d'une plus ou moins grande substitution de la responsabilité personnelle et des mécanismes de marché par une intervention publique du fait d'une défiance plus grande à l'égard de l'économie de marché. En un mot, le marché doit être remplacé par l'État.

Le marché du travail doit être régulé par le savoir

La dernière conséquence de l'hostilité à l'économie de marché réside dans les préférences en matière de revenus du travail. Cela correspond à deux questions : la première est celle des facteurs qui doivent être pris en compte dans la détermination des revenus, la seconde est sur les distributions de revenus qui apparaissent acceptables.

106

Le premier élément correspond à la méthode la plus pertinente afin de sélectionner les candidats à des postes hautement rémunérés. Nous avons vu précédemment que les universitaires ne sont pas favorables aux mécanismes de marché et qu'ils soutiennent une forte intervention de l'État dans l'économie. Pour autant, on ne connaît pas les modalités de cette intervention publique. Une question de notre enquête permet d'avoir cette information. Nous avons demandé aux répondants d'imaginer la situation suivante : « Un dirigeant d'entreprise doit recruter un nouveau collaborateur pour un poste à haute rémunération. Parmi les méthodes de choix suivantes, laquelle, à votre avis, l'employeur doit-il privilégier ? » ; en proposant six possibilités : « organiser un concours entre les candidats », « réaliser un tirage au sort parmi les candidats », « organiser un vote des actionnaires », « demander l'avis des futurs subordonnés du collaborateur » et « suivre ses propres préférences ». Cette question nous renseigne sur les critères idéaux à suivre pour réguler le marché du travail. La réponse à cette question nous est donnée par le tableau 4.9.

Tableau 4.9. Méthode de recrutement et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Méthode de recrutement choisie	% de répondants (nb obs.)	Moyenne de l'indice
Le concours	57,8 % (879)	0,54
Le choix des subordonnés	28,2 % (430)	0,59
Les préférences du dirigeant	12,3 % (187)	0,48
Le vote des actionnaires	1,0 % (16)	0,52
Le hasard	0,7 % (11)	0,74

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source : Opinions des académiques (2011).

Le mode de recrutement, donc la manière de coordonner l'offre et la demande d'emploi, favorisé par les universitaires est l'organisation d'un concours; 58 % des répondants choisissent en effet cette solution à notre question de recrutement. Ce choix fait clairement apparaître une préférence pour une mode de régulation de type scolaire: un concours centralisé, anonyme et s'appuyant sur le savoir. Le deuxième choix, pour 28 % des réponses, repose sur une décision des subordonnés. Il est à noter que la fréquence de cette réponse peut paraître étonnante dans l'université française qui se caractérise par une segmentation et une hiérarchie très importante entre les maîtres de conférences (et chargés de recherche) et les professeurs d'université (et directeurs de recherche). Le recrutement des premiers s'appuie sur l'intervention des seconds, alors que les premiers ne sont pas autorisés à participer au recrutement des seconds. Les choix suivants se portent sur les propres préférences du décideur, puis le vote des actionnaires et enfin le hasard. On peut également noter que la solution aléatoire est comparativement beaucoup moins choisie dans le cadre d'un recrutement que dans le cadre de l'allocation d'un bien (figure 4.10).

En outre, les indices de défiance se différencient selon la méthode de recrutement choisie. Les personnes ayant choisi le concours ont un niveau de défiance quasiment identique (0,57) à la moyenne générale (0,58), alors que les universitaires faisant reposer le recrutement sur la participation des subordonnées ont un indice de défiance plus élevé et ceux qui choisissent la préférence du dirigeant – qui correspond à la solution de l'économie de marché – ont un indice plus faible. Si la grande majorité des universitaires choisit le concours et ne se distingue pas en matière d'opinions vis-à-vis de l'économie de marché, ceux qui choisissent une solution limitant les choix discrétionnaires de recrutement ont une défiance plus élevée vis-à-vis de

l'économie de marché, et inversement ceux qui choisissent la solution la plus pratique et la plus discrétionnaire font preuve d'une moindre défiance à l'encontre de l'économie de marché.

Le deuxième élément cherche à appréhender les critères les plus pertinents des choix économiques pour les universitaires. Cela est fait au travers des déterminants des revenus et réside dans la question « D'après vous, quels sont les deux critères les plus pertinents pour déterminer la rémunération du travail parmi les propositions suivantes ? » à laquelle nous avons proposé sept éléments : 1) l'utilité sociale du travail, 2) la pénibilité du travail, 3) les compétences du candidat, 4) l'intelligence du candidat, 5) la demande des entreprises pour ce travail, 6) la richesse créée par le travail, et 7) les besoins du candidat. Les choix effectués par les répondants sont exposés dans le tableau 4.10.

Tableau 4.10. Déterminants des niveaux de revenus et défiance vis-à-vis de l'économie de marché.

Déterminants	Cité en premier		Cité en second		Cité au moins une fois	
	répondants	Moyenne de l'indice	répondants	Moyenne de l'indice	répondants	Moyenne de l'indice
Compétences du candidat	40 %	0,53	24 %	0,56	63 %	0,54
Utilité sociale du travail	36 %	0,59	21 %	0,57	56 %	0,58
Richesse créée par le travail	9 %	0,48	18 %	0,50	27 %	0,49
Pénibilité du travail	8 %	0,61	21 %	0,59	28 %	0,59
Demande des entreprises	5 %	0,45	10 %	0,47	15 %	0,46
Intelligence du candidat	2 %	0,55	3 %	0,55	5 %	0,55
Besoins du candidat	1 %	0,70	3 %	0,69	4 %	0,69

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source: Opinions des académiques (2011).

Le déterminant qui reçoit le plus de réponses est celui de la compétence, puisque presque les deux tiers de l'échantillon l'ont cité. Cela confirme le rôle prépondérant, chez les universitaires, de la formation et du savoir pour la régulation du marché du travail. L'utilité sociale apparaît en second. Ensuite, la richesse créée par le travail et sa pénibilité sont citées dans des

proportions très proches. La demande des entreprises vient ensuite puis l'intelligence et les besoins du candidat. En d'autres termes, les deux facteurs préférés sont liés d'une part avec les connaissances de la personne et d'autre part à son rôle dans la société, et ce, indépendamment de la richesse créée par l'activité ou de la demande de la part des entreprises.

De plus, le choix de la compétence se situe dans la moyenne de l'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché. En revanche, les personnes s'appuyant sur l'utilité sociale pour déterminer le revenu sont plutôt défiantes à l'encontre de l'économie de marché. Inversement, les universitaires choisissant les deux critères les plus économiques, à savoir la valeur créée par l'activité et la demande exprimée par les entreprises, sont plus confiants en l'économie de marché. À noter que l'indice moyen de défiance le plus élevé correspond au choix des besoins du candidat comme critère de rémunération, critère qui est le plus proche d'une vision marxiste (« à chacun selon ses besoins ») de la fixation des rémunérations. Ainsi, en matière de rémunération, les mécanismes de marché ne sont pas mis en avant par les universitaires pour justifier les différences de revenus. Ce sont les caractéristiques de la personne et son apport à la collectivité qui sont valorisés, alors que la richesse créée et la demande des entreprises constituent des critères très peu prisés.

Les revenus doivent être déterminés par les diplômes

En plus de la régulation du marché du travail, il nous faut également détailler les distributions de revenus soutenues par les universitaires. Deux simulations nous permettent d'envisager ces préférences en matière de distribution de rémunérations, inspirées de Rios et Magni-Berton (2003). Elles sont formulées comme suit : « Supposons que vous ayez à choisir le niveau de revenu net annuel des enseignants-chercheurs et 1) des basketteurs professionnels et 2) des ingénieurs, sachant que les revenus des autres catégories restent inchangés. Quel niveau choisissez-vous ? ». Quatre distributions sont proposées et détaillées dans le tableau 4.11.

En comparant les deux simulations (tableau 4.11), on se rend compte que les distributions proposées se différencient sur trois dimensions. La première dimension concerne la hiérarchie entre les universitaires et l'autre profession choisie (basketteur ou ingénieur). La deuxième porte sur l'importance des écarts de rémunération entre les universitaires et l'autre population. Enfin, la dernière différence réside dans les gains collectifs associés à chaque situation pour les deux populations prises en compte simultanément.

Tableau 4.11. Structure et comparaison des simulations sur les distributions de revenus.

Allocations proposées	Simulation 1		Simulation 2		Gains collectifs
	Opposition basketteurs (B) vs universitaires (U) (% de répondants)		Opposition ingénieurs (I) vs universitaires (U) (% de répondants)		
Universitaires : 32 000 € Autre catégorie : 32 000 €	A	B = U (14 %)	1	I = U (36 %)	-
Universitaires : 30 000 € Autre catégorie : 20 000 €	B	B << U (20 %)	2	I << U (4 %)	+
Universitaires : 35 000 € Autre catégorie : 30 000 €	C	B < U (36 %)	3	I < U (29 %)	++
Universitaires : 40 000 € Autre catégorie : 45 000 €	D	B > U (30 %)	4	I > U (31 %)	+++
différences entre les deux populations	de compétences et d'utilité sociale		d'utilité sociale		

Les choix des allocations découlent de la question « Supposons que vous ayez à choisir le niveau de revenu net annuel des enseignants-chercheurs et des basketteurs professionnels / ingénieurs, sachant que les revenus des autres catégories restent inchangés. Quel niveau choisissez-vous? ». Le choix nous renseigne sur la hiérarchie de rémunération entre les deux groupes professionnels et sur le niveau collectif de richesse.

Source: Opinions des académiques (2011).

La première observation que l'on peut en tirer est l'importance pour les universitaires de l'école, c'est-à-dire ce qui distingue les universitaires (et les ingénieurs) des basketteurs. En effet, 56 % d'entre eux (addition des proportions pour les choix B et C) sont prêts à recevoir un revenu plus faible si leur rémunération est supérieure à celle des basketteurs. En d'autres termes, une majorité des universitaires souhaite tellement une valorisation de l'école qu'ils acceptent une diminution de leur propre revenu pour ce faire. Lorsque la comparaison se fait avec les ingénieurs, ils ne sont plus que 33 % (proportion des choix 2 et 3) à souhaiter une diminution de revenu pour s'assurer une plus grande rémunération des universitaires. Cette réduction se traduit par une forte augmentation de l'option égalitariste (choix 1) qui passe de 14 % pour la comparaison entre universitaires et basketteurs à 36 % pour la comparaison entre universitaires et ingénieurs. Les universitaires sont plus égalitaires lorsqu'il y a peu de différence scolaire entre les deux populations. On peut donc en conclure que l'école, au sens large du primaire au supérieur, doit donc être la base de la détermination de la distribution des revenus pour les universitaires.

La seconde observation porte sur les changements individuels de choix entre les deux simulations, puisque dans la première les universitaires se

distinguent des basketteurs par leurs compétences acquises par l'école et par leur utilité sociale, alors que dans la seconde les universitaires se distinguent des ingénieurs uniquement par leur utilité sociale. En effet, on peut supposer que, au moins aux yeux des universitaires eux-mêmes, leur utilité sociale, fondée sur les transmissions de savoir et sur les efforts pour faire progresser la connaissance, est plus importante que celle des ingénieurs.

En comparant les différences de réponses des personnes enquêtées on peut donc voir si ce sont plus les compétences scolaires ou l'utilité sociale qui sont valorisées par les universitaires. En particulier, on peut distinguer six situations correspondantes à nos hypothèses. Les situations A2, A3, B2, B3, C2 et C3 (la lettre correspond au choix pour la première distribution opposant les basketteurs aux universitaires et le chiffre à la seconde opposant les ingénieurs aux universitaires) correspondent au fait que le répondant valorise plus l'utilité sociale que les compétences. Inversement, les situations B1 et C1 correspondent au fait que le répondant valorise plus les compétences que l'utilité sociale. Les autres situations peuvent être reliées à de l'égalitarisme strict puisque quelles que soient les populations comparées, l'égalité reste la règle (situation A1) ou à des choix qui ne peuvent être analysés à l'aune de la valorisation des compétences et de l'utilité sociale (situations D1, D2, D3, D4, A4, B4, et C4). Au final, la distribution des répondants en fonction de leurs réponses aux deux simulations est donnée par le tableau 4.12.

Tableau 4.12. Choix comparés sur les distributions de revenus et indice de défiance

Type de distribution	Situations*	Nb d'observations	% des répondants	Moyenne de l'indice de défiance
Valorisation des compétences	B1 C1	338	23 %	0,57
Valorisation de l'utilité sociale	A2, A3, B2, B3, C2 et C3	379	26 %	0,57
Égalitarisme strict	A1	156	11 %	0,60
Autre	D1 D2 D3 D4 A4 B4 et C4	577	40 %	0,51

*: la lettre correspond au choix pour la première distribution opposant les basketteurs aux universitaires et le chiffre à la seconde opposant les ingénieurs aux universitaires. Se reporter au tableau 4.11. et au texte pour les détails de la question.

L'indice de défiance synthétise les réponses à 5 questions sur l'économie de marché. Il est compris entre 0 et 1, et plus sa valeur est proche de 1 et plus la défiance à l'égard de l'économie de marché est grande.

Source: *Opinions des académiques (2011)*.

Si les positions classées dans « autre » sont les plus fréquentes, l'égalitarisme strict est peu choisi. Parmi nos deux éléments de valorisation, il est difficile de conclure à une plus grande valorisation des compétences ou de l'utilité sociale compte tenu du fait que les proportions sont proches. Il semble donc que le poids joué par les compétences et celui de l'utilité sociale soient équivalents pour déterminer les revenus et leur hiérarchie.

On constate par ailleurs que les moyennes des indices de défiance à l'encontre de l'économie de marché se différencient selon les choix en matière de distribution. Les personnes en position d'égalitarisme strict ont un indice de défiance plus élevé, à l'opposé des universitaires ayant choisi des positions « autres » dont l'indice est le plus bas des quatre populations. Les universitaires valorisant les compétences et ceux valorisant l'utilité sociale dans le travail sont dans une situation intermédiaire et identique vis-à-vis de l'économie de marché. Ce dernier élément renforce la difficulté à distinguer les importances relatives des éléments de compétence et d'utilité sociale.

En résumé, il apparaît que les universitaires, du fait de leur hostilité à l'économie de marché, ne voient pas les mécanismes de marché comme une méthode pertinente d'allocation des ressources rares. Par substitution, ils souhaitent donc une forte intervention de l'État dans l'économie. Cette intervention devant s'appuyer pour distribuer les richesses sur l'école à partir des compétences et de l'utilité sociale des acteurs. Et ce sont en particulier les études qui doivent permettre de révéler ces compétences et utilités.

Conclusion

Au terme de ce chapitre sur les opinions économiques des universitaires, nous pouvons avancer plusieurs conclusions. Nous avons montré que les universitaires ont une forte défiance à l'égard de l'économie de marché, ils se distinguent ainsi de la population française générale qui se caractérise déjà, par rapport à celle des pays européens, par une défiance élevée. Cette défiance porte à la fois sur les principes de l'économie de marché et sur ses réalisations concrètes.

Les principales explications de cette défiance reposent sur trois principaux éléments. Premièrement, les universitaires n'aiment pas l'économie de marché sauf lorsqu'ils ont de fortes connaissances théoriques sur le sujet ou, dans une moindre mesure, lorsqu'ils en tirent des bénéfices directs. Deuxièmement, c'est la difficulté de valorisation par le marché des activités de recherche et d'enseignement qui renforce cette hostilité. En particulier

et d'un point de vue sociétal, les universitaires trouvent que le marché ne valorise pas suffisamment les diplômés et plus généralement la réussite scolaire. Une autre explication est le fait que les universitaires associent la pauvreté et l'injustice sociale avec l'économie de marché. Pour autant, ces explications sont principalement sociotropiques, c'est-à-dire dépendantes de perception et d'évaluations d'un point de vue social, collectif. Et réciproquement, leur situation personnelle influence très peu leur opinion sur l'économie de marché. En d'autres termes, ils ne font pas dépendre leur propre situation de l'économie de marché.

Cette défiance à l'égard de l'économie de marché s'exprime de multiples manières. Premièrement, les universitaires souhaitent remplacer le mécanisme d'allocation de la ressource rare qu'est le marché par une intervention publique et étatique importante. Et dans ce cadre, l'école joue un rôle central puisque c'est elle qui va déterminer les hiérarchies de revenu en permettant de détecter et de valoriser à la fois les compétences et l'utilité sociale de l'activité des personnes.

Plus généralement, il est plausible que cette hostilité massive au marché se traduise par un positionnement politique à gauche des universitaires, déjà bien documenté dans la littérature. L'exploration des attitudes politiques des universitaires est l'objet du prochain chapitre.

Les universitaires et la politique

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, de nombreuses études sur les intellectuels en général et les universitaires en particulier soulignent la spécificité de leurs attitudes politiques : contestataires du système, mais aussi engagés politiquement, surtout à gauche (Gross, 2013 ; Zipp et Fenwick, 2006).

Les premières analyses des attitudes politiques des universitaires ont commencé à la fin des années 1950. Lazarsfeld et Thielens (1958) montrent que les attitudes de gauche et l'appartenance au Parti démocrate étaient beaucoup plus fréquentes chez les universitaires rattachés aux sciences sociales que dans la population générale des États-Unis. Des études ultérieures font les mêmes constats (Ladd et Lipset, 1975). Dans une étude plus récente auprès d'universitaires en sciences sociales, Klein et Stern (2005) ont constaté que le monde académique est fortement orienté en faveur du Parti démocrate. Cette tendance s'accroît encore si les économistes sont exclus de l'échantillon. Fait intéressant, les auteurs notent que la préférence des universitaires pour le parti démocrate a augmenté depuis 1970. Des tendances similaires ont été identifiées au Royaume-Uni (Halsey et Trow, 1971), au Canada (Brym et Nekhaie, 1999 ; Nekhaie et Adam, 2008), en Suède (Berggren *et al.*, 2007) et en France (Caute, 1964 ; Judt, 1992 ; Rios et Magni-Berton, 2003).

Ces auteurs ont également suggéré différentes pistes d'analyse pour expliquer ce phénomène. Lazarsfeld et Thielens (1958) ont fait valoir que les universitaires, du fait de leur pratique scientifique, développent une disposition psychologique particulière à la critique rationnelle qui est naturellement en contradiction avec la mentalité conservatrice. Cette explication peut être associée à une autre suggérée auparavant par Durkheim (1898) : la foi dans le progrès scientifique allait être plus souvent associée à la critique sociale et à la pensée progressiste.

D'autres travaux ont interprété ce phénomène comme l'expression de l'avènement d'un groupe social plus large : la nouvelle classe (Bruce Briggs, 1979). Cette nouvelle classe est composée de personnes avec un haut niveau d'instruction, des artistes, des journalistes et des diplômés en sciences sociales ou d'autres disciplines portant sur la société, qui ont pris une voie de plus en plus contestataire dans les années 1950, 1960 et 1970 (Touraine, 1969 ; Bell, 1976). Cette nouvelle classe, qui se constituait en élite culturelle, n'était pas issue de classes favorisées, mais était issue de classes qui ont connu une mobilité ascendante durant les trente glorieuses (Brym, 1980 ; Gouldner, 1979 ; Lamont, 1995). Ses membres partageaient donc plusieurs caractéristiques : une mobilité ascendante par l'éducation et la culture, une origine sociale modeste mais politiquement active – généralement proche des idées communistes – mais également un pouvoir politique faible, compte tenu de leur succès social. Ces trois traits portent à un positionnement politique à gauche, conformément à l'idée de l'intellectuel organique de Gramsci selon laquelle les intellectuels reflètent les valeurs de leur classe d'origine.

La théorie de la nouvelle classe est l'une des variantes d'une explication plus générale fondée sur des processus d'autosélection : les personnes socialisées à gauche seraient plus enclines que les autres à s'engager dans une carrière universitaire. Dans ce cadre, les universitaires sont de gauche parce qu'ils proviennent de familles de gauche et que ces familles de gauche valorisent les métiers intellectuels, ou parce que les universitaires sont issus de familles appartenant à des classes sociales qui votent généralement à gauche. Récemment, Gross et Cheng (2011) et Gross (2013) ont fourni quelques indices préliminaires en faveur d'un tel mécanisme d'autosélection aux États-Unis. Les auteurs ont conduit des entretiens semi-directifs avec 66 professeurs dans six disciplines (sociologie, lettres, biologie, économie et ingénierie). Les répondants étaient invités à raconter la façon dont ils ont développé leurs opinions politiques. Dans l'ensemble, les récits proposés sont cohérents avec la théorie de l'autosélection.

Enfin, d'autres auteurs ont suggéré que la concentration des attitudes de gauche dans le milieu universitaire est une conséquence d'embauches et de promotions discriminatoires (Rothman et Lichter, 2005). Selon cette théorie, il y a une embauche préférentielle des universitaires de gauche (Rothman *et al.*, 2010). Ce mécanisme explique la persistance des attitudes politiques parmi les universitaires au fil du temps. Néanmoins, dans les études empiriques récentes, Fosse *et al.*, (2011) et Gross (2013) n'ont pas démontré ce biais dans les recrutements. Les auteurs ont envoyé un e-mail aux directeurs des études supérieures dans les principaux départements américains de

sociologie, science politique, économie, histoire et anglais. Les e-mails sont écrits par des étudiants fictifs qui ont exprimé leur intérêt à faire des études supérieures dans le département. Il y avait trois modèles d'e-mails : le premier ne dit rien à propos de l'expérience politique de l'étudiant, alors que les deux autres mentionnent que l'étudiant a déjà travaillé pour la campagne de McCain ou celle d'Obama. Bien que les derniers aient légèrement plus de succès, aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée. Il se peut que, lorsqu'il s'agit de recrutement d'enseignants permanents, plutôt que d'étudiants, un biais discriminatoire apparaisse. Sur ce point précis, aucune étude n'a encore été menée.

Enfin, les préférences marquées à gauche des universitaires peuvent être une conséquence de leurs attitudes anti-marché. La préférence pour l'intervention publique au travers d'un État fort pourrait les pousser à gauche, ou plus rarement, vers une droite nationaliste, comme ce fut le cas de l'Allemagne au début du xx^e siècle. C'est la thèse défendue par Nozick (1997) ou par Rios et Magni-Berton (2003), qui soutiennent que les universitaires, mieux récompensés dans le système scolaire, désirent une société, et une économie, qui ressemblent à l'école : plus centrée sur la valeur du savoir et gouvernée par une élite informée et impartiale.

Quatre grandes explications du positionnement à gauche des universitaires coexistent donc aujourd'hui. Nous les résumons brièvement de la manière suivante : l'explication par la science (les universitaires croient à la méthode scientifique, ce qui les rend critiques et progressistes), l'explication par l'auto-sélection (les universitaires sont issus de familles de gauche), l'explication par la discrimination (les recrutements universitaires favorisent les candidats de gauche) et l'explication par la méfiance à l'égard du marché (les universitaires tendent à rejeter le marché pour les raisons analysées au chapitre précédent).

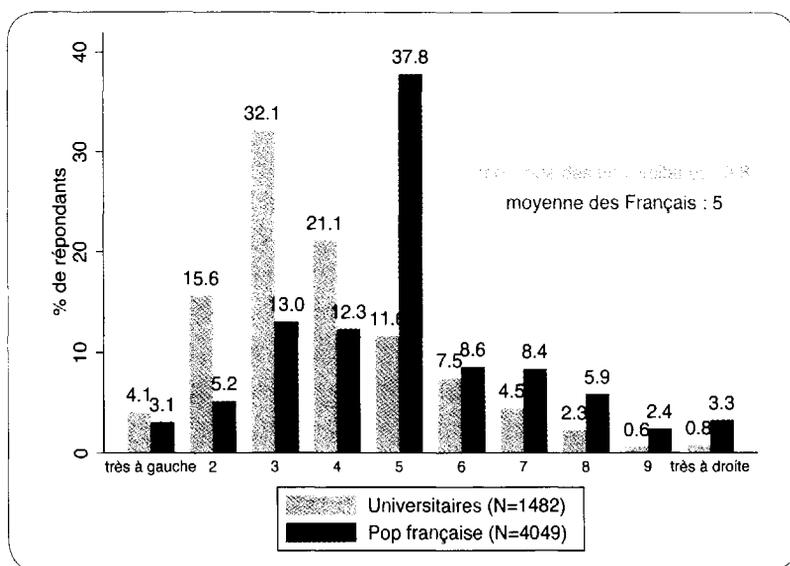
Des quatre explications classiques, seulement trois pourront être testées avec les données dont nous disposons. L'explication de la discrimination à l'embauche sera écartée du test. Dans une enquête par sondage, il est difficile de mesurer de telles pratiques, pour cela il faudrait concevoir une méthodologie spécifique, comme celle proposée par Fosse *et al.*, (2011). Les trois autres explications sont, en revanche, mises à l'épreuve des faits.

Avant de mener ce test, nous proposons d'établir si les universitaires français se situent bien particulièrement à gauche. Puis nous cherchons à savoir quels sont les éléments définissant la gauche pour les universitaires de notre enquête.

Être de gauche est-il une spécificité des universitaires ?

La première étape est d'établir, d'une part, si les universitaires sont réellement plus à gauche que la population dans son ensemble, et d'autre part, si cette attitude ne s'explique pas par les caractéristiques de cette population qui sont généralement reliées aux attitudes de gauche. En d'autres termes, il s'agit de savoir s'il y a une spécificité des universitaires dans leur positionnement politique. La façon la plus classique de déterminer les préférences politiques entre gauche et droite est de demander aux personnes de se positionner sur un axe en 10 points, où 1 correspond à « très à gauche » et 10 à « très à droite ». Cette mesure standard permet des comparaisons aisées avec une population plus large³⁸. La figure 5.1 présente cette comparaison.

Figure 5.1. Autopositionnement sur l'axe gauche-droite des universitaires et des Français en général.



Sources : *opinions des académiques (2011) pour les universitaires et Dynegal pour la population française.*

38. Dans ce chapitre, nous utilisons, pour caractériser la population française générale, l'enquête Dynegal menée en France en 2013 auprès d'environ 4 000 répondants. Le choix de Dynegal s'explique par le fait qu'elle est plus complète sur les questions que nous utilisons dans ce chapitre, notamment en ce qui concerne l'appartenance à la fonction publique. Pour autant, l'autre enquête utilisée dans cet ouvrage, l'enquête Valeurs de 2008 (EVS 2008), ne donne pas des résultats fondamentalement différents, la moyenne des Français sur l'axe gauche-droite étant de 4,9.

Par rapport à l'ensemble des Français, les universitaires sont effectivement très à gauche. 52 % d'entre eux se placent entre 1 et 3, alors que dans la population française il faut aller jusqu'à la position 5 pour regrouper une majorité. La position la plus fréquente chez les universitaires est 3, avec 32 % des répondants, contre 5 parmi l'ensemble des Français interrogés (38 % des répondants).

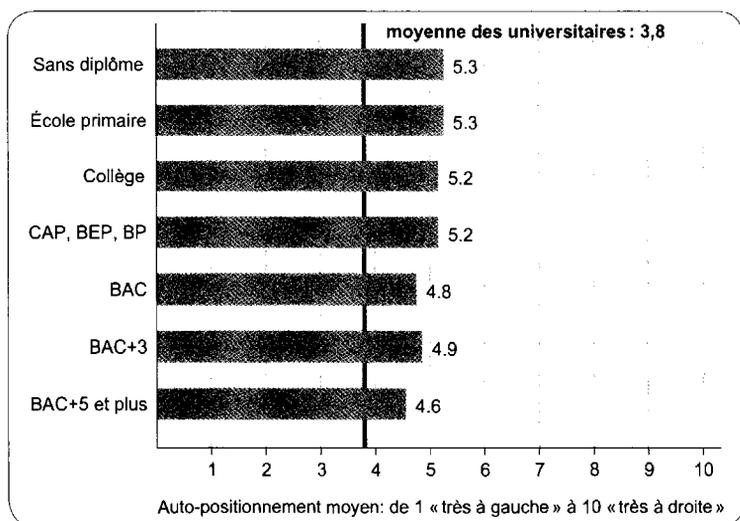
Cependant, cette nette tendance à gauche n'est pas suffisante pour affirmer qu'il s'agit là d'un trait spécifique des universitaires. Nakhaie et Brym (2011) et Fosse et Gross (2012) ont avancé l'idée que les universitaires ne sont pas en soi plus à gauche que les autres personnes, mais qu'ils ont une série de caractéristiques qui font généralement pencher à gauche n'importe quelle population.

Une première caractéristique est leur niveau élevé de diplôme. Le lien entre niveau d'instruction et les attitudes à gauche n'est pas très clair, notamment parce qu'il est corrélé avec un revenu élevé qui lui, est associé au positionnement à droite. La figure 5.2 montre que les attitudes de gauche des universitaires semblent faiblement réductibles au fait que cette population est très instruite. Le graphique présente la moyenne d'autopositionnement sur l'axe gauche-droite des Français selon leur niveau d'instruction. Il apparaît que les études peuvent avoir un certain effet sur le choix de la gauche, puisque les moyennes les plus faibles (les répondants plus à gauche, donc) sont enregistrées chez les individus ayant un niveau de Bac +5. Les répondants le plus à droite sont, en revanche, dans les catégories à faibles niveaux d'instruction. Cependant, les moyennes restent beaucoup plus élevées que celle affichée chez les universitaires. En somme, le niveau d'étude a bien une influence, mais ne semble pas suffisant pour expliquer les attitudes politiques des universitaires.

Il faut néanmoins préciser que, d'après la théorie de la prolétarianisation des intellectuels (Aptheker, 1972), ce n'est pas tant le niveau de diplôme qui produit une attitude de gauche, mais plutôt le rapport entre l'instruction et la réussite sociale. La crise économique, associée à une inflation des diplômes, a en effet déprécié la valeur des hauts niveaux d'instruction. Les universitaires seraient donc simplement « prolétarisés », en étant parmi ceux dont le revenu est relativement faible, compte tenu de leur niveau de diplôme. C'est donc le différentiel entre niveaux de revenu et niveaux de diplôme qui expliquerait la préférence pour la gauche. La figure 5.3 indique les moyennes d'autopositionnement sur l'axe gauche-droite cette fois-ci selon le différentiel entre niveau de diplôme et revenu pour l'ensemble de la population française³⁹.

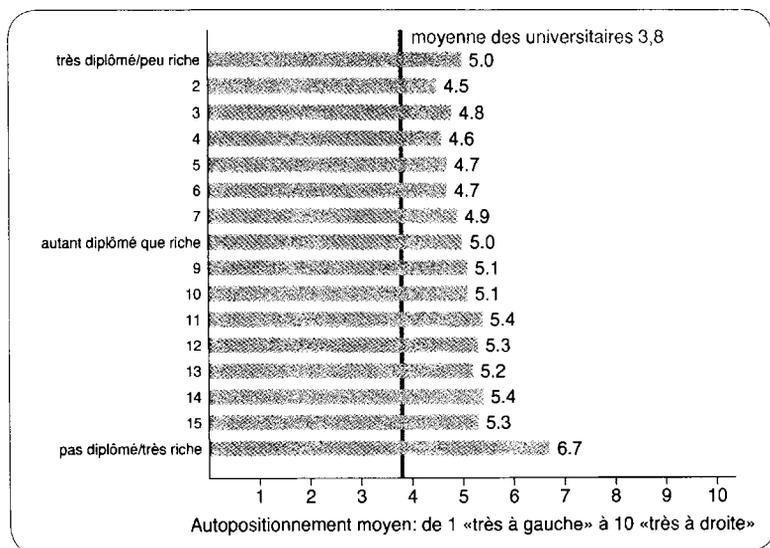
39. Il s'agit d'une simple soustraction entre niveau de revenu (en 12 catégories) et niveau de diplôme (en 11).

Figure 5.2. Niveau d'étude et autoplacement moyen gauche-droite parmi la population française.



Sources : opinions des académiques (2011) pour les universitaires et Dynegal pour la population française.

Figure 5.3. Différentiel entre niveau d'étude et niveau de revenu et autoplacement moyen gauche-droite parmi la population française.



L'échelle va de 0 à 15, et est obtenue par le croisement du niveau de revenu (en 12 catégories) et du niveau d'instruction (en 11 catégories).

Sources : opinions des académiques (2011) pour les universitaires et Dynegal pour la population française.

On peut observer une tendance vers la droite chez ceux dont le revenu est élevé et le diplôme bas, ainsi qu'au contraire, une préférence à gauche chez ceux dont le diplôme est élevé et le revenu faible. Mais, d'une part, cette tendance n'est pas marquée ni linéaire, et d'autre part, la catégorie la plus à gauche (numéro 2) se situe à 4,5, soit 0,7 point plus à droite que les universitaires. Il en résulte que tout comme le niveau de diplôme, le différentiel entre niveaux de diplôme et de revenu est loin de rendre entièrement compte de l'attitude politique des universitaires.

Une deuxième caractéristique importante des universitaires est l'appartenance de beaucoup d'entre eux (85 %) à la fonction publique. En effet, puisqu'ils reçoivent leurs revenus du budget de l'État, l'intérêt des fonctionnaires est que ce budget soit le plus élevé possible (Niskanen, 1971). Or, le désir d'un État fort est l'un des traits idéologiques de la gauche. Cette idée est conforme aux faits car les fonctionnaires votent généralement plus à gauche que les autres catégories de population (Blais et Dion 1987, voir aussi Rouban, 1999). Il faut néanmoins apporter deux nuances. Premièrement en France, les enseignants-chercheurs des grandes écoles (en particulier les écoles de commerce et d'ingénieur) sont sous contrat privé et n'ont donc pas le statut de fonctionnaire. Deuxièmement, il s'agit ici d'un facteur qui n'est potentiellement explicatif que dans le cas français. Dans beaucoup d'autres pays, en particulier les États-Unis, bien que la majorité des universités soient publiques ou financées publiquement, les universitaires n'ont pas un statut de fonctionnaires, ce qui ne les empêche pas de conserver leurs attitudes politiques de gauche (Fosse et Gross, 2012). Ces deux arguments, néanmoins, n'affaiblissent pas l'explication qui sous-tend cette hypothèse, puisque, même sans le statut de fonctionnaire, l'essentiel des budgets des universités étrangères et des grandes écoles en France provient de fonds publics.

Les données Dynegal de 2013 montrent que les fonctionnaires sont effectivement plus à gauche que les non-fonctionnaires (avec une moyenne de positionnement de 4,6, contre 5,1 pour les non-fonctionnaires), mais ils sont loin d'atteindre la moyenne des universitaires (qui est de 3,8). Cependant, il se pourrait que le cumul du niveau d'instruction, du revenu et du statut de fonctionnaire puisse simultanément expliquer le positionnement à gauche des universitaires. Pour cela, l'analyse la plus appropriée est l'analyse multivariée. Le tableau 5.1 est un modèle multinomial qui permet de prédire le positionnement des Français sur l'axe gauche-droite. L'échelle en

dix points a été réduite à cinq positions⁴⁰, avec la valeur 3 qui est la position au centre et la référence par rapport aux autres positions. Le modèle explique le choix de se positionner à l'extrême gauche, à gauche, à droite ou à l'extrême droite, par rapport à une position centriste, en fonction de l'effet conjoint de 7 variables: le niveau de diplôme (en 11 catégories), le revenu (en 10 catégories), l'âge ainsi que quatre variables binaires: le fait d'être fonctionnaire, d'être propriétaire, d'avoir un emploi à temps plein et d'être une femme.

Tableau 5.1. Prédications des attitudes politiques dans la population française générale (odds-ratios).

Variables explicatives	Par rapport au positionnement centriste, fait de se positionner à			
	l'extrême gauche	gauche	droite	l'extrême droite
	I	II	III	IV
Être Fonctionnaire	1,28	1,16	0,73**	0,55***
Niveau de diplôme	1,21***	1,15***	1,10**	1
Niveau de revenu	1,02	1,09***	1,18***	1,11**
Propriétaire immobilier	0,80	1,00	1,48***	1,47***
Travail à temps plein	0,62***	0,85	1,07	1,07
Femme	0,60***	0,73***	0,92	0,75**
Âge	1,20***	1,08**	1,09*	1,08

*Il s'agit des résultats de l'estimation du logit multinomial de l'autopositionnement politique de la population française (N = 3 756) à partir des données Dynegal par la méthode du maximum des vraisemblances. La position de référence est la position centriste. Les odds-ratios, lorsqu'ils sont significatifs, indiquent l'effet de la variable sur le rapport des probabilités toute chose égale par ailleurs. Par exemple, un fonctionnaire a 0,73 fois moins de chance d'être de droite que d'être du centre. Les odds-ratios sont statistiquement différents de 1 à 1 % (***), 5% (**) ou 10 % (*). Pour le détail de la signification et de la construction des variables se reporter au texte.*

Le tableau indique que l'appartenance à la fonction publique est négativement corrélée avec le positionnement à droite, mais ne permet pas de prédire si le répondant se positionne à l'extrême gauche, à gauche ou au centre. En bref, un fonctionnaire a la même probabilité de se positionner entre 1 et 5, mais a beaucoup moins de chance de se positionner au-delà de 5 et encore moins de 8.

40. Plus précisément sur l'échelle en dix positions, l'extrême gauche inclut les valeurs 1 et 2, la gauche les valeurs 3 et 4, le centre la valeur modale 5, la droite les valeurs 6 et 7 et l'extrême droite les valeurs 8, 9 et 10.

Par ailleurs, un accroissement du niveau de diplôme est associé à un positionnement plus à gauche – et plus particulièrement à l'extrême gauche – même si les personnes qui se placent à droite sont également légèrement plus diplômées que celles qui se placent au centre. Cela est essentiellement dû au fait que le centre attire également les personnes peu compétentes qui ne savent pas bien se placer sur l'axe gauche-droite. On notera également que les femmes et les jeunes se placent davantage au centre, les propriétaires et les hauts revenus plutôt à droite et qu'à l'extrême gauche on retrouve les personnes ayant une situation professionnelle précaire.

L'effet conjoint du diplôme et de l'appartenance à la fonction publique, estimé avec une régression linéaire est instructif⁴¹. En tenant en compte qu'il y a 11 niveaux de diplôme, cela conduit à prédire que nous estimons un score de 3,91 pour les fonctionnaires très instruits, très proche des 3,8 des enseignants-chercheurs. Autrement dit: en moyenne, un Français qui a un niveau de diplôme élevé et qui est fonctionnaire se positionnera sur l'axe gauche-droite presque comme un universitaire. Dans l'ensemble, conformément à ce que Nakhaie et Brym (2011) trouvent pour le Canada, les attitudes à gauche des universitaires tendent à se réduire à des caractéristiques socioprofessionnelles qui inclinent à gauche.

Pendant, dans notre analyse d'autres caractéristiques jouent en sens inverse: le fait d'être à temps plein n'est pas associé aux attitudes d'extrême gauche. Les universitaires sont presque tous à temps plein. Ils ont aussi un revenu confortable. En incluant toutes les caractéristiques sociodémographiques, on prédirait plutôt un score des universitaires de 4,1 à 4,2, soit 0,4 point en dessus de leur moyenne réelle, en pondérant selon le pourcentage de propriétaires et de femmes. Les attitudes politiques des universitaires semblent donc très bien s'expliquer par leurs caractéristiques socioprofessionnelles, même s'il reste encore une part à expliquer. Ce qui signifie que, lorsqu'on prend en compte leurs caractéristiques génériques, les universitaires ne diffèrent pas tant que cela des Français en général.

41. L'équation estimée se présente comme suit: Positionnement à gauche = $0,44 \times$ fonctionnariat + $0,08 \times$ niveau de diplôme + 5,23. Autrement dit, les non fonctionnaires et non instruits ont une valeur moyenne de placement à gauche de 5,23. Lorsqu'on est fonctionnaire on est en moyenne 0,44 fois plus à gauche (donc 4,79), et pour tout niveau de diplôme supplémentaire on est en moyenne plus à gauche de 0,08. Cela signifie qu'avec le niveau de diplôme le plus élevé, et sachant que le diplôme comporte 11 items, on est plus à gauche d'un non diplômé de 0,88.

Il faut souligner que cette analyse se situe dans une conception des universitaires en tant que sous-classe : ils n'ont pas d'attitudes spécifiques, car ils appartiennent à une classe plus large. Cependant, l'identité des universitaires comme sous-classe n'est pas épuisée par leurs caractéristiques socioprofessionnelles. Dans la version de Gramsci, la sous-classe peut être déterminée par la classe d'origine. Leurs attitudes de gauche seraient alors expliquées par un mécanisme d'autosélection, selon lequel les universitaires seraient à gauche parce que leurs parents le sont. Cette explication est explorée dans la prochaine section.

Évaluations d'autres explications du positionnement à gauche des universitaires

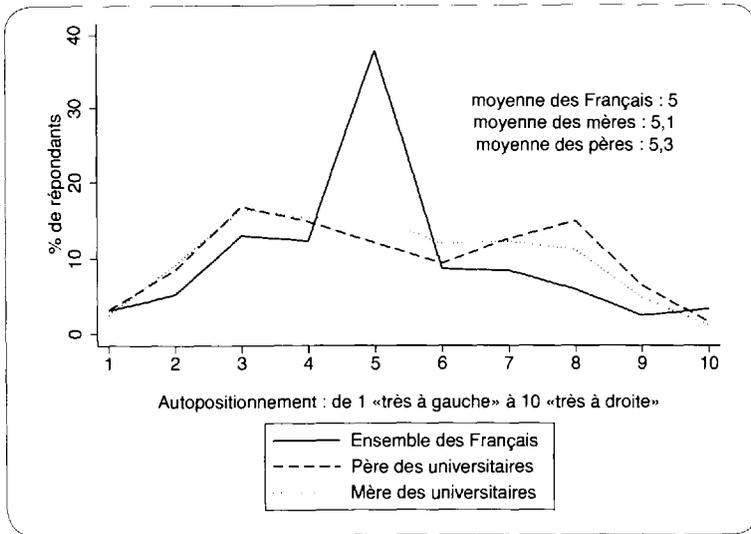
Les universitaires ne sont pas issus de milieu de gauche

D'après l'approche gramscienne, les universitaires adopteraient les attitudes politiques de leur classe d'origine. En somme, ceux qui ont des parents de gauche seraient de gauche, et ceux issus d'un environnement familial de droite seraient de droite. Pour expliquer leur attitude moyenne marquée à gauche, il faut supposer que les familles de gauche élèvent plus d'universitaires que les familles de droite. Et ce, pour deux raisons, soit parce qu'elles valorisent davantage la culture et les métiers intellectuels, soit parce qu'à la fois elles valorisent moins la réussite économique et que les métiers intellectuels seraient des formes de réussite économique moins prisées que d'autres. En un mot, les personnes issues de familles de gauche se dirigeraient davantage vers les métiers de l'enseignement et de la recherche que celles issues de familles de droite.

Dans notre questionnaire en plus de l'autopositionnement politique, nous avons demandé de positionner leurs parents sur l'axe gauche-droite. La figure 5.4 compare les positionnements des parents (mère et père) des universitaires de notre étude à l'autopositionnement des Français en général.

La figure 5.4 offre deux résultats principaux. Premièrement, contrairement à l'explication gramscienne, la moyenne des pères se situe à 5,3 et la moyenne des mères à 5,1, soit légèrement plus à droite que les Français en général (5) et beaucoup plus à droite que les universitaires eux-mêmes (3,8).

Figure 5.4. Comparaison entre les parents des universitaires et la population française sur le placement politique.



Sources : *opinions des académiques (2011) pour les universitaires et Dynegal pour la population française.*

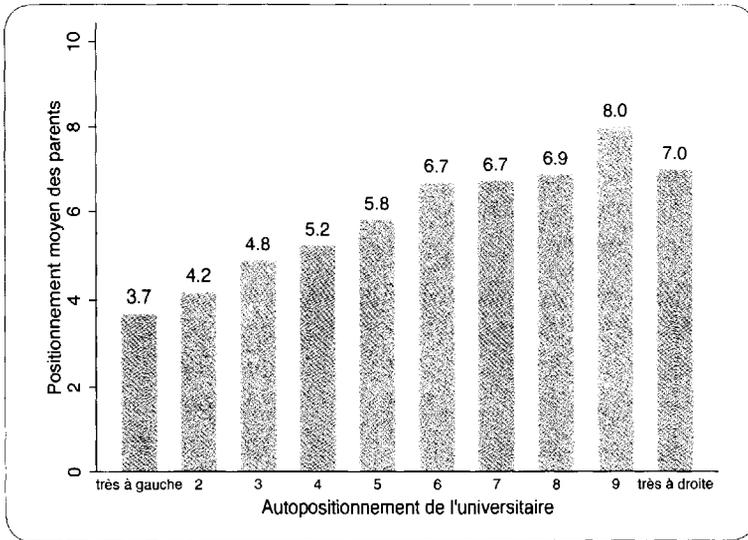
Deuxièmement, la dispersion des réponses sur le positionnement des parents diffère considérablement des réponses sur l'autopositionnement, aussi bien des Français en général que des universitaires. Lorsque les questions portent sur l'autopositionnement du répondant, on observe systématiquement un pic de réponses (sur la valeur 5 pour les Français, sur la valeur 3 pour les universitaires), alors que lorsqu'il faut positionner ses parents, la distribution des réponses est beaucoup plus étalée. Ceci peut signifier que positionner ses parents suit une logique différente de celle de se positionner soi-même. On peut également supposer que la représentation que les répondants se font de la position de leurs parents est plus révélatrice de leur propre vision du monde que de celle de leurs parents.

La question se pose alors de la fiabilité du positionnement des parents. Nous n'avons pas de preuve que ce positionnement offre une information fiable. Néanmoins, deux éléments suggèrent que nous pouvons raisonnablement lui faire confiance. Premièrement, la moyenne que l'on obtient est crédible compte tenu de ce que nous savons de la population dans son ensemble. Le fait que les parents soient légèrement plus à droite que la population française peut s'expliquer par le fait que les universitaires appartiennent, probablement, à des familles plus favorisées que la moyenne. Deuxièmement, si les réponses n'étaient pas fiables, il faudrait supposer l'existence d'un biais

des universitaires qui consisterait à voir leurs parents plus à droite qu'ils ne le sont réellement. L'existence d'un tel biais n'est attestée par aucune étude et à notre avis, n'a aucun fondement plausible. Cependant, même en supposant ce biais, ce résultat révélerait alors que les universitaires ont le sentiment d'être plus à gauche que leurs parents. Cette interprétation, plus prudente, reste néanmoins difficilement compatible avec l'hypothèse d'une continuité assumée entre positionnement des parents et ceux des enfants.

En revanche, si l'appartenance à une famille de gauche ne semble pas expliquer les attitudes massivement de gauche des universitaires, cela ne veut pas dire que les opinions familiales n'ont pas d'influence. Une relation plus détaillée entre opinions des parents et attitudes des universitaires est décrite dans la figure 5.5 qui représente l'autopositionnement moyen des répondants en fonction du positionnement moyen du père et de la mère.

Figure 5.5. Positionnement politique moyen des parents selon l'autopositionnement des universitaires.



Le positionnement moyen des parents est la moyenne simple du positionnement du père et de la mère.

Sources : opinions des académiques (2011).

La figure 5.5 montre que les attitudes politiques des parents ont clairement un impact, puisque plus ces derniers sont de droite, plus les répondants se disent eux-mêmes de droite, avec de très légères exceptions. Mais la figure montre également qu'il y a dans l'ensemble une « gauchisation » qui s'opère lorsqu'on choisit la carrière d'universitaire. Les parents ont presque toujours

des enfants plus à gauche qu'eux, à l'exception des parents dont les positions étaient à l'extrême gauche et qui, par conséquent, ne peuvent pas vraiment être dépassés sur leur gauche. En particulier, les seuls universitaires qui ne sont pas « en moyenne » de gauche sont ceux issus de milieu d'extrême droite.

Il faut, en outre, noter que cette analyse reste identique lorsqu'on divise les universitaires par cohortes : ceux nés avant 1950, la génération du baby-boom (1950-1970) et les générations nées après 1970. Dans les trois cas, les parents se situent entre 5 et 5,3 et les universitaires à 3,8. Aucun effet générationnel ne vient donc affecter la tendance à la « gauchisation » des universitaires par rapport à leur milieu familial. De plus, lorsqu'on prend en compte le fait de faire des sciences sociales ou des sciences naturelles, nous n'observons pas non plus de différences – les académiques des deux domaines ayant des parents situés autour de la moyenne française.

Au final, l'environnement familial semble jouer fortement dans l'orientation des universitaires, mais il n'explique pas pourquoi ces derniers se situent tellement à gauche. Des éléments additionnels à l'éducation familiale pourraient entrer en jeu. Parmi ces éléments, certaines études constatent une forte politisation en milieux étudiants, surtout dans les sciences humaines et sociales (Michon, 2008). Cette socialisation pendant les études pourrait expliquer les attitudes politiques des universitaires. Seulement, puisque les universitaires ne sont pas les seuls à avoir été étudiants, il resterait à expliquer pourquoi ils restent fortement de gauche, contrairement à tous les autres anciens étudiants. En somme, le poids de la socialisation politique en milieu étudiant peut expliquer l'influence que nous avons observée du niveau de diplôme sur les attitudes de gauche, mais pas le positionnement politique des universitaires.

La pratique de la science ne rend pas plus de gauche

Nous avons jusqu'à maintenant étudié les causes du positionnement à gauche qui se situent ailleurs que dans la condition d'universitaire elle-même. Nous avons vu que l'instruction et l'appartenance à la fonction publique sont des facteurs explicatifs importants, alors que l'origine des parents ne l'est pas. Dans cette section, nous analysons deux explications qui résident dans les caractéristiques spécifiques des universitaires eux-mêmes. Selon la première, la confiance et la pratique de la science rendraient les universitaires progressistes et, de ce fait, de gauche. Selon la deuxième, l'aversion à l'économie de marché porterait les universitaires vers une forme d'étatisme, qui s'incarnerait à gauche. Les attitudes politiques seraient alors liées à leur implication dans la recherche scientifique ou associées à leur hostilité à l'économie de marché.

L'explication par la science comporte deux versions légèrement différentes. La première consiste à dire que les universitaires ont plus confiance en la science comme méthode pour accéder à la vérité, et cette confiance les rend plus enclins à être à gauche. Selon Durkheim, la science fournirait un modèle de progrès et d'hostilité à l'autorité qui s'incarnerait dans des idéologies socialistes. Dans cette version, il est possible de vérifier si la position que nous avons appelée « naturaliste », analysée au chapitre 3, est associée au positionnement à gauche.

La deuxième explication réside plutôt dans l'idée que c'est l'habitude de la pratique scientifique qui porterait les universitaires à se situer plus à gauche, pour des raisons analogues à celles exposées ci-dessus. Il est difficile de mesurer l'habitude à la pratique scientifique, mais on peut supposer que plus on pratique des sciences pures – mêlant l'observation empirique, la théorisation mathématique et la méthode expérimentale – plus l'habitude à la méthode scientifique est marquée. On s'attend donc à ce que les physiciens ou chimistes soient plus à gauche que les littéraires ou les spécialistes de langues étrangères.

Commençons par le premier élément : le naturalisme porterait à gauche. Le tableau 5.2 nous offre une réponse.

Le résultat est loin d'être évident. Bien que, en moyenne, le naturalisme soit plutôt associé à la gauche, la relation observée est extrêmement faible et surtout pas linéaire. Ce résultat peut se résumer par la corrélation de Pearson entre naturalisme et positionnement à gauche : celle-ci est significative au seuil de 10 %, mais extrêmement faible ($r = 0,045$). Si donc le naturalisme rendait de gauche, l'effet serait extrêmement faible. L'épistémologie scientifique n'a donc pas de rôle évident et clair sur l'orientation politique des universitaires.

128

Tableau 5.2. Autopositionnement politique et position scientifique.

Position naturaliste (nb obs.)	moyenne d'autopositionnement sur l'axe gauche-droite	Proportion de répondants de gauche (en %)
4 ou moins (44) postmodernisme	3,84	73
5 (86)	4,00	66
6 (97)	3,87	76
7 (257)	3,84	70
8 (444)	3,86	73
9 (224)	3,90	71
10 (322) naturalisme	3,64	75

La position sur la science est obtenue avec la question « D'après vous, la science est 1 un ensemble de croyances et d'opinions comme un autre; 10 la seule manière sérieuse de comprendre le monde. Donnez votre opinion sur une échelle de 1 à 10, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement. » En raison du très faible nombre de réponses situées en dessous de 4 à la question sur la science, nous les avons regroupées dans la première catégorie. Sont considérés de gauche les répondants se situant de 1 à 4 sur l'axe gauche-droite en 10 items. Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

Tableau 5.3. Positionnement politique par discipline.

Autopositionnement politique : De 1 «très à gauche» à 10 «très à droite»			
Discipline (nb obs.)	Moyenne	Écart-type	% à gauche (de 1 à 4)
Sciences empiriques, mathématiques et expérimentales			
Physique (151)	3,75	0,14	79
Biochimie (104)	3,82	0,15	68
Biologie (167)	3,78	0,13	74
Sciences de la terre (162)	3,91	0,14	72
Chimie (145)	4,35	0,15	55
Astronomie (111)	3,73	0,16	73
Total du groupe de disciplines (840)	3,90	0,06	70
Sciences mathématiques, informatiques et appliquées			
Mathématiques (76)	3,47	0,17	80
Informatique (104)	3,66	0,15	81
Génie (157)	4,02	0,13	69
Total du groupe de disciplines (337)	3,79	0,08	75
Sciences sociales empiriques			
Science politique (26)	3,5	0,24	85
Anthropologie/ethnographie (17)	3,18	0,50	88
Histoire (49)	3,47	0,26	80
Géographie/urbanisme (15)	3,27	0,37	93
Économie/gestion (46)	3,83	0,23	80
Sociologie/démographie (34)	2,88	0,19	94
Sciences du langage (22)	2,77	0,35	77
Total du groupe de disciplines (209)	3,34	0,11	84
Disciplines peu empiriques et mathématiques			
Langues/littérature (21)	4,43	0,47	57
Droit (43)	4,35	0,37	56
Autres sciences humaines (32)	4	0,33	72
Total du groupe de disciplines (96)	4,25	0,22	61
Ensemble des répondants	3,82	1,70	73

Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

Les résultats concernant la relation entre pratique scientifique et positionnement à gauche, observés à partir de la discipline d'appartenance (tableau 5.3) sont légèrement plus probants. Les disciplines dans lesquelles la pratique scientifique est absente (c'est-à-dire où l'on n'utilise ni formalisation mathématique, ni observation empirique), à savoir langues et littérature, droit et autres sciences humaines qui comprennent, entre autres, la philosophie et la théologie, affichent les moyennes parmi les plus à droite. Elles sont les seules, avec la chimie et le génie, dont la moyenne atteint le seuil de 4 sur l'axe gauche-droite. En termes absolus, le droit, la littérature et les langues ont le pourcentage d'universitaires se disant à gauche le plus faible avec la chimie (inférieur à 60 %).

En revanche, pour les autres disciplines, le positionnement à gauche n'est pas associé au degré de pratique scientifique. Les sciences les plus à gauche sont les sciences sociales, qui ont presque toutes au moins 80 % des répondants qui se placent à gauche, ce qui n'est vrai pour aucune des sciences dites fondamentales (physique, astronomie, chimie, biochimie, biologie ou sciences de la terre). De plus, parmi les sciences sociales, ce sont les économistes qui sont le plus à droite, alors qu'ils sont, en moyenne, ceux qui pratiquent le plus la formalisation mathématique, statistique et l'approche expérimentale. Les mathématiques et l'informatique sont également très à gauche, tout en n'étant peu des disciplines empiriques. En somme, si la pratique de la science devait être l'explication principale, le positionnement à gauche selon les disciplines devrait différer de celui que nous observons.

Dans l'ensemble, ni la position naturaliste, ni la discipline scientifique ne semble avoir d'impact sur le positionnement à gauche.

L'économie et la politique

La façon la plus sûre de s'assurer que le lien entre science et orientation politique n'existe pas est de mener une analyse multivariée, où l'on prend simultanément en compte l'influence de plusieurs facteurs. Parmi ces déterminants, nous introduisons l'autre caractéristique des universitaires détaillée au chapitre précédent qui est leur aversion pour l'économie du marché. Ce dernier trait pourrait en effet être associé aux attitudes de gauche. Nous reprenons ici une version allégée de l'indice d'opposition à l'économie de marché développé au chapitre précédent. Au lieu de retenir l'ensemble des questions reliées à l'économie, nous construisons l'indice de défiance à partir des trois questions présentant des réponses en 10 items, à savoir les deux questions sur la concurrence et la question sur la propriété des moyens de production (voir la page 82).

Parmi les autres facteurs pertinents, nous prenons en compte le fait de travailler dans une école de commerce ou d'ingénieur (qui prive généralement du statut de fonctionnaire), le positionnement moyen des parents, dont on a vu l'importance, la hiérarchie et le statut universitaire et d'autres variables telles que l'âge, le sexe, le revenu, et le fait d'être titulaire d'un doctorat (même si 97 % de notre échantillon en possède un).

Le tableau 5.4 détaille les résultats d'une estimation multinomiale du lien statistique de l'autopositionnement sur l'échelle politique en cinq points qui va de l'extrême gauche (1) à l'extrême droite (5). Le tableau montre que l'attitude anti-marché est associée significativement à l'attitude à gauche. En revanche, l'attitude à l'égard de la science et la discipline, qui n'est pas présentée dans le tableau, ne sont pas associées aux attitudes politiques. L'impact des opinions politiques des parents est également confirmé.

Parmi les autres variables, on notera trois résultats intéressants. Premièrement, le revenu est associé au vote à gauche ou à l'extrême gauche. Autrement dit et contrairement à la population dans son ensemble, plus les universitaires sont riches, plus ils sont de gauche. Ce résultat, déjà observé par Ladd et Lipset en 1975, contredit la thèse que les attitudes à gauche sont expliquées par un phénomène de prolétarianisation de la profession (Brym, 1980). En revanche, ce résultat est cohérent avec la thèse fondée sur l'intérêt : compte tenu du fait que cette population reçoit ses revenus en grande partie de l'intervention publique, plus ces revenus sont importants, plus les universitaires soutiennent un État fort.

Deuxièmement, l'âge est un facteur prédictif des attitudes extrémistes, aussi bien de gauche que de droite. En ce qui concerne l'extrême gauche, ce phénomène a été observé dans la population en général (tableau 5.1). De plus, ce résultat suggère une tendance à la radicalisation des scientifiques au fil du temps.

Enfin, ceux qui font uniquement de la recherche (et en particulier les directeurs de recherche) sont significativement plus à gauche que ceux qui pratiquent aussi l'enseignement. Ce résultat pourrait être interprété comme un lien entre intensité de la recherche scientifique et attitudes politiques, mais compte tenu du fait qu'il n'y a pas d'autres indices qui vont dans le même sens, nous restons prudents quant à l'interprétation de ce résultat.

Dans l'ensemble, donc, le lien entre pratique de la science et attitudes politiques n'est pas confirmé, alors qu'il y a bien un lien étroit entre attitudes économiques et attitudes politiques. Les facteurs professionnels et démographiques jouent assez peu et l'origine familiale, bien que décisive, n'explique pas pourquoi les universitaires se positionnent massivement à

gauche. Naturellement, ces associations statistiques permettent d’infirmer des théories, mais pas vraiment de les valider. Pour cela, il faut s’interroger sur le contenu du positionnement à gauche. La suite de ce chapitre vise alors à explorer les valeurs politiques des universitaires pour déterminer pour quelles raisons ils sont de gauche.

Tableau 5.4. Estimations des probabilités des autositionnements politiques parmi la population universitaire (odds-ratio).

Variables explicatives	Par rapport au positionnement centriste, fait de se positionner à			
	l'extrême gauche	gauche	droite	l'extrême droite
	I	II	III	IV
Mesure d'opposition au marché	1,35***	1,14***	0,90***	0,87***
Mesure de naturalisme	1,01	0,99	0,94	0,89
Parents de droite	0,59***	0,77***	1,31***	1,32**
Statut de fonctionnaire	0,82	0,98	1,03	0,83
Niveau croissant de revenu	1,21**	1,19**	0,98	0,98
Non-détenteur d'un Doctorat	0,32	1,58	0,70	3,80
Titulaire	1,21	1,84	1,30	0,58
Femme	0,93	1,20	1,04	1,35
Âge	1,03**	1,01	0,98	1,06***
Statut (maître de conférences est la référence) :				
Professeur	1,11	1,41	0,80	1,90
Chargé de recherche	1,87*	1,53	1,18	1,71
Directeur de recherche	2,99**	3,06***	1,89	1,76
Autre	1,91	0,14	1	1
Constante	-7,69***	-2,33**	0,26	-1,77

*Il s'agit des résultats de l'estimation du logit multinomial de l'autositionnement politique de la population universitaire (N = 1248) par la méthode du maximum des vraisemblances. La position de référence est la position centriste. Les odds-ratios, lorsqu'ils sont significatifs, indiquent l'effet de la variable sur le rapport des probabilités toute chose égale par ailleurs. Par exemple, l'augmentation d'une unité de l'indice de défiance à l'égard de l'économie de marché se traduit par le fait d'avoir 1,35 fois plus de chance d'être à l'extrême gauche plutôt qu'au centre. Les odds-ratios sont statistiquement différents de 1 à 1% (***), 5% (**) ou 10% (*). Les domaines disciplinaires sont également pris en compte mais pas présentés. Pour le détail de la signification et de la construction des variables se reporter au texte.*

Que signifie être de gauche pour les universitaires ?

Les concepts de gauche et de droite sont flous et semblent être plutôt des raccourcis psychologiques pour réduire la complexité des valeurs politiques

que des concepts avec une signification réelle (Mair, 2007). Pour le dire autrement, il est très facile de se placer à gauche ou à droite, mais il est très difficile d'expliquer ce que « gauche » ou « droite » veut dire. Cette échelle, néanmoins, reflète plus ou moins bien un ensemble de clivages de valeurs. Magni-Berton (2013a) montre que les valeurs qui sont le plus statistiquement associées à l'autopositionnement à gauche, en particulier en France, sont le libéralisme politique, l'égalitarisme, l'étatisme, l'antinationalisme et l'anti-autoritarisme. Le libéralisme politique consiste à défendre l'égalité de droit des individus et les libertés civiques. L'égalitarisme traduit une préférence pour des revenus égaux. L'étatisme équivaut à la demande pour une intervention importante de l'État dans l'économie. L'antinationalisme consiste à prendre comme référence éthique l'humanité dans son ensemble plutôt que ses propres concitoyens. Enfin, l'anti-autoritarisme consiste à rejeter l'autorité comme outil d'ordre et d'éducation.

Si jusqu'à présent nous avons répondu à la question « les universitaires sont-ils de gauche et pourquoi? », nous cherchons maintenant des réponses à la question « À quelles valeurs ce positionnement de gauche renvoie-t-il? ». Cette question permet de préciser ce que nous avons mis en évidence jusqu'ici. En effet, d'après la thèse durkheimienne, la science produit des valeurs progressistes et anti-autoritaristes. D'après Ladd et Lipset (1975), la carrière d'universitaire, de par les échanges avec les collègues d'autres pays, pousse à l'internationalisme qui, sous certaines conditions, pousse les individus à gauche de l'échiquier politique. Aussi, la situation de fonctionnaire devrait plutôt incliner vers une position étatiste, dans la mesure où les revenus dépendent des décisions budgétaires. Enfin, il se pourrait que les scientifiques soient fondamentalement égalitaristes, le soutien à l'égalité étant le facteur le plus prédictif des attitudes à gauche dans les pays occidentaux (Noël et Thérien, 2010).

Comprendre pourquoi les universitaires sont de gauche signifie donc aussi comprendre les mécanismes par lesquels les facteurs qui inclinent à gauche agissent. Jusqu'ici, les facteurs les plus importants sont leur niveau d'instruction et leur appartenance à fonction publique. On devrait donc observer une tendance à l'étatisme, en particulier chez les universitaires de gauche.

Un soutien important pour une intervention de l'État dans l'économie

Le premier trait qui peut être relié avec l'attitude à gauche des universitaires peut être le désir que l'État intervienne fortement dans l'économie. Nous estimerons ici combien l'étatisme est présent au sein de cette population, ainsi que son lien avec les attitudes de gauche.

Pour mesurer l'interventionnisme étatique, la question la plus appropriée est celle où les répondants se situent sur une échelle en dix points, où 1 signifie qu'il faut développer la propriété privée des entreprises et des industries et 10 qu'il faut développer la nationalisation des entreprises et des industries. Cette question indique la confiance en l'État pour garantir l'efficacité économique.

En tout, 51 % des universitaires sont plutôt pour la nationalisation (positions 6 à 10), contre 37 % parmi les Français en général⁴². Comme le montre la première ligne du tableau 5.5, cette question est bien positivement associée au placement à gauche ce qui veut dire que plus on souhaite la nationalisation et plus on est de gauche. En outre, une régression linéaire simple révèle que 33 % de la variance sur l'axe gauche-droite sont expliqués par cette seule variable ; et ce, contrairement à la population française en général où seulement 1,5 % de la variance est expliqué par cette variable. On peut en conclure qu'un tiers de l'explication des attitudes à gauche des universitaires repose sur la question de la place de l'État dans l'économie.

Cependant, l'étatisme prend plusieurs formes. D'une part, on peut être étatiste lorsqu'on pense que les décisions démocratiques (une personne, une voix) sont meilleures que les décisions prises par le marché (qui est l'agrégation d'échanges consensuels). L'État signifie donc ici la « démocratie ». Mais pour le cas des universitaires, Rios et Magni-Berton (2003) avancent l'idée que l'État peut signifier également un modèle scolaire où une autorité compétente et impartiale, détentrice du savoir, se charge de la distribution des biens rares. L'étatisme, dans ce cas, signifierait une place plus grande aux experts, puisqu'ils représentent les plus compétents. Il est vrai que les universitaires, à la suite de Saint Simon et ses théories du pouvoir aux savants, pourraient être tentés par ce type d'étatisme, plutôt qu'une vision purement démocratique.

Trois questions permettent d'observer les conceptions des universitaires sur l'intervention économique de l'État.

La première question simule une décision de recrutement déjà présentée dans le chapitre précédent (tableau 4.9). Rappelons que face à la question : « Un dirigeant d'entreprise doit recruter un nouveau collaborateur pour un poste à haute rémunération. Parmi les méthodes de choix suivantes, laquelle, à votre avis, l'employeur doit-il privilégier ? » ; les répondants avaient 5 options

42. Pour une présentation détaillée de la question, voir le chapitre consacré aux attitudes économiques.

de réponse. Premièrement, « organiser un concours entre les candidats ». Il s'agissait là de la conception méritocratique-scolaire de la société : un concours où des correcteurs désintéressés choisiraient le plus compétent. Il s'agit de la réponse de loin la plus choisie (58 %), ce qui confirme effectivement cette vision scolaire de la société⁴³. Deuxièmement, on pouvait réaliser un tirage au sort parmi les candidats. Cette attitude n'est pas vraiment étatique, et elle consiste à s'en remettre au hasard. Même pas 1 % des répondants ont choisi cette option (11 en tout). On pouvait également organiser le vote des actionnaires : il s'agit ici d'une réponse à mi-chemin entre l'idée démocratique et le marché, puisque les actionnaires n'ont pas les mêmes poids. 1 % également des répondants ont choisi cette option. La justice proprement démocratique est dans la quatrième réponse possible : demander l'avis des futurs subordonnés du collaborateur. Il s'agit de principe démocratique selon lequel ont le droit de prendre des décisions ceux qui auront à les subir (Habermas, 1997). Cette option a été choisie par 29 % des répondants. Enfin, la réponse qui correspond au marché – et à notre situation actuelle – est que le dirigeant doit suivre ses propres préférences. 12 % des répondants ont choisi cette option.

Au vu des résultats, il apparaît clairement que les universitaires dans leur ensemble ont plutôt tendance à vouloir reproduire le modèle scolaire dans la société, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Mais, est-ce que c'est pour cela qu'ils sont de gauche ? Le tableau 5.5 croise la distribution de réponses à la simulation de l'embauche et l'autopositionnement politique. Il apparaît que, si le concours est l'option la plus choisie, elle est d'autant plus choisie que le répondant se place à droite. La conception scolaire de la société, bien que majoritaire dans la profession, n'a en fait pas de lien avec la gauche et elle reste largement dominante quelle que soit l'orientation politique. En revanche, les universitaires les plus à gauche tendent plutôt à choisir le recrutement démocratique où les futurs subordonnés recrutent leur supérieur.

43. Cette vision pourrait également être nommée « méritocratique ». Cependant, cette désignation est plus ambiguë, puisqu'on peut également penser que le mérite ne se récompense pas par des procédures scolaires, mais par d'autres, par exemple le marché ou la guerre, etc. Nous préférons pour cette raison appeler cette perception « scolaire ».

Tableau 5.5. Autopositionnement politique des universitaires et modalités d'action collective.

% de réponses	Autopositionnement politique					
	Ensemble	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Intervention de l'État dans l'économie ?						
Soutien aux nationalisations*	51	86	55	17	16	20
Soutien aux privatisations	49	14	45	83	84	80
Meilleur critère de recrutement dans une entreprise ?						
Organiser un concours	58	52	59	56	65	63
Par tirage au sort	1	2	1	0	0	0
Par le vote des actionnaires	1	1	1	2	1	4
Demander l'avis des futurs subordonnés	29	36	29	29	21	7
Le dirigeant suit ses propres préférences	12	9	11	13	13	26
Comment allouer une ressource qui devient plus rare ?						
Augmenter le prix	3	1	2	3	6	22
Premier arrivé, premier servi	15	10	12	16	30	24
Tirage au sort	7	8	7	9	3	2
Choix des autorités locales	74	81	78	72	61	53
Qui décide de la construction ou non d'une usine d'incinération de déchets ?						
Le conseil municipal décide	23	20	23	24	27	31
Référendum	29	40	26	27	24	31
experts	28	11	30	34	41	31
Assemblée tirée au sort	19	29	21	15	8	6
TOTAL	100	20	53	12	12	4

*: sont considérées comme un soutien aux nationalisations (inversement aux privatisations) les positions situées de 6-10 (1-5) sur l'axe de réponses à la question : « Il faudrait développer 1-la propriété privée des entreprises et des industries; 10- la nationalisation des entreprises et des industries? ». Se reporter au texte pour le détail des questions.

Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

La deuxième question correspond à l'expérience d'allocation d'une ressource rare décrite dans le chapitre précédent (figure 4.10), où les répondants devaient choisir la meilleure méthode pour distribuer un bien rare. La première réponse résume l'approche économique standard par le marché : augmenter le prix à deux euros par sac. 3 % des universitaires ont opté pour cette solution. La deuxième réponse consiste à vendre les sacs à 1 euro selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Il s'agit d'un critère plus bureaucratique où le niveau

de revenu des individus n'est pas pris en compte. 15 % des universitaires ont choisi cette réponse. La troisième réponse reprend le tirage au sort qu'on a analysé précédemment : il faut vendre les sacs à 1 euro à des clients tirés au sort. 26 % des répondants ont choisi cette option. Enfin, la dernière réponse propose une distribution par les pouvoirs publics : les autorités locales achètent les sacs à un euro et les distribuent d'après leurs propres critères. Bien que les critères ne soient pas spécifiés, 74 % des universitaires ont choisi cette réponse.

Le tableau 5.5 montre que, par rapport à la réponse fondée sur l'offre et la demande, les trois autres sont toutes plus associées au fait de se situer à gauche, et plus particulièrement le tirage au sort et la décision publique, ce qui confirme le résultat précédent sur la question du recrutement.

Les universitaires sont donc fondamentalement séduits par un État fort, qui distribue les biens et contrôle les recrutements. Lorsqu'ils sont de gauche, ils sont légèrement plus attirés par une idée de l'État qui repose sur des procédures démocratiques, par rapport à la vision plus consensuelle selon laquelle l'État doit hiérarchiser selon les connaissances et compétences de chacun. Il reste cependant à préciser ce que « démocratie » veut dire. Pour cela nous avons posé une autre question formulée ainsi : « Dans une ville, il faut décider de la construction ou non d'une usine d'incinération de déchets. Pour prendre cette décision, plusieurs procédures sont possibles. D'après vous, quelle méthode doit-on privilégier ? »

137

La première option était que le conseil municipal statue sur la décision : il s'agit de la démocratie représentative, telle que nous la connaissons actuellement. Elle est choisie par 23 % des universitaires. Deuxièmement, un référendum local pourrait être organisé. Cette méthode correspond à la démocratie directe, où les citoyens votent directement sur les choix politiques à faire. 29 % ont choisi cette voie. Troisièmement, un comité d'experts est réuni pour trancher la question. On retrouve ici le principe scolaire ou technocratique : le plus compétent décide. 28 % des universitaires choisissent cette option. Enfin, un panel de citoyens est tiré au sort et décide après une discussion collective. C'est une variante de la démocratie directe, avec assemblée tirée au sort et délibération sur le modèle de la démocratie athénienne. La délibération est importante car elle permet aux plus compétents d'influencer les opinions des autres, tout en restant dans un modèle démocratique. Elle est choisie par 19 % des répondants.

On remarque que les réponses sont moins concentrées que précédemment, mais les plus choisies sont le référendum et les experts. On retrouve ici le principe démocratique où les décisions viennent du bas, associé à une procédure de légitimation par la connaissance. Mais encore une fois, les universitaires d'extrême gauche se caractérisent davantage par leur foi dans

le principe démocratique où « décide qui aura à subir la décision ». 69 % d'entre eux choisissent le référendum ou l'assemblée tirée au sort, alors que la décision par les experts est la plus choisie dans les autres groupes allant de la gauche à l'extrême droite.

Il faut néanmoins préciser que cela ne signifie pas que, puisqu'ils sont massivement de gauche, les universitaires sont fondamentalement des démocrates convaincus. Au contraire, la conception méritocratique-scolaire, même si elle n'est pas associée à la gauche, reste prédominante à l'université. Par exemple, 18 % des répondants ont toujours choisi l'option scolaire pour les deux questions : il faut un concours pour recruter et des experts pour décider. Par comparaison, 16 % choisissent toujours l'option démocratique sur les deux questions : suivre les préférences des subordonnés pour recruter et l'assemblée citoyenne ou le référendum pour la décision collective. De plus, 68 % ont choisi au moins une solution scolaire pour les deux questions, alors que seulement 41 % ont choisi au moins une option démocratique. En un mot, les universitaires sont dans l'ensemble plutôt méritocratiques, avec une conception du « mérite » de type scolaire, mais leur tendance à gauche est accentuée par un fort soutien aux décisions de type démocratique.

Un égalitarisme modéré

L'égalitarisme, qui consiste à désirer plus d'égalité de fait et non seulement de droit, est l'un des éléments prédictifs du positionnement à gauche les plus universels (Noël et Thérien, 2010). Il se divise conceptuellement en deux positions. La première réside dans l'idée que la diminution des écarts de revenu est un bien qu'il faut rechercher pour lui-même. La seconde se fonde sur le fait que ce n'est pas l'égalité en soi qu'il faut poursuivre, mais la mutualisation des risques : ceux qui ont plus de chance vont aider (via l'impôt) ceux qui en ont moins. C'est ce principe qui est au fondement de la protection sociale de type bismarckienne. Les deux versions de l'égalitarisme sont au fondement de nos politiques redistributives, tantôt inspirées par le premier type, tantôt par le second.

Cette dernière idée peut se mesurer avec l'autopositionnement sur une échelle en dix points où 1 signifie que la responsabilité de subvenir aux besoins des citoyens devrait revenir exclusivement aux individus eux-mêmes et 10 signifie qu'elle devrait revenir exclusivement à l'État⁴⁴. Si l'État est entièrement responsable, il devra se charger des personnes dans le besoin.

44. Cette question est également utilisée dans le chapitre précédent.

Il faut néanmoins noter que la question que nous avons posée – identique à celle des *European Social Survey* – suppose que la protection sociale doit être assurée par l'État. Or, le mutualisme s'est historiquement développé également en dehors et parfois contre l'État, et cette conception n'est pas présente dans la question.

Les universitaires sont majoritairement pour une responsabilité de l'État : 57 % d'entre eux se placent entre 6 et 10, contre 39 % parmi les Français en général (voir figure 4.11). Le tableau 5.6 montre que la responsabilité de l'État est d'autant plus choisie que les universitaires se situent à gauche. En outre, une régression linéaire permet de prédire, à travers les réponses à cette question, 16 % de la variance du placement à gauche (contre 1 % parmi les Français en général) et confirme les distributions des répondants en fonction de leur autositionnement politique. Il s'agit donc d'un facteur important dans l'attitude à gauche des universitaires, mais moins décisif que l'idée selon laquelle l'État doit intervenir dans l'économie.

Tableau 5.6. Autositionnement politique des universitaires et mesures d'égalitarisme.

% de réponses	Autositionnement politique					
	Ensemble	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
La responsabilité de subvenir aux besoins des citoyens devrait revenir						
Plutôt à l'État*	57	82	57	41	36	27
Plutôt aux individus	43	18	43	59	64	73
Pourquoi les gens vivent dans le besoin ?						
Pas de chance	8	2	7	11	20	15
Paresse ou mauvaise volonté	3	0	1	3	10	19
Injustice sociale	77	95	82	65	43	41
Inévitable	12	3	10	21	27	26
Total	100	20	53	12	12	4

* : sont considérées comme soutiens à la responsabilité de l'État (inversement des individus) les positions situées entre 6 et 10 (entre 1 et 5), au positionnement « 1- les individus devraient avoir davantage la responsabilité de subvenir à leurs besoins ; 10- l'État devrait avoir davantage la responsabilité d'assurer à chacun ses besoins ». Se reporter au texte pour le détail des questions.

Sources : *Opinions des académiques* (2011).

Une deuxième question permet de mesurer un besoin d'égalité plus général. À la question « pourquoi y a-t-il dans ce pays des gens qui vivent dans le besoin », quatre explications sont proposées (voir aussi le tableau 4.6). D'abord, c'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance. Il s'agit d'une réponse

compatible avec le soutien aux mécanismes de marché. Deuxièmement, c'est par paresse ou mauvaise volonté : cette réponse suggère que le répondant est méritocratique et qu'il croit que la société l'est aussi. Troisièmement, c'est parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans notre société : c'est la réponse égalitariste. Enfin, selon la dernière réponse, c'est inévitable avec l'évolution du monde moderne, ce qui correspond à une perspective fataliste. Elle est également compatible avec le soutien aux mécanismes de marché. 77% des universitaires ont choisi la réponse égalitariste, contre 44% des Français en général. De plus, le tableau 5.6 indique que cette position fait presque l'unanimité à l'extrême gauche. Au vu des réponses choisies, les universitaires semblent résolument attirés par l'idée que la pauvreté vient de l'injustice. Néanmoins, cette injustice perçue ne repose pas nécessairement sur l'absence d'égalité stricte.

Une dernière question mesure l'égalitarisme au sens strict et correspond à la simulation de distributions de revenus présentée dans le chapitre précédent (voir tableau 4.11 et 4.12). Rappelons que les deux simulations sont formulées comme suit : « Supposons que vous ayez à choisir le niveau de revenu net annuel des enseignants-chercheurs et des basketteurs professionnels ou des ingénieurs, sachant que les revenus des autres catégories restent inchangés. Quel niveau choisissez-vous ? ».

Tableau 5.7. Réponses aux deux simulations de distributions de revenus.

% de répondants	Autre catégorie :		Type de distribution
	Basketteurs	Ingénieurs	
Universitaires : 32 000 euros Autre catégorie : 32 000 euros	14 %	36 %	Égalité
Universitaires : 30 000 euros Autre catégorie : 20 000 euros	20 %	4 %	Méritocratie stricte
Universitaires : 35 000 euros Autre catégorie : 30 000 euros	36 %	29 %	Méritocratie tempérée
Universitaires : 40 000 euros Autre catégorie : 45 000 euros	30 %	31 %	Rawlsien

« Supposons que vous ayez à choisir le niveau de revenu net annuel des enseignants-chercheurs et des basketteurs professionnels / ingénieurs, sachant que les revenus des autres catégories restent inchangés. Quel niveau choisissez-vous ? »

Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

Il y avait quatre distributions proposées. La première donnait aux universitaires et aux basketteurs le même revenu (32 000 euros) ; il s'agit de l'option égalitariste. Seulement 14% des universitaires l'ont choisie. La seconde offre 20 000 euros aux basketteurs et 30 000 euros aux universitaires. Dans cette

distribution, les universitaires gagnent beaucoup plus que les basketteurs, mais ils gagnent moins que dans la distribution égalitariste. Cela signifie qu'ils désirent introduire une inégalité en leur faveur, même si cela doit leur coûter 2 000 euros. C'est une position méritocratique et anti-égalitariste. Elle a été choisie par 20 % des répondants. La troisième distribution (35 000 euros pour les universitaires et 30 000 pour les basketteurs) récompense également plus le savoir que le sport, mais d'une part la différence entre les deux est plus faible et d'autre part, les universitaires gagnent plus que dans la distribution égalitariste. Cette méritocratie plus modérée est choisie par 36 % des répondants. Enfin, dans la dernière distribution, ce sont les basketteurs qui gagnent plus, mais les revenus des deux catégories sont plus élevés que dans tous les autres cas. En plus d'être plus avantageuse financièrement, cette distribution est compatible avec l'égalitarisme de Rawls (1971) selon lequel la distribution la plus juste est celle qui maximise le revenu du plus défavorisé ; et ce, indépendamment de l'identité du plus défavorisé. La distribution 4 est donc, dans le sens de Rawls, égalitariste. Elle a été choisie par 30 % des universitaires. Les choix des universitaires sont donc peu concentrés et plutôt disparates.

Dans le tableau 5.8 nous avons regroupé les deux distributions justifiables par une théorie de l'égalité, que ce soit un égalitarisme strict ou un égalitarisme rawlsien (distribution numéro 1 et 4), ainsi que les deux distributions méritocratiques où les universitaires gagnent plus que les basketteurs, sans qu'une théorie de l'égalité vienne justifier ce choix (distribution numéro 2 et 3). Le premier résultat est que les distributions justifiées par un principe d'égalité attirent une minorité des universitaires, soit 44 %. Plus surprenant c'est surtout parmi les universitaires d'extrême gauche que le principe méritocratique est le plus choisi comparativement aux distributions plus égalitaristes.

Pour vérifier que les répondants suivent bien une optique méritocratique fondée sur l'idée que les basketteurs n'ont pas fait d'études ou pratiquent une activité qui a peu de valeur, nous avons posé une question identique qui, cette fois, compare les revenus des universitaires et ceux des ingénieurs (voir tableau 5.7). L'idée est de comparer les universitaires à une catégorie presque aussi diplômée qu'eux et dont la sélection a été faite par le système scolaire. Cette fois, l'égalitarisme est très majoritaire et en particulier à gauche.

Tableau 5.8. Autopositionnement politique des universitaires et distributions des revenus.

% de réponses	Autopositionnement politique					
	Ensemble	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Distributions de revenus entre universitaires et basketteurs						
Égalitaristes, rawlsiens, utilitaristes	44	38	44	47	49	41
Universitaires gagnent plus que les basketteurs	56	62	56	53	51	59
Distributions de revenus entre universitaires et ingénieurs						
Égalitaristes, rawlsiens, utilitaristes	67	71	67	62	67	63
Universitaires gagnent plus que les ingénieurs	33	29	33	38	33	37
Total	100	20	53	12	12	4

« Supposons que vous ayez à choisir le niveau de revenu net annuel des enseignants-chercheurs et des basketteurs professionnels / ingénieurs, sachant que les revenus des autres catégories restent inchangés. Quel niveau choisissez-vous ? »

Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

142

Si donc les universitaires semblent, à première vue, plus égalitaristes que la population française dans son ensemble, une analyse plus détaillée permet de retrouver une présence forte de l'élitisme méritocratique s'appuyant sur l'école telle qu'elle a été observée précédemment. Cet élitisme est, en outre, associé aux attitudes à gauche. Le bilan général est qu'il y a bien, chez les universitaires, une préoccupation pour les populations les plus défavorisées, mais celle-ci ne s'incarne pas dans une théorie de l'égalité. Les universitaires trouvent injuste la société dans laquelle ils vivent et ils pensent que l'État doit protéger les individus dans le besoin. Cependant, ils ne semblent pas condamner l'inégalité en général, puisqu'ils choisissent des répartitions de revenu inégalitaires entre eux-mêmes et les basketteurs. Ces réponses sont cohérentes avec une conception où la solidarité avec les plus démunis est très importante, mais où une hiérarchie des revenus serait maintenue sur des bases qui récompensent la réussite dans les études.

Les scientifiques sont-ils progressistes et internationalistes ?

Durkheim (1898), puis Lazarfeld et Thielens (1958) soutenaient que la pratique de la science produisait des attitudes de gauche par deux canaux : la science est une construction progressive, ce qui rendrait les universitaires

enclins à défendre le progrès, voire même parfois la révolution contre la conservation. De plus, la science étant sans frontières, les universitaires auraient tendance à ne pas s'identifier à leur nation mais au monde entier. Or, progressisme et internationalisme sont deux attitudes qui incitent les personnes à se positionner à gauche. Si cette affirmation n'est pas vraie dans tous les pays, elle est largement confirmée en France (Magni-Berton, 2013a).

Commençons par le progressisme. Nous l'avons appréhendé à travers une question issue des enquêtes Valeurs. Les répondants devaient choisir parmi trois attitudes fondamentales vis-à-vis de la société dans laquelle ils vivent. La première attitude est « Il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire ». La deuxième « Il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes » et la troisième « Il faut défendre courageusement notre société actuelle contre tous les changements ». Ces trois attitudes décrivent respectivement un progressisme révolutionnaire, un progressisme réformiste et un conservatisme. Il faut noter que la tradition marxiste, très forte dans l'université française (Aron, 1955 ; Ory et Sirinelli, 1986) devrait incliner à la première réponse.

Les résultats donnent 23 % de révolutionnaires chez les universitaires (contre 16 % chez les Français), 76 % de réformistes (70 % chez les Français) et 1 % de conservateurs (14 % chez les Français). Il y a donc bien plus de progressistes chez les universitaires, et non seulement de type révolutionnaire (+7 %), mais aussi de type réformiste (+6).

Sans surprise (tableau 5.9), les répondants d'extrême gauche se caractérisent surtout par l'attitude révolutionnaire, alors que les réformistes sont une écrasante majorité chez tous les autres. Il est probable que la culture marxiste de la révolution soit associée à la gauche radicale pour des raisons historiques et culturelles. Mais le résultat le plus intéressant n'est pas tant l'attitude révolutionnaire, qui reste légèrement supérieure à celle affichée dans la population en général, mais le rejet massif du conservatisme. Ce résultat est, à première vue, compatible avec l'idée que la pratique scientifique produit une culture progressiste. Cela se confirme avec une analyse par discipline : les sciences naturelles et les mathématiques ont une proportion de conservateurs bien inférieure à 1 %, alors que les sciences humaines et sociales dépassent 2 % de conservateurs, avec des pics à 5 % en droit et en histoire.

En revanche, on peut remarquer que le rejet du conservatisme n'est pas une caractéristique de gauche. De l'extrême gauche à la droite l'hostilité au conservatisme est presque unanime. Le clivage gauche-droite s'exprime plutôt par le choix de la révolution ou de la réforme, qui ne sont pas des attitudes reliées à la pratique scientifique.

De son côté, l'internationalisme est, en fait, assez difficile à mesurer. Initialement, nous avons utilisé le fait d'être d'accord ou non avec les affirmations suivantes : « Le fait que les personnes puissent voyager facilement d'un pays à l'autre est une très bonne chose », « Le fait que les biens et services puissent être échangés facilement d'un pays à l'autre est une très bonne chose » et « Le fait que l'argent et les capitaux puissent circuler facilement d'un pays à l'autre est une très bonne chose ». Bien entendu, la gauche se caractérise traditionnellement par un internationalisme des personnes, moins des biens et services et encore moins des capitaux. C'est bien ce que nous constatons chez les universitaires de notre étude.

Tableau 5.9. Autopositionnement politique des universitaires, internationalisme et progressisme.

	Autopositionnement politique					
	Total	Extrême gauche	Gauche	Centre	Droite	Extrême droite
Trois attitudes fondamentales vis-à-vis de la société :						
La révolution	23	54	18	10	7	13
La réforme	76	45	81	88	91	83
La conservation	1	1	1	2	1	4
La libre circulation des... d'un pays à l'autre est une bonne ou une très bonne chose ?						
... personnes	96	96	97	95	94	95
... des biens et services	83	73	84	88	86	87
... des capitaux	53	32	52	65	70	75

La première question est « Voici trois attitudes fondamentales vis-à-vis de la société dans laquelle nous vivons. Choisissez celle qui correspond le mieux à vos idées personnelles (un seul choix possible) ? Il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire. Il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes. Il faut défendre courageusement notre société actuelle contre tous les changements. »

La seconde question correspond aux deux réponses positives à « Êtes-vous pas d'accord, plutôt pas d'accord, plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec les trois affirmations suivantes : 1) Le fait que les personnes puissent voyager facilement d'un pays à l'autre est une très bonne chose ; 2) Le fait que les biens et services puissent être échangés facilement d'un pays à l'autre est une très bonne chose ; 3) Le fait que l'argent et les capitaux puissent circuler facilement d'un pays à l'autre est une très bonne chose ».

Sources : *Opinions des académiques (2011).*

Les universitaires, qu'ils soient de gauche ou de droite sont unanimes sur la libre circulation des personnes. En revanche, c'est le moindre soutien à la libre circulation des biens, et surtout des capitaux qui caractérise la gauche universitaire. On peut alors conclure que, si l'internationalisme se

définit par la libre circulation des personnes, alors les scientifiques français sont en effet très internationalistes, mais ce trait n'est pas particulièrement associé à la gauche. En revanche, si nous considérons l'internationalisation des capitaux, le soutien est bien moindre, surtout à gauche. On peut donc penser que la pratique de la science produit des valeurs internationalistes, mais elles ne s'incarnent pas dans les attitudes de gauche.

En fin de compte, l'intuition de Durkheim se révèle plausible : les scientifiques sont bien massivement internationalistes et progressistes. Cependant, ces traits ne sont pas associés aux attitudes de gauche, et ceci confirme que la pratique de la science et les attitudes à gauche sont bien indépendantes.

Qu'apprend-on sur la gauche académique ?

Dans ce chapitre, nous avons analysé pourquoi les attitudes de gauche sont si présentes à l'université. La question « pourquoi ? » doit s'entendre de deux façons : quelles en sont les causes, d'une part, et quelles en sont les raisons d'autre part. Les causes résident dans l'environnement ou la socialisation que les universitaires ont en commun. Les raisons, elles, font référence au contenu que les universitaires mettent dans le concept de « gauche ».

La première hypothèse explorée est que les universitaires sont influencés par les mêmes caractéristiques socioprofessionnelles qui influencent les Français en général. En particulier, deux d'entre elles ont été mises en évidence : le fait d'être fonctionnaire et le fait d'être très diplômé (notamment par rapport à son niveau de revenu). Cette explication est assez bien confirmée dans l'analyse de la population française en général : posséder ces deux caractéristiques porte les individus à se positionner à gauche, à peu près là où les universitaires se positionnent en moyenne. Fondamentalement, les universitaires sont donc bien des individus comme les autres en ce qui concerne leurs attitudes politiques puisqu'ils obéissent aux mêmes déterminants. Ils sont donc un sous-groupe d'une classe plus générale composée de cadres très instruits de la fonction publique.

La seconde hypothèse était que les universitaires sont surtout issus de familles de gauche. Ils sont donc de gauche non pas à cause d'une conversion à la gauche, mais du fait d'une origine familiale de gauche qui les a inclinés à embrasser la carrière académique. Cette hypothèse n'est pas confirmée par notre enquête.

Troisièmement, leur pratique de la science, ou leur attitude naturaliste, est susceptible de les incliner à une forme de progressisme ou d'internationalisme, qui sont, à leur tour, des valeurs plutôt de gauche. En fait, il s'avère que le progressisme et l'internationalisme caractérisent fortement cette population et deviennent encore plus marqués dans les sciences naturelles. Cependant, ces caractéristiques sont très faiblement associées aux attitudes politiques.

En revanche, il y a bien une association entre attitude révolutionnaire et positionnement à gauche, mais, d'une part celle-ci n'a pas un impact très fort et, d'autre part, plus que du « progressisme » elle peut être interprétée comme un héritage marxiste dans l'université française, qui était très présent naguère, mais beaucoup moins aujourd'hui. À titre d'exemple, comme nous l'avons vu au chapitre 3, bien que Marx soit parmi les auteurs classiques ayant le plus influencé notre échantillon d'universitaires, il a reçu en tout et pour tout que 6 citations sur environ 1 200 réponses.

De plus, nous avons vu que l'égalitarisme, cher à la pensée marxiste, est bien relié au positionnement à gauche. Mais d'une part, ce n'est pas l'égalitarisme strict qui l'est, mais plutôt une forme de soutien à la protection des défavorisés associée à une défense de l'inégalité des revenus sur des bases méritocratiques scolaires. D'autre part, l'égalitarisme est beaucoup moins associé aux attitudes politiques que l'étatisme, entendu comme un soutien pour une intervention forte de l'État dans la production économique.

Pour finir, le soutien aux nationalisations et l'importance donnée à l'État constituent la caractéristique la plus corrélée aux attitudes de gauche et elle est aussi très présente dans l'échantillon en général. Cela est cohérent avec l'idée que l'appartenance à la fonction publique caractérise le mieux la gauche universitaire. L'État les a accompagnés de leur scolarité jusqu'à leur profession, ce qui produit une attitude loyale à son endroit et une légitimation des concours, des nationalisations et des formes publiques de distribution des richesses.

Le profil qui se dégage est donc celui d'une population très attachée à l'État, travaillant pour l'État et légitimée – en termes de diplômes – par l'État. Cependant, à l'intérieur de cette conception largement consensuelle de rejet de la pensée libérale, un débat reste ouvert. Faut-il que l'État prenne la forme d'une démocratie radicale selon laquelle les personnes concernées par les décisions publiques doivent choisir, selon un modèle « une personne, une voix » ? Ou alors l'État doit davantage faire confiance dans ses experts et dans la compétence de ses cadres ? À l'intérieur de ce dilemme fondamentalement de gauche, l'extrême gauche universitaire opte pour la première solution.

Les universitaires, la religion et la morale

L'une des attitudes sur laquelle la pratique de la science pourrait avoir le plus d'influence est l'opinion vis-à-vis de la religion. La raison fondamentale est que science et religion peuvent avoir vocation à se faire concurrence dans le domaine spirituel, comme le remarquait déjà John W. Draper (1874) ou Julien Benda (1927). Plus récemment, c'est R. Dawkins (2006) qui a développé l'idée que, fondamentalement, science et religion sont deux visions du monde concurrentes et incompatibles entre elles et que, pour cette raison, les scientifiques tendent à être plutôt hostiles vis-à-vis de la religion. Il faut remarquer d'ailleurs que d'après Dawkins certaines sciences sont plus concurrentes que d'autres avec la religion et engendraient davantage d'athéisme. C'est le cas, par exemple, de la biologie. La théorie de l'évolution, dont la place en biologie est croissante comme l'atteste la popularité de Charles Darwin auprès de notre population d'universitaires, est une théorie de l'origine de la complexité : elle explique la façon dont des mécanismes simples peuvent rendre compte de la complexité de la vie. Parmi les thèses religieuses contredites par la théorie de l'évolution, on peut évoquer celles que l'homme a été créé ou qu'il soit fondamentalement différent des autres animaux. Pinker (2000) relate que, face à l'intensité du regard d'un orang-outang, il ne put s'empêcher de penser : « Comment ne pas croire à l'évolution après avoir vu cela ! » et qu'en même temps, une dame à ses côtés s'exclamait : « Comment ne pas croire à Dieu face à ce regard ! ». Si cette anecdote souligne la compétition entre la biologie et la religion, il faut également noter que les résultats d'autres sciences depuis leurs origines, comme la physique ou l'astronomie, ont contredit sur de nombreux points la cosmologie religieuse classique, si bien que de nombreuses religions ont abandonné l'idée de développer leur propre cosmologie.

L'idée d'un conflit intrinsèque entre science et religion, bien que plausible, n'a reçu que des confirmations empiriques mitigées. Parmi un échantillon de résidents aux États-Unis, Evans (2013) trouve que les religieux n'ont pas moins confiance en la science que les athées, bien que cette confiance soit nettement plus faible chez les protestants les plus fanatiques. D'un autre côté, Sherkat (2011) a montré que les fanatiques religieux sont largement moins compétents scientifiquement que les autres Américains. Enfin, Baker (2012) indique que la quasi-totalité des Américains ne perçoivent pas d'incompatibilité entre science et religion. Ces résultats sont proches de ceux que l'on peut observer en France à travers l'enquête « image de la science » menée en 2001⁴⁵. Celle-ci montre qu'il n'y a pas de différences notables de confiance ou d'intérêt pour la science entre les athées et la plupart des religieux, mais les plus pratiquants (plusieurs fois par semaine) sont effectivement moins confiants et moins intéressés par la science.

Par ailleurs, les modules de 1998 et 2008 de l'*International Social Survey Programme* (ISSP) consacrés à la religion montrent plutôt que le pourcentage de pratiquants (mensuels) qui pensent que les sciences modernes font plus de mal que de bien est significativement plus élevé que celui de ceux qui ne pratiquent jamais (environ 15 points de pourcentage). Ce résultat irait plutôt dans le sens de l'existence d'un conflit entre science et religion.

Lorsqu'on se concentre sur la population des scientifiques en particulier, les études empiriques ne confirment pas plus la thèse de l'incompatibilité entre science et religion. Les travaux menés aux États-Unis par Ecklund et ses coauteurs (2009, 2010 et 2011) sur 1 700 universitaires en sciences de la nature et de l'homme montrent que, s'il est vrai que les scientifiques tendent à être beaucoup plus athées que les autres résidents américains (environ 34 % contre 4 %), il est aussi vrai qu'une grande majorité d'entre eux ne perçoit aucun conflit entre science et religion. Dans une étude qualitative sur 275 universitaires américains, Ecklund *et al.*, (2011) précisent que la raison pour laquelle un conflit entre science et religion n'est pas perçu par les répondants est que la frontière entre les deux n'est pas fixe et dépend de chacun. Finalement, Ecklund (2010) soutient que les scientifiques tendent à ne pas aimer la religion, du moins sous sa forme traditionnelle, surtout par rejet de l'autorité plutôt que du fait d'une perception d'un conflit entre science et religion. La science, en effet, pousserait les individus à ne croire que les affirmations qui ont été empiriquement validées, alors que les

45. Elle a été menée à la fin de l'année 2000 par le CEVIPOF sur 1 512 personnes de 18 ans et plus.

croyances religieuses suivent davantage une logique fondée sur la confiance en une autorité incarnant un dogme. D'ailleurs, Ecklund observe parmi les scientifiques la présence très forte de personnes qui ont des croyances et sentiments religieux, sans être affiliés à une religion particulière. Cependant, ces résultats ne permettent pas d'invalider définitivement la thèse du conflit entre religion et science, puisque ce conflit, même s'il n'est pas explicitement revendiqué par les scientifiques, peut exister implicitement dans leur raisonnement. En ce qui concerne la thèse du rejet de l'autorité, elle est simplement suggérée, plutôt que réellement prouvée.

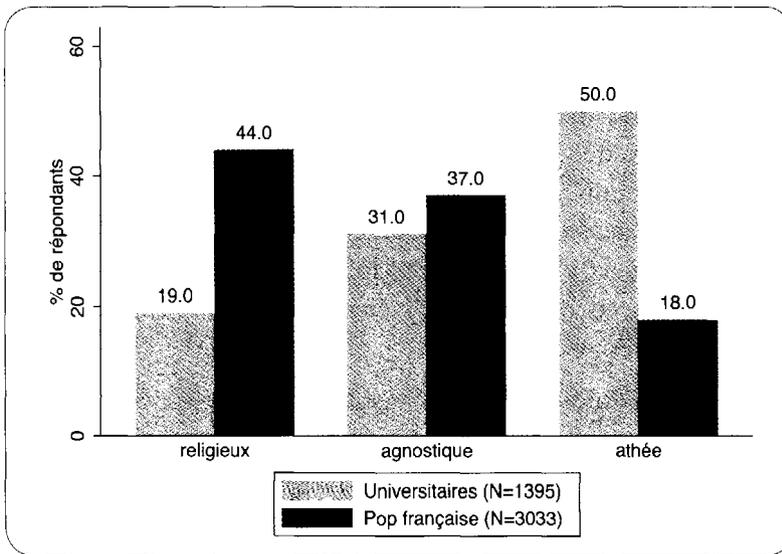
Que ce soit à cause de l'incompatibilité entre science et religion ou à cause d'un rejet de l'autorité, la pratique scientifique et l'amour de la science pourraient être à l'origine d'un rejet de la religion, du moins dans ses formes traditionnelles. Pour autant, l'explication par la science n'est pas la seule possible. D'autres facteurs peuvent expliquer l'athéisme des scientifiques, notamment le positionnement politique à gauche, qui est souvent associé avec le rejet de la religion, aussi bien pour la population dans son ensemble (Bréchon, 2006), que chez les universitaires (Fosse et Gross, 2012). Même s'il est difficile de distinguer la cause de l'effet, on peut affirmer que la tradition marxiste, la culture de gauche occidentale et le rejet de la religion sont historiquement liés. Il ne serait pas étonnant que la population des universitaires, qui se caractérise, comme on l'a vu, par une méfiance vis-à-vis de l'économie de marché et un positionnement à gauche, affiche une hostilité à l'égard de la religion en général. Dans cette perspective, la pratique de la science n'y serait pour rien : la même socialisation pousserait les universitaires à adopter un positionnement à gauche, des attitudes anti-capitalistes et antireligieuses.

Les trois attitudes étudiées jusqu'ici – associées à la science, l'économie et la politique – sont donc également les principaux facteurs qui peuvent expliquer les attitudes des scientifiques à l'égard de la religion. Avant de les étudier dans le détail, nous présentons les réponses obtenues avec notre échantillon sur les questions de la religion. Nous montrons ensuite que la relation à la science joue dans le rejet de la religion, mais que le facteur principal reste le clivage gauche-droite. Dans la dernière section, nous analysons les conséquences de l'athéisme des universitaires sur leur conception de l'éthique. Alors que l'athéisme porte généralement à un assouplissement des principes moraux, chez les universitaires on constate au contraire que les principes moraux sont relativement importants. Nous analysons les raisons de ce paradoxe.

L'athéisme est-il propre aux universitaires ?

L'hostilité des universitaires à l'égard de la religion est bien illustrée par la figure 6.1 qui présente la distribution des réponses à la question suivante : « Indépendamment du fait que vous êtes pratiquant ou non, diriez-vous que vous êtes quelqu'un de religieux, de non religieux ou un athée convaincu ? ». À droite, nous avons la distribution des réponses de la population française en général, fournies par l'enquête valeurs de 2008. À gauche, est présentée la distribution des réponses des enseignants-chercheurs. La formulation de la question a été choisie à dessein : elle permet de distinguer la simple sécularisation, qui consiste à se dire « non-religieux » (que nous désignerons à partir de maintenant avec le terme « agnostique »⁴⁶), du rejet explicite de la religion avec la réponse « athée convaincu ».

Figure 6.1. Attitudes religieuses de la population française et des universitaires français.



Sources : *Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS (2008) pour la population française.*

46. Non religieux et agnostique ne sont pas synonymes. La catégorie des non-religieux inclut également ceux qui n'ont pas réfléchi à la question ou qui n'ont pas de croyance religieuse particulière, alors que l'agnosticisme consiste en une position plus précise qui consiste à refuser de prendre position. Nous utilisons donc le terme agnosticisme au sens très large de « ni religieux, ni athée ».

La différence est assez impressionnante : un universitaire sur deux est un athée convaincu et, d'un autre côté, la proportion de religieux dans la recherche est très faible, à peu près identique à la population athée dans la population française dans son ensemble. En tout, 81 % des universitaires français se disent athées ou agnostiques. Il faut observer, en outre, que par rapport à la population française, ce n'est pas tant le fait d'être agnostique qui caractérise les universitaires, mais bien leur athéisme déclaré. On peut donc conclure, contrairement à Ecklund (2010) pour les États-Unis, que c'est l'hostilité à toute religion qui caractérise le mieux les universitaires français et non une simple absence d'affiliation religieuse.

Avant d'explorer le rôle que les attitudes spécifiques des universitaires jouent pour expliquer ce phénomène, nous proposons une analyse plus approfondie des déterminants de l'athéisme dans la population française. Conformément à l'approche en termes de « sous-classe », nous faisons l'hypothèse que le fort taux d'athéisme chez les universitaires pourrait très bien s'expliquer par certaines caractéristiques générales que les universitaires partagent avec d'autres professions ou classes. Dans ce cas, leurs attitudes religieuses ne seraient pas spécifiques, mais elles seraient celles d'une classe plus large qui les englobe. Ainsi, lorsqu'on considère une population plus large, on sait que l'instruction accroît la chance d'être athée (Evans, 2013). Nous savons aussi que les femmes sont encore aujourd'hui plus religieuses que les hommes (François et Magni-Berton, 2014). Ceci est vrai dans l'enquête Valeurs – une femme sur deux se dit religieuse, contre un homme sur trois – mais peut également s'observer dans l'enquête sur les universitaires dans une différence beaucoup plus modeste (20 % contre 17 %). Or, la population des universitaires est majoritairement masculine (65 % dans notre enquête), ce qui pourrait expliquer sa faible religiosité. En somme, les universitaires, du fait d'être un groupe majoritairement masculin et instruit seraient, à ce titre, particulièrement peu enclins à adhérer aux croyances religieuses.

Par ailleurs, le fait d'être à droite est également associé avec la religiosité (Bréchon, 2006), de même que le fait d'être né à l'étranger, puisque la France est l'un des pays où il y a le plus d'athées au monde. Et il en va de même pour la taille de la ville où l'on habite, puisque l'athéisme est traditionnellement plus présent dans les villes. Enfin, l'athéisme devrait être moins présent chez les personnes âgées.

L'idée est donc d'analyser la population française (à travers l'enquête Valeurs de 2008) et d'évaluer si ces caractéristiques permettent d'expliquer le niveau d'athéisme que l'on constate pour la population universitaire. Pour prendre

en compte tous ces facteurs en même temps, nous utilisons une régression multinomiale qui estime la chance d’être athée ou agnostique (par rapport au fait de se considérer comme religieux) en fonction des caractéristiques présentées ci-dessus.

Tableau 6.1. Prédiction des attitudes religieuses parmi la population française (odds-ratios).

Variables explicatives	Par rapport au fait d’être religieux	
	probabilité d’être athée	probabilité d’être agnostique
	I	II
Autopositionnement politique	0,74***	0,84***
Diplôme	1,08**	1,04
Revenu	0,99	1,03
Né à l’étranger	0,33***	0,47***
Taille de la ville du répondant	0,94**	0,93***
Femme	0,38***	0,66***
âge	0,97***	0,98***

*Il s’agit des résultats de l’estimation du logit multinomial du positionnement religieux de la population française (N = 1264) à partir des données EVS 2008 par la méthode du maximum des vraisemblances. La position de référence est le fait de se considérer comme religieux. Les odds-ratios, lorsqu’ils sont significatifs, indiquent l’effet de la variable sur le rapport des probabilités toute chose égale par ailleurs. Par exemple, se déplacer d’une position vers la droite (sur l’échelle 1-10 d’autopositionnement politique) se traduit par le fait d’avoir 0,74 fois moins de chance de se déclarer athée par rapport à la probabilité de se déclarer religieux. Les odds-ratios sont statistiquement différents de 1 à 1 % (***) , 5% (**) ou 10 % (*). Pour le détail de la signification et de la construction des variables se reporter au texte.*

152

Les résultats (tableau 6.1) montrent que, pour l’essentiel, le profil des agnostiques et celui des athées sont assez proches sauf pour le genre, et la différence la plus grande s’observe entre religieux et athées. Les facteurs clefs du sentiment antireligieux sont le fait de se situer à gauche, d’être né en France, d’être un homme et d’être jeune.

Si on compare maintenant ces résultats obtenus sur la population française avec les caractéristiques des universitaires, on peut avancer l’idée que le fait d’être à gauche et d’être un homme pourrait partiellement expliquer la tendance des universitaires à l’athéisme. En revanche, ces derniers sont plus souvent nés à l’étranger (34 % contre 8 % parmi la population générale). En termes d’âge, il n’y a pas de différence, les deux populations se situant aux alentours de 46 ans en moyenne. Le résultat plus surprenant du tableau 6.1 concerne la taille de la ville de l’interviewé : plus elle est petite, moins les répondants se disent religieux. Enfin, il y a le niveau de diplôme.

Le tableau 6.1 montre que celui-ci est positivement associé à l'athéisme, mais il n'y a pas de différence d'instruction entre religieux et agnostiques. L'instruction très élevée des scientifiques peut donc en partie expliquer pourquoi ils se disent athées plutôt qu'agnostiques. Néanmoins, l'explication reste ambiguë, puisque le niveau d'instruction mesure aussi la compétence scientifique des individus et, par conséquent, ce constat peut être interprété en termes d'incompatibilité entre religion et science.

Si ces résultats donnent quelques pistes pour comprendre pourquoi les scientifiques sont si souvent athées, ils restent pour autant insuffisants. À titre d'exemple, prenons la sous-population française qui cumule tous les facteurs sociodémographiques inclinants à l'athéisme. Parmi les hommes nés en France et titulaires d'un diplôme de troisième cycle dans l'échantillon français, le pourcentage d'athée est de 30 % (N = 116) – très loin du 51 % des universitaires. À l'inverse, dans l'échantillon d'universitaires, le pourcentage d'athées parmi ceux qui cumulent les caractéristiques généralement plutôt associées à la religiosité – femme et née à l'étranger – est de 34 %. Par conséquent, il apparaît que sexe, lieu de naissance et diplôme ont un impact bien moindre que le fait même d'être universitaire. Pour ce qui est du positionnement politique, nous y reviendrons plus tard dans ce chapitre.

Il reste alors à explorer parmi notre échantillon d'universitaires quels facteurs sont associés à un plus ou moins grand rejet de la religion.

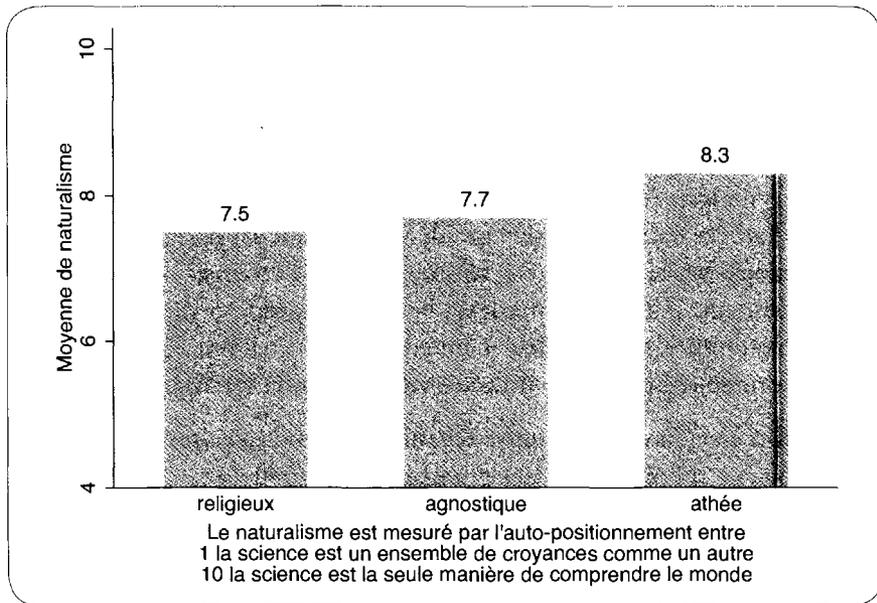
Des indices favorables à la thèse du conflit entre science et religion

Commençons par analyser la pertinence de la thèse du conflit entre science et religion. Contrairement aux études citées précédemment qui s'appuient sur une question explicite concernant la perception de ce conflit, nous procédons autrement. S'il y avait conflit, on peut formuler deux prédictions. Premièrement, plus on fait confiance à la science, plus on sera athée. Deuxièmement, plus on pratiquera la science, plus on sera athée. Examinons en détail ces hypothèses.

D'après la thèse du conflit, on s'attendrait à ce que plus les répondants croient que la science est la seule manière sérieuse de comprendre le monde et plus ils rejetteraient la religion. À l'opposé, la position consensuelle soutient que la religion, et plus généralement le domaine de la foi, ne s'oppose pas à la science car les deux domaines ne se situent pas sur le même plan. De ce point de vue, croire en la connaissance par la science n'est pas antinomique à la

croissance religieuse et, pour cette raison, aucun lien statistique ne devrait être observé entre la position naturaliste, mesurée par la position sur « la science comme seule manière sérieuse de comprendre le monde »⁴⁷ et l'athéisme. La thèse du conflit, en revanche, suppose que c'est précisément la connaissance (ou la vérité) qui est l'arène où science et religion se concurrencent. Plus on croit à l'une, plus on rejettera l'autre.

Figure 6.2. Moyenne de naturalisme selon les attitudes religieuses des universitaires.



Source : *Opinions des académiques* (2011).

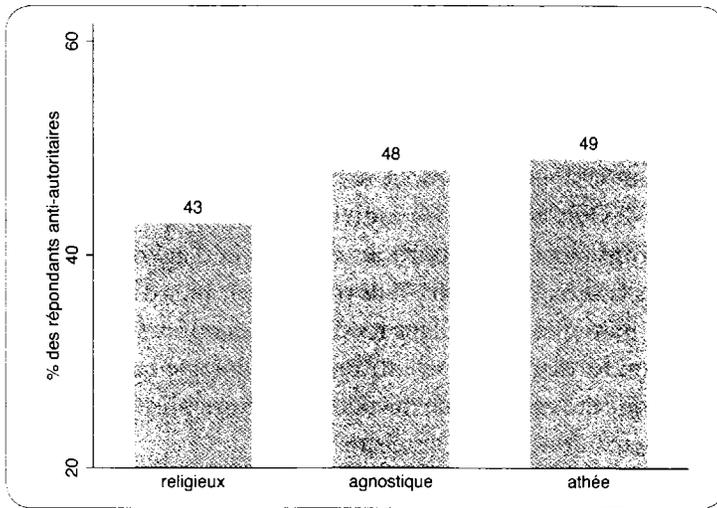
La figure 6.2 compare les moyennes de naturalisme selon l'attitude religieuse. Elle montre que les agnostiques sont légèrement plus naturalistes que les religieux (0,2 en plus sur une échelle en 10 points). Mais que l'écart est plus important par rapport aux athées : ces derniers ont un degré de naturalisme plus élevé que celui des religieux de 0,8 point et que celui des agnostiques de 0,6 point. Bien que cet écart ne soit pas spectaculaire, on observe clairement une association entre athéisme et naturalisme.

47. Voir le chapitre 3 pour le détail de la mesure. Il s'agit pour le répondant de se situer sur une échelle de 1 « la science est un ensemble de croyances et d'opinions comme un autre » à 10 « la science est la seule manière sérieuse de comprendre le monde ».

Ce résultat est compatible avec la thèse du conflit, mais elle ne la valide pas. Après tout, le lien entre athéisme et naturalisme pourrait être expliqué, à la suite d'Ecklund (2010), par un rejet de l'autorité qui se développerait à travers la méthode scientifique. Pour étudier cette hypothèse, nous avons construit une variable binaire appelée anti-autoritarisme. Notre enquête ne nous permet pas de mesurer directement l'autoritarisme, et la variable utilisée n'est pas une mesure absolument fiable.

Les répondants sont antiautoritaires s'ils pensent qu'il faut prendre les décisions collectives par l'intermédiaire d'un référendum ou d'une assemblée tirée au sort, plutôt que par des représentants ou des experts⁴⁸. Nous supposons que les personnes sont plus autoritaires quand elles pensent que les décisions doivent être prises par des gens qui, d'une manière ou de l'autre, « font autorité ». La figure 6.3 montre le lien entre autoritarisme et attitude religieuse.

Figure 6.3. Anti-autoritaristes et attitudes religieuses des universitaires.



48. Voir le chapitre sur la politique pour le détail de cette question. Quatre solutions étaient proposées à la suite de la question « Dans une ville, il faut décider de la construction ou non d'une usine d'incinération de déchets. Pour prendre cette décision, plusieurs procédures sont possibles. D'après vous, quelle méthode doit-on privilégier? ». Les solutions étaient « le conseil municipal statue sur la question », « un référendum local est organisé », « un comité d'experts est réuni pour trancher la question » et « un panel de citoyen tiré au sort décide après une discussion collective ».

Les répondants sont considérés comme antiautoritaires s'ils ont choisi le référendum ou l'assemblée tirée au sort, plutôt que par les représentants ou les experts, à la question suivante : « Dans une ville, il faut décider de la construction ou non d'une usine d'incinération de déchets. Pour prendre cette décision, plusieurs procédures sont possibles. D'après vous, quelle méthode doit-on privilégier ? »

Source : Opinions des académiques (2011).

Un lien existe. Cependant, il y a plusieurs objections à l'idée que ce lien puisse expliquer pourquoi l'athéisme est associé au naturalisme. Premièrement, il est plus faible que le précédent. Deuxièmement, la différence se fait surtout entre les religieux et les autres, puisqu'agnostiques et athées affichent à peu près la même proportion d'antiautoritaires. Au contraire, nous avons vu plus haut que le naturalisme isolait les athées par rapport aux deux autres catégories. Enfin, au fondement de la thèse de l'anti-autoritarisme, il y a l'idée que le naturalisme rend les scientifiques plus hostiles à l'autorité. Or, dans les faits, les antiautoritaires affichent une moyenne de naturalisme légèrement plus faible que les autoritaires (7,8 contre 8,1). Si donc l'athéisme et le naturalisme sont liés, ce n'est pas à cause d'une éthique antiautoritaire qui se développerait par la science.

Mais si la thèse de l'anti-autoritarisme ne semble pas particulièrement solide, l'existence d'un conflit entre science et religion n'est pas pour autant encore confirmée. Pour cela, nous abordons notre deuxième hypothèse : la pratique de la science devrait éloigner les individus de la religion (ou *vice-versa*). Nous comparons alors les proportions d'athées et d'agnostiques par discipline. D'après la thèse du conflit, il devrait y avoir plus d'athéisme dans les sciences de la nature et moins dans les disciplines non scientifiques (lettres et droit). Parmi les disciplines scientifiques, la biologie en particulier, mais aussi la physique et l'astronomie devraient produire plus de conflit avec les dogmes religieux, donc plus d'athéisme.

Le tableau 6.2 confirme globalement ces attentes. Les sciences de la nature sont les plus « athées » (52 %) et les disciplines qui n'utilisent pas les outils de la science comptent le moins d'athées (39 %), en particulier le droit qui n'a qu'un tiers d'athées, ce qui est le score le plus faible toutes disciplines confondues. Si l'on détaille au sein des sciences de la nature, la biologie (suivie de la biochimie) confirme être la discipline où il y a le plus d'athées (62 %). La physique et l'astronomie sont également au-dessus de la moyenne. Par ailleurs, parmi les autres sciences, des scores comparables à ceux des biologistes s'observent dans les sciences du langage et en géographie. Le faible nombre d'observations dans ces disciplines nous incite cependant à ne pas prendre ces résultats pour établis.

Tableau 6.2. Attitudes religieuses et disciplines scientifiques.

% des répondants par discipline			
Disciplines (nb obs.)	Athée	Agnostique	Religieux
Sciences empiriques, mathématiques et expérimentales			
Physique (153)	52	33	15
Biochimie (104)	56	29	15
Biologie (157)	62	24	14
Sciences de la terre (154)	47	34	19
Chimie (142)	44	30	25
Astronomie (111)	52	31	17
Total du groupe de disciplines (821)	52	30	18
Sciences mathématiques, informatiques et appliquées			
Mathématiques (66)	48	42	9
Informatique (100)	54	34	12
Génie (143)	44	34	22
Total du groupe de disciplines (303)	48	36	16
Sciences sociales empiriques			
Science politique (18)	39	39	22
Anthropologie/ethnographie (11)	45	36	18
Histoire (49)	43	30	26
Géographie/urbanisme (16)	69	13	19
Économie/gestion (43)	44	40	16
Sociologie/démographie (26)	54	31	15
Sciences du langage (21)	62	19	19
Total du groupe de disciplines (209)	49	31	20
Disciplines peu empiriques et mathématiques			
Langues/littérature (14)	43	43	14
Droit (39)	33	36	31
Autres sciences humaines (30)	43	13	43
Total du groupe de disciplines (83)	39	29	32
Ensemble des répondants	50	31	19

Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

Concernant les personnes qui se disent religieuses (colonne 3), le seuil de 30 % est dépassé seulement en droit et dans les « autres sciences humaines » dont, il faut le noter, un bon tiers est constitué de théologiens. Les disciplines où il y a le moins de religieux sont les mathématiques (9 %). Hormis les mathématiciens, on observe bien une augmentation des répondants religieux au fur et à mesure que l'on s'éloigne des disciplines paradigmatiques des sciences expérimentales.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête confirment plutôt la thèse du conflit entre science et religion. Néanmoins, la limite intrinsèque de l'enquête fait que l'on ne peut pas exclure que l'association statistique que nous avons trouvée ne soit pas en fait due à une causalité inverse : la science pourrait ne pas rendre plus athée, mais, en revanche, ce sont les athées qui pourraient être plus motivés à embrasser des carrières scientifiques. Cette explication suggère également l'existence d'un conflit entre science et religion dans la mesure où les religieux seraient moins attirés par les carrières scientifiques que les athées. Néanmoins, le sens de causalité ne pourra pas être tranché ici.

En revanche, l'ampleur de la relation statistique peut encore être évaluée. Dans la prochaine section, l'influence des autres facteurs d'athéisme, les attitudes politiques et économiques, est comparée avec l'influence de la pratique scientifique et des attitudes naturalistes.

L'athéisme : une passion de gauche, anticapitaliste ou scientifique ?

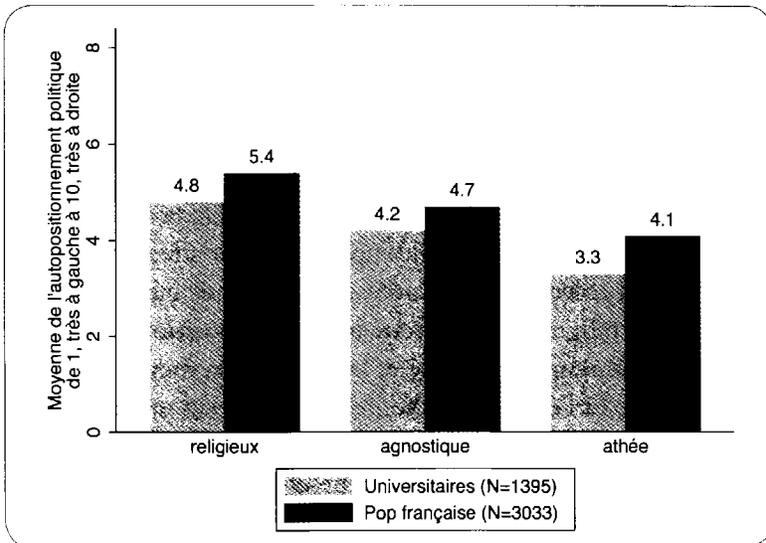
158

Par rapport à l'analyse précédente, cette section prend également en compte les attitudes politiques et économiques comme facteurs potentiels d'athéisme. Précisons d'emblée qu'il n'y a aucune raison de penser que les attitudes politiques ou économiques puissent être la *cause* des attitudes religieuses. L'inverse est également possible. Par conséquent, nous nous bornons à observer dans quelle mesure les attitudes économiques, politiques et religieuses sont statistiquement associées. L'interprétation d'une éventuelle association est très ouverte et nous allons brièvement esquisser ses interprétations possibles.

En effet, si une partie de l'hostilité des scientifiques à l'égard de la religion peut être expliquée par des raisons intrinsèques à la pratique scientifique, des facteurs beaucoup plus contingents doivent être pris en considération. Il s'agit notamment de facteurs historiques : en France, les attitudes religieuses sont souvent associées au conservatisme. La droite est historiquement plus religieuse, ainsi que plus associée à la défense de l'économie de marché que la gauche. L'attitude religieuse peut donc être vue comme un sous-produit d'autres attitudes à l'égard de la société. Les mécanismes par lesquels les scientifiques seraient tentés par l'athéisme pourraient donc résider dans leur socialisation : en étant de gauche et anticapitalistes ils ont plus de chance de côtoyer ou de lire des personnes hostiles à la religion et cette fréquentation pourrait les rendre à leur tour plus hostiles.

Contrairement donc à la thèse précédente sur le conflit entre science et religion, qui est censée être universelle, l'explication historique ne concerne que la partie du monde qui partage les particularités historiques de la France, à savoir les principaux pays occidentaux où, au demeurant, sont menées actuellement les études sur les scientifiques. En revanche, la tradition catholique révolutionnaire que l'on peut trouver en Amérique Latine, même si elle est moins influente aujourd'hui, ou encore le socialisme issu de l'Islam devrait, d'après l'explication historique, permettre d'observer d'autres types de scientifiques, beaucoup plus enclins à la religiosité. Naturellement, il nous est impossible de tester cette idée dans d'autres pays, mais il est possible de rechercher l'effet relatif du positionnement à gauche et de l'hostilité au marché sur les attitudes religieuses dans le cadre français. Encore une fois, quand nous parlons d'effet, il ne s'agit pas de causalité simple. La gauche influence la religiosité autant que cette dernière l'influence. Il s'agit donc de ce qu'on peut appeler une « culture », c'est-à-dire un ensemble d'attitudes qui se renforcent mutuellement.

Figure 6.4. Autopositionnement politique et attitudes religieuses.



Sources: *Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS (2008) pour la population française.*

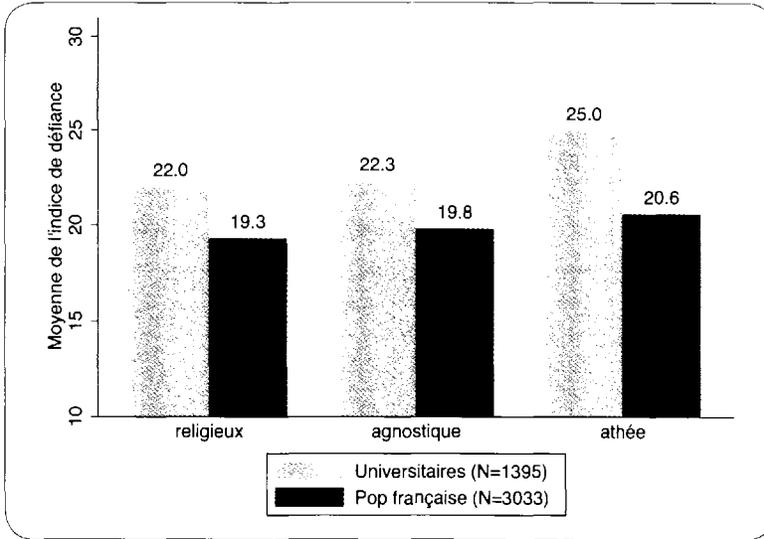
La figure 6.4 compare les moyennes de positionnement sur l'axe gauche-droite, selon les attitudes religieuses, et cela pour la population française et les universitaires. Dans les deux cas, on observe un lien important entre positionnement à gauche et athéisme. Être athée par rapport à être religieux

déplace vers la gauche: le positionnement moyen diminue de 1,5 point chez les universitaires, et de 1,3 dans la population en général. On peut remarquer que la moyenne de positionnement sur l'axe gauche-droite des Français athées est de 4,1, assez proche du score des universitaires (3,8). D'après ce chiffre, les universitaires seraient donc essentiellement athées tout simplement parce qu'ils sont de gauche, puisque la différence, assez faible (0,3 point), suggère que l'effet spécifique du conflit entre science et religion reste plutôt marginal. Néanmoins, il faut également souligner que, quelle que soit leur attitude religieuse, les universitaires sont entre 0,5 et 0,8 point plus à gauche que les Français en général, ce qui laisse une marge plus importante à l'explication par la science. En outre, le positionnement politique des agnostiques se situe à peu près à mi-chemin entre les religieux et les athées, aussi bien chez les universitaires que chez les Français en général.

En ce qui concerne les attitudes hostiles au marché, nous utilisons l'indice d'opposition à l'économie de marché développé dans le chapitre 4 sur l'économie. La figure 6.5 montre qu'il y a bien un lien entre cet indice et le positionnement religieux, mais la relation est beaucoup moins marquée que la précédente. Un faible niveau religieux va de pair avec une opposition au marché, mais l'écart entre athées et religieux en termes d'opposition au marché est de 3 points sur une échelle de 36 (soit une différence d'un douzième) chez les universitaires et il est encore plus faible chez les Français en général.

Dans l'ensemble, le positionnement politique semble beaucoup plus pertinent que les attitudes économiques pour prédire le niveau de religiosité. La raison est probablement la suivante. Alors que nos mesures d'attitudes économiques et religieuses mesurent une prédisposition à l'égard d'un objet précis (l'économie de marché et la religion), la mesure des attitudes politiques repose sur l'échelle gauche-droite qui n'a pas un contenu précis. Comme nous l'avons noté au chapitre précédent, gauche et droite sont des termes qui indiquent un ensemble hétérogène de croyances plus ou moins politiques. Ainsi, les attitudes religieuses et économiques, bien que faiblement associées entre elles, se révèlent pertinentes pour structurer l'axe gauche-droite.

Figure 6.5. Hostilité à l'économie de marché et attitudes religieuses.



L'indice de défiance vis-à-vis de l'économie de marché est la moyenne de 0 à 36 des réponses à cinq questions sur l'économie de marché. Son augmentation traduit une plus grande hostilité à l'encontre de l'économie de marché (voir le chapitre sur l'économie).

Sources: Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS (2008) pour la population française.

Pour autant, il reste à établir l'importance relative de la pratique scientifique et du positionnement politique dans les attitudes religieuses des universitaires. L'enjeu principal est de déterminer l'importance de la science comme explication de l'athéisme des universitaires. En bref, il s'agit de déterminer si l'athéisme des universitaires est avant tout lié à leur relation à la science ou alors s'il s'agit simplement d'une conséquence de leur positionnement massif à gauche, lui-même expliqué, comme on l'a vu au chapitre précédent, essentiellement par leurs conditions socioprofessionnelles. Pour cela, nous utilisons une analyse multivariée multinomiale, où l'on détermine s'il y a une différence significative entre les universitaires agnostiques ou athées, par rapport aux religieux, au regard d'une série de variables explicatives.

Tableau 6.3. Facteurs d'athéisme et d'agnosticisme parmi les universitaires de l'enquête (Odds ratios).

Variables explicatives	Par rapport au fait d'être religieux, probabilité d'être...					
	athée	agnostique	athée	agnostique	athée	agnostique
	I	II	III	IV	V	VI
Naturalisme	1,35***	1,06			1,38***	1,05
Autopositionnement politique de gauche à droite			0,60***	0,82***	0,58***	0,82***
Opposition au marché			1,01	0,98	1,01	0,98
Né à l'étranger					0,62*	0,94
Femme					0,71*	0,92
Age					0,98**	0,99
Constante	0,11	0,91**	1,88***	2,68***	1,96**	2,10**
Variables par discipline	oui		non		oui	
Nb obs.	1387		1348		1278	
AIC	2055		1936		1947	

*Il s'agit des résultats de l'estimation du logit multinomial du positionnement religieux des universitaires de l'enquête par la méthode du maximum des vraisemblances. La position de référence est le fait de se considérer comme religieux. Les odds-ratios, lorsqu'ils sont significatifs, indiquent l'effet de la variable sur le rapport des probabilités toute chose égale par ailleurs. Par exemple, se déplacer d'une position vers 10 (sur l'échelle 1-10 de perception de la science) se traduit par le fait d'avoir 1,35 fois plus de chance de se déclarer athée par rapport à la probabilité de se déclarer religieux. Les odds-ratios sont statistiquement différents de 1 à 1 % (***) , 5 % (**) ou 10 % (*). Pour le détail de la signification et de la construction des variables se reporter au texte.*

162

Les estimations présentées dans le tableau 6.3 cherchent à prédire l'athéisme et l'agnosticisme par rapport à la religiosité. Dans les colonnes I et II, nous avons simplement estimé l'effet des attitudes et des pratiques liées à la science. En particulier, l'attitude naturaliste est significativement associée à l'athéisme, mais non à l'agnosticisme, et la discipline d'appartenance, qui n'est pas reportée dans le tableau, confirme ce que l'on a déjà observé, à savoir l'effet significatif des sciences de la nature par rapport aux disciplines non empiriques et non mathématiques.

Les colonnes III et IV estiment, elles, l'effet des attitudes politiques et économiques sur les attitudes religieuses. L'influence des attitudes économiques, déjà faible dans l'analyse précédente, se révèle inexistante lorsque les attitudes politiques sont prises en compte. Ces dernières, mesurées par l'autopositionnement gauche-droite, s'avèrent en revanche fortement associées au

sentiment religieux. Lorsqu'on regarde les coefficients, plus le répondant se place à droite, moins il a de chance d'être agnostique. Cette probabilité baisse encore considérablement pour le fait de se considérer comme athée.

L'AIC (critère d'information d'Akaike), qui est une mesure statistique, permet d'estimer l'information manquante dans le modèle par rapport à sa complexité. En un mot, plus l'AIC est grand, moins le modèle est performant. La comparaison des deux premières colonnes montre que le modèle basé sur les attitudes politiques et économiques est clairement plus performant que celui basé sur les attitudes scientifiques.

Enfin, les colonnes V et VI présentent une estimation avec tous les facteurs réunis simultanément en plus des facteurs influençant les attitudes religieuses chez les Français en général (le sexe et l'âge, et le fait d'être né à l'étranger). Bien que le modèle ait une meilleure capacité prédictive, son AIC montre qu'il n'améliore pas le modèle simple basé sur les attitudes politiques. Cela confirme que l'attitude à l'égard de la science et la discipline pratiquée n'ont pas un effet très important sur les attitudes religieuses. La plus forte religiosité des femmes et des personnes plus âgées, déjà observée dans la population française en général, est également confirmée.

Lorsqu'on observe plus précisément les odds-ratios, la politique joue à tous les niveaux du sentiment religieux : le positionnement à gauche étant lié à un faible sentiment religieux et l'effet est plus grand vers l'athéisme que vers l'agnosticisme. En revanche, le naturalisme permet de prédire seulement l'athéisme, et non l'agnosticisme. Et les attitudes économiques ne jouent pas. Pour ce qui est des autres variables, elles vont dans le même sens que pour la population en général, mais elles ne sont significatives que pour prédire l'athéisme.

Au-delà de cette analyse détaillée, il ressort que le facteur principal associé à une faible religiosité des universitaires est leur positionnement à gauche. Ce facteur est également très prédictif dans la population en général et, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il n'est pas lié ni aux attitudes vis-à-vis de la science, ni à la pratique de la méthode scientifique. De ce point de vue donc, les universitaires ne sont pas une population spécifique et ressemblent plutôt aux Français en général.

Néanmoins, nous trouvons également un effet de la discipline d'exercice et des attitudes vis-à-vis de la science, bien que moindre et concernant uniquement le choix de l'athéisme. Cette influence souligne la présence d'un trait spécifique chez les scientifiques, qui s'adapte bien à l'idée qu'il existe un conflit entre science et religion : plus on pratique la méthode scientifique

et plus on croit à la connaissance qu'elle engendre, plus il y a de chance que l'on soit athée. Le fait que cet effet ne s'observe pas sur l'agnosticisme est tout à fait cohérent avec la théorie : la croyance en la science produit bien un rejet de la religion, et non pas seulement un affaiblissement des valeurs religieuses. Ou alors, dans la seconde interprétation, les valeurs athées produisent bien une inclination particulière à embrasser la carrière scientifique. En ce qui concerne l'agnosticisme, en revanche, il semble uniquement lié à l'engagement à gauche de cette population.

L'existence d'un effet d'incompatibilité entre science et religion rappelle l'idée de l'intellectuel sans classe. En effet, la pratique de la science et la valorisation de la vérité scientifique ont des effets propres qui rendent les universitaires moins influencés par leur culture d'origine. Même en interprétant de cette façon les résultats obtenus, ces effets s'avèrent bien moindres que ne le pensaient les théoriciens des intellectuels sans classe, notamment Mannheim (1929).

La religion et le paradoxe moral des universitaires

164

La dernière question que nous proposons d'aborder concerne l'effet qu'a cet athéisme massif des universitaires sur leur vision de la morale. En particulier, la religiosité influence le type de morale que l'on a (voir par exemple, Magni-Berton, 2013b). La religion produit, en effet, une morale rigoureuse selon laquelle les principes éthiques ne souffrent pas d'exceptions. En revanche, là où le sentiment religieux disparaît, les principes moraux s'assouplissent et les personnes optent alors pour une morale qui dépend des circonstances. Dans le cas de la France, Magni-Berton (2009a) montre également que l'assouplissement des principes moraux s'accroît avec le niveau d'instruction. D'une manière générale, on devrait s'attendre à ce que la population universitaire, qui affiche la double caractéristique d'être fortement instruite et athée, affiche une moralité très souple et adaptée aux circonstances.

Dans cette optique, nous avons repris la question des enquêtes Valeurs et demandé aux universitaires de choisir parmi trois options suivantes :

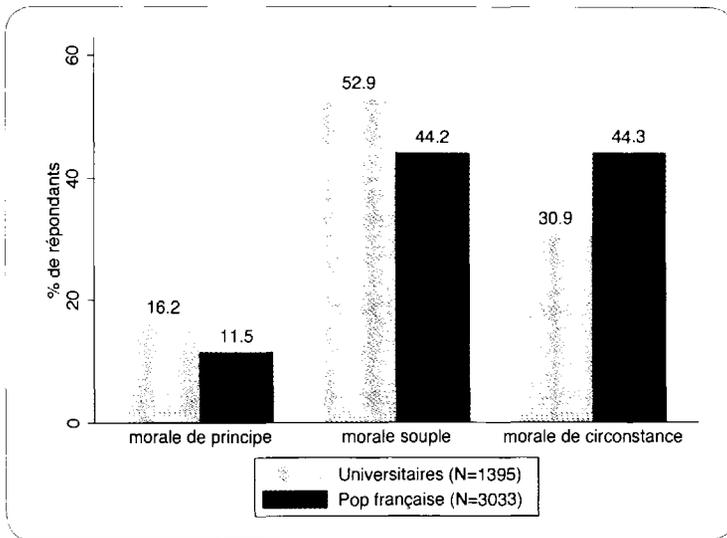
- (1) Il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Elles s'appliquent toujours, quelles que soient les circonstances ;
- (2) Il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Cependant, des circonstances spéciales justifient parfois de s'écarter de ces lignes directrices ;

(3) Il ne peut jamais y avoir de lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est le bien et ce qui est le mal. Cela dépend entièrement des circonstances.

L'option (1) résume parfaitement la morale centrée sur les principes qui est celle qui nous intéresse ici. L'option (2) est également une morale de principe, mais assouplie. Enfin, l'option (3), choisie souvent dans les populations instruites et athées, fait reposer les choix éthiques uniquement sur les circonstances.

La figure 6.6 montre un paradoxe dans les attitudes éthiques des scientifiques. Contrairement aux attentes, ils adoptent plus souvent une morale rigoureuse que les Français en général et ils sont également plus enclins à choisir une version souple des principes moraux. Cette morale de circonstance, qui caractérise habituellement la classe instruite et sécularisée, est relativement peu choisie par les universitaires.

Figure 6.6. Type de morale chez les universitaires et les Français en général.

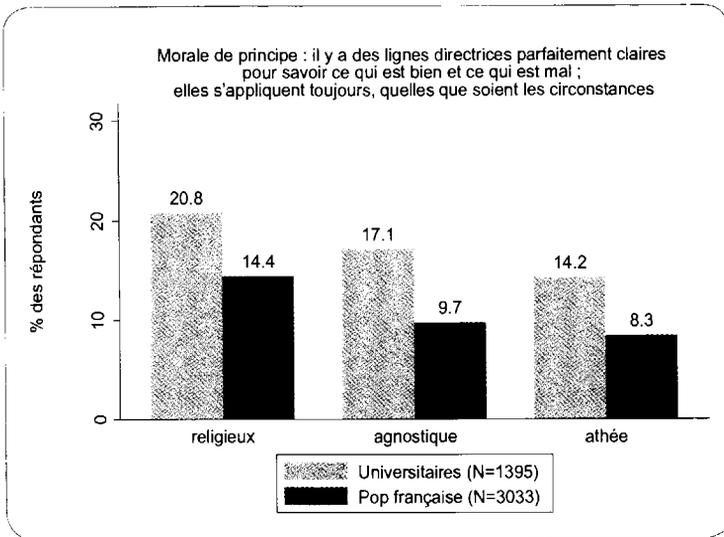


Le choix de la morale est défini à partir du choix entre « morale de principe » : il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Elles s'appliquent toujours, quelles que soient les circonstances ; « morale souple » : il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Cependant, des circonstances spéciales justifient parfois de s'écarter de ces lignes directrices ; et « morale de circonstance » : il ne peut jamais y avoir de lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est le bien et ce qui est le mal. Cela dépend entièrement des circonstances.

Sources : Opinions des académiques (2011) pour les universitaires et EVS (2008) pour la population française.

Pour expliquer ce paradoxe, on peut proposer deux hypothèses. La première consiste à dire que l'athéisme des universitaires est spécifique et n'est pas associé à un assouplissement des principes moraux. Cela signifierait que l'athéisme chez les scientifiques n'a pas les mêmes conséquences que pour la population en général. La deuxième hypothèse est que, bien que l'impact de l'athéisme soit le même chez les universitaires et les autres personnes, d'autres facteurs produisent un attachement à la morale de principe chez les universitaires.

Figure 6.7. Morale de principe et attitudes religieuses.



Sources : *Opinions des académiques* (2011) pour les universitaires et *EVS* (2008) pour la population française.

La figure 6.7 permet d'exclure la première hypothèse. Elle représente le pourcentage d'attachement à la morale de principe selon l'attitude religieuse. Il apparaît clairement que l'éloignement de la religion produit bien un assouplissement des principes moraux aussi bien chez les Français que chez les universitaires. De plus, cet assouplissement est d'ampleur similaire : les religieux ont environ 6% de chances en plus que les athées d'adopter une morale de principe, quelle que soit la population.

D'un autre côté, la figure montre également que l'attachement à la morale de principe est plus élevé chez les universitaires que chez les Français quel que soit le niveau de religiosité. La différence est plutôt forte, si bien qu'il y a à peu près le même pourcentage d'attachement à la morale de principe chez les universitaires athées que chez les Français religieux (14%).

Il reste donc à considérer quels autres éléments peuvent expliquer l'attachement particulier des universitaires aux principes moraux. Bien évidemment, ces facteurs peuvent être nombreux et ce n'est pas l'objet de cette section de fournir une explication complète. Ce qui est intéressant ici est d'analyser si les autres caractéristiques des universitaires étudiées dans ce livre, à savoir leurs rapports à la science, à la politique et leurs perceptions de l'économie, peuvent contribuer à comprendre ce phénomène.

Nous procédons alors à une régression multinomiale où la variable dépendante est le choix d'un type de moralité. Un attachement souple aux principes et le choix d'une morale de circonstance sont analysés par rapport à la morale de principe rigoureuse. Quatre facteurs sont analysés : la relation à la religion (étudiée dans ce chapitre), à la science (à travers l'indice de naturalisme), à la politique (avec l'autopositionnement sur l'échelle gauche-droite) et à l'économie (par l'indice d'attitudes anti-marché⁴⁹). Nous avons aussi pris en compte le sexe et l'âge qui, d'après Magni-Berton (2009a), influencent également les choix éthiques.

L'analyse multivariée (tableau 6.4) montre, avant tout, que la relation à la science n'est pas associée significativement aux choix éthiques. En revanche, l'athéisme l'est, comme l'est également le positionnement à gauche. Dans ces deux cas, les répondants tendent plutôt à choisir une morale de circonstance par rapport à une morale de principe, conformément à ce que l'on sait déjà sur la population plus générale (Magni-Berton, 2013b). Par conséquent, ces deux facteurs n'expliquent pas pourquoi les universitaires sont attirés par la morale de principe : une population athée et de gauche devrait choisir une morale souple.

49. Se reporter aux chapitres correspondant pour les détails des questions et mesures. En particulier pour la construction de l'indice de défiance à l'égard de l'économie de marché qui est une moyenne de 0 à 1 des réponses sur cinq questions relatives à la perception des éléments constitutifs d'une économie de marché.

Tableau 6.4. Prédications des attitudes morales chez les universitaires (odds-ratios).

Estimation par le maximum de vraisemblance du modèle logit multinomial	Par rapport au fait d'avoir une morale de principe...	
	probabilité d'avoir une morale souple	probabilité d'avoir une morale de circonstance
Attitude religieuse :		
religieux	référence	référence
agnostique	1,05	1,50
athée	1,42	1,85**
Naturalisme	0,95	0,96
Autopositionnement politique de gauche à droite	0,93	0,85**
Attitudes anti-marché	0,93***	0,94***
Âge	0,98***	0,97***
Sexe (femme)	0,83	0,66**

*Il s'agit des résultats de l'estimation du logit multinomial des attitudes morales de la population universitaire (N = 1262) par la méthode du maximum des vraisemblances. La position de référence est le fait d'avoir une morale de principe. Les odds-ratios, lorsqu'ils sont significatifs, indiquent l'effet de la variable sur le rapport des probabilités toute chose égale par ailleurs. Par exemple, l'augmentation d'une unité de l'indice de défiance à l'égard de l'économie de marché se traduit par le fait d'avoir 0,93 fois moins de chance d'avoir une morale souple plutôt qu'une morale de principe. Les odds-ratios sont statistiquement différents de 1 à 1 % (***) , 5% (**) ou 10 % (*).*

Le facteur le plus significatif est l'attitude anti-marché. Plus on manifeste une hostilité au marché, et plus on choisit une morale de principe. En outre, il s'agit du seul facteur (avec le sexe du répondant) qui joue sur les deux items de réponse : il prédit aussi bien un simple assouplissement des principes moraux, que l'adhésion à l'idée que tout dépend des circonstances. En outre, l'effet de l'hostilité au marché se révèle très stable et très significatif. Surtout, alors que l'athéisme et les attitudes à gauche jouent dans le sens d'une morale souple, l'hostilité au marché tempère largement cet effet en poussant les universitaires à adopter une morale de principe. Dans la mesure où les universitaires se révèlent massivement hostiles au marché, ce facteur est le seul qui permet d'expliquer notre paradoxe moral : l'adhésion à la morale de principe est associée aux attitudes économiques, caractéristiques de cette population.

Jusqu'ici nous nous sommes bornés, cependant, à observer un simple lien statistique. Mais nous n'avons rien dit sur le lien causal. En fait, y a-t-il des raisons pour que l'hostilité au marché conduise à défendre une morale de principe ? Il est plausible de penser que, parmi les universitaires, l'opposition au marché soit majoritairement justifiée au nom de principes moraux non

conséquentialistes⁵⁰ et, qu'à l'inverse, ceux qui soutiennent le marché se fondent plutôt sur des raisons conséquentialistes. Un argument conséquentialiste consiste à juger moralement une action à partir de ses conséquences. Il s'oppose ainsi à un argument de principe qui consiste à juger de la moralité d'une action indépendamment de ses conséquences. Or, souvent, le marché est justifié sur ses effets positifs sur l'économie, mais critiqué sur son injustice intrinsèque. L'hostilité au marché des universitaires pourrait alors expliquer leur attrait pour des arguments « de principe ».

Cependant, historiquement, cela ne correspond pas à une régularité générale. Il est vrai que les défenseurs de l'économie de marché ont effectivement souvent proposé des arguments conséquentialistes : le marché est positif à cause de ses conséquences souhaitables sur la richesse (Smith, 1776) ou sur le maintien des libertés individuelles (Hayek, 1944). Ceci signifie que le marché n'est pas bon « en soi », mais du fait de ses effets. Mais il existe également une minorité de défenseurs de l'économie de marché qui a avancé des arguments fondés sur des principes, tels que la non-instrumentalisation de l'être humain (Nozick, 1974). À l'inverse, parmi les auteurs critiques vis-à-vis de l'économie de marché, les raisons de principe telles que l'injustice intrinsèque de l'inégalité économique ou de l'exploitation sont souvent invoquées. Mais là aussi, des raisons conséquentialistes de rejeter l'économie de marché, telles que son inefficacité ou son incapacité à assurer le développement durable (Meadows *et al.*, 1972), ont également été développées.

On peut également penser que la causalité est inverse : ceux qui ont une éthique rigoriste tendent à s'opposer au marché. Là encore, pour les raisons évoquées ci-dessus, il n'y a pas de raisons conceptuelles de croire que le rigorisme mènerait à l'opposition à l'économie de marché. Mais si on interprète dans ce sens le lien statistique, l'attachement des universitaires à des principes moraux reste un mystère.

Dans l'ensemble, cette association entre l'hostilité à l'économie de marché et une morale fondée sur les principes n'est pas à proprement parler conceptuelle. Autrement dit, on ne peut dire que la défense du marché se fasse toujours sur ses conséquences, ni que les critiques du marché reposent toujours sur des principes. Néanmoins, cela est vrai « tendanciellement » et cette tendance est fortement confirmée par cette analyse des universitaires français : leur éthique est fortement associée à leurs attitudes économiques et cette association peut expliquer le paradoxe évoqué initialement.

50. Les arguments conséquentialistes, qui consistent à juger une action sur ses conséquences, est la forme la plus répandue d'argument moral qui dépend des circonstances.

Conclusion : les conséquences de la pratique scientifique sur une population par ailleurs « normale »

Les analyses qui précèdent ont permis de mettre en avant le profil des universitaires en matière religieuse. Les universitaires sont fort peu religieux mais, surtout, ils sont majoritairement athées convaincus. Si le positionnement à gauche est le principal facteur qui permet de comprendre pourquoi il y a si peu de religieux, leur pratique de la science et la confiance qu'ils placent en elle (que nous avons appelé attitude naturaliste) jouent aussi un rôle pour expliquer pourquoi il y a tant d'athées dans cette population.

Avec ce chapitre sur la religion, nous avons terminé l'analyse des attitudes générales des universitaires et nous pouvons nous demander plus particulièrement en quoi leurs quatre caractéristiques majeures – l'attachement à la science, l'orientation politique de gauche, l'hostilité au marché et l'athéisme – interagissent entre elles.

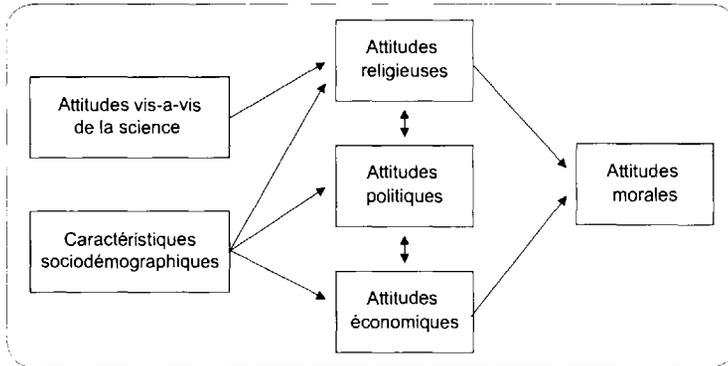
Proposons une interprétation de ces interactions dans la figure 6.8. Commençons par l'origine des attitudes politiques, économiques et religieuses. La question que nous nous sommes posée est de savoir si leur pratique de la science influence leurs conceptions politiques, économiques ou religieuses. Nous avons trouvé un lien uniquement avec les attitudes religieuses, assez modéré de surcroît. En revanche, les autres attitudes ainsi que, pour partie, les attitudes religieuses s'expliquent essentiellement par les conditions socio-professionnelles des universitaires ; en particulier leur niveau d'instruction et leur situation de fonctionnaire. En somme, pratiquer la science ne rend pas spécial, si ce n'est qu'elle produit une probabilité un peu plus forte d'être athée.

Si l'on se penche maintenant sur les liens entre ces différentes attitudes, on trouve une relation très forte entre attitude de gauche et opposition au marché, ainsi qu'entre attitude de gauche et rejet de la religion. En revanche, il n'y a pas d'association notable entre les opinions anti-marché et les croyances religieuses. Ces trois traits des universitaires ne sont donc pas si imbriqués, même si les attitudes à gauche semblent être le dénominateur commun. En un mot, la culture associée à la gauche inclut les attitudes anti-marché et l'athéisme.

Enfin, nous avons exploré dans ce chapitre les attitudes morales des universitaires qui, compte tenu de leur athéisme et leur positionnement à gauche, diffèrent considérablement de celles des autres Français. Nous avons montré

que cette différence est associée essentiellement par l'hostilité au marché des universitaires, qui les orienterait vers une morale très différente de celle qui aurait été prédite par leurs autres valeurs.

Figure 6.8. Liens mis en évidence entre différentes attitudes des universitaires.



Les universitaires et les réformes du système d'enseignement supérieur et de recherche français

Jusqu'à présent nous avons analysé les opinions et attitudes générales des universitaires français. Nous avons ainsi montré qu'ils pouvaient se caractériser par un rapport à la science particulier, en tant que moyen d'accéder à la vérité, par une hostilité marquée à l'égard de l'économie de marché, par un positionnement politique nettement à gauche et enfin par un athéisme revendiqué; et ce, même s'il peut exister des différences importantes entre les personnes.

Pour clore notre enquête sur les opinions des universitaires et chercheurs français, nous souhaitons voir de quelle manière ces attitudes et opinions générales des universitaires sont pertinentes pour analyser leurs réactions sur des éléments plus concrets, plus appliqués et qui les touchent directement. L'actualité de ces dernières années nous a ainsi incités à nous intéresser aux opinions des universitaires concernant les différentes réformes structurelles qu'a connues le système d'enseignement supérieur et de recherche (SESR) français depuis maintenant une dizaine d'années. Ces réformes ont connu et connaissent toujours une forte opposition de la part de la communauté universitaire. En un sens, cette opposition peut se comprendre à travers les arguments utilisés dans le débat politique. Mais elle peut également être analysée à la lumière des caractéristiques spécifiques des universitaires, en particulier des éléments que nous avons évoqués. En ce sens, toute réforme qui met en cause les valeurs de la science, ou qui véhicule des valeurs de droite, ou encore qui est favorable à l'économie de marché ou bien qui est fondée sur des croyances religieuses est susceptible de trouver de fortes oppositions au sein du monde universitaire.

Dans ce chapitre, nous présentons en premier lieu et rapidement le contenu des réformes du SESR, puis nous décrivons les opinions des universitaires concernant ces réformes. Il s'agit ensuite de les expliquer, d'une part en partant des attitudes générales des universitaires vis-à-vis de la science, l'économie, la politique ou l'éthique, et d'autre part en s'appuyant sur leurs propres intérêts.

Les réformes récentes du système d'enseignement supérieur et de recherche (SESR) français

Trois principaux éléments de réforme⁵¹ peuvent être distingués : la création de l'agence nationale de recherche (ANR) en 2005, la création de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en 2006⁵² et la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, dite loi LRU votée en 2007 et mise en œuvre progressivement jusqu'en 2013. Cette dernière a par la suite été amendée par la loi présentée par Geneviève Fioraso et votée en 2013⁵³. Ces modifications réglementaires et institutionnelles se sont accompagnées du lancement des investissements d'avenir à partir de 2007 avec les actions « équipements d'excellence », « laboratoires d'excellence », « initiatives d'excellence », « opération plateau de Saclay » et « opération campus » qui correspondaient à l'octroi de financements à la suite d'appels à projet.

Ces réformes ont eu différentes conséquences, plus ou moins recherchées et voulues, sur l'organisation du SESR. On peut distinguer trois grands effets. Premièrement, le financement sur projet a été particulièrement développé, qu'il s'agisse de projets de recherche ou de projets universitaires. Ce financement par projet s'est traduit, en partie, par une diminution des financements récurrents. Avec la création de l'ANR, une partie importante des activités de recherche est financée à travers des appels à projet thématique ou des propositions de chercheurs. Ce financement sur projet s'est également développé dans d'autres structures, comme les maisons des sciences de l'homme, ou au niveau des universités, par l'amplification des Bonus

-
51. Pour une étude des effets de ces évolutions sur le fonctionnement universitaire, voir Balme *et al.*, (2012).
 52. L'agence est depuis devenue le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).
 53. Ces modifications étant postérieures à la date de notre enquête, nous ne les détaillons pas.

Qualité Recherche (BQR), et des régions. D'autre part, les investissements d'avenir reposent également sur des appels et des offres soumises par les universités ou des regroupements d'universités.

Deuxièmement, ces réformes ont intensifié les processus d'évaluation au sein du SESR. L'évaluation à la fois des équipes de recherche à titre collectif, des chercheurs à titre individuel, mais aussi des formations quel que soit leur niveau, a été renforcée en particulier avec la création de l'AERES.

Enfin, le dernier changement induit par toutes ces réformes concerne la gouvernance du SESR, et en particulier l'organisation et les prérogatives des instances universitaires. En premier lieu, les universités sont censées avoir obtenu un accroissement de leur autonomie budgétaire, même si elles possèdent très peu de marges de manœuvre pour gérer les droits d'inscription et les rémunérations des personnels titulaires qui restent fixés au niveau national⁵⁴. Au final, il s'agit plutôt d'un transfert de gestion du ministère vers les établissements⁵⁵. De même, l'administration centrale a renforcé son contrôle sur les établissements simultanément à l'accroissement de leur autonomie juridique. Les instances de décision ont également été modifiées avec un accroissement du pouvoir des présidents d'université. En particulier, les conseils d'administration des universités comptent désormais moins de représentants des personnels administratifs, et relativement moins de personnel enseignant-chercheur et plus de personnalités extérieures représentant le monde économique ou les collectivités territoriales. De plus, les regroupements d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur sont fortement encouragés, ainsi que la création de fondations universitaires qui doivent permettre aux universités de trouver et de gérer d'autres sources de financement que les dotations du ministère et les droits d'inscription. Enfin, les procédures de recrutement, au niveau local, ont été également modifiées, la principale modification concerne la constitution des comités de sélection dont le nombre minimum de personnes extérieures à l'établissement de recrutement a été augmenté.

Au final, toutes ces réformes couvrant moins d'une décade ont profondément modifié le SESR français. Elles ont donné lieu à des oppositions de la part des salariés du SESR, et même à des actions revendicatives. Pour

54. Le seul élément à la disposition des universités est la modulation, dans certaines limites et dans certains cas précis, des services annuels d'enseignement que doivent réaliser les enseignants-chercheurs.

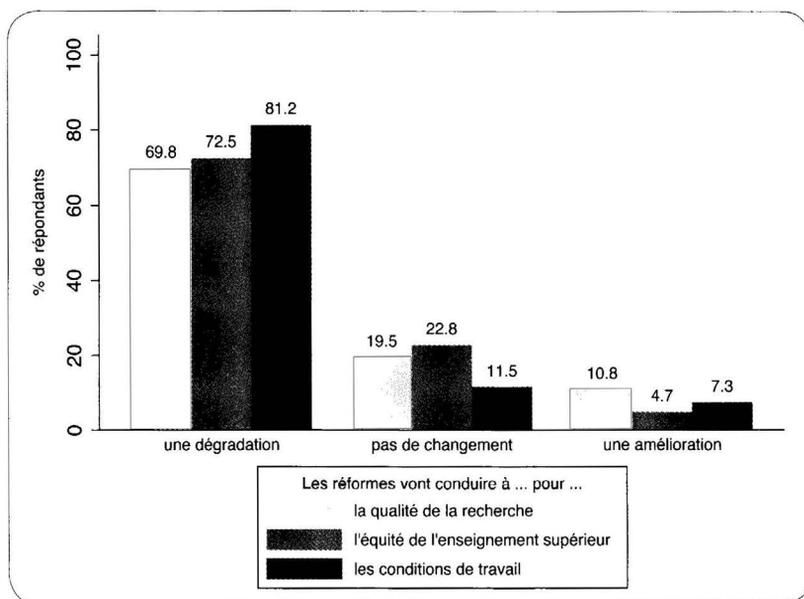
55. En particulier, les universités sont devenues propriétaires de leurs locaux, et donc responsables de leur entretien.

autant, on a pu constater des points de vue divergents au sein des enseignants-chercheurs. Ce sont ces divergences que nous cherchons maintenant à décrire et à expliquer.

Perceptions des principaux éléments des réformes

Afin d'appréhender les perceptions des différentes réformes, nous avons interrogé les universitaires de notre échantillon sur plusieurs dimensions des réformes. Le premier ensemble correspond à une évaluation des conséquences des réformes sur trois éléments : la qualité de la recherche en France, le fonctionnement du système d'enseignement et de recherche, et les conditions de travail⁵⁶. Nous avons proposé comme réponses une perspective de dégradation, une perspective de statu quo et une perspective d'amélioration. Les réponses sont décrites par la figure 7.1.

Figure 7.1. Évaluations des effets de la LRU sur 3 éléments du SESR.



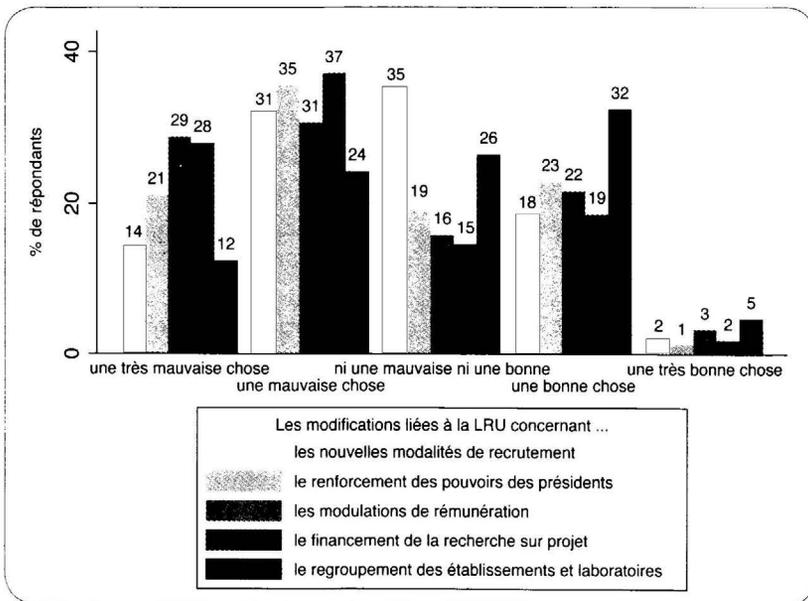
Sources : *opinions des académiques (2011)*.

56. Les trois questions sont « À votre avis, les réformes en cours vont-elles dégrader, n'avoir aucun effet ou améliorer... la qualité de la recherche en France, l'équité du système d'enseignement supérieur, les conditions de travail à l'université et dans les établissements de recherche ? ».

On constate que pour une large majorité des répondants (entre 70 et 81 %) les réformes se traduisent par une dégradation pour les trois éléments. Ce sont pour les conditions de travail que l'évaluation est la plus négative, alors qu'elle l'est légèrement moins pour la qualité de la recherche.

Nous avons également demandé aux enquêtés d'évaluer cinq composants de la réforme : les changements de modalité de recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs, la modification de la gouvernance des universités en particulier le pouvoir accru des présidents, la modulation des rémunérations, le financement de la recherche sur projet, et le regroupement des établissements d'enseignement et des laboratoires⁵⁷. L'évaluation individuelle pouvait se faire à partir de cinq positions : une très mauvaise chose, une mauvaise chose, ni une mauvaise ni une bonne chose, une bonne chose, et une très bonne chose. Le détail des distributions des réponses est donné par la figure 7.2.

Figure 7.2. Opinions sur 5 composants de la LRU.



Sources : opinions des académiques (2011).

57. La question est « Quelles sont vos opinions sur les modifications récentes du système français de recherche et d'enseignement supérieur concernant... les nouvelles modalités de recrutement, le renforcement des pouvoirs des présidents d'université, les modulations de rémunération des chercheurs et enseignants-chercheurs, le financement de la recherche sur projet, le regroupement d'universités et/ou de laboratoires de recherche? »

La modification évaluée le plus négativement est celle liée au financement de la recherche par projet, qui est jugée comme négative par 65 % des répondants. Vient ensuite la modulation des rémunérations qui est jugée négativement par 60 % des répondants, suivie par le renforcement des pouvoirs des présidents d'université (56 %), et les changements dans les modalités de recrutement (45 %). Donc, ce qui est évalué le plus positivement correspond au regroupement des établissements et laboratoires. 37 % des répondants le considèrent comme une bonne ou une très bonne chose, soit à peine un point de pourcentage de plus que ceux qui le considèrent comme une mauvaise ou une très mauvaise chose. En d'autres termes, la réforme sur les regroupements des établissements est la moins rejetée. Enfin, la modification qui est perçue comme la plus neutre est celle concernant les modalités de recrutement, puisque plus d'un tiers des répondants la considère comme ni une mauvaise, ni une bonne chose.

Ces résultats montrent que les réformes sont, pour la plupart, perçues très négativement par les universitaires. D'une part, les corrélations entre les réponses aux huit questions sont toujours positives, traduisant le fait qu'une perception positive sur une réforme spécifique est associée avec une perception positive sur une autre réforme. D'autre part, l'intensité des relations entre les réponses varie. Ainsi, on trouve la corrélation la plus forte entre les jugements sur les réformes qui concernent la qualité de la recherche et celles sur les conditions de travail. À l'opposé, c'est entre les perceptions sur les regroupements et l'éthique générale du système que la corrélation est la plus faible⁵⁸.

Afin d'avoir une perspective globale des perceptions de la réforme et de ne pas dépendre d'une seule question et de sa compréhension par les répondants, nous avons construit un indicateur synthétique à partir des 8 questions⁵⁹ sur un mode similaire à celui proposé pour les opinions sur l'économie de marché. Il s'agit de la moyenne simple des réponses aux 8 questions⁶⁰.

58. Les corrélations sont mesurées par le coefficient de corrélation de Spearman.

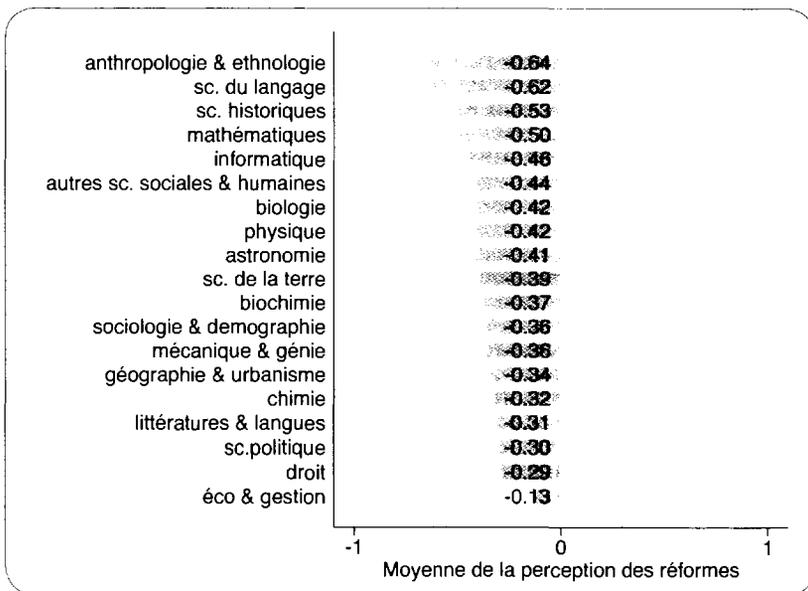
59. Il faut noter la grande cohérence des réponses entre les 8 questions, l'alpha de Cronbach se situant à 0,83.

60. Les questions avec 3 items de réponses sont codées ainsi : -1 pour « une dégradation », 0 pour « ni une dégradation ni une amélioration » et +1 pour « une amélioration ». Les questions avec 5 items sont codées de la manière suivante : -1 pour « une très mauvaise chose », -0,5 pour « une mauvaise chose », 0 pour « ni une mauvaise ni une bonne chose », +0,5 pour « une bonne chose », +1 pour « une très bonne chose ».

L'indice se situe entre -1 (perception négative pour toutes les questions) et $+1$ (perception positive sur toutes les questions), en moyenne il s'élève à $-0,40$ traduisant bien la perception générale négative des réformes du SESR.

L'indice varie énormément en fonction du domaine scientifique du répondant (figure 7.3). La perception est la moins mauvaise parmi les économistes et les gestionnaires, même si elle reste négative, et les réformes sont les plus mal évaluées parmi les anthropologues et ethnologues.

Figure 7.3. Indice de perception des réformes et discipline scientifique.



Sources : *opinions des académiques (2011)*.

Pour autant, nous n'observons pas de différence entre sciences de la nature et sciences humaines, ni entre disciplines empiriques et disciplines non empiriques. Les écarts les plus importants, encore une fois, s'observent entre différentes sciences humaines. Cela peut traduire une plus forte polarisation à l'intérieur des sciences humaines qu'entre les sciences de la nature, mais cela peut également être simplement dû aux effectifs dont on dispose dans ces disciplines.

Les explications du rejet des réformes

Pour expliquer les positions individuelles vis-à-vis des réformes décrites, nous proposons deux groupes d'hypothèses qui ne sont pas exclusives et qui peuvent se compléter.

Un premier groupe d'hypothèses repose sur les opinions caractéristiques des universitaires explorées dans ce livre. Leur soutien à la science, leurs attitudes à gauche, leur hostilité au marché et leur athéisme ou leur éthique rigoriste peuvent permettre de prédire la réaction négative des universitaires à ces réformes. Les raisons qui sont au fondement de ces prédictions sont décrites en premier. Un deuxième groupe d'hypothèses, en revanche, analyse le soutien ou le rejet des réformes dans une perspective plus classique: fondamentalement, ceux qui sont potentiellement avantagés par ces réformes auront plus tendance à les soutenir, alors que ceux qui le sont moins les rejeteront.

Les spécificités des universitaires comme explication du rejet

180

La première question est de savoir si les attitudes des universitaires vis-à-vis des quatre enjeux centraux abordés dans ce livre, la science, la politique, l'économie et la religion, se trouvent associées au rejet massif des réformes que nous venons de détailler. L'idée de départ est alors que c'est parce que les universitaires ont des opinions spécifiques qu'ils rejettent le contenu des réformes qui ont été conduites ces dernières années.

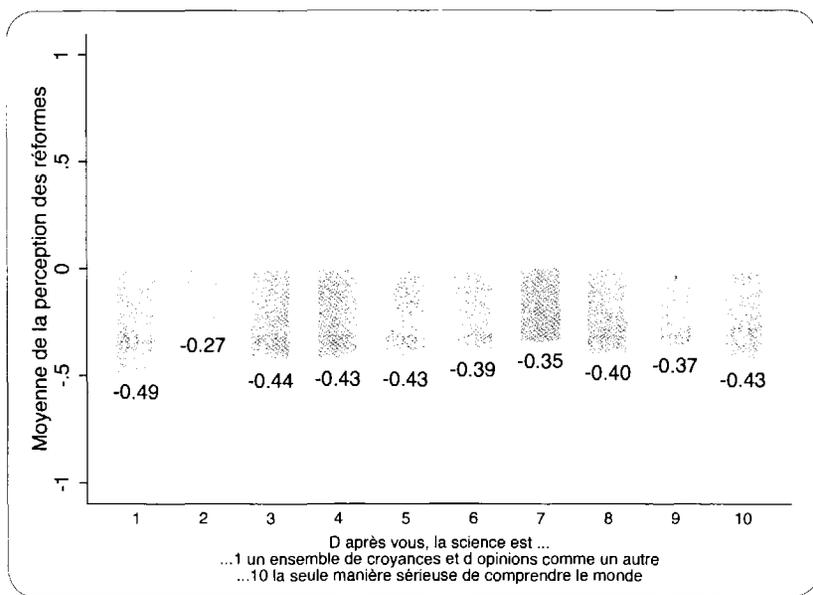
Les enjeux scientifiques de la réforme

La première explication réside dans la vision de la science. Puisque les réformes cherchent à modifier les modalités de la recherche, la façon dont les universitaires pratiquent ou conçoivent la science peut influencer leurs opinions sur ces réformes. Fondamentalement, l'expertise que les universitaires auraient sur le développement de la recherche peut les conduire à rejeter une réforme qu'ils perçoivent comme inefficace.

Une première dimension de cette expertise est le domaine de spécialisation. La réforme pourrait avantager certaines disciplines au détriment d'autres, notamment les sciences humaines. Nous avons déjà observé (figure 7.3) qu'il est plutôt difficile de cerner une logique disciplinaire dans les réponses des universitaires et que, de plus, le rejet de la réforme est présent dans toutes les disciplines, même si le niveau de ce rejet varie.

Une deuxième dimension est que les réformes pourraient véhiculer une vision trop partielle, et partielle, de la science. Elles pourraient promouvoir excessivement soit une approche postmoderne, soit une approche naturaliste au détriment de l'autre perspective. La figure 7.4 détaille les moyennes de rejet de la réforme en fonction de l'attitude naturaliste ou postmoderne du répondant⁶¹. Aucune relation entre attitudes vis-à-vis de la science et rejet des réformes n'apparaît, même si, en moyenne, les réformes sont un peu plus rejetées par les postmodernes que par les naturalistes.

Figure 7.4. Indice de perception des réformes et positionnement scientifique.



Sources : *opinions des académiques (2011)*.

Une troisième dimension est le caractère plus ou moins appliqué des recherches. La réforme pourrait également favoriser la recherche appliquée par rapport à la recherche fondamentale, notamment par l'utilisation beaucoup plus fréquente des financements par projet. Il est, en effet, plus facile

61. Sur la construction de cette attitude et la définition des termes naturaliste et postmoderne, se référer au chapitre 3. Pour rappel, nous avons demandé aux enquêtés de se situer sur une échelle en 10 points, dans laquelle 1 signifiait « la science est un ensemble de croyances et d'opinions comme un autre » et 10 signifiait « la science est la seule manière sérieuse de comprendre le monde ». Par convention, nous appelons « naturalisme » la position 10 et « postmodernisme » la position qui correspond à 1.

de valoriser une recherche, y compris hors de l'université, lorsque celle-ci a un caractère plus appliqué. Dans la même veine, la réforme peut favoriser les recherches plus faciles à valoriser économiquement⁶². Les tableaux 7.1 et 7.2 détaillent les moyennes de rejet des réformes en fonction du type de recherche du répondant (fondamentale, appliquée ou les deux) et en fonction du fait que le répondant tire des revenus directs ou indirects de ses recherches.

Tableau 7.1. Type de recherche et perception des réformes du SESR.

Type de recherche:	% de répondants (nb obs)	Moyenne de l'indice de perception des réformes
Plutôt appliquée	19,9 % (287)	-0,31
Plutôt fondamentale	49,6 % (717)	-0,44
Les deux à la fois	30,5 % (441)	-0,39

L'indice de perception des réformes est une moyenne simple construite à partir des réponses à huit questions. Il est compris entre -1 (perception négative) et +1 (perception positive).

Source: Opinions des académiques (2011).

Tableau 7.2. Valorisation des activités de recherche et perception des réformes du SESR.

Rémunération supplémentaire découlant...	Moyenne de l'indice de perception des réformes (nb obs.)	
	oui	non
directement des activités de recherche (brevets, redevances, droits d'auteur, etc.) ?	-0,29 (174)	-0,41 (1257)
indirectement des activités de recherche (consulting, évaluations, expertises, études, etc.) ?	-0,31 (300)	-0,42 (1129)

L'indice de perception des réformes est une moyenne simple construite à partir des réponses à huit questions. Il est compris entre -1 (perception négative) et +1 (perception positive).

Source: Opinions des académiques (2011).

Les tableaux valident *a priori* cette explication puisqu'ils montrent, d'une part, que les répondants qui mènent une recherche plutôt fondamentale sont plus opposés aux réformes, alors que les répondants menant une recherche plutôt appliquée sont moins opposés aux réformes, ceux menant une recherche

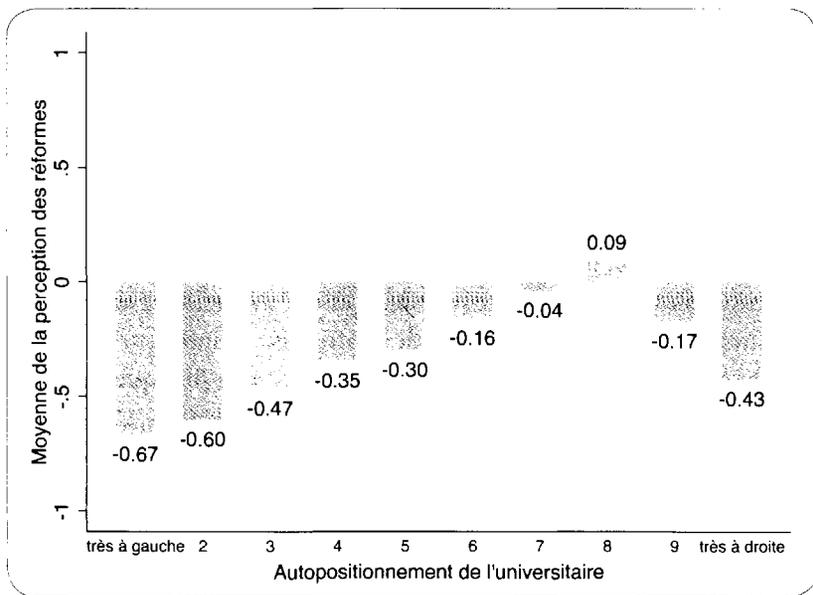
62. Ainsi, un certain nombre d'appels à projets scientifiques encouragent explicitement des partenariats avec d'autres acteurs, notamment des acteurs privés comme les entreprises.

tant appliquée que fondamentale se situant entre les deux. D'autre part, les répondants qui réussissent à retirer une rémunération, directe ou indirecte, de leur activité de recherche sont plus enclins à soutenir les modifications récentes du SESR.

Les facteurs politiques : un biais partisan ?

La deuxième explication possible de l'opposition ou de l'adhésion aux réformes résultant des spécificités des universitaires repose sur l'existence d'un biais partisan. Le positionnement politique des personnes biaise généralement leur soutien aux politiques mises en œuvre selon l'appartenance partisane des hommes politiques à l'origine de ces politiques publiques (Magni-Berton, 2009b). Puisque les différentes réformes et en particulier la LRU ont été initiées par un gouvernement de droite, cette hypothèse voudrait que sa perception soit associée avec l'autopositionnement politique des répondants : plus ils se positionnent à gauche et plus ils devraient rejeter la réforme. La figure 7.5 présente l'indice moyen de perception des réformes selon l'autopositionnement, de 1 « très à gauche » à 10 « très à droite », du répondant.

Figure 7.5. Indice de perception des réformes et autopositionnement politique.



Sources : *opinions des académiques (2011)*.

On constate que la perception est la plus positive pour les positions 7 et 8, correspondant à l'espace où l'UMP est généralement positionné par les

électeurs⁶³, et qu'elle devient ensuite plus négative au fur à mesure qu'on se déplace vers la droite ou vers la gauche de l'échelle politique. Il y aurait donc bien un biais partisan incitant les répondants proches du gouvernement de droite à plus soutenir les réformes. Les répondants plus à gauche ou plus à droite de la position des instigateurs des réformes sont incités à avoir une perception négative des réformes. De plus, l'intensité du rejet des réformes s'accroît fortement avec la distance des répondants vis-à-vis de la position 8 de l'axe gauche-droite. En outre, il faut noter que la moyenne de l'indice de perception des réformes pour la position la plus proche de la majorité de 2007-2012 (la position 8) est très faiblement positive, moins de 0,1 sur une échelle de -1 à +1. Le biais partisan en faveur des réformes apparaît alors comme pertinent. Pour autant et comme il s'agit d'une analyse bivariée, il est tout à fait possible que l'autopositionnement politique recouvre d'autres éléments associés. L'analyse multivariée menée par la suite nous permettra de distinguer, ou non, l'effet propre partisan.

Dans le chapitre 5, nous avons montré que le facteur qui permet de mieux expliquer l'attitude politique des universitaires était leur appartenance à la fonction publique et leur niveau de diplôme élevé. Cela est cohérent avec la présence d'un biais partisan, qui condamnerait une réforme produite par le « camp » adverse, plutôt que sur le contenu spécifique de la réforme.

Perception de l'économie et des réformes : une évaluation normative de son contenu

Le troisième élément explicatif du refus des réformes réside dans le refus par les universitaires de certains fondements intellectuels de ces réformes. En effet, les différentes réformes ont été critiquées pour leurs caractéristiques économiques, ou tout du moins néomanagériales, allant dans le sens de la critique du nouveau management public souvent présenté comme l'introduction d'éléments de gestion de l'entreprise à l'intérieur de la sphère publique (Gruening, 2001). Dans ce cadre, il est possible que le rejet des réformes corresponde non pas à un refus de toute réforme, mais plutôt à un rejet de la vision de la société et de la production intellectuelle qui est implicite dans le contenu de ces réformes. Comme la principale critique de la réforme s'appuyait sur ce rejet du nouveau management public, on pourrait s'attendre à ce que le rejet des réformes aille de pair avec le rejet de l'économie de marché en tant que source d'inspiration de ces réformes.

63. Selon l'enquête *European Election Studies* (EES) de 2009, les électeurs français positionnent l'UMP, en moyenne, à 7,55 sur l'axe gauche-droite.

En effet, en croisant l'indice de perception de la réforme et l'indice de défiance à l'encontre de l'économie de marché⁶⁴, on constate l'existence d'une relation entre les deux indicateurs puisque le coefficient de corrélation linéaire est de -0.56 . Une perception plus défiante de l'économie de marché va de pair avec une opinion plus négative des réformes du SESR. Ce résultat rejoint également ce que nous avons constaté au chapitre 4. Les universitaires tendent à penser que le système scolaire est plus juste et plus efficace qu'un système fondé sur l'économie de marché, et souhaitent appliquer ses règles dans l'ensemble des lieux de décision. Nous avons vu, par exemple, qu'une grande partie de notre échantillon souhaitait que les entreprises organisent des concours pour embaucher les employés les plus rémunérés. Or, les réformes, notamment celles qui renforcent les pouvoirs des présidents, l'autonomie des universités, ou encore le financement sur projet, tendent plutôt à aller dans le sens de la logique d'entreprise, avec une décentralisation et une concurrence affichée, que dans le sens de l'école, avec un système centralisé et des concours nationaux. Introduire des logiques d'entreprise à l'université est exactement le contraire de ce que les universitaires valorisent comme mode de fonctionnement des sociétés, et de ce point de vue l'opposition massive à ces réformes n'est pas étonnante.

La religion, la morale et les réformes

L'idée que les positions religieuses des enseignants-chercheurs puissent influencer leurs opinions vis-à-vis de la réforme est peu probable. Comme nous l'avons vu au chapitre 6, l'athéisme des universitaires s'explique assez bien par leurs pratiques scientifiques et leurs attitudes à gauche. Ce sont deux caractéristiques qui peuvent également expliquer la résistance à la réforme. Pour cette raison, on peut anticiper une corrélation entre attitudes religieuses et soutien à la réforme, même si elle ne révélerait aucun lien de causalité mais plutôt le fait que les deux phénomènes sont issus des mêmes causes.

En revanche, les positions éthiques des universitaires peuvent se révéler plus intéressantes pour la compréhension des positions à l'égard des réformes. Nous avons montré au chapitre 6 que les universitaires ont tendance, pour une partie d'entre eux, à considérer que l'éthique repose avant tout sur des principes immuables, bien plus que ne le pensent les Français en général, et, en particulier, beaucoup plus que les catégories de la population qui partagent leurs caractéristiques sociodémographiques. Cette attitude éthique peut avoir une influence dans l'aversion à la réforme : ce n'est pas tant le

64. Se référer au chapitre 4 pour une présentation de l'indice.

contenu qui rend les universitaires hostiles, que le fait que ces réformes aient été menées d'une manière qui ne leur convient pas. Les universitaires peuvent considérer, par exemple, que le gouvernement aurait dû davantage les consulter ou qu'il aurait consulté les mauvais experts. En somme, l'opposition à la réforme pourrait être avant tout due à une question de principes.

Tableau 7.3. Principes de morale et perception des réformes.

	Moyenne de l'indice de perception des réformes (nb obs.)
Morale de principe: « Il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Elles s'appliquent toujours, quelles que soient les circonstances »	-0,45 (234)
Morale souple: « Il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Cependant, des circonstances spéciales justifient parfois de s'écarter de ces lignes directrices »	-0,36 (744)
Morale de circonstance: « Il ne peut jamais y avoir de lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est le bien et ce qui est le mal. Cela dépend entièrement des circonstances. »	-0,42 (440)

186

L'indice de perception des réformes est une moyenne simple construite à partir des réponses à huit questions. Il est compris entre -1 (perception négative) et +1 (perception positive).

Source: Opinions des académiques (2011).

Le tableau 7.3 montre le lien entre conceptions éthiques et soutien à la réforme. Les plus opposés aux réformes sont bien les plus rigoristes, c'est-à-dire ceux qui pensent que l'éthique repose sur des principes immuables. Cependant, l'écart avec ceux qui pensent que l'éthique repose sur les circonstances est très faible (0.03 point). Plus étonnant, ceux qui croient à des principes mais admettent des exceptions sont les moins enclins à rejeter les réformes. La distribution des réponses ne confirme donc pas l'hypothèse initiale.

Les gagnants et les perdants supposés de la réforme

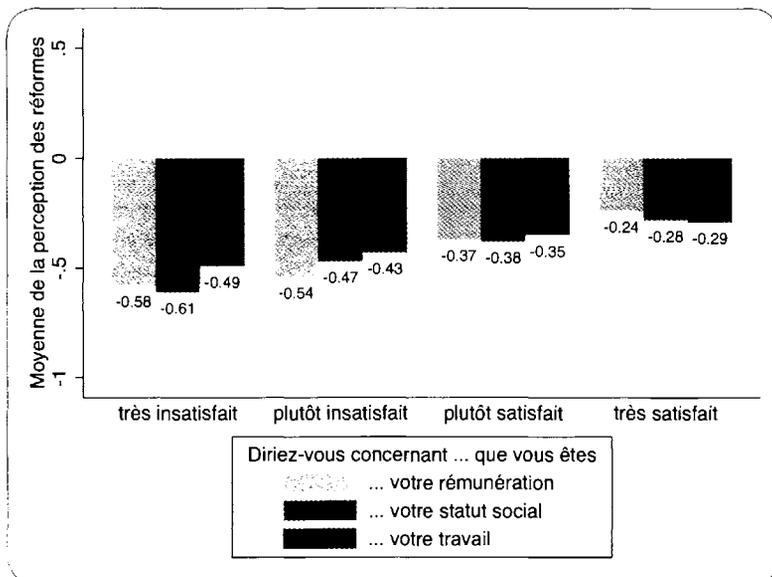
Le deuxième ensemble d'explications potentielles de l'opposition à la réforme s'appuie sur l'économie politique de la réforme (voir par exemple Rodrik, 1996) qui a montré à propos des réformes économiques d'envergure que le soutien à ces politiques dépend de la situation des personnes avant et après leur mise en place. Cela suppose de distinguer les réformes selon la

situation des individus : d'une part les personnes perdantes à la situation avant la réforme et qui donc seraient intéressées par une réforme, et d'autre part, les personnes qui peuvent attendre une amélioration avec la réforme. De plus, l'incertitude quant aux effets de la réforme sur sa propre situation joue également un rôle dans l'acceptation ou le rejet des changements. Contrairement aux hypothèses développées jusqu'ici, qui étaient centrées sur des opinions ou attitudes générales, nous nous concentrons maintenant sur une vision en termes d'intérêts personnels.

D'un point de vue empirique, il est délicat de distinguer les gagnants des perdants potentiels à la réforme ainsi que leur incertitude. Mais indirectement, nous pouvons envisager différents éléments caractéristiques des répondants et les mettre en relation avec leur perception des réformes. Nous proposons plusieurs éléments : la situation personnelle vis-à-vis du travail, les expériences professionnelles et la maîtrise générale des événements.

Il y a deux manières de prendre en compte la situation personnelle des répondants : par des éléments subjectifs et par des éléments objectifs. La figure 7.6 détaille les moyennes de l'indice de perception des réformes selon l'évaluation subjective de la satisfaction du répondant concernant sa situation personnelle en termes de rémunération, son statut social et son travail en général.

Figure 7.6. Indice de perception des réformes selon la satisfaction à l'égard de sa situation.



Sources : opinions des académiques (2011).

On observe clairement que les personnes les plus insatisfaites sont également celles qui évaluent le plus négativement les réformes, et que cette évaluation s'améliore au fur et à mesure que la satisfaction personnelle s'accroît ; et ce, quel que soit le thème. En d'autres termes, les réformes sont d'autant plus critiquées et rejetées que les enseignants-chercheurs sont insatisfaits de leur situation personnelle en relation avec le fonctionnement du SESR.

Ce constat se retrouve lorsque l'on s'intéresse non pas aux perceptions de la situation personnelle mais à des éléments plus objectifs (tableau 7.4).

Tableau 7.4. Perception des réformes et situation personnelle.

Situations personnelles	% de répondants (Nb obs)	Moyenne de l'indice de perception
Statut professionnel :		
MCF ou CR	54,6 % (791)	-0,44
Pr ou DR	32,3 % (468)	-0,32
Autre statut	13,1 % (189)	-0,39
Catégories de revenu du ménage :		
Moins de 2000 €	7,4 % (121)	-0,47
Entre 2000 et 3000 €	16,5 % (272)	-0,48
Entre 3000 et 4000 €	19,1 % (314)	-0,44
Entre 4000 et 5000 €	19,5 % (321)	-0,36
Entre 5000 et 6000 €	11,8 % (195)	-0,35
Plus de 6000 €	13,5 % (222)	-0,29
Refus/ne sait pas	12,2 % (200)	-0,38
Comparaison du statut socioprofessionnel avec celui des parents :		
Moins bon	20,7 % (304)	-0,45
Identique	25,7 % (377)	-0,41
Meilleur	53,6 % (786)	-0,37

L'indice de perception des réformes est une moyenne simple construite à partir des réponses à huit questions. Il est compris entre -1 (perception négative) et +1 (perception positive).

Source : Opinions des académiques (2011).

Ainsi, les maîtres de conférences et les chargés de recherche soutiennent en moyenne moins les réformes, alors que les professeurs et directeurs de recherche, qui ont un statut plus avantageux, ont une perception plus positive de ces réformes, les statuts atypiques se situant entre les deux. Les personnes valorisées d'un point de vue institutionnel par l'attribution des fonctions supérieures de l'enseignement et de la recherche française sont donc plus favorables aux réformes menées.

De même, la perception des modifications du SESR est moins négative avec l'augmentation des revenus. On observe une augmentation quasi continue de l'indice de perception avec l'augmentation du niveau de revenu. Enfin, les répondants comparant positivement leur statut socioprofessionnel avec celui de leurs parents ont une perception plus positive des réformes.

La situation personnelle plus objective, au même titre que la perception subjective de la situation personnelle semble donc avoir une incidence sur la réception des réformes. Cependant et contrairement à l'hypothèse présentée précédemment, ce ne sont pas les plus désavantagés par le système qui soutiennent le plus la réforme, mais bien l'inverse.

De la même manière, l'expérience professionnelle a également une influence sur la perception des réformes (tableau 7.5). Pour les personnes ayant une expérience hors de l'université, une réorientation professionnelle à la suite d'un départ de l'université causé par les évolutions du SESR pourrait être plus facile. C'est ce que l'on observe puisque les répondants qui ont une expérience économique extérieure à l'enseignement et la recherche ont une perception moins négative des réformes. De même, les personnes ayant ou ayant eu une responsabilité syndicale qui, pour des raisons différentes,⁶⁵ peuvent être attachées au fonctionnement précédent des universités et établissements de recherche, sont plus opposées aux réformes. Par contre, nous n'observons pas de différence entre les universitaires assumant ou ayant assumé une charge administrative et les autres.

Tableau 7.5. Perception des réformes et expériences professionnelles.

Expériences (passées et/ou en cours): Le répondant...	Moyenne de l'indice de perception des réformes (nb obs.)	
	oui	non
a eu des activités économiques rémunérées régulières?	-0,33 (152)	-0,40 (1280)
a eu une activité salariée dans une entreprise privée?	-0,35 (244)	-0,41 (1186)
a eu une activité administrative au sein d'un établissement?	-0,39 (757)	-0,40 (672)
a eu une activité syndicale professionnelle?	-0,45 (239)	-0,39 (1188)

L'indice de perception des réformes est une moyenne simple construite à partir des réponses à huit questions. Il est compris entre -1 (perception négative) et +1 (perception positive).

Source: Opinions des académiques (2011).

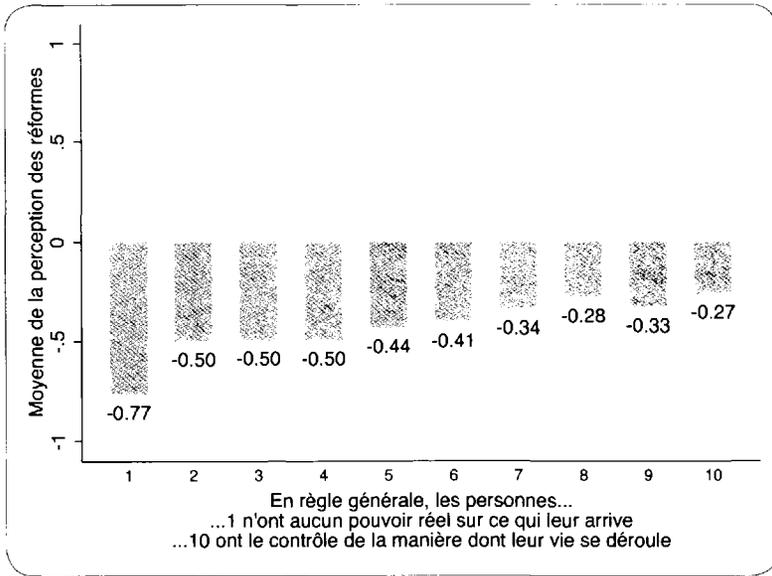
65. Il peut s'agir de raisons de principe, de raisons politiques, ou de raisons plus personnelles comme la réduction des effets de l'engagement syndical.

Ainsi, les répondants qui ont une expérience pratique et professionnelle hors de l'université et de la recherche sont moins négatifs à l'égard des réformes. Inversement, les personnes impliquées dans le syndicalisme perçoivent les réformes plus négativement, peut-être parce qu'elles les perçoivent comme un affaiblissement des pouvoirs des syndicats, notamment du fait des modifications des modalités de gouvernance des établissements, et pourraient s'y opposer pour cette raison. Il est à noter d'ailleurs que la quasi-totalité des syndicats universitaires se sont opposés aux réformes ; et ce, pour des raisons différentes et quelles que soient leurs affinités partisans.

En première analyse, il apparaît donc que les moins bien lotis sont les plus opposés aux différentes réformes menées. Ce constat peut paraître paradoxal puisque ce sont les personnes qui bénéficient le moins du fonctionnement du SESR d'avant la réforme qui sont le plus opposés à sa modification. Une explication possible repose sur le fait que ces réformes peuvent être perçues comme une perte de pouvoir sur les éléments qui encadrent l'activité des universitaires : déroulement de carrière, obtention de crédits de recherche, choix des enseignements, etc. Dans ce cas, c'est le risque d'être encore plus perdant à la suite de la réforme qui peut expliquer l'opposition. En effet, la perception des réformes est très liée à la perception du contrôle du déroulement des choses. Nous avons demandé aux répondants de se positionner sur un axe en 10 points défini à partir de la question suivante « En règle générale, les personnes n'ont aucun pouvoir réel sur ce qui leur arrive (1) ou ont le contrôle de la manière dont leur vie se déroule (10) ». Si l'on calcule la moyenne de l'indice de perception des réformes pour les différentes positions (figure 7.7), on constate une croissance continue de l'indice de la position 1 à la position 10.

Dit autrement, plus les répondants pensent que les éléments de l'existence échappent aux individus, plus ils s'opposent aux réformes, et inversement, plus ils pensent que les individus peuvent contrôler leur existence, moins ils s'opposent aux réformes récentes. Nous pouvons donc supposer que l'incertitude des répondants quant au déroulement de l'existence, et *a fortiori* lorsqu'il s'agit de réformes d'envergure dans le SESR, pèse négativement sur leur perception de ces réformes.

Figure 7.7. Indice de perception des réformes et perception du contrôle du déroulement des choses.



Sources : *Opinions des académiques (2011)*.

Estimation multivariée de la perception des réformes

Afin d'avoir une vue d'ensemble des effets des différents facteurs proposés précédemment, nous menons une analyse multivariée de l'indice de perception des réformes du SESR⁶⁶. En particulier, cela nous permet de mettre en évidence des effets toutes choses égales par ailleurs. Par exemple, nous avons observé précédemment un lien entre les activités syndicales et la perception des réformes, or il est possible que ce lien s'explique par le fait que l'activité syndicale est associée avec certaines positions politiques. Pour expliquer l'indice de perception des réformes, nous utilisons les variables présentées ainsi que d'autres éléments de contrôle. Les résultats sont donnés par le tableau 7.6.

66. Il s'agit plus précisément d'une régression linéaire par les moindres carrés ordinaires.

Tableau 7.6. Estimation de l'indice de perception des réformes.

Variabes explicatives	coefficients
<i>Perception du contrôle du déroulement des événements</i>	0,017***
<i>Perception de la concurrence au niveau individuel</i>	-0,065***
<i>Principes éthiques (« morale de principe » est la référence) :</i>	
Morale souple	0,016
Morale de circonstance	0,001
<i>Activités de recherche</i>	
domaine de recherche (« économie et gestion » est la référence)	oui
type de recherche (« les deux » est la référence) :	
plutôt appliquée	0,069**
plutôt fondamentale	-0,0031
rémunération directe ou indirecte de la recherche (1 si oui)	0,0064
<i>Expériences professionnelles</i>	
Activités administratives	0,014
Activités syndicales	0,011
Activités économiques hors recherche	0,019
Activités salariées dans une entreprise	-0,029
<i>Situation personnelle</i>	
Revenu du ménage (« Moins de 2000 € » est la référence) :	
Entre 2 000 et 3 000 €	-0,02
Entre 3 000 et 4 000 €	0,014
Entre 4 000 et 5 000 €	0,033
Entre 5 000 et 6 000 €	0,077
Plus de 6 000 €	0,079
Refus/ne sait pas	-0,074
Statut (« mcf et cr » est la référence) :	
Prof et directeur de recherche	0,052
Autre statut	0,028
Évaluation du statut socioprofessionnel (« très insatisfait » est la référence) :	
Plutôt insatisfait	0,13***
Plutôt satisfait	0,13***
Très satisfait	0,23***
Évaluation du travail (« très insatisfait » est la référence) :	
Plutôt insatisfait	0,017
Plutôt satisfait	0,063
Très satisfait	0,1
<i>Autopositionnement politique (« 8 » est la référence)</i>	
1 (très à gauche)	-0,38***
2	-0,41***
3	-0,32***
4	-0,26***
5	-0,22***
6	-0,1

7	-0,041
9	-0,028
10 (très à droite)	-0,093
<i>Caractéristiques du répondant</i>	
sexe (1 si femme)	-0,080***
âge	0,00049
né à l'étranger (1 si oui)	0,043
type d'établissement («étab. de recherche uniquement» est la référence):	
étab. de recherche & d'enseignement	0,046
université	0,026
Constante	0,051

*Il s'agit des résultats de l'estimation linéaire multivariée de l'indice individuel de perception des réformes du système d'enseignement supérieur et de recherche par la méthode des moindres carrés ordinaires. Les coefficients, lorsqu'ils sont significatifs, indiquent l'effet marginal de la variable sur l'indice toute chose égale par ailleurs. Par exemple, une augmentation d'une unité de la perception de contrôle des événements se traduit par une augmentation de 0,017 de l'indice. Les coefficients sont statistiquement différents de zéro à 1 % (***), 5% (**) ou 10% (*). Les erreurs-types des coefficients sont corrigées par la méthode des clusters associés aux domaines de recherche. Les coefficients associés aux domaines de recherche ne sont pas donnés, mais par rapport au domaine de l'économie et la gestion, tous les autres domaines ont un effet négatif et majoritairement significatif. Pour le détail de la signification et de la construction des variables se reporter au texte. Le R² est de 0,44.*

L'estimation multivariée confirme en grande partie les observations précédentes, mais elle permet de préciser l'influence de certains facteurs. Le modèle général s'avère plutôt puissant, puisque 44 % de la variance des réponses peut être prédite à partir des facteurs que nous avons pris en compte, ce qui est un pourcentage important compte tenu du fait qu'il s'agit d'enquête d'opinion.

De manière générale, les caractéristiques des universitaires que nous avons explorées au cours de ce livre, sont très pertinentes pour comprendre leur jugement des réformes. Dans l'analyse, plutôt que d'utiliser notre indicateur global d'hostilité au marché, nous avons utilisé l'une des questions posées sur l'économie qui reflète le mieux l'esprit de la réforme, à savoir les effets de la concurrence sur les individus⁶⁷. Il faut rappeler que les financements par projet ou les évaluations mises en place peuvent être perçus comme une mise en concurrence des chercheurs et des établissements de recherche. Sans

67. Il s'agit des réponses de 1 à 10 à la question « À votre avis, la concurrence est 1) une bonne chose, elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées et 10) dangereuse, elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens ». Se reporter au chapitre sur l'économie pour le détail.

surprise, plus les universitaires perçoivent des conséquences négatives à la concurrence, plus ils rejettent les réformes. Il s'agit là du premier facteur explicatif.

Le biais partisan est également très présent : toute chose égale par ailleurs, il apparaît clairement que plus le répondant est à gauche et plus il rejette la réforme. Plus précisément, par rapport à une personne se positionnant en 8, plus le répondant se situe à sa gauche plus il aura une perception négative des réformes. En revanche, les personnes se situant plus à droite ne se distinguent pas.

La dimension scientifique du rejet de la réforme est plus nuancée. Comme on l'a vu, la discipline d'appartenance et les grandes orientations épistémologiques (naturalisme et postmodernisme) n'ont pas une influence claire. Les disciplines jouent, mais dans un sens dont il est difficile de comprendre les raisons. Les orientations épistémologiques n'ont aucune influence. En revanche, nous trouvons un effet du type de recherche menée : ceux qui font uniquement de la recherche appliquée sont moins hostiles aux réformes que ceux qui font de la recherche fondamentale, exclusivement ou partiellement. Ce qui signifie que ce n'est pas tant la pratique de la recherche appliquée qui rend favorable à la réforme, mais c'est plutôt le fait de pratiquer de la recherche fondamentale qui pousse les universitaires à s'opposer à la réforme. Ce résultat reste solide dans l'analyse multivariée et peut s'interpréter de la manière suivante. Alors que la recherche appliquée se caractérise par une habitude à être soumis à des demandes de financement, à des évaluations *a priori* ou *a posteriori* ou des contrôles, la recherche fondamentale demande et offre beaucoup plus de liberté. Cela conduit les chercheurs à être beaucoup plus réticents aux contraintes nouvelles qu'ils peuvent subir.

Enfin, on peut observer que le type d'éthique des chercheurs ne résiste pas à l'analyse multivariée et s'avère non significatif. Comme nous l'avions vu au chapitre 6, l'éthique rigoriste est fortement associée aux attitudes hostiles au marché. Par conséquent, la corrélation que nous avons observée entre éthique rigoriste et rejet de la réforme s'avère en fait ne cacher aucun lien causal et n'être que le résultat de l'association d'autres éléments explicatifs.

Au-delà des attitudes caractéristiques des universitaires que sont le biais partisan, le rejet de la concurrence et la recherche fondamentale, peu de facteurs s'avèrent significatifs. Ni les activités extra-universitaires rémunérées ou syndicales, ni le statut, ni le revenu ne maintiennent l'effet que nous avons observé dans les analyses bivariées. Elles n'ont donc pas de liens directs avec le rejet des réformes, mais plutôt indirects par le

truchement des attitudes politiques et économiques. Les statuts moins avantageés ont également des revenus plus faibles, et sont plus politiquement à gauche et plus hostiles au marché. Par ailleurs, ceux qui ont des activités rémunérées dans le privé sont plutôt favorables à l'économie de marché, et, à l'inverse, les syndicalistes sont plutôt hostiles. Les attitudes politiques et économiques résumant donc bien pourquoi ces différentes caractéristiques professionnelles sont, en apparence, corrélées avec les opinions sur la réforme. Parmi tous les autres facteurs démographiques, seul le genre reste associé aux attitudes vis-à-vis de la réforme : les femmes sont significativement plus hostiles.

Enfin, il est utile de mettre en évidence deux dimensions subjectives qui restent des facteurs pertinents dans l'explication. Les universitaires qui pensent que les gens n'ont pas de contrôle sur leur existence et qui sont insatisfaits de leur statut socioprofessionnel s'opposent davantage aux réformes. Concernant l'insatisfaction, il est compliqué de déterminer quelle est la cause et quel est l'effet : l'insatisfaction peut être aussi bien une cause qu'un effet du rejet des réformes. En revanche, il est improbable que l'opinion concernant le contrôle par les individus de leur propre destin soit un effet de la réforme. Il est donc vraisemblable que l'effet lié à l'incertitude joue : un sentiment de non-maîtrise des événements porte les individus à s'opposer aux réformes, notamment celles individualisant le métier et les carrières, par crainte des effets qu'elles pourraient avoir.

Conclusion

En conclusion, les universitaires sont très majoritairement hostiles aux réformes du SESR français menées depuis plus d'une dizaine d'années. Les plus hostiles à la réforme ont le profil suivant : ce sont des universitaires insatisfaits qui ont l'impression que l'existence échappe aux décisions des personnes, ils pratiquent de la recherche fondamentale et ce sont le plus souvent des femmes. En outre, ils sont de gauche et hostiles à l'économie de marché.

Ces deux derniers facteurs nous permettent de penser que ces réformes, en plus d'avoir été portées par des gouvernements de droite, sont perçues comme opposées aux valeurs des universitaires. En particulier, l'introduction de logiques économiques ou concurrentielles au sein du SESR froisse vraisemblablement l'opposition à l'économie de marché qui caractérise cette population.

Cependant, les valeurs ne sont pas le seul élément, puisque ce rejet s'explique également par des éléments plus personnels et plus matériels. La logique concurrentielle introduite par plusieurs aspects de la réforme est particulièrement rejetée par les universitaires plus fragiles et moins sûrs d'eux. Elle augmente chez eux le sentiment de perte de contrôle des événements et l'incertitude quant à leur avenir. Autrement dit, la réforme est perçue comme une fragilisation des universitaires qui se sentent, à tort ou à raison, déjà les plus désavantagés.

Tous ces éléments se retrouvent dans les professions de foi des syndicats aux élections professionnelles du 4 décembre 2014. Ce qui émerge dans toutes les professions de foi est la volonté de garantir aux enseignants-chercheurs plus d'autonomie et de contrôle sur leur carrière. Les éléments matériels qui produisent des oppositions à la réforme sont donc identifiés par l'ensemble des syndicats. En revanche, concernant les points spécifiques liés à la réforme des universités, qui expriment les enjeux plus idéologiques, les syndicats se divisent. Le rejet de l'autonomie des universités apparaît dans les professions de foi de la CGT (Confédération générale du travail), la Fédération syndicale unitaire (FSU), SupAutonomie de FO (Force ouvrière) et la CFDT (La Confédération française démocratique du travail) qui, pourtant, avait voté en faveur du projet de loi de Mme Fioraso en 2013. Le rejet de l'autonomie, associé à la défense de la fonction publique, n'est en revanche pas présent dans les professions de foi des deux syndicats politiquement plus modérés : l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) et la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), qui reçoivent en général très peu de voix, mais également chez SUD (solidaires, unitaires et démocratiques) qui représente la gauche autogestionnaire donc, antiétatiste. Ces trois derniers syndicats sont les seuls qui n'abordent pas les enjeux liés aux réformes, alors que la CGT est le syndicat qui en soulève le plus, en déclarant combattre les regroupements, la modulation de service et l'évaluation des enseignants-chercheurs.

En fin de compte, la défense de la fonction publique est l'enjeu le plus présent chez les syndicats plutôt associés à la gauche, ce qui confirme l'idée d'une gauche universitaire très fortement favorable à un État fort et attachée à la fonction publique. Le rejet de l'économie de marché doit se comprendre plutôt en ce sens, et son association forte au positionnement à gauche est largement réductible, comme nous l'avons vu au chapitre 5, à un positionnement en faveur d'un contrôle plus grand de l'État sur l'économie.

Les éléments que nous venons de mettre en évidence sont importants pour mener à bien tout changement au sein du SESR. Il apparaît donc que pour

être approuvée, soutenue, et au-delà des enjeux de pouvoir par l'ensemble de la communauté universitaire, les réformes doivent s'efforcer de ne pas heurter les éléments de valeur que nous avons détaillés tout au long de cet ouvrage. Et cela sera d'autant plus aisé à mettre en œuvre que ces réformes seront proposées par un gouvernement de gauche.

Conclusion de l'ouvrage

Dans ce livre, nous avons, à partir d'une enquête originale d'envergure, essayé de comprendre et d'expliquer les valeurs, opinions et attitudes de la catégorie socioprofessionnelle spécifique formée par les universitaires et scientifiques français. Nous avons, en particulier, montré comment leur rapport à la science est variable selon les disciplines, mais aussi selon les individus. La plupart d'entre eux considèrent la science comme étant la meilleure manière d'accéder à la vérité sur le monde, tandis qu'une minorité reste beaucoup plus sceptique sur ce que l'on peut attendre de la science en termes de compréhension du monde. Il y a une assez grande cohérence sur l'épistémologie des sciences chez les pratiquants des disciplines dites « dures », dans le sens d'une position naturaliste. En revanche, les sciences humaines et sociales affichent des divergences beaucoup plus grandes, avec la présence d'un important courant postmoderne. Par ailleurs, cette population s'est révélée extrêmement hétérogène dans ses sources d'inspiration intellectuelle.

Nous avons également observé que les universitaires se caractérisent par une hostilité très marquée à l'encontre de l'économie de marché. Cette hostilité n'est pas associée aux attitudes vis-à-vis de la science, et peut s'expliquer d'une part par le parcours spécifique des universitaires, et d'autre part simplement par leur situation de fonctionnaires. En particulier, une grande confiance dans le système scolaire s'appuyant sur le savoir et l'évaluation centralisée des compétences est associée à l'idée selon laquelle la distribution opérée par le marché ne se situe pas dans la continuité du système scolaire.

Le troisième aspect marquant de notre enquête réside dans les attitudes politiques des universitaires situées massivement à gauche. Nous avons montré que ces attitudes politiques ne sont pas si marquées, une fois que leur appartenance à la fonction publique et leur niveau de diplôme ont été pris en compte. Si ces attitudes s'expliquent avant tout par leur appartenance professionnelle, elles restent cependant très liées au rejet de l'économie de marché qui est un trait plus spécifique de cette population.

La dernière caractéristique des valeurs des universitaires est leur athéisme affiché, associé essentiellement à leur positionnement à gauche et à leur pratique de la science. Cette population hostile à la religion affiche néanmoins une éthique rigoriste qui est habituellement l'apanage des populations très religieuses. En dépit de leur athéisme, donc, la population des universitaires a tendance à adopter une morale de type religieux.

Enfin, nous avons vu comment ces différentes caractéristiques avaient des répercussions sur des attitudes plus concrètes en étudiant les perceptions des réformes récentes du système d'enseignement supérieur et de recherche français. En particulier, comment les attitudes politiques et économiques sont pertinentes pour comprendre le rejet massif des réformes universitaires.

À première vue, nos résultats convergent étonnamment avec les préconisations de Robert Merton (1942). Ce dernier propose quatre célèbres normes éthiques qui, à ses yeux, devraient guider le comportement des scientifiques. La première règle est le *communisme* : les découvertes scientifiques et leur transmission sont une propriété collective et les scientifiques ne peuvent en tirer des bénéfices financiers personnels. Même si Merton précisait longuement le sens exclusivement scientifique de ce terme très connoté politiquement et économiquement, il n'en reste pas moins que l'association avec les attitudes à gauche et l'hostilité à la propriété privée que nous avons largement observées parmi les universitaires semblent fortement cohérentes avec la première règle.

La seconde règle est l'*universalisme*, selon laquelle la connaissance scientifique doit transcender les différences nationales, culturelles ou religieuses. Nous avons également vu que le soutien à l'internationalisation est très élevé chez les universitaires et qu'ils tendent à considérer la connaissance scientifique comme étant la seule valide, au-delà de toutes les différences culturelles. Cet universalisme, cependant, trouve ses limites lorsqu'il s'agit de soutenir la mondialisation économique.

La troisième règle est le *désintéressement*. Les scientifiques ne doivent pas poursuivre leur intérêt personnel et seule la recherche de la vérité doit être valorisée. Encore une fois, cette valeur est fortement associée au rejet de l'idée de profit, particulièrement répandu dans cette profession, qui s'observe également à travers une réforme des universités qui, à certains égards, peut être perçue comme entrant en conflit avec cette valeur de désintéressement.

Enfin, la dernière règle est le *scepticisme organisé*. Il consiste à rester toujours raisonnablement sceptique face aux résultats de ses recherches et de n'accorder un début de crédit qu'à des affirmations rigoureusement testées

et discutées par la communauté scientifique. Cette règle qui est, comme les précédentes, circonscrite au strict domaine scientifique, n'est pas sans rappeler, par extension, l'athéisme massif observé chez les universitaires.

Macfarlane et Cheng (2008) ont confirmé que ces règles étaient toujours d'actualité, dans les limites du strict champ scientifique, à l'exception du désintéressement. Au contraire, ce livre a suivi un autre chemin : analyser si la pratique de la science produit des conséquences sur les opinions et attitudes générales des scientifiques. Autrement dit, il s'agissait de savoir si à partir de l'exemple des règles mertonniennes, les normes scientifiques sont exportées par les universitaires au-delà du champ scientifique.

En dépit des opinions très marquées des universitaires, dans les domaines politique, économique et religieux, nous n'avons pas trouvé que la pratique scientifique ou les opinions sur la science affectent particulièrement leurs opinions sur le monde. Au contraire, nous serions plutôt tentés de dire que les attitudes et comportements des scientifiques suivent la même logique que ceux qu'on observe habituellement dans la population en général. En d'autres termes, malgré la maîtrise de savoirs pointus et une vie consacrée à la connaissance du monde, le fait d'être un « penseur » n'éradique pas les influences sociales et les biais psychologiques auxquels les individus normaux sont quotidiennement soumis. L'hypothèse, traditionnellement associée à Karl Mannheim (1929), selon laquelle la connaissance libère et rend les individus moins soumis à leur condition sociale est globalement infirmée par nos constats empiriques. Mais également, l'hypothèse, qui remonte à Benda (1927) et qui énonce que les universitaires seraient une classe spécifique avec des attitudes et opinions propres est également à nuancer fortement, même si effectivement ce qu'il y a de commun chez les universitaires, le partage d'expériences communes, tend à produire dans cette population des attitudes qu'on pourrait qualifier de spécifiques. Parmi ces attitudes, nous en retiendrons trois majeures.

Premièrement, nous avons observé au chapitre 3 un « *biais de toute-puissance* ». Au fondement de ce biais de toute-puissance, il y a deux observations. Premièrement, les opinions des spécialistes (les scientifiques de la terre sur les questions d'environnement et de réchauffement climatique ou les économistes sur les mécanismes de marché) ressemblent beaucoup plus à l'opinion de la population générale qu'à celle de leurs collègues des autres disciplines. Deuxièmement, les « spécialistes » comme les « profanes » tendent à être beaucoup plus sceptiques quant à l'impact de l'intervention humaine, par rapport aux scientifiques en général.

Nous avons interprété ce résultat par un biais associé à la pratique scientifique. Celle-ci se caractérise par une compétence très forte sur des domaines spécifiques, mais également d'une compétence plus générique sur la science en général. Alors que la compétence sur des domaines spécifiques produit des opinions très informées et précises, la compétence générique tend à engendrer la croyance que les êtres humains peuvent maîtriser à leur guise la société et la nature. Or, le pouvoir des êtres humains sur leur environnement est largement surestimé. Que ce soit négativement en soulignant les effets pervers de la science comme le faisait Grothendieck, ou positivement en vantant les capacités de l'homme. Les universitaires ont tendance à croire que la nature et la société sont manipulables par l'action humaine.

Cela peut produire des débats très vifs, au sein de la communauté scientifique, concernant les politiques énergétiques, économiques, éducatives, etc. Les désaccords vont être plus marqués que dans la population dans son ensemble, simplement parce que les enjeux seront perçus comme plus importants. Chaque décision, bonne ou mauvaise, est censée produire de grands effets.

Deuxièmement, nous avons aussi observé un biais en faveur de la *méritocratie scolaire*. Le fait d'avoir massivement réussi dans le système scolaire tend à développer une forte valorisation de la justice scolaire. Les universitaires pensent que les inégalités fondées sur les compétences, le concours et le savoir sont beaucoup plus acceptables que toute autre inégalité. Ils désirent massivement généraliser le concours dans les recrutements du secteur privé, ils pensent qu'ils devraient être payés autant que des métiers très diplômés (ingénieurs) et plus que des métiers peu diplômés (basketteurs), et ils contestent d'autant plus l'ordre social qu'ils perçoivent une discontinuité entre la réussite scolaire et la réussite sociale. Cet ensemble d'opinions, nous l'avons vu, est l'un des facteurs de l'aversion à l'économie de marché que l'on observe dans cette population, ainsi qu'une composante explicative des attitudes politiques de gauche.

Troisièmement, nous avons confirmé l'existence d'un *conflit entre science et religion*, dans le sens où plus on pratique les sciences naturelles, mais aussi plus on pense que la science est l'unique source de connaissance de ce monde, et plus on est athée. L'athéisme marqué des universitaires est donc bien associé à leur identité de scientifiques. Ce conflit entre science et religion n'est pas à proprement parler un biais et ressemblerait plutôt à une déformation professionnelle, c'est-à-dire une règle mertonienne exportée aux croyances personnelles. Par ailleurs, rien ne nous permet de penser que les scientifiques perçoivent ce conflit davantage que les autres. Néanmoins,

le fait que la pratique de la science soit si fortement associée à l'athéisme permet de conclure que les scientifiques tendent à se percevoir comme porteurs d'une parole qui est alternative à la parole religieuse.

Ces trois attitudes – toute-puissance, méritocratie scolaire et conflit entre science et religion – sont les éléments observés les plus liés aux conditions spécifiques de cette population. Cependant, en eux-mêmes, ces traits peuvent être réduits à un biais plus classique appelé d'autocomplaisance, selon lequel on tend à surestimer nos responsabilités dans nos réussites, et à les minimiser dans nos échecs (Miller et Ross, 1975). Ce biais psychologique commun nous conduit à valoriser ce qui nous valorise, dans la mesure où l'on va renforcer ses choix passés en exagérant la portée et la valeur de ce que l'on fait aujourd'hui (Morton *et al.*, 2006). Des individus brillants scolairement, qui consacrent leur vie à l'enseignement et à la science, tendent probablement à surévaluer la valeur de leur parcours et de leur activité, comme le ferait n'importe qui d'autre. Ils tendent alors à surévaluer le pouvoir de la science (biais de toute-puissance), sa capacité à tout expliquer (conflit entre science et religion) ainsi que la légitimité de la réussite scolaire (biais méritocratique). En ce sens, les scientifiques ne sont pas psychologiquement différents des autres personnes puisqu'ils sont soumis aux mêmes biais et influences, mais ils sont simplement soumis à un parcours spécifique qui, associé à des intérêts, raisonnements, biais les plus communs, les conduit à partager des opinions et attitudes spécifiques. Or, ces traits peuvent être déterminants lorsqu'il s'agit d'analyser les comportements des universitaires dans des situations concrètes, comme les réformes des universités ou du système scientifique.

À côté de ces traits spécifiques, nous avons également observé un grand nombre de caractéristiques qui ne les distinguent en rien de la population dans son ensemble. L'exemple le plus marquant est l'attitude politique de gauche. Cette « régularité académique » qu'est la pensée de gauche et qu'on retrouve décrite chez des auteurs aussi différents intellectuellement que Lipset, Hayek ou Touraine, ne semble pas en fait si étonnante que cela. Nous avons observé que ni les attitudes vis-à-vis de la science, ni la discipline exercée, ni d'autres caractéristiques liées à leur formation ou à leur affiliation institutionnelle ne sont utiles pour déterminer qui est à gauche et qui est à droite. En revanche, lorsqu'on analyse leurs caractéristiques socioprofessionnelles, en particulier le niveau de diplôme et l'appartenance à la fonction publique, on peut prédire qu'indépendamment de la pratique scientifique, tout fonctionnaire très diplômé tend à avoir des positions politiques proches de celles des universitaires. Ces caractéristiques sociodémographiques sont

d'autant plus importantes que, lorsque nous avons étudié la signification pour les universitaires d'être de gauche, nous avons trouvé que la confiance dans l'État et le désir de nationaliser étaient des facteurs fortement associés au positionnement à gauche, bien plus que l'égalité ou l'internationalisation. Ce résultat est cohérent avec l'idée que des individus formés dans le système public et exerçant leur profession en son sein tendent à le défendre. Un autre indice confirme cette analyse et vient du dernier chapitre, où l'on a observé que l'un des facteurs qui explique l'opposition des universitaires aux réformes est qu'elles soient l'initiative de gouvernements de droite. L'existence d'un biais partisan confirme encore l'importance de l'identification à la gauche, similaire à celle qu'on observe depuis longtemps parmi les autres électeurs, plutôt que l'existence d'un ensemble d'idées sophistiquées qui inclineraient vers la gauche.

Naturellement, ce résultat n'est pas définitif. Des questions plus pertinentes pourraient réévaluer le rôle de la science dans la politique. Nous avons nous-même pu observer que les chercheurs sont plus à gauche que les enseignants-chercheurs, ce qui pourrait être interprété comme un lien entre pratique de la science et attitude à gauche. Et pour finir, n'oublions pas que le niveau de diplôme qui, à revenu égal, incline vers la gauche peut également plaider dans le sens d'un lien entre connaissance et gauche. Pourtant, ces indices sont trop faibles et trop isolés pour affirmer que le positionnement à gauche soit une conséquence de la pratique scientifique ou, plus généralement, d'une habitude à la réflexion.

Au final, l'identité des scientifiques ou leur pratique de la science ne semble pas avoir beaucoup d'influence sur la façon dont leurs opinions se structurent. L'idéal dreyfusien d'un intellectuel total, dont la spécialisation en biochimie ou en histoire lui permettrait d'être avant-gardiste sur un grand nombre de sujets de société, est plutôt rejeté. L'idéal du « clerc » de Benda, c'est-à-dire d'une classe spécifique d'intellectuels qui se définit par l'absence d'identité autre que leur statut de porteur et créateur de connaissance peut trouver un écho dans les croyances spécifiques à cette population associées à l'optimisme scientifique, l'amour pour la science et la légitimation de l'institution scolaire. Nous avons vu que ces attitudes sont bien spécifiques, même si elles procèdent d'une tendance courante à valoriser sa propre activité. Si l'on considère que cette tendance n'est en elle-même pas spécifique aux universitaires, alors l'idée d'un universitaire spécialiste, compétent et pointu, brillant dans son domaine, mais citoyen quelconque par ailleurs, semble plutôt correspondre aux analyses des réponses qui nous ont été données au travers de notre enquête. Leur condition de cadres hautement

qualifiés de la fonction publique, insérés dans l'institution universitaire et bénéficiant d'un prestige intellectuel structure largement leurs opinions politiques, économiques et religieuses. Le point de vue de l'universitaire, en dehors de son domaine de spécialisation, est alors très influencé par cet univers socioprofessionnel dans lequel il est inséré.

Bibliographie

- ALLPORT G. (1954). *The Nature of Prejudice*. Reading, Mass: Addison-Wesley.
- APTHEKER B. (1966). *Big Business and the American University*. New York: New Outlook Publishers.
- ARON R. (1955). *L'Opium des intellectuels*. Paris: Calmann-Lévy.
- BAKER J.-O. (2012). « Public perceptions of incompatibility between science and religion ». *Public Understanding of Science* 21, 3, pp. 340-53.
- BALME P., CYTERMANN J.-R., DELLACASAGRANDE M., REFFET J.-L., RICHARD P., VERHAEGHE D. (2012) (dir.). *L'université française: une nouvelle autonomie, un nouveau management*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- BERGGREN N., JORDAHL H., STERN C. (2007). « The Political Opinions of Swedish Social Scientists ». *Working Paper, IFN*, 711.
- BELL D. (1976). *The Cultural Contradictions of Capitalism*. New York: Basic Books.
- BENDA J. (1927). *La Trahison des Clercs*. Paris: Grasset.
- BLAIS A., DION S. (1987). « Les employés du secteur public sont-ils différents? ». *Revue française de science politique*, 37, 1, pp. 76-97.
- BOUDON R. (2004). *Pourquoi les intellectuels n'aiment pas le libéralisme?* Paris: Odile Jacob.
- BOUDON R. (2008). *Le relativisme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- BOURDIEU P. (1984). *Homo Academicus*. Paris: Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil.
- BOZONNET J.-P. (2014). « L'écocentrisme en Europe: une mise en récit de la nature, postindustrielle et postreligieuse ». Dans Bréchon P. et Gonthier F. (dir.), *Les valeurs des Européens. Évolutions et clivages*. Paris: Armand Colin, pp. 88-107.

- BRÉCHON P. (2006). « Valeurs de gauche, valeurs de droite et identités religieuses en Europe ». *Revue française de sociologie*, 47, 4, pp. 725-753.
- BRÉCHON P., GALLAND O. (2010) (dir.). *L'individualisation des valeurs*. Paris: Armand Colin.
- BRÉCHON P., SALOMON A.-C. (2012). « La qualité des échantillons dans une enquête postale. L'ISSP en France de 1996 à 2012 ». Communication au 7^e colloque SFdS Rennes, 5 novembre 2012.
- BRÉCHON P., TCHÉRNIA J.-F. (2009) (dir.). *La France à travers ses valeurs*. Paris: Armand Colin.
- BRUCE-BIGGS B. (1979) (Ed.). *The New Class*. New York: McGraw-Hill.
- BRYM R. (1980). *Intellectuals and Politics*. London: George Allen & Unwin.
- BRYM R., NEKHAIE R. (1999). « The Political Attitudes of Canadian Professors ». *Canadian Journal of Sociology*, 24, 3, pp. 329-353.
- CARÉ S. (2010). *Les Libertariens aux États-Unis: Sociologie d'un mouvement asocial*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- CAUTE D. (1964). *Communism and the French Intellectuals*. New York: Macmillan.
- CHAMPAGNE P. (1990). *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris: Minit.
- CHARLE C. (1990). *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*. Paris: Éditions de Minit.
- CHARLE C. (1996). *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle. Essai d'histoire comparée*. Paris: Le Seuil.
- CHOMSKY N. (1978). *Intellectuals and the State*. Baar: Wereldvenster.
- COLLINS R. (1998). *The Sociology of Philosophies: A Global Theory of Intellectual Change*. Cambridge, MA: Harvard Univ. Press.
- COSER L.-A. (1965). *Men of Ideas: A Sociologist's View*. New York: Free Press.
- CUISINIER F. *et al.*, (2006). « Regards actuels des enseignants-chercheurs sur leur métier: enquête auprès des enseignants-chercheurs de psychologie ». *Bulletin de psychologie*, 482, 2, pp. 237-249.
- DAHRENDORF R. (1953). « The intellectual and society: the social function of the "fool" in the twentieth century ». Dans RIEFF P., (ed.). *On Intellectuals: Theoretical Studies, Case Studies*. Garden City, New York: Doubleday, 1969, pp. 53-56.
- DAWKINS R. (2006). *Pour en finir avec Dieu*. Paris: Robert Laffont, 2008.
- DE FORNEL M., LEMIEUX C. (2007) (dir.). *Naturalisme versus constructivisme?* Paris: Éditions de l'EHESS.

- DORLIN E. (2009) (dir.). *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses Universitaires de France.
- DRAPER J.-W. (1874). *History of the Conflict Between Religion and Science*. New York: D. Appleton.
- DUCLERT V. (1997). « Anti-intellectualisme et intellectuels pendant l'affaire Dreyfus ». *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 15, pp. 69-83.
- DURKHEIM E. (1898). « L'individualisme et les Intellectuels ». *Revue Blue*, 2, pp. 7-13.
- ECKLUND E.-H. (2010). *Science vs. religion: What scientists really think*. New York: Oxford University Press.
- ECKLUND E.-H., PARK J.-Z. (2009). « Conflict between religion and science among academic scientists? ». *Journal for the Scientific Study of Religion*, 48, 2, pp. 276-92.
- ECKLUND E.-H., PARK J.-Z., SORRELL K.-L. (2011). « Scientists Negotiate Boundaries Between Religion and Science ». *Journal for the Scientific Study of Religion*, 50, 3, pp. 552-569.
- EVANS J. (2013). « The Growing Social and Moral Conflict Between Conservative Protestantism and Science ». *Journal for the scientific study of religion*, 52, 2, pp. 368-385.
- FISHER R. (1935). *The design of experiments*. Oxford: Oliver and Boyd.
- FOSSE E., GROSS N. (2012). « Why are Professors Liberal? ». *Theory & Society*, 41, 2, pp. 127-168.
- FOSSE E., GROSS N., MA J. (2011). « Political Bias in the graduate admissions process: a field experiment ». *Working Paper*.
- FOUCAULT M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- FRANÇOIS A. (2013). « Les Européens et l'économie de marché ». *Futuribles*, 395, pp. 93-104.
- FRANÇOIS A., MAGNI-BERTON R. (2014). « Les valeurs ont-elles un sexe ? Les *gender gaps* en Europe ». Dans BRÉCHON P. et GONTHIER F. (dir.). *Les valeurs des Européens. Évolutions et clivages*. Paris: Armand Colin.
- FRIEDRICH A. Hayek (1944), *La route de la servitude*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- FREY B., POMMEREHNE W. (1993). « On the fairness of pricing: an empirical survey among the general population ». *Journal of Economic Behavior and Organization*, 20, pp. 295-307.

- GOOSSENS A., MÉON P.-G. (2015). « The belief that market transactions are mutually beneficial: A comparison of the views of students in economics and other disciplines ». *Journal of Economic Education*, 46(2), pp. 121-134.
- GOULDNER A. (1979). *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*. New York: Macmillan.
- GRAMSCI A. (1932). « Les intellectuels et l'organisation de la culture ». Dans *Gramsci dans le texte*, Paris: Éditions sociales, 1975.
- GROSS N. (2013). *Why Are Professors Liberal and Why Do Conservatives Care?* Cambridge MA: Harvard University Press.
- GROSS N., CHENG C. (2011). « Explaining Professors' politics: an indirect test of the self-selection hypothesis ». Dans Lisa STULBERG and Sharon WEINBERG (eds.), *Diversity in American Higher Education*. London: Routledge.
- GROSSMAN E. (2010). « Les stratégies de publication des politistes français. Facteurs d'unité et de diversité ». *Revue Française de Science Politique*, 60, 3, pp. 565-87.
- GRUENING G. (2001). « Origin and Theoretical Basis of New Public Management ». *International Public Management Journal*, 4, pp. 1-25.
- HABERMAS J. (1997). *Droit et démocratie*. Paris: Gallimard.
- HALSEY A.-H., TROW M. (1971). *The British Academics*. London: Faber & Faber.
- HARDING S. (2004). « Introduction: Standpoint Theory as a Site of Political, Philosophic and Scientific Debate ». Dans Harding S. (ed.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. New York: Routledge.
- HUXLEY T.-H. (1889). « Agnosticism ». Dans *The Popular Science Monthly*. New York: D. Appleton & Company, 34, 46, p. 768.
- HAYEK F.-A. (1944). *La route de la servitude*. Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- HOFSTADTER R. (1963). *Anti-intellectualism in American Life*. New York: Knopf.
- HOURMANT F., LECLERC A. (2012) (dir.). *Les intellectuels et le pouvoir. Déclinaisons et mutations*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- JAMES W. (1912). *The social value of the college bred*. In *Memories and Studies*. London: Longmans, Green, pp. 309-25.
- JUDT T. (1992). *Past Imperfect: French Intellectuals 1944-1956*. California: University of California Press.

- JULLIARD J., WINOCK M. (1996). *Dictionnaire des intellectuels français*. Paris: Le Seuil.
- KAHNEMAN D., KNETSCH J.-L., THALER R. (1986). « Fairness as a Constraint on Profit Seeking: Entitlements in the Market ». *American Economic Review*, 76, 4, pp.728-741.
- KLEIN D.-B., STERN C. (2005). « Professors and their politics: The policy views of social scientists », *Critical Review: A Journal of Politics and Society*, 17, 3-4, pp. 257-303.
- KOJÈVE A. (1962). *Introduction à la lecture de Hegel*, Paris: Gallimard.
- KURZMAN C., OWENS L. (2002). « The Sociology of Intellectuals », *Annual Review of Sociology*, 28, pp. 63-90.
- KRISTOL I. (1978). *Two cheers for capitalism*. New York: Basic Books.
- LADD E., LIPSET S. (1975). *The Divided Academy: Professors and Politics*. Toronto: McGraw-Hill.
- LAMONT M. (1995). *La Morale et l'Argent. La culture des cadres en France et aux États-Unis*. Paris: Éditions Métailié.
- LAZARSFELD P., THIELENS W. (1958). *The Academic Mind*. New York: Free Press.
- LECLERC G. (2003). *Sociologie des intellectuels*. Paris: Presses Universitaires de France.
- LE GOFF J. (1956). *Les intellectuels au Moyen Âge*. Paris: Le Seuil.
- LEYMARIE M., (2001). *Les Intellectuels et la Politique en France*. Paris: Presses Universitaires de France.
- LEYMARIE M., SIRINELLI J.-P. (2003). *Histoire des Intellectuels Aujourd'hui*. Paris: Presses Universitaires de France.
- LI J. (2010). « Intellectuals' Political Orientations: Toward an Analytical Sociology ». *Asian Social Science*, 6, 12, pp. 3-15.
- LINDENBERG D. (2002). *Le Rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*. Paris: Seuil-La République des idées.
- LIPSET S.-M. (1959). « American intellectuals: their politics and status ». *Daedalus* 88, pp. 460-486.
- MACFARLANE B., CHENG M. (2008). « Communism, universalism and disinterestedness: Re-examining contemporary support among academics for Merton's scientific norms ». *Journal of Academic Ethics*, 6, 1, pp 67-78.
- MAGNI-BERTON R. (2009a). « Morale de principe, morale de situation ». Dans Bréchon P. et Tchérnia J.-F. (dir.), *La France à travers ses valeurs*. Paris: Armand Colin.

- MAGNI-BERTON R. (2009b) « L'influence des clivages idéologiques sur les jugements politiques rétrospectifs : une comparaison entre six pays ». Dans Delori M., Deschaux-Beaume D. et Saurugger S. (dir.), *Le choix rationnel en science politique. Débats critiques*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 163-179.
- MAGNI-BERTON R. (2013a). « Les valeurs politiques des Européens. Valeurs de droite versus valeurs de gauche ». *Futuribles*, 395, pp. 69-82.
- MAGNI-BERTON R. (2013b). « La morale fondée sur des principes ». Dans Bréchon P. et Gonthier F. (dir.), *Atlas d'Européens. Valeurs communes et différences nationales*. Paris : Armand Colin.
- MAIR P. (2007). « Left-Right Orientations ». In R.-J. DALTON, H.-D. KLINGEMANN (Eds.), *Political Behavior*. Oxford: Oxford University Press, pp. 206-222.
- MANNHEIM K. (1929). *Idéologie et Utopie*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956.
- MATONTI F., SAPIRO G. (2009). « L'engagement des intellectuels : nouvelles perspectives ». *Actes de la recherche en science sociale*, 1-2, 176-177, pp. 4-7.
- MEADOWS D., MEADOWS D., RANDERS J., BEHRENS W.-W. (1972). *The Limits to Growth*, New York: Universe Books.
- MEDVETZ T. (2009). « Les think tanks aux États-Unis. L'émergence d'un sous-espace des savoirs ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 176-177, 1-2, pp. 88-89.
- MERTON R.-K. (1942). « The Normative Structure of Science ». Dans N. STORER (Ed.) *The sociology of science: Theoretical and empirical investigations*. Chicago: The University of Chicago Press, pp. 267-278.
- MERTON R.-K. (1945). « Role of the intellectual in public bureaucracy ». Dans *Social Theory and Social Structure*, New York: Free Press. Enlarged ed., pp. 261-278.
- MICHON S. (2008). « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, 163, 2, pp. 63-75.
- MILLER D. T., ROSS M. (1975). « Self-serving biases in the attribution of causality. Fact or fiction? ». *Psychological Bulletin*, 82, pp. 213-225.
- MONGIN O. (1994). *Face au scepticisme. Les mutations du paysage intellectuel ou l'invention de l'intellectuel démocratique*. Paris : La Découverte.
- MOUREAU F. (2007). *Le Nouveau Proletariat intellectuel : La précarité diplômée dans la France d'aujourd'hui*. Paris : Bourin éditeur.

- MORTON T.-A., HASLAM S.-A., POSTMES T., RYAN M.-K. (2006). « We Value What Values Us: The Appeal of Identity-Affirming Science ». *Political Psychology*, 27, pp. 823-838.
- MUSSELIN C. (2005). *Le marché des universitaires. France-Allemagne-États-Unis*. Paris : Presses de Sciences-po.
- NEKHAIE R., ADAM B.-A. (2008). « Political Affiliation of Canadian Professors ». *Canadian Journal of Sociology*, 33, 4.
- NAKHAIE M.-R., BRYM R.-J. (2011). « The Ideological Orientations of Canadian University Professors ». *Canadian Journal of Higher Education* 41, 1, pp. 18-33.
- NISKANEN, W.-A. (1971). *Bureaucracy and Representative Government*, Chicago & New York: Aldine-Atherton, Inc.
- NOËL A., THÉRIEN J.-P. (2010). *La gauche et la droite. Un débat sans frontières*. Montréal : Presses universitaires de Montréal.
- NOZICK R. (1974). *Anarchie, État et utopie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- NOZICK R. (1997). « Why Do Academics Oppose Capitalism? » In Nozick R. (ed), *Socratic Puzzles*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- ORY P., SIRINELLI J.-F. (1986). *Les intellectuels en France : de l'affaire dreyfus à nos jours*. Paris : Armand Colin.
- PARSONS T. (1969). « The "Intellectual": A Social Role Category ». Dans Rieff P. (ed.), *On Intellectuals: Theoretical Studies, Cases Studies*. Garden City, New York: Anchor/Doubleday.
- PELS D. (2000). *The Intellectual as Stranger: Studies in Spokespersonship*. London: Routledge.
- PINKER S. (2000). *Comment fonctionne l'esprit*. Paris : Odile Jacob.
- RAMBACH A., RAMBACH M. (2001). *Les Intellos précaires*. Paris : Fayard.
- RAMBACH A., RAMBACH M. (2009). *Les Nouveaux Intellos précaires*. Paris : Stock.
- RASTIER F., BOUQUET S. (2002). *Une introduction aux sciences de la culture*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RAWLS J. (1971). *Théorie de la justice*. Paris : Seuil, 1987.
- RIEFFEL R. (1993). *Les intellectuels sous la V^e République*. Paris : Calmann Lévy.
- RIOS D., MAGNI-BERTON R. (2003). *La Misère des Intellectuels*. Paris : L'Harmattan.

- RODRIG D. (1996). « Understanding Policy Reform ». *Journal of Economic Literature*, 34, 1, pp 9-41.
- ROTHMAN S, LICHTER R. (2008). « Politics and Professional Advancement Among College Faculty ». *The Forum*, 3.
- ROTHMAN S., WOESSNER M., KELLY-WOESSNER A. (2010). *The Still Divided Academy: How Competing Visions of Power, Politics, and Diversity Complicate the Mission of Higher Education*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- ROUBAN L. (1999). « Les Attitudes politiques des fonctionnaires : vingt ans d'évolution ». *Cahiers du CEVIPOF*, 24, p. 92.
- RUSSELL B. (1952). *Is There a God?* Manuscrit non publié.
- SADRI A. (1992). *Max Weber's Sociology of Intellectuals*. New York: Oxford Univ. Press.
- SHERKAT D.-E. (2011). « Religion and Scientific Literacy in the United States ». *Social Science Quarterly*, 92, pp. 1134-1150.
- SHILS E. (1958). « The intellectuals and the powers: some perspectives for comparative analysis ». In *The Intellectuals and the Powers and Other Essays*. Chicago, IL: University Chicago Press, pp. 3-22.
- SIRINELLI J.-F. (1996). *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle*. Paris: Gallimard.
- SMITH A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris: Presses Universitaires de France, 1995.
- SMITH J.-A. (1991). *The Idea Brokers: Think Tanks and the Rise of the New Policy Elite*. New York: Free Press.
- TCHOUDINOV A.-V. (2007). « Le culte russe de la Révolution française ». *Cahiers du monde russe*, 48, 2, p. 485-498.
- THOREAU H.-D. (1849). *La désobéissance civile : du devoir de désobéissance civique*. Bats: Utovie, 2007.
- TOURAINÉ A. (1969). *La société post-industrielle : naissance d'une société*. Paris: Denoël.
- WEBER M. (1919). *Le Savant et le politique*. Paris: Plon, 1959.
- WINOCK M. (1997). *Le siècle des intellectuels*. Paris: Le seuil.
- WHITE A.-D. (1896). *A History of the Warfare of Science with Theology in Christendom*. New York: D. Appleton and Company.

- WRIGHT MILLS C. (1944). « The Powerless People: The Role of the Intellectual in Society ». In Horowitz I.-L. (ed.), *Power, Politics, and People: The Collected Essays of C. Wright Mills*. New York: Oxford University Press, 1963.
- ZIPP J., FENWICK R. (2006). « Is The Academy a Liberal Hegemony? The Political Orientations and Educational Values of Professors ». *Public Opinion Quarterly*, 70 (3), pp. 304-326.

Table des matières

Remerciements	5
Introduction	7
<u>Chapitre 1</u>	
De la sociologie des intellectuels à l'étude des opinions des universitaires	13
Les intellectuels : quelles définitions ?.....	15
Les intellectuels et la science	15
Les intellectuels et la religion	17
Les intellectuels et l'engagement politique.....	18
Quelle définition de l'intellectuel retenir?	19
Comment expliquer les attitudes et opinions des intellectuels?.....	21
Les intellectuels comme une classe	22
Les intellectuels comme une sous-classe	24
Les intellectuels comme des sans-classe.....	26
Le cas des universitaires : les faits et les explications	27
<u>Chapitre 2</u>	
Présentation de l'enquête	31
Un bref panorama du système français d'enseignement supérieur et de recherche	31
Le déroulement de l'enquête	34
Description de l'échantillon	35
Comparaisons de notre échantillon avec quelques données sur les enseignants-chercheurs français	41
Comparaisons des universitaires.....	41
Comparaisons des membres du CNRS	45
Pourquoi cette enquête?.....	47

Chapitre 3

Les universitaires et la science..... 49

Naturalisme *versus* postmodernisme..... 51

Les maîtres à penser 54

La science rend-elle optimiste sur les capacités de l'homme ? 61

Peut-on expliquer la position vis-à-vis de la science ? 67

Chapitre 4

Les universitaires et l'économie de marché 71

Une défiance marquée vis-à-vis de l'économie de marché..... 73

 Perceptions des principes de l'économie de marché..... 73

 Perceptions d'une conséquence de l'économie de marché:

 la mondialisation..... 79

Expliquer cette défiance des universitaires à l'encontre de l'économie de marché 82

 Les effets de la connaissance théorique et pratique de l'économie 82

 L'incidence de la difficile valorisation par le marché des activités scientifiques ... 87

 Les situations économiques personnelles et la prolétarisation

 des universitaires ? 90

 Le marché contre l'école: une opposition de valeurs..... 91

 L'évaluation des effets sociétaux de l'économie de marché:

 une source de pauvreté? 94

 Une analyse multivariée des facteurs de la défiance à l'égard de l'économie

 de marché 96

Les conséquences de la défiance vis-à-vis de l'économie de marché..... 101

 Quelle méthode pour allouer les ressources rares? 102

 Une aspiration à une intervention forte de l'État 104

 Le marché du travail doit être régulé par le savoir 106

 Les revenus doivent être déterminés par les diplômés 109

Conclusion..... 112

Chapitre 5

Les universitaires et la politique 115

Être de gauche est-il une spécificité des universitaires ?..... 118

Évaluations d'autres explications du positionnement à gauche des universitaires 124

 Les universitaires ne sont pas issus de milieux de gauche..... 124

 La pratique de la science ne rend pas plus de gauche..... 127

 L'économie et la politique 130

Que signifie être de gauche pour les universitaires ? 132

 Un soutien important pour une intervention de l'État dans l'économie 133

Un égalitarisme modéré	138
Les scientifiques sont-ils progressistes et internationalistes?	142
Qu'apprend-on sur la gauche académique?	145
<u>Chapitre 6</u>	
Les universitaires, la religion et la morale	147
L'athéisme est-il propre aux universitaires?	150
Des indices favorables à la thèse du conflit entre science et religion	153
L'athéisme : une passion de gauche, anticapitaliste ou scientifique?	158
La religion et le paradoxe moral des universitaires	164
Conclusion : les conséquences de la pratique scientifique sur une population, par ailleurs, « normale »	170
<u>Chapitre 7</u>	
Les universitaires et les réformes du système d'enseignement supérieur et de recherche français	173
Les réformes récentes du système d'enseignement supérieur et de recherche (SESER) français	174
Perceptions des principaux éléments des réformes	176
Les explications du rejet des réformes	180
Les spécificités des universitaires comme explication du rejet	180
Les gagnants et les perdants supposés de la réforme	186
Estimation multivariée de la perception des réformes	191
Conclusion	195
Conclusion de l'ouvrage	199
Bibliographie	207

Achévé d'imprimer en septembre 2015
sur les presses du

Groupe Horizon

Parc d'activités de la plaine de Jouques
200, avenue de Coulin
F - 13420 Gémenos

N° d'impression : 1509-030
Dépôt légal : septembre 2015

Imprimé en France



Par rapport à un autre citoyen français, un universitaire a presque trois fois plus de chances d'être athée, deux fois plus de chances de se positionner à gauche de l'échiquier politique et une fois et demie plus de chances d'être hostile au marché. Cela ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà dans d'autres grands pays occidentaux. Pour quelles raisons ? Ces profils sont-ils sélectionnés ? Ou cette carrière les incline-t-elle à adopter des valeurs particulières ? La pratique de la science conduit-elle à des profils particuliers ?

Science, économie, politique, religion, à travers un sondage auprès de 2 000 enseignants-chercheurs français, toutes disciplines confondues, cet ouvrage analyse les opinions et valeurs des universitaires, à l'heure où ceux-ci participent aux débats publics et politiques et forment une grande partie des élites du pays.



ABEL FRANÇOIS est maître de conférences à l'université de Strasbourg et professeur à l'École de Management Strasbourg (LARGE).

Après avoir enseigné à Montréal et à Bordeaux, **RAUL MAGNI-BERTON** est actuellement professeur de science politique à Sciences Po Grenoble.



Presses universitaires de Grenoble
BP 1549 – 38025 Grenoble cedex 1
ISBN 978-2-7061-2427-3

27,00 € Prix TTC France